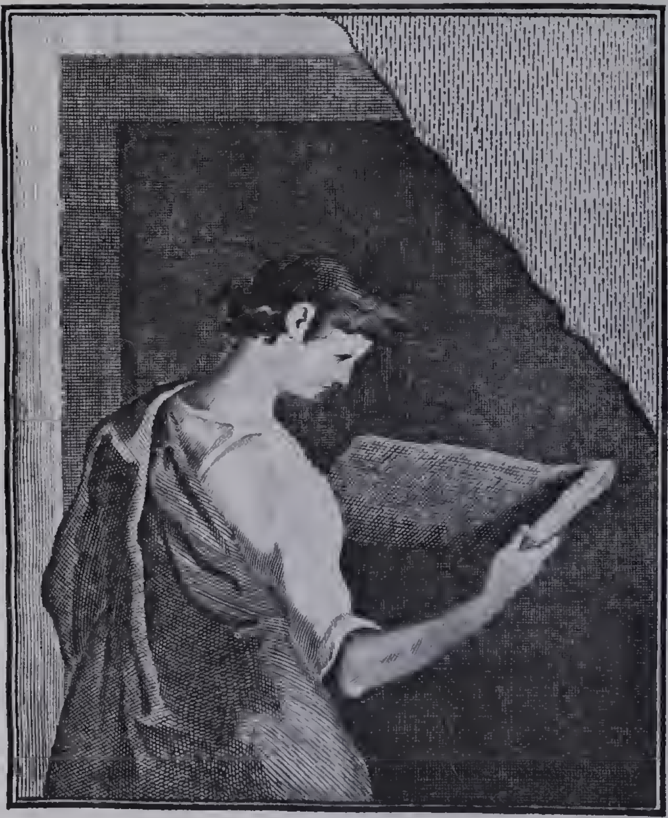

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1713.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	1. v.

On trouve à Paris chez E. GANEAU *les Journaux de Verdun depuis leur commencement jusqu'à present, & tous les mois il debite les nouveaux.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Janvier 1713.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU Libraire, & Directeur de l'Imprimerie de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1713.

ARTICLE I.

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΙΩΑΝΝΟΥ ΤΟΥ ΔΑΜΑΣΚΗΝΟΥ ΜΟΝΑΧΟΥ ΚΑΙ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. C'eſt à dire, *Toutes les œuvres qui nous reſtent de St. Jean Damaſcene, Moine & Prêtre de Jeruſalem, tirées des diverſes éditions qu'on en a faites, & des manuſcrits de France, d'Italie & d'Angleterre, revûës, traduites en Latin, éclaircies par des notes & des diſſertations préliminaires, & accompagnées de tables très-amples, par le Pere Michel le Quien Boulenois de l'Ordre des FF. Prêcheurs.*

A Paris, chez Jean Baptiste de l'Epine ruë St. Jacques 1712. *In folio, deux Tomes. Tome premier pages sept cens dix. Tome second pages neuf cens vingt-cinq.*

LA Providence de Dieu, pour faire passer plus sûrement jusqu'à nous la Tradition de l'Eglise Grecque, a eû soin d'en renfermer les témoignages dans les ouvrages d'un seul homme, & c'est St. Jean Damascene qu'elle a choisi pour la conserver. Dieu qui voyoit l'état déplorable où les conquêtes des Sarrasins avoient déja réduit l'Egypte & la Syrie, Alexandrie & Antioche, & qui connoissoit que toute l'Asie, & la Grece même, subiroient un jour le même sort, que plusieurs écrits des Peres seroient ensevelis dans les débris de l'Empire, Dieu choisit & forma le Saint Auteur dont on nous donne les ouvrages, pour rassembler ce qu'il y avoit de plus précis touchant le dogme dans un si grand nombre de volumes, & pour le transmettre à la posterité. Toute la vie de Jean Damascene marque en effet

que Dieu a eû des yûës particulieres ſur lui. Il nâquit de parens Chrétiens, qui tenoient un rang conſiderable à Damas, déja occupé par les Sarrazins. Quoi qu'il fût né avec un eſprit excellent, il n'auroit pas fait de grands progrès dans les Sciences, dépourvû du ſecours des Maîtres, dans un païs où l'ignorance dominoit autant que le Mahometiſme, ſi la Providence ne lui en eût préparé & amené un très-capable de l'inſtruire. Son pere paſſant dans la place publique, remarqua au milieu d'une troupe de captifs enlevez ſur les côtes de la Calabre, un homme vétu en Moine, dont l'air grave & modeſte le frapa: il fut ſurpris de le voir répandre des larmes. Serge Manſur (c'eſt le nom du Pere de Saint Jean Damaſcene) Serge Manſur étoit un veritable Chrétien: plein d'une foi vive, il ne croyoit pas qu'un Chrétien, & ſur tout un Religieux, dût s'affliger de rien, il marqua ſa ſurpriſe, & conſola le captif d'une maniere toute Evangelique. *Ni la miſere de la captivité, ni la crainte d'une mort prochaine, ne*

m'arrachent point ces pleurs, répondit Cosme, (le Religieux Italien s'appelloit ainsi) *je regrette seulement d'avoir passé ma vie dans la pénible étude de toutes les Sciences. J'esperois former quelque disciple utile à l'Eglise; c'est le seul fruit que j'attendois de mes travaux, & je vais mourir sans l'avoir obtenu.* Serge Mansur regarda cette avanture, comme une occasion favorable d'acquerir un maître pour son fils, & le sçavant captif, comme un present que le Ciel lui faisoit. Il acheta, & l'affranchit en même tems. C'est sous ce sçavant maître que Jean Damascene, & Cosme le Poëte Lyrique, son frere d'adoption, à qui l'Eglise Grecque doit la meilleure partie de ses hymnes, firent des progrès si surprenans dans toutes les Sciences, que le Religieux Italien reconnoissant de bonne foi qu'il ne pouvoit plus leur rien apprendre, se retira dans un Monastere.

Le Pere de Saint Jean mourut. Il étoit grand Tresorier du Calife Heschan: son fils fut choisi pour lui succeder. Cette élevation sembloit rompre les desseins de la Providence, & rendre inutiles à l'Eglise les talens

dont St. Jean étoit doüé, & les connoissances qu'il avoit acquises ; mais rien ne dérange les projets éternels de la sagesse divine : une disgrace favorable étoit necessaire pour jetter le Saint dans le port, où il pût tranquillement s'occuper à remplir les desseins de Dieu, & cette disgrace arriva.

Leon l'Isaurien, pour garder sa parole à deux imposteurs Juifs, déclara la guerre aux saintes images ; mais il eut dans le Tresorier du Calife un adversaire aussi redoutable, que le Patriarche & les Docteurs de Constantinople. Les écrits de cet étranger soutinrent la foi des Grecs, & confondirent l'Empereur Iconoclaste. L'esprit de l'heresie porte à faire perir ceux qu'on ne peut réfuter, & elle employe volontiers les calomnies au défaut des raisons. L'Empereur Grec, par le plus indigne de tous les artifices, eut soin qu'on contrefit l'écriture de St. Jean Damascene, & qu'on remît entre les mains du Calife des lettres supposées, qui convainquoient le Saint de la plus noire des trahisons. Le Calife

fit couper au Saint la main qu'il croyoit avoir été l'instrument de sa perfidie. La S^{te}. Vierge, implorée par le Saint, rejoignit miraculeusement la main au bras, & justifia par un si grand miracle l'innocence de l'accusé. Jean Damascene résolut de ne plus employer que pour le Roi du Ciel ce qu'il tenoit de sa pure grace. Il se retira de la Cour dans la Laure de St. Sabas, & il y prit l'habit monastique. Le sçavant Editeur de ses ouvrages nous apprend ici la difference d'une Laure & d'un Monastere. Les Monasteres étoient semblables aux nôtres, c'étoient de grands bâtimens dont les Moines occupoient les chambres ; les Laures étoient de petits villages dont chaque maison séparée étoit habitée par un ou deux Moines au plus.

Jean Patriarche de Jerusalem fit entrer Jean Damascene dans son Clergé, & il lui donna l'ordre de Prêtrise ; mais c'est dans la tranquillité de son Monastere qu'il a composé la plûpart des ouvrages dont nous allons parler, il y mourut très âgé, après y avoir donné de grands exem-

ples de toutes les vertus, & ſur tout d'une rare obéïſſance, & d'une ſinguliere dévotion pour le Saint Sacrement de l'Autel & pour la Mere de Dieu.

Dès le douziéme ſiécle un citoyen de Piſe, nommé Burgundion, fit une traduction aſſez barbare *des livres de la foi orthodoxe*, & de quelques autres ouvrages du Saint Docteur. C'eſt par cette traduction qu'ils furent connus de St. Thomas & des autres Théologiens: les verſions & les éditions qu'on en fit après l'invention de l'imprimerie n'ayant pas contenté les Sçavans, Mr. Aubert & les Peres Labbe & Combefis en étant demeurez au projet d'une nouvelle édition, ce travail neceſſaire & attendu du Public eſt heureuſement échu au P. le Quien, qui appuyé de la protection de Mr. l'Abbé Bignon, a rempli les promeſſes de ces ſçavans Critiques d'une maniere qui conſolera de ce qu'ils n'ont pas tenu parole.

Le P. le Quien a partagé ſon édition en deux tomes: le premier tome offre d'abord la préface de l'Editeur, qui ne ſervira qu'à confirmer

la reputation où il eſt, d'une critique judicieuſe, d'une érudition modeſte, & d'une reconnoiſſance exacte pour ceux qui l'aident dans ſes entrepriſes. Il a fait imprimer après ſa préface toutes celles qui l'ont paru dans les autres éditions, & on ſeroit obligé aux Editeurs s'ils avoient le même ſoin. Les prolegomènes d'Allatius viennent enſuite, ils ſont tirez d'un ouvrage de ce Sçavant, qui n'a pas vû le jour, & pleins de recherches curieuſes ſur les ouvrages de St. Jean Damaſcene, dont Allatius fait une critique exacte & ſenſée. On y apprend dans une courte digreſſion que la fête de la Conception immaculée de la Sainte Vierge, telle que toute l'Egliſe la celebre aujourd'hui, étoit ſolemniſée en Orient par pluſieurs Egliſes dès le huitiéme ſiécle.

Les ſept diſſertations de l'Editeur qui ſont placées après les prolegomenes d'Allatius meritent une attention particuliere, & nous en parlerons à la fin de cet extrait, après avoir fait connoître les ouvrages du ſaint Auteur.

Sa vie, écrite par Jean ſixiéme du nom Patriarche de Jeruſalem, a un air de verité, dont tout autre que Mr. Baillet auroit été touché. L'Auteur n'étoit pas contemporain, mais il a écrit ſur d'anciens memoires Arabes. S'il eſt tombé dans quelques fautes legeres, ce ne ſont preſque que des omiſſions, l'Editeur y ſupplée par des notes. C'eſt dans cette vie, & non dans le Menologe des Grecs, ou dans d'autres narrations ſans autorité, qu'il faut s'inſtruire des actions & des vertus du Saint. Il n'eſt pas étonnant que les Grecs ayent été mal inſtruits de la vie d'un Saint qui a vécu parmi les Arabes loin de la Grece, & qui n'a eû que fort tard un Hiſtorien Grec.

Extrait des ouvrages de Saint Jean de Damas.

Les écrits de Saint Jean Damaſcene contenus dans le premier tome, ſont, le grand ouvrage ſi celebre parmi les Grecs, qu'il a composé dans un âge avancé, & qu'il a intitulé, *La fontaine de la ſcience.* Cet

ouvrage est en effet une source pure & abondante des sciences necessaires aux Ministres de l'Evangile. Le saint Auteur l'a divisé en trois parties, *une Dialectique*, *un traité des heresies*, & un corps de Théologie, sous le tître *de traité de la foi orthodoxe.* L'on a partagé ce traité en quatre livres dans les versions Latines.

Saint Jean Damascene a retouché plus d'une fois ses ouvrages, c'est ce qui a causé la prodigieuse difference des manuscrits : elle est grande entre les manuscrits de la Dialectique, & il paroît que le saint Docteur en a donné une fort étenduë & une plus abregée. Il a eû principalement en vûë dans ce livre de mettre les Fidelles en état de disputer avec les heretiques, & d'accommoder à nos Mysteres le langage & les principes d'Aristote. Cette Dialectique ne sçauroit être trop lûë par les Professeurs de Philosophie, & c'est d'elle qu'ils devroient emprunter les veritables notions des termes Philosophiques rapportez à la Théologie ; on pourroit même l'expliquer utilement dans les Classes.

Le traité des heresies est tiré presque entier de Saint Epiphane, de Theodoret, Timothée, Sophrone & Leonce, & Saint Jean Damascene n'est proprement Auteur que des articles qui regardent les heresies posterieures à ces Ecrivains. Ce traité est devenu plus parfait & plus considerable, par le grand nombre de remarques critiques que l'Editeur nous donne presque sur chaque article. *Le traité de la foi orthodoxe* est un extrait fidelle des passages de l'Ecriture & des saints Peres, qui peuvent servir à expliquer & à défendre les dogmes de nôtre Foi. St. Gregoire de Nazianze, surnommé le Théologien, y parle plus souvent qu'aucun autre. C'est sur ce modele que Pierre Lombard & Pullus donnerent quatre cens ans aprés ces collections de passages de l'Ecriture & des Peres, connuës sous le nom *de livres des Sentences.*

Une note de l'Editeur sur le troisiéme chapitre du second livre est trop courte, elle semble dire que Saint Jean de Damas, & tous les Peres, ont crû que l'essence des cho-

ſes dépendoit du libre arbitre de Dieu. *Naturas voluntate & arbitrio Dei definitas eſſe.* Nous ne croyons pas que le P. le Quien veuïlle dire que Dieu peut faire un eſprit diviſible & étendu, & un corps penſant & libre: Saint Jean de Damas & les Peres ſont fort éloignez de cette chimere Cartéſienne. L'Editeur renvoye au chapitre douziéme. Là St. Jean Damaſcene enſeigne ſeulement, que c'eſt une faveur que Dieu a faite au corps humain de lui joindre une ame, & qu'il lui étoit libre de les laiſſer ſéparez l'un de l'autre. Encore une fois la note devoit être plus étenduë & plus claire.

Les autres écrits veritables du Saint contenus dans le premier tome, ſont, *trois oraiſons pour la défenſe des images*; *une Profeſſion de foi dictée par le Saint à un Evêque nommé Elie*, qui de Maronite s'étoit fait Catholique; *un traité contre les Jacobites*, compoſé pour être adopté par Pierre Evêque de Damas. Nous n'avions ce traité que fort imparfait, & le Pere le Quien nous le donne plus entier, ſur un manuſcrit du

Vatican que Mr. l'Abbé Imperiali lui a fait copier ; il s'est aussi servi d'une version Arabe de la bibliotheque des Peres de l'Oratoire. Il conjecture avec beaucoup de vraisemblance, que l'Evêque Jacobite, à qui l'écrit est addressé, étoit Evêque de Darée à six mille de Damas, nom que les Copistes ont changé en celui de Tudarée, ville inconnuë. Biily & le Pere Combefis ont soupçonné, que *le Dialogue contre les Manichéens* n'étoit pas de Saint Jean Damascene : le P. le Quien résout les difficultez qui avoient fait naître ces soupçons. Il donne ensuite un *Dialogue contre les Mahometans*, dont Theodore Abucara lui a fourni presque tout le texte Grec, qui nous manquoit ; & à l'occasion de ce dialogue, le sçavant Editeur nous apprend que Theodore Abucara, dont nous avons quelques ouvrages, n'est pas ce Theodore Evêque de Curie qui a signé au huitiéme Concile ; mais un autre Theodore disciple de Saint Jean Damascene, & Evêque, ou de Carres en Mesopotamie, ou plûtôt de *Cara*

dans la Terre sainte. Le P. de Montfaucon a communiqué l'écrit qui suit ce dialogue. *C'est une refutation des fables que les Arabes debitoient touchant les dragons & les Fées.* On a imprimé après cet écrit *un traité de la Trinité*, traduit & publié à Ausbourg par Veigelinus.

Les traitez suivans sont *des lettres.* Dans l'une Saint Jean explique le sens Catholique de l'hymne *Saint Dieu, Saint fort, Saint immortel, ayez pitié de nous*, si celebre par les troubles qu'excita dans l'Eglise l'addition malicieuse que l'Eutychien, Pierre le Foulon, y fit de ces mots, *qui avez été crucifié pour nous.* Dans une autre lettre qui paroît pour la premiere fois en Grec, le Saint condamne la coûtume des Jacobites, qui anticipoient le Careme de deux semaines, & jeûnoient ainsi huit semaines avant la semaine Sainte. L'Editeur expose fort nettement dans une petite préface sur ce traité les usages de diverses Eglises dans l'observation du Carême, & l'antiquité de celui que nous suivons. Deux opuscules de pieté, l'un

ſur *les vices capitaux*, l'autre *ſur les vertus*, viennent aprés la lettre ſur le jeûne, & ſont ſuivis d'un *traité de controverſe* qui en renferme quatre. Le premier n'eſt qu'une explication des termes dont les heretiques abuſent, les trois autres parties de cette controverſe attaquent les trois hereſies les plus répanduës dans le païs où vivoit le ſaint Auteur, *les Jacobites*, *les Monothelites*, *& les Neſtoriens.* L'Editeur nous donne enſuite divers fragmens de ſon Auteur, & un Canon Paſcal qu'il ſoutient être de lui.

Le diſcours *ſur ceux qui ſont morts dans la Foi*, imprimé tant de fois ſous le nom de Saint Jean de Damas, avoit été ſoupçonné de ſuppoſition par Allatius & le P. Combefis. Le Pere Combefis changea de ſentiment, le P. le Quien s'en tient à la premiere opinion de ſon confrere: en effet, la ſeule difference de ſtile décide pour la ſuppoſition.

La lettre *ſur la Confeſſion* merite beaucoup d'attention. Un abus qui ſe gliſſa dans l'Egliſe Grecque vers le huitiéme ſiécle en a été l'occa-

ſion. Le mépris que le peuple avoit pour les Prêtres, & l'eſtime que s'attiroient les Moines par leur vie auſtere, fit que l'on ne s'addreſſa preſque plus qu'à ces derniers pour confeſſer ſes pechez, en obtenir l'abſolution, & ſe faire impoſer une pénitence convenable. On porta cette confiance dans les Moines juſqu'à s'addreſſer à ceux qui n'étoient pas Prêtres, d'abord apparemment pour écouter leurs conſeils & implorer le ſecours de leurs prieres; mais avec le tems la ſimplicité des peuples en vint juſqu'à croire que tous les Moines, Prêtres, ou non Prêtres, avoient le pouvoir d'abſoudre. Les Moines ſe laiſſerent perſuader qu'ils l'avoient, & ſoutinrent enfin avec chaleur ce prétendu privilege. L'Egliſe Grecque fit des loix pour reprimer cet abus, qui ne paroît pas avoir pénetré dans les Egliſes Orientales. L'Auteur de la lettre, quoi qu'il parle aſſez moderément, favoriſe les prétentions des Moines. Le P. le Quien prouve ſolidement que c'étoit un Grec du Patriarchat de Conſtantinople, & qu'on a eû tort de

l'attribuer à Saint Jean de Damas, qui enſeigne clairement la doctrine oppoſée à cette erreur.

Il prouve avec la même ſolidité, que *le diſcours contre Conſtantin Copronyme*, & *l'épitre à l'Empereur Theophile*, ne peuvent être du ſaint Auteur. La conjecture ſur la lettre à l'Empereur Theophile eſt heureuſe & vraiſemblable, c'eſt celle que les trois Patriarches d'Orient écrivirent à ce Prince.

L'habile Editeur ôte encore à St. Jean Damaſcene trois ouvrages qui paſſoient pour être de lui ; un *traité des azimes*, qu'un manuſcrit lui a fait connoître pour l'ouvrage d'un certain Melece, & *l'épître à Zacharie Evêque de Doares*, avec l'avertiſſement qui la ſuit : il reſtituë l'un & l'autre à Pierre Manſur ſur la foi des manuſcrits. Il joint à l'autorité des manuſcrits une raiſon, tirée de ce que la doctrine expliquée dans ces écrits ne s'accorde pas avec ce que Saint Jean Damaſcene enſeigne ailleurs. L'Auteur de la lettre à Zacharie Evêque de Doares s'étend beaucoup ſur la comparaiſon du

changement des alimens dans nos corps, & du changement du pain & du vin dans le corps & le ſang du Seigneur : comparaiſon familiere aux Peres Grecs, mais que Pierre Manſur pouſſe trop loin, puiſqu'il en conclut, & que le pain & le vin augmentent le corps de JESUS-CHRIST, & que ce corps augmenté eſt ſujet à la corruption & nourrit veritablement nos corps ; erreurs que Michel Glycas Sicidite ſoutint & outra dans le douziéme ſiécle. Pierre Manſur enſeigne encore une autre erreur qu'il a priſe d'Origene, que le corps glorieux de JESUS-CHRIST n'a point de ſang. C'eſt, ſelon lui, le ſang qu'il eut autrefois, qui ſe trouve dans le calice après la conſecration.

On trouve enſuite quelques fragmens ſuſpects, *une expoſition de foi tirée d'un manuſcrit Arabe*, & qu'on ne peut douter être un ouvrage legitime du Saint. Le même manuſcrit a fourni le commencement de la premiere Oraiſon en faveur des ſaintes images, different de celui qui eſt imprimé. Ce fragment de-

vient encore plus précieux, par une citation de Saint Chryſoſtome, tirée d'une Homelie ſur Lazare qui n'a point encore paru.

Les poëſies de Saint Jean Damaſcene finiſſent le premier tome. L'Editeur nous les donne accompagnées de deux verſions ; une de Manuce, en proſe élegante & fidelle ; une autre en vers ; dont Billy eſt Auteur : on connoît la beauté de ces poëſies. Le P. le Quien n'a point imprimé l'Octotéuque, quoique ſon ſaint Auteur en ait composé une grande partie : le ſçavant Dominicain veut avant que de l'imprimer, démêler, s'il peut, ce qui eſt de St. Jean Damaſcene, ce qui eſt d'Anatole, ce qui eſt de Metrophane, ou d'autres Auteurs.

Le ſecond tome commence par un Commentaire ſur les Epîtres de Saint Paul, que le P. le Quien a fait imprimer ſur un manuſcrit de la Bibliotheque Royale. Le tître l'attribuë à Saint Jean Damaſcène, & rien n'oblige à démentir ce tître : ce n'eſt qu'une compilation des explications des Peres, ſur tout de St. Chryſoſtome & de Saint Cyrille ;

mais c'eſt une compilation métho-dique, & recommandable, par cette clarté qui diſtingue le Saint Au-teur. Il éclaircit ſouvent des en-droits de Saint Chryſoſtome, où le tour éloquent a jetté quelque obſcurité. Il n'a rien emprunté du Saint Patriarche ſur les Epîtres aux Epheſiens, aux Coloſſiens, aux Phi-lippiens, aux Theſſaloniciens: c'eſt Saint Cyrille & Theodoret, qu'il paroît avoir copié dans cette par-tie de ſon Commentaire. Le texte qu'il explique eſt fort different de celui qu'a commenté St. Jean Chry-ſoſtome, & les habiles Critiques le regardent comme un des plus précieux monumens de l'antiquité Chrétienne. Le manuſcrit ſur lequel l'Editeur a travaillé eſt ſi peu cor-rect, qu'il eſt difficile de deviner le ſens dans quelques endroits.

Les paralleles ſacrez occupent la plus grande partie du volume, ce ſont des lieux communs de Théo-logie & de Morale tirez de l'Ecri-ture & des Peres, de Philon & de Joſephe. Cet ouvrage eſt conſide-rable, par un grand nombre de frag-

 mens

mens de livres perdus qu'il nous a conſervez : le P. le Quien en a eû entre les mains deux manuſcrits fort differens l'un de l'autre ; un du Vatican, qu'il croit l'ouvrage de St. Jean Damaſcene & qu'il a imprimé tout entier ; l'autre de la Bibliotheque du College des Jeſuites de Paris, dont il n'a imprimé que les citations omiſes dans celui du Vatican. Le ſçavant Dominicain prouve ſolidement que ce dernier eſt d'un Auteur plus ancien que Saint Jean de Damas, & qui vivoit ſous Heraclius : c'eſt à lui principalement qu'on doit pluſieurs longs fragmens des écrits des Peres que nous n'avons plus.

N'omettons pas une remarque de l'Editeur, qui pourra beaucoup ſervir à découvrir en quel tems un fourbe a corrompu les Epîtres de Saint Ignace. Dans les paralleles de l'Auteur inconnu qui vivoit ſous Heraclius, on cite toûjours ces Epîtres conformément au manuſcrit exemt d'alteration ſur lequel le jeune Voſſius nous les a données, au lieu que Saint Jean Damaſcene

cite les Epîtres interpolées. Le second volume finit par les Homelies & les prieres du Saint Auteur.

EXTRAIT DES DISSERTATIONS.

Extrait des Dissertations sur les azimes & la derniere Cene de N. S.

Nous avons crû en parlant de ces dissertations devoir suivre plûtôt l'ordre des tems & des matieres, que celui selon lequel elles sont imprimées. Dans celle-ci le P. le Quien renouvelle la dispute sur la derniere Cene de Nôtre-Seigneur, qui a fait beaucoup de bruit, & produit beaucoup d'écrits il y a quelques années. Il prend le parti de soutenir l'opinion la plus commune, que N. S. mangea la Pâque légale la veille de sa mort, & qu'il mourut le jour de la grande solemnité de Pâques. Il ne prouve ce sentiment que par des suppositions, qu'il n'est que trop facile de nier. Selon lui, Saint Luc parle du jour naturel commencé le Jeudi matin, quand il dit que le jour des azimes vint ; ses

adverſaires ſuppoſent de leur côté qu'il parle du jour légal & Eccléſiaſtique, qui commençoit le Jeudi au ſoir. Il ſuppoſe que JESUS-CHRIST n'avoit point fait la Pâque les deux années précedentes, il ſuppoſe qu'il la mangea cette année, parcequ'il prépara tout pour la manger. Ses adverſaires diront, qu'il eſt incroyable que le fils de Dieu ſe ſoit diſpenſé d'une loi auſſi inviolable que celle de manger la Pâque, quand il a pû la manger; ils diront que la derniere année de ſa vie, quoiqu'il n'ignorât pas l'avenir, il prépara tout pour manger la Pâque, par reſpect pour la loi; & pour ne ſe diſtinguer en rien; mais qu'il ne la mangea pas, parce qu'il mourut avant l'heure marquée pour la manger.

Le P. le Quien a ſenti toute la force des objections qu'on tire de Saint Jean. Pour y répondre, il s'attache au ſiſteme de Saint Epiphane, que le P. Petau a eû bien de la peine à rendre probable. Le ſçavant Religieux fait de nouveaux efforts, pour montrer que les Juifs

du tems de JESUS-CHRIST se servoient d'un cycle astronomique fort défectueux : ses adversaires peuvent l'accorder, mais ils n'accorderont pas que les Prêtres ayent souffert que le peuple fît la Pâque un autre jour qu'eux, ils diront, & ils auront raison de dire, que dans le cas d'un schisme, le fils de Dieu se seroit conformé aux Prêtres, lui qui ordonnoit si précisément de faire ce que prescrivoient ceux qui étoient assis sur la chaire de Moyse. Enfin ils opposeront au P. le Quien les termes exprès des Evangelistes, que le premier jour des azimes, dont ils parlent, étoit le jour que tous les Juifs sans distinction immoloient la Pâque, *Quandò Pascha immolabant*, dit St. Marc, *in quo necesse erat occidi Pascha*, dit St. Luc. Ces deux passages suffisent pour renverser le sisteme de Saint Epiphane, & pour rendre aux passages de Saint Jean toute leur force. L'Auteur tente d'y répondre indépendamment de cette division du peuple & des Prêtres sur le jour qu'on devoit celebrer la Pâque ; mais il ne paroît pas content de ses répon-

ſes, & pourroit-il l'être de l'explication qu'il donne à ces paroles de Saint Jean, avant le jour ſolemnel de Pâques, *ante diem feſtum Paſchæ?* L'Evangeliſte, dit-il, veut ſeulement nous apprendre que JESUS-CHRIST ſçavoit avant le jour de Pâques qu'il devoit bientôt mourir. Le R. P. le Quien ſe fie beaucoup aux Rabins, néanmoins ce qu'il en rapporte n'inſpirera pas à ſes Lecteurs autant de confiance pour ces Ecrivains, que le ſçavant Dominicain paroît en avoir.

De cette diſpute ſur la derniere Cene de N. S. l'Auteur paſſe à une autre preſque auſſi celebre, touchant l'antiquité de l'uſage des pains ſans levain dans le ſacrifice. Il prétend, qu'au commencement les ſeuls Ebionites s'attacherent à cet uſage; qu'ils furent imitez trois ou pluſieurs ſiécles après par les Armeniens; que l'Egliſe Latine avoit le même uſage long-tems avant le ſchiſme de Photius.

Extrait de la dißertation sur les Nazaréens.

L'Auteur distingue habilement les Nazaréens des Ebionites. Ces derniers nioient la divinité de JESUS-CHRIST, & étoient partagez en plusieurs sectes : l'une croyoit JESUS-CHRIST né d'une Vierge, l'autre lui refusoit cet avantage. Quelques-uns, qui tiroient leur nom du Bourg de Samsa situé au delà du Jourdain, adoptoient les visions des Gnostiques. Pour les Nazaréens, ils ne se distinguoient du reste des Chrétiens que par un attachement opiniâtre à la loi de Moyse. Le P. le Quien conjecture, sans oser l'assûrer, que Thebutes est l'Auteur de la séparation des Ebionites & des Nazaréens, & que c'est lui qui engagea les Ebionites dans l'erreur, irrité de ce qu'on ne l'avoit pas élevé à l'Evêché de Jerusalem.

Extrait de la dissertation sur la Procession du Saint Esprit.

Il n'a encore rien paru sur cette

importante matiere d'aussi exact que cette dissertation. Le sçavant Dominicain cite d'abord Saint Hilaire & Saint Cyrille, pour le dogme de foi, que *le St. Esprit procede du Fils.* Il montre ensuite que Theodoret est le premier qui ait attaqué ce dogme, pour en faire un crime à Saint Cyrille; que depuis Theodoret jusqu'aux Monothelites, on l'enseigna publiquement dans l'une & l'autre Eglise, les Latins exprimant nettement *que le St. Esprit procedoit du Pere & du Fils*, les Grecs aimant mieux dire *qu'il procedoit du Pere par le Fils*; que les Iconoclastes succederent aux Monothelites dans le dessein de combattre cette verité, & qu'enfin au commencement du neuviéme siécle un Moine de Jerusalem, nommé Jean, inquieta sur cet article des Moines Latins établis au Mont Olivet sous l'autorité de Charlemagne. Ils s'addresserent au Pape Leon III. qui en écrivit à l'Empereur : on tint un Concile à Aix la Chapelle, où l'erreur du Moine Grec fut condamnée. Les Deputez du Concile

à Rome preſſerent fortement le Pape d'inſerer dans le ſymbole de Nicée ces paroles, *Filioque*, ils ne purent l'obtenir : l'addition s'établit cependant dans pluſieurs Egliſes, comme elle l'étoit depuis longtems en Eſpagne ; Rome enfin la reçut. Avant qu'elle la reçût Photius ſe voyant condamné par le Pape Nicolas, remüa encore la queſtion de la Proceſſion du Saint Eſprit ; il inſiſta plus ſur l'addition faite au ſymbole. Après ſa mort les deux Egliſes ſe réünirent. Sergius parent de Photius fit quelques plaintes ſur l'addition ; mais on n'en vint à une rupture ouverte que ſous le ſuperbe Michel Cerularius. Nôtre Auteur démêle habilement les veritables cauſes du ſchiſme ; l'ambition de Cerularius & le reſſentiment de l'Empereur attaqué par les Normans. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans l'hiſtoire critique qu'il donne de toutes les négociations pour rétablir l'union entre les deux Egliſes, des diſputes & des écrits faits à l'occaſion de ces négociations, du Concile de Florence, &

des variations de George Scholarius, persuadé du dogme Catholique, & favorable au schisme, par interêt & par jalousie.

Extrait de la dissertation sur les Autoritez dont les Eutychiens appuyoient leurs erreurs.

Les Appollinaristes & les Eutychiens ont supposé hardiment aux saints Peres les plus respectez des ouvrages pleins de leurs erreurs: le P. le Quien rassemble ce que des Auteurs Catholiques, qui ont combattu ces heretiques, ont dit de ces suppositions. Il y joint les pensées des plus habiles Critiques, & il pousse l'examen de ces ouvrages supposez jusqu'à une espece de démonstration, par de nouveaux argumens & d'heureuses découvertes, qui ne laissent plus douter que *la confession de foi, & les anathematismes qui portent le nom de Saint Gregoire Thaumaturge, les Epîtres des Papes Jule & Felix, la confession de foi addressée à l'Empereur Jovien sous le nom de Saint Athanase*, ne soient les

ouvrages d'Apollinaire & de Vital son disciple : il est surprenant que S. Cyrille, trompé comme les autres, ait cité cette confession de foi comme de St. Athanase.

Les Eutychiens ne cederent point aux Apollinaristes dans ce genre de fraude. C'est eux qui ont produit les œuvres prétenduës de Saint Denys Aréopagite. Les Catholiques se recrierent d'abord ; mais Jean Evêque de Scythopolis s'étant laissé surprendre, entreprit d'expliquer favorablement les endroits dont les heretiques se servoient. Il est l'Auteur des Scholies qu'on attribuë à Saint Denys d'Alexandrie, & de la plûpart de celles qui passent pour être de St. Maxime. Le P. le Quien montre clairement l'Eutychianisme caché sous les expressions magnifiques de cet Auteur. Il recherche avec soin son nom, & il rend fort vraisemblable, que l'Auteur étoit Athenien, & que c'est Pierre le Foulon lui même, ou un de ses disciples. Le P. le Quien paroît dans cette dissertation subtil Théologien ; il y développe nettement tous les

myſteres de l'Eutychianiſme. On a crû qu'Eutyches avoit ſoutenu que le corps de Jesus-Christ étoit venu du ciel, & l'on dit communément qu'il avoit renouvellé l'erreur d'Apollinaire : le P. le Quien fait voir que l'erreur d'Eutyches étoit fort differente de celle d'Apollinaire. Ce dernier ôtoit à Jesus-Christ l'ame humaine, ou du moins l'eſprit, qu'il diſtinguoit de l'ame. Eutyches avoüoit que le Seigneur avoit pris la nature humaine entiere; il avoüoit auſſi que le corps de Jesus-Christ étoit un corps humain, il nioit ſeulement qu'il fût conſubſtantiel à ſa mere. Timothée Ælure & Severe l'accorderent enſuite, & dirent même anatheme à Eutyches : ils donnerent un tour plus ſubtil à l'erreur, ils enſeignerent que la nature humaine étoit entierement poſſedée par la divine, qui agiſſoit ſeule, & s'étoit rendu propres toutes les qualitez de la nature humaine, & lui avoit donné les ſiennes, & qu'ainſi il n'y avoit plus dans l'homme Dieu qu'une ſeule nature compo-

ſée, *la Divinité incarnée*; que le Sauveur n'étoit pas homme, mais au deſſus de l'homme, & qu'il n'y avoit en lui qu'une operation *déivirile*, expreſſions familieres au faux Denys Aréopagite, qui parle d'ailleurs de rites certainement introduits par Pierre le Foulon, comme s'ils étoient d'inſtitution Apoſtolique. Nôtre judicieux Critique a encore découvert le ſtile & les erreurs d'Apollinaire dans deux opuſcules de St. Athanaſe, l'un intitulé, *que Jeſus-Chriſt eſt un*, l'autre eſt *le traité de l'Incarnation contre Paul de Samoſate*.

Enfin il met encore au rang des ouvrages ſuppoſez *l'Epitre de Saint Denys d'Alexandrie à Paul de Samoſate*. Les erreurs Eutychiennes y ſont palpables, & d'ailleurs elle attribuë à Paul de Samoſate les erreurs de Neſtorius; peutêtre cette ſuppoſition, ajoute nôtre Critique, s'eſt-elle faite ſans fraude, Ammonius Théologien d'Alexandrie avoit fait des queſtions aux Eutychiens ſous le nom de Paul de Samoſate, un Eutychien prit pour lui répondre le nom de Denys d'Alexandrie.

Extrait de la dissertation sur l'Epitre au Moine Cesaire, & quelques autres écrits que St. Jean de Damas a citez le premier.

L'Epître au Moine Cesaire paroît aussi à nôtre sçavant Critique un ouvrage supposé, le stile n'approche pas de la beauté de celui de St. Chrysostome, & l'Auteur condamne d'heresie des expressions dont Saint Chrysostome s'est servi sans scrupule. Le P. le Quien croit cette lettre fabriquée par les Moines Acemetes, favorables aux Nestoriens dans leur fameuse dispute avec les Moines Scythes. Les Acemetes furent convaincus de quelques autres faussetez, ce qui rend la conjecture plus probable. On releve dans la même dissertation deux méprises de Photius.

Extrait de la dissertation sur les lettres écrites à Pierre le Foulon.

L'on a vû dans la dissertation précedente que les Nestoriens n'ont

pas négligé de se servir contre les Eutychiens des mêmes fraudes que les Eutychiens employoient contre l'Eglise. Les lettres écrites à Pierre le Foulon sur l'addition qu'il avoit faite au *Trisagion* & l'exposition attribuée à S. Justin, sont des ouvrages de fourbes Nestoriens. Le P. le Quien en apporte des raisons convaincantes. Mr. de Valois avoit soupçonné de faux les lettres écrites à Pierre le Foulon, Mr. Cave & le P. Pagi les avoient défenduës, la dissertation dont nous parlons finira la dispute.

Extrait de la dissertation sur la doctrine de l'Eglise Grecque touchant le Purgatoire, & les prieres pour les morts, à l'occasion du discours attribué à St. Jean de Damas, touchant ceux qui sont morts dans la foi.

L'Auteur prouve d'abord la supposition de ce discours; mais il s'applique beaucoup plus à montrer que l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine conviennent dans le dogme du Purgatoire, & c'est par les écrits

de Marc d'Epheſe, & de quelques autres zelez ſchiſmatiques, qu'il le prouve. Les Grecs conviennent que les ames mortes dans la grace expient en l'autre vie les reſtes de leurs pechez par divers genres de peines, & ſurtout par la douleur d'être exilées du Ciel, & par l'effroi que leur cauſent les ſupplices des damnez dont elles ſont témoins; car l'Enfer même, ſelon les Grecs, eſt le lieu de leur exil. On voit que la diſpute ne tombe ſur aucun article de foi. Les Grecs ne veulent point reconnoître, ni un lieu diſtingué de l'Enfer, où les ames ſouffrent, ni un feu particulier qui les tourmente, je dis, un feu particulier, car quoique dans la chaleur de la diſpute ils ayent nié qu'elles ſouffrent la peine du feu, ils avoüent dans des écrits plus tranquilles, qu'ils accorderoient ſans peine que le feu d'Enfer peut être employé pendant quelque tems à punir ces ames. Et il eſt ſi vrai que toute cette diſpute ne roule ſur rien d'eſſentiel, que les deux Egliſes ne s'étoient fait aucun reproche ſur cette diverſité de doctrine avant la conference de Conſtantinople en

1252. Les Latins reprocherent aux Grecs qu'ils s'écartoient des Peres, parcequ'en parlant des peines du Purgatoire, ils ne parloient point du feu. Les Grecs accuſerent les Latins d'avoir pris d'Origene ce ſentiment ; accuſation injuſte : le feu dans lequel Origene dit que toutes les ames & les Demons même ſeront purifiez, eſt le feu qui détruira le monde, bien different du feu du Purgatoire. On auroit plus de raiſon d'accuſer les Grecs d'Origeniſme, puiſqu'ils croyent que les prieres peuvent ſoulager & même délivrer les damnez, & qu'ils parlent de quelques damnez délivrez par l'efficace des prieres, car loin de nier l'utilité de la priere pour les morts, crûë & pratiquée de tout tems dans toute l'Egliſe, ils la pouſſent trop loin. Le P. le Quien refute en paſſant le Pere de Combefis, qui avoit ôté un peu legerement les *catecheſes* myſtagogiques à Saint Cyrille de Jeruſalem. Cuſtratius, qui écrivoit ſous Juſtinien, les cite comme l'ouvrage de ce Saint. Nôtre judicieux Critique joint à cette autorité les preuves les plus déciſives.

Extrait des remarques.

Nous omettons à regret tout ce qu'elles nous fourniroient de curieux & d'agréable au Lecteur; mais il faut finir. Bornons nous à la note qu'on lit page 486. du premier tome. L'origine des Maronites, si confuse & si contestée, s'y trouve exposée fort nettement. S. Maron Abbé d'un Monastere près d'Apamée soutint avec beaucoup de fermeté la foi Catholique, dans les tems fâcheux où les Eutychiens étoient les maîtres dans la Syrie & dans l'Egypte; il réünit les Catholiques, qui firent gloire de porter le nom de Maronites. Ses Disciples faisoient encore paroitre le même zele sous Justinien, & ce ne fut que sous Heraclius qu'ils se laisserent séduire à l'artificieux Patriarche des Jacobites, Athanase, qui sous prétexte de réünir les esprits, leur fit recevoir les erreurs d'Eutyches adoucies, & telles que les Monothelites les défendirent. Il est certain que du tems de Saint Jean de Da-

mas les Maronites passoient pour heretiques. Timothée, dans son *traité de la maniere de recevoir les heretiques*, nous apprend quelles étoient leurs erreurs : ils ne reconnoissoient qu'une volonté dans JESUS CHRIST, ils rejettoient le IV. le V. & le VI. Concile General, ils chantoient *le trisagion* avec l'addition de Pierre le Foulon. Ils persevererent dans ces erreurs jusqu'aux Croisades ; alors ils se réünirent à l'Eglise Romaine, pourqui ils ont conservé un attachement inviolable.

Avertissons en finissant qu'on trouvera la foi des Iconoclastes sur l'Eucharistie justifiée dans une note, à la page 354. du premier tome, & que l'Editeur sur la fin de sa préface retracte de bonne foi quelques fautes qui lui étoient échapées. C'est ainsi qu'en usent les veritables Sçavans ; il confirme dans cet endroit par de nouvelles preuves plusieurs de ses découvertes.

On sera surpris de ne pas voir dans son édition *l'histoire de Balaam & de Josaphat*. L'Editeur, persuadé qu'elle n'est pas de Saint Jean Da-

maſcene, l'a reſervée, avec d'autres ouvrages fauſſement attribuez au Saint, pour le ſupplément, dont il a differé l'impreſſion, afin de tâcher de recouvrer encore quelques ouvrages veritables du Saint Docteur. Il ſouhaite fort déterrer ſon *traité de la foi contre les Neſtoriens*, qu'Allatius avoit envoyé à Mr. Aubert, & *ſes traitez contre les Juifs*. Il a trouvé *quatre Homelies aſcetiques* dans la Bibliotheque de Mr. l'Evêque de Mets. On peut attendre tranquillement que le ſupplément paroiſſe: on a dans ces deux volumes les ouvrages legitimes de Saint Jean de Damas qui ont paru, & pluſieurs qui n'avoient jamais vû le jour. Ce qui reſte, *quelques diſcours ſpirituels*, *la vie de Joſaphat*, ne ſont pas de l'importance de ce qui paroit. A l'égard de cette vie, nous dirons franchement que nous croyons, avec le docte Allatius, non ſeulement que Barlaam & Joſaphat ont exiſté, mais qu'ils ont eû Saint Jean Damaſcene pour Hiſtorien.

ARTICLE II.

GEORGII MELCHIORIS Ludolphi Consiliarii Isenacensis Aulæ & Regiminis de Jure Fœminarum illustrium Tractatus Nomo-Politicus ad Jura Germaniæ potissimùm accommodatus &c. C'est à dire, *Traité de Droit & de Politique sur ce qui concerne les femmes de Qualité, principalement en Alemagne, avec des remarques & des exemples pour éclaircir le sujet. Par George-Melchior Ludolphe Conseiller Aulique & d'Etat du Duc d'Isenac.* A Iene, chez Felix Bielk, 1711. *In 4°. pages* 230.

TRois Auteurs de reputation, Carpzovius, Hahnius, Strychius, ont écrit sur le même sujet, sans avoir découragé M. Ludolphe. En effet, il faudroit renoncer à faire des livres, s'il y avoit une loi dans la Republique des Lettres, qui défendît de toucher à ce qui a déja été traité, *omnia jam vulgata.* Peu d'Ecrivains peuvent maintenant se vanter,

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante
Trita solo, juvat integros accedere fontes.

Et celui-là même qui parloit ainsi, ne fut pas le premier qui s'avisa de joindre les agrémens de la poësie à la Philosophie. Ceux qui les premiers s'emparent d'un sujet, ne l'épuisent pas, & ne l'éclaircissent pas tellement, qu'ils ne laissent encore à ceux qui les suivent de quoi faire paroître leur esprit & leur érudition: ainsi Mr. Ludolphe est en droit de promettre que son traité pourra paroître comme neuf, en ce qu'il renferme tout ce qui concerne le droit des femmes de Qualité. Il le partage en deux sections: la premiere, de leurs personnes, la seconde, de leurs biens; & il le restreint aux usages de l'Alemagne.

Dans la premiere section il considere les femmes de Qualité, par rapport au mariage, & à la tutelle de leurs enfans.

Pour résoudre la question, si une femme participe à la Qualité de son

mari, si elle devient Princesse, Comtesse, en épousant un Prince, un Comte ? Mr. Ludolphe distingue la haute Noblesse & la simple Noblesse; & quoique les Princes soient d'un ordre plus élevé, il les comprend néanmoins dans la haute Noblesse, où il met ensuite les Comtes, les Barons, & quelques Maisons, qui à la verité ne portent pas ces tîtres d'honneur, mais qui les ont possedez dans leur origine. Il dit qu'une fille de la haute Noblesse acquiert le tître de Princesse par son mariage avec un Prince, mais qu'il n'en est pas ainsi d'une fille de la simple Noblesse, qui ne devient pas même Comtesse, ou Baronne, en épousant un Comte, ou un Baron : en cas d'une telle mésalliance le mari est obligé de recourir à l'Empereur, & de lui demander pour sa femme les honneurs qui conviennent à son rang. C'est ainsi qu'en ont usé récemment deux Princes de la Maison de Saxe, Jean Adolphe Duc de Weissenfels & Albert Duc de Cobourg, George-Guillaume Duc de Zell, & le Prince d'Anhalt. Au

contraire Henri Landgrave de Turinge, Ernest & Edoüard-Fortuné Marquis de Bade, Frideric-Loüis Electeur Palatin, n'ont point élevé leurs épouses à la dignité de Princesses.

Une fille roturiere ne joüit point des honneurs de la Noblesse, pour être alliée dans la simple Noblesse, si elle n'est annoblie par le Prince: mais les filles des Officiers du Prince sont reputées nobles.

Lorsque l'avantage de la naissance est du côté de la femme, la fille d'un Prince le conserve tout entier, en épousant un Comte; mais une fille de la haute Noblesse le perd en s'alliant dans la basse & au dessous d'elle.

Quant aux enfans qui naissent de ces mariages inégaux, il est remarquable que les enfans de Frideric-Loüis Electeur Palatin ne furent point honorez du nom de Prince, mais seulement appellez Comtes de Lewenstein & de Wertheim, & il y a d'autres semblables exemples. Ferdinand Duc de Baviere convint que les enfans qu'il auroit

ne ſuccederoient point à ſes Etats, qu'au cas que la branche de Guillaume ſon frere vint à s'éteindre.

Il y a une autre ſorte de mariage, nommé *Marganatique* en Alemagne, & que nous appellons *de la main gauche*, où il eſt ſtipulé par le contract, que l'épouſe demeurera dans ſa premiere condition, & que ce ſera auſſi celle des enfans qui naîtront. Rodolphe Duc de Lunebourg faiſoit appeller la femme qu'il avoit ainſi épouſée, Madadame Rudolphine. Les Univerſitez de Lipſic & de Iene ſe ſont déclarées contre cette ſorte de convention, & ont ſoutenu qu'elle ne peut préjudicier aux enfans, lors principalement que le conſentement de l'Empereur eſt intervenu pour le mariage.

Touchant le pouvoir des maris, même des Princes de l'Empire, à l'égard de leurs femmes, Mr. Ludolphe nie qu'il ſoit deſpotique & ſouverain : comment l'auroient-ils, ne l'ayant pas ſur leurs enfans ? Il n'oublie pas le traitement que fit Caſimir Duc de Saxe à la Ducheſſe

 ſa

sa femme, & que Sponde raconte en 1593.

Pour les causes matrimoniales, il renvoye à la coûtume des lieux : & il dit, que celles qui se meuvent entre les Protestans, doivent être jugées par l'autorité de l'Empereur.

Il raconte, que depuis peu il s'éleva une contestation à l'occasion de l'élection d'une Abbesse Protestante de Quedlinbourg, si elle étoit obligée de renoncer au mariage, comme ont fait toutes les Abbesses qui ont précedé? La nouvelle Abbesse ne pouvoit pas manquer de Docteurs parmi les Protestans, qui lui criassent de se marier, à l'exemple de leurs Evêques : le Docteur Thulemar se signala.

Il trouve qu'il est plus naturel de déferer la tutelle à la mere; & il assûre, sur le témoignage de Schilter, que les anciennes loix d'Alemagne n'y sont point opposées. Cependant pour les Electorats les meres sont excluës de la tutelle, & dans toute la Maison de Saxe il n'y a pas un exemple d'une mere qui ait été

tutrice : mais il y en a de fréquens en d'autres maiſons. En 1691. la veuve du Duc de Weimar demanda au Conſeil Aulique de Vienne la tutelle de ſes fils, les ſentimens furent partagez, & la Ducheſſe ſe déſiſta de ſa pourſuite.

Dans la ſeconde ſection, qui concerne les biens des Femmes de qualité, Mr. Ludolphe adopte la penſée de Thomaſius touchant l'origine des Fiefs, que c'étoient des gratifications accordées à vie par les Rois de France & les Empereurs François, pour recompenſer les ſervices des Officiers de leurs Maiſons & de leurs armées. D'où il s'enſuit que les femmes n'y pouvoient prétendre ; & dans la plus grande partie de l'Alemagne elles en ſont demeurées abſolument excluës, ſans pouvoir y être introduites par voïe de ſucceſſion. La coûtume des Dioceſes de Cologne, Munſter, Oſnabruc ; & des Abbayes de Fulde, Hirsfeld, Corvei, leur eſt plus favorable, & les admet à ſucceder aux Fiefs : & ailleurs il y a quelques Fiefs Féminins, qui pour cette rai-

ſon ſont dits improprement Fiefs.

Ces mêmes Officiers de la maiſon du Prince & des armées poſſedoient auſſi quelques terres en propre ; & c'eſt l'origine des biens allodiaux, auxquels les filles ne ſuccedoient pas plus autrefois qu'aux Fiefs. Mais le Droit de Juſtinien, & le Droit Canon, depuis qu'ils ont été introduits en Alemagne, ont aſſûré aux filles qui n'ont point de freres la ſucceſſion des biens allodiaux, pourvû toutefois que la coûtume des lieux, ou quelque convention antécedente, n'y contreviennent pas.

Du reſte, il eſt aſſez ordinaire de voir en Alemagne de grands Fiefs, des Comtez & des Principautez qui relevent immédiatement de l'Empereur, appartenir aux filles par ſucceſſion, au défaut de mâle, dans la maiſon qui les poſſede. Telle eſt l'Autriche, par une Conſtitution de Frideric I. dans la Diete de Ratiſbonne 1156. confirmée par Frideric II. & amplifiée par les Empereurs ſuivans. Tels ſont encore le Duché de Brunſvic, les Comtez d'Ol-

denbourg, de Montbeliard, de Ritberg, & d'autres.

Il a été aiſé, dit Mr. Ludolphe, d'établir des regles generales touchant les ſucceſſions ; mais il eſt très-difficile de les appliquer aux cas particulers : la diſtinction de Fiefs & de biens Allodiaux, & les conventions particulieres dans les grandes Maiſons, ſont des ſources de contentions & de procès ; & il avoüe que les prétentions de Madame ſur la part qu'elle demandoit de la ſucceſſion de l'Electeur Palatin ſon frere, n'étoient pas mal fondées.

On ne ſuivra pas l'Auteur dans le détail de diverſes circonſtances qui cauſent de l'embarras en cette matiere : afin de l'éviter c'eſt la coûtume d'obliger les filles de renoncer à toute ſucceſſion de pere & de mere, & même de freres, ſe contentant de leur dot. Il en rapporte pluſieurs exemples qui n'ont pû arrêter les conteſtations. En voici un.

Eleonore de Wirtemberg, mariée premierement à Joachim-Erneſt Prince d'Anhalt, & en ſecondes

nopces à George Landgrave de Hesse-d'Armstad, institúa par testament ses heritiers les enfans de son premier mariage, obligeant ses filles à renoncer. L'une avoit épousé Auguste Electeur de Saxe, l'autre Jean Duc de Veimar, & leurs enfans prétendirent que la renonciation faite par leur mere ne pouvoit leur nuire; & que n'ayant point été nommez dans le Testament de leur ayeule, ils devoient *ab intestato* avoir part à la succession. En quoi ils furent appuyez par les Facultez de Lipsic & de Iene. Après cela Mr. Ludolphe est bien venu à contester les droits du Roi d'Espagne, pour ne rien dire de la maniere grossiere dont il s'explique sur ce sujet.

Les Filles de Qualité n'ont qu'une dot fort modique, les Princesses de la Maison Electorale de Saxe seulement 30000 écus, des autres branches de la même maison 20000 florins, de la maison de Brandebourg 10000 florins, de celles de Brunsvic & de Bade 1500 florins, & outre cela une somme pour les habits, les bijoux & l'équipage.

L'époux fait une donnation égale à la dot : la dot, la donnation, avec les interêts, à compter depuis le tems du mariage, font le fond du Doüaire de la Princesse, ou de la femme de Qualité, qui cesse d'en jouïr & est réduite à sa simple dot, dès qu'elle prend une nouvelle alliance. C'est encore une coûtume établie, que le lendemain des nôces l'époux fasse un present à son épouse d'une somme d'argent, qui entre les Princes ne passe gueres deux mille écus.

Ce qu'on vient de dire, & de la dot & du doüaire, n'est encore qu'une regle generale, & susceptible d'une infinité de varietez par les conventions particulieres.

ARTICLE III.

LETTRE DE MONSIEUR DE *Moralec Commissaire ordinaire de l'Artillerie, à Monsieur l'Abbé de Vallemont, contenant ses conjectures sur la nature des coquillages qui se trouvent dans les terres, dans les*

Janv. 1713.

pierres, & dans les marbres, même les plus durs.

MONSIEUR,

Vous me faites plaisir de m'apprendre qu'on pense tout de bon à rechercher la cause des découvertes qu'on fait tous les jours de differens coquillages renfermez dans les terres, dans les pierres, & dans les marbres, même les plus durs. Les dissertations que vos illustres & sçavans amis, & vous, ferez sur cette matiere, ne pourront être que très-curieuses & très-agreables.

Les premieres découvertes que j'ai faites de ces coquillages, m'ont fait souhaiter que quelqu'un se fût donné la peine d'en rechercher la cause. J'étois prévenu il y a longtems que la conformité parfaite qui se trouve entre quelques-uns de ces coquillages & ceux de la mer, étoit une marque certaine qu'ils ne pouvoient avoir été formez que dans les eaux mêmes de la mer ; mais il me paroissoit difficile que ces eaux

euſſent porté jusqu'au ſommet des montagnes les plus hautes des animaux aquatiques, qui par la peſanteur de leurs coquilles demeurent toûjours au fond de l'eau, & ne ſe meuvent jamais qu'en ſillonant la vaſe.

Les reflexions que j'ai faites depuis ſur cela, m'ont heureuſement tiré de l'embarras où j'étois ſur les differentes explications que l'on peut donner à un phenomene qui ſemble combattre l'experience.

Suivant celle à laquelle j'ai crû devoir me tenir, il n'a pas été abſolument neceſſaire que la mer ait tranſporté de ces coquillages juſqu'au milieu des terres, & ſur le ſommet des montagnes, pour qu'il s'y en trouve. Le ſéjour d'un an que les eaux du déluge, devenuës ſalées par le mélange de celles de la pluye, des rivieres & de la mer, ont fait ſur la terre, peut avoir fait naître des coquillages de differentes eſpeces en differens climats, comme l'experience nous le fait voir, & la ſalure univerſelle des eaux eſt ſans doute la cauſe de cette confor-

mité parfaite, qui se trouve entre plusieurs de ces coquillages, & ceux de la mer. D'ailleurs, nous voyons que les étangs que l'on forme tous les jours par la retention des eaux de pluye, ou de fontaine, en produisent quantité de differentes especes, mais que la douceur des eaux qui les ont fait naître, rend entierement differens de ceux de la mer.

Il s'agit donc maintenant, Monsieur, de vous dire ce que je pense sur ces differens coquillages marins qu'on trouve dans les terres, dans les pierres, & dans les marbres, mêmes les plus durs.

Il y a quelque tems que me promenant dans le Parc d'une maison de Campagne qu'un de mes amis a à une lieuë de Saumur, j'entrai de plein pied dans une carriere fort profonde, de pierre blanche & tendre, où m'amusant à considerer des morceaux de pierre, où je remarquois plusieurs veines de plusieurs couleurs, j'apperçus sur la superficie d'une de ces veines une très-petite partie d'un corps heterogene, dur & compacte, dont la figure me

fit douter que ce pouvoit bien être quelque coquillage renfermé dans cette pierre, comme j'en avois vû autrefois dans les terres. Je fis casser cette pierre, & j'y trouvai effectivement une écaille d'huitre parfaitement belle. Cela me donna une ample matiere à raisonner sur la maniere dont cette coquille s'étoit trouvée engagée dans un corps, pour la formation duquel la nature devoit avoir employé plusieurs milliers d'années.

Le resultat de mes meditations sur ce phenomene me détermina à croire que ce coquillage ne pouvoit se trouver là, que par un effet du bouleversement general de la superface du globe terrestre, causé par le mouvement impétueux des eaux du déluge, & voici à peu près de quelle maniere je raisonnai.

Les eaux qui devoient former le déluge universel, de quelqu'endroit qu'elles soyent venuës pour tomber en pluye, ayant fait gonfler presque tout d'un coup la mer & les rivieres, il se fit en divers endroits une infinité de torrens si pro-

digieux, que, selon la détermination de leur cours, ils creuserent inégalement la surface de la terre. Là ils firent des ravines, dont la profondeur leur a fait donner le nom d'abîmes, ou de précipices. Les eaux coulant ailleurs avec un peu moins de rapidité, formerent des vallées en élevant des montagnes, & tout cela par un mécanisme que nous remarquons tous les jours dans nos rivieres. N'y voyons nous pas en effet, principalement dans celles qui roulent leurs eaux sur un fond sabloneux, comme celles de la Loire &c. n'y voyons nous pas, dis-je, sur le sable, de petites montagnes, de petits précipices & de petites vallées, causées par le different mouvement des eaux, & les differentes déterminations de leur flux, lesquels représentent fort bien en raccourci les montagnes, les vallées & les précipices, qui rendent la surface du globe terrestre si inégale & si raboteuse. Ces petites montagnes &c. ne sont pas tous formez d'un sable d'une même grosseur.

De plusieurs grains de sable que

l'eau déplace dans les endroits où elle eſt le plus rapide, ceux qui ont le plus de volume & de peſanteur ſe rangent le long du fil de l'eau, qui creuſe un précipice en cet endroit, par le mouvement lateral & de bas en haut qu'elle leur imprime; par un mécaniſme qui ne vous eſt pas inconnu. Les grains de ſable moins peſans, & qui ont moins de volume, vont ſe ranger un peu plus loin dans les endroits où l'eau eſt un peu moins rapide. Là ſe forment des montagnes, des collines & des vallées, & enfin les plus tenus & les plus déliez, qui font une pouſſiere preſque impalpable, ſe laiſſant emporter fort loin, vont faire bande à part, dans des endroits où l'eau ayant très-peu ou preſque point de mouvement, ils ſe précipitent doucement, parce qu'ils ſont preſque en équilibre avec elle. Et parceque ces petits grains de ſable ſont à peu près d'un même volume, mais dans un nombre infiniment plus grand que les autres, ils forment une ſuperficie plane, élevée, & d'une étenduë conſiderable, & c'eſt

ce qu'on appelle ſable mouvant, qui venant à s'élever peu à peu par les fréquens debordemens des rivieres au deſſus du niveau ordinaire des eaux, forment ces petites Iſles enchantées qui font l'ornement de beaucoup de rivieres, & en particulier de celle de la Loire.

Tout cela, Monſieur, ne repréſente-t'il pas parfaitement en raccourci la ſurface du globe terreſtre, en l'état où elle eſt preſentement, bien different de celui où elle étoit au commencement, que Dieu lui avoit donné vraiſemblablement la figure ronde, comme la plus parfaite?

La matiere du globe terreſtre avoit été créée parfaitement homogene; mais les differens degrez de mouvement que le ſoleil lui avoit imprimez par ſes revolutions annuelles autour de ce grand tout, pendant l'eſpace de ſeize ou dixſept ſiécles, avoit déja differemment modifié l'arrangement de ſes parties. De ces differens arrangemens s'étoient formez, les pierres, les marbres, les métaux &c. Tous ces corps n'ayant pas encore acquis toute la dureté &

tout le volume dont ils étoient capables, lorsque le déluge arriva, ils furent tous bouleversez, & transportez en differens endroits. Les plus durs ne furent que concassez, & differemment arrangez, ou entassez les uns sur les autres, selon les differens mouvemens que leur imprima le cours impétueux des eaux, ou au commencement, ou à la fin du déluge. Nous en voyons des preuves assez évidentes dans la forêt de Fontainebleau, & en mille autres endroits.

Les moins durs furent presque dissouts, & ce fut dans le sein de cette matiere à demi fonduë que se trouverent engagez quantité de coquillages, ou marins, ou formez pendant le séjour des eaux sur la surface du globe.

Ces corps ayant recouvré leur ancienne dureté par le repos des differens sels qui tiennent leurs parties comme enchainées les unes avec les autres, & s'étant même augmentez, jusqu'à former de prodigieuses masses, pendant plus de quatre mille ans qui se sont écoulez depuis le déluge, on ne doit pas s'étonner si

l'on trouve tous les jours de ces coquillages enſevelis dans les terres, les pierres &c. où ils ont conſervé les mêmes figures, les mêmes couleurs, & les mêmes petits ornemens qu'ils avoient auparavant.

J'ai vû près de Soiſſons, à un quart de lieu ou environ de cette ville, des cailloux, ou morceaux de marbre fort gros, preſque tous compoſez de petits coquillages de differentes eſpeces. J'y en ai remarqué un très grand nombre, parfaitement ſemblables à quelques-uns qui ſe forment dans nos étangs & dans nos marais; ce qui me fait croire que tous ceux que l'on trouve en tant d'endroits, proches, ou éloignez de la mer, ne ſont pas tous venus de la mer.

Il eſt vrai que ces coquillages ont contracté la dureté & la couleur des corps où ils ſe trouvent renfermez; mais il n'eſt pas difficile, ce me ſemble, d'en deviner la cauſe. Quand ces coquillages ont été renfermez dans les differens corps où on les trouve, il leur eſt arrivé à peu près ce qui arrive tous les jours aux differentes matieres, dont on détruit,

pour ainsi dire, la couleur naturelle, pour leur en substituer une nouvelle. Ces matieres étant imbibées des liqueurs colorées où on les met tremper, leurs parties en deviennent plus molles, plus flexibles, souffrent quelque dérangement, & les pores plus ouverts par le mouvement des sels dont ses liqueurs sont impregnées, en reçoivent sans peine la couleur, quand les corpuscules qui composent cette couleur sont d'une tenuité à pouvoir s'y insinuer aisément; car si ces corpuscules sont trop grossiers, il en entre fort peu dans les pores du corps à colorer, & le reste forme une espece de verni, dont le frottement fréquent altere bientôt l'éclat & la beauté; & c'est ce qu'on remarque fort bien dans l'écarlate par le moyen d'un excellent microscope.

Ainsi les parties les plus subtiles des matieres où ces coquillages se sont trouvez embarrassez, ayant pénetré ces mêmes coquillages pendant l'espace de plusieurs siécles qu'elles ont été à se refixer, ont un peu dérangé leurs parties sans chan-

ger leur figure , & les ayant tenus pendant un si long tems comme ramollis & à demi-dissouts, leur ont enfin communiqué la couleur des corps où on les trouve ensevelis. Cette matiere enfin étant venuë à se condenser & à se durcir, leur a, comme vous voyez, communiqué sa couleur.

En effet, Monsieur, ne teint-on pas les bois, les pierres, le verre, le marbre même, &c. jusqu'à les penetrer de la couleur qu'on leur communique? Ne détruit-on pas en quelque façon leurs couleurs naturelles, pour leur en substituer d'étrangeres, sans que ces corps cessent pour cela d'être ce qu'ils étoient auparavant?

On vient de découvrir dans les marais de Ceink, village à une lieuë de Doüay, un gros chêne avec ses principales branches, lequel par le long séjour qu'il a fait dans ces lieux humides, enfoncé 15 ou 20 pieds sous terre, a contracté une couleur noire qui fait honte à l'ébene: un Ebeniste en effet, à qui des paysans qui l'ont trouvé en cherchant de la

tourbe, l'ont vendu, l'employe utilement en guiſe d'ébene. Cet Ebeniſte m'en a donné un morceau que je garde.

Il y a quelque tems qu'on trouva en Angleterre à plus de cent pieds ſous terre, des chênes d'une prodigieuſe groſſeur avec toutes leurs branches, leſquels avoient auſſi contracté une couleur parfaitement noire, jointe à une dureté qui paſſoit de beaucoup celle qu'ils avoient lorſqu'ils vegetoient. Ces arbres peuvent-ils s'être trouvez là par une autre cauſe, que par le bouleverſement general du globe terreſtre? De tout cela je conclus, Monſieur, que tous les coquillages marins, ou formez dans les eaux douces qui ſe trouvent dans terre, dans les pierres &c. ſont de veritables coquillages; & que les arbres que l'on trouve ſi avant dans la terre y ſont enſevelis depuis le déluge, & qu'ayant été là hors d'atteinte des inſultes de l'air, qui vient à bout de détruire les marbres les plus durs, ils ſe ſont conſervez juſqu'à ce jour ſans pourriture. Mais je m'apperçois que je fais une

eſpece de diſſertation aulieu d'une lettre, & que je devrois déja vous avoir aſſûré que je ſuis, avec autant de veneration que d'eſtime & de ſincerité, Monſieur, Vôtre &c.

DE MORALEC.

A Furnes le 2. Octobre 1712.

ARTICLE IV.

CAROLI-NICOLAI LANGII Lucernenſis Helvetii Philoſophi & Medici hiſtoria lapidum figuratorum Helvetiæ ejuſque viciniæ. C'eſt à dire, *Hiſtoire des pierres figurées de la Suiſſe & des païs-voiſins, par Charles-Nicolas Langius de Lucerne en Suiſſe, Medecin & Philoſophe.* A Veniſe *in* 4°. *pages* 192. *avec* 54 *planches.*

ON voit que Mr. Langius a été frapé comme Mr. de Moralec de la régularité des figures qu'on trouve ſur quelques pierres. Il a entrepris de nous décrire celles qu'on voit dans ſon païs, & de nous expli-

quer leur formation. Il remonte juſqu'à la generation des pierres en general, il leur donne pour matiere une liqueur, ou plûtôt, une bouë viſqueuſe qui ſe forme dans les cavernes humides ; & pour principe, un ſel nitreux & acide répandu dans l'air & dans l'eau, qui penetre avec ces élemens qui lui ſervent de vehicule, les parties de cette bouë viſqueuſe. A meſure que l'humidité s'évapore, le ſel pouſſé par l'air entre plus avant dans cette boüe, il s'embarraſſe dans les parties ſulphureuſes, il lie entre elles les parties terreſtres, & forme enfin ces maſſes dures que nous appellons pierres.

L'Auteur attribuë au feu ſoûterrain, & à la filtration des vapeurs ſoufrées, cette boüe viſqueuſe contenuë dans les entrailles de la terre.

Après avoir poſé ce principe de la generation des pierres, l'Auteur vient à l'explication des cauſes qui leur donnent tant de couleurs & de figures differentes. Pour les couleurs, il les explique ſans peine, par le different mélange des ſoufres &

des ſels : les couleurs des plantes & des fleurs, n'ont pas d'autres cauſes. A l'égard des differentes figures des plantes, d'animaux, & même d'ouvrages de l'art qui paroiſſent ſur les pierres, il ne les explique pas ſi aiſément. Les ſemences des poiſſons, ſont, dit-il, portées dans les montagnes par les ſources qui viennent de la mer, celles des inſectes & les graines des arbres & des plantes, y ſont portées par la pluye. Cette ſuppoſition ne leve pas la difficulté, ce ne ſont pas des boutons de plantes, des embrions de poiſſons, qui paroiſſent ſur les pierres, ce ſont de grands poiſſons, des plantes entieres. Comme l'Auteur ſent bien la foibleſſe de cette conjecture, il a recours à une autre auſſi foible. Les vapeurs ſulphureuſes exhalées des corps conſervent leur figure, dit-il, il s'en trouve d'embarraſſées dans la matiere des pierres, qui leur donnent les figures qu'on y remarque. Peu content de ce nouveau ſyſteme, il avance timidement que le hazard ſeul produit ces figures, par la diverſe ſituation que les parties ſul-

phureuſes gardent dans la pierre qui ſe forme ; il inſinuë même que les pierres viennent de ſemences particulieres, & que ce ſont des vegetaux. S'il réüſſit peu dans l'explication, il a parfaitement réüſſi dans la deſcription de ces pierres ſingulieres. Les plus ſurprenantes ſans doute, ſont des pierres qu'on trouve à milliers proche de Bade, & qu'on prendroit pour des dez. On ne conçoit pas quelle cauſe peut avoir marqué ſur des pierres les mêmes chiffres avec tant de régularité.

ARTICLE V.

PISCIUM QUERELÆ & vindiciæ expoſitæ à Joanne Jacobo Scheuchzero Medico. C'eſt à dire, *Plaintes & juſtification des poiſſons, par Jean Jacques Scheuchzer Medecin.* A Zurich, 1708. *in* 4°. *pag.* 36 *& cinq planches.*

VOici un autre fameux Medecin de Suiſſe très-connu des gens de Lettres, qui a du goût pour les pierres figurées. Il ne nomme

pas Mr. Langius, mais on ne peut douter qu'il ne le refute. Il a donné à la diſpute un tour agréable & ingénieux ; il fait parler les poiſſons, tout muets qu'ils ſont, & il les fait parler avec beaucoup de feu. Ils ſe plaignent qu'on ne veüille pas reconnoître dans ces pierres les cadavres de leurs ancêtres qui ont peri dans le déluge univerſel. C'eſt dans le bouleverſement affreux de la terre toute détrempée, & toute pénetrée des eaux du déluge, que les ſquelettes enfoncez dans ſes entrailles ſe ſont mêlez à la matiere des pierres, ils ſe ſont enſuite aiſément pétrifiez avec elle. Les poiſſons s'emportent, & traitent avec le dernier mépris les Epicuriens, qui croyent que des vapeurs ſubtiles, des ſemences répanduës dans l'air, je ne ſçai quel Archée, je ne ſçai quelles formes plaſtiques, le hazard ſeul enfin, ſuffiſent pour donner aux pierres des figures ſi régulieres, & qui conſervent tout le merveilleux de la ſtructure des animaux. Ils ſe mocquent ſur tout de celui qui a été chercher dans l'air des poiſſons, pour

les enfermer après dans les pierres ; ils produiſent un grand brochet & beaucoup de grands poiſſons pierres, dont on ne peut attribuer la ſtructure qu'à la ſouveraine Intelligence, qui a formé les animaux. Voilà des poiſſons auſſi judicieux qu'éloquens. Au reſte, ils ne ſont pas les Phyſiciens : contens de prouver le fait, ils laiſſent à des hommes d'eſprit, tels que Mr. de Moralec, le ſoin d'en apporter les raiſons. S'ils ne ſont pas Phyſiciens, ils ſont Prédicateurs, & ils exhortent les Princes & les perſonnes curieuſes à ramaſſer dans leurs cabinets ces reſtes du monde ravagé par le déluge, comme autant de monumens de la colere de Dieu.

ARTICLE VI.

HERBARIUM ANTEdiluvianum collectum à Joanne Jacobo Scheuchzero Med. D. & Matheſ. Profeſſore Tigurino. C'eſt à dire, *Plantes plus anciennes que le déluge, raſſemblées par Jean Jacques Scheuchzer Docteur en Mede-*

 cine

cine & Professeur de Mathematiques à Zurich, membre des Academies de Breslau, de Berlin, & de la Societé Royale de Londres. A Zurich, imprimé par David Gesner 1709. *In folio, pag 44. dix planches.*

MOnsieur Scheuchzer, qui a pû donner de l'éloquence aux poissons, parle ici lui-même en Philosophe & en Chrétien. Nôtre siécle, dit-il, a donné un grand éclat, & même une grande perfection aux Sciences; mais, par je ne sçai quel malheur, l'impieté a fait aussi de grands progrès; la curiosité indiscrete excitée par l'éclat où sont les Sciences, le faux sçavoir, ont fort avancé ce progrès de l'impieté: c'est aux vrais Sçavans d'opposer les connoissances solides aux connoissances superficielles, la verité à l'impieté. Rien n'a été sacré pour les Critiques temeraires: ils ont osé nier l'universalité du déluge, si clairement marquée dans l'Ecriture, la nature vient heureusement au secours de l'Ecriture, & la terre ouvre son sein, pour en faire sortir

des preuves de l'universalité du déluge, dans ce grand nombre d'animaux & de plantes pétrifiées qu'on découvre tous les jours. Mr. Scheuchzer se borne dans ce livre aux plantes pierres, & il en produit d'admirables. Un épi de blé lui fournit des remarques curieuses : on l'a trouvé au haut d'une montagne, où jamais on ne sema, il n'étoit pas mûr quand l'eau du déluge l'a porté sur cette montagne ; il sert donc, non seulement à établir la verité du déluge, mais il découvre la vraye époque de son commencement. Il refute d'une maniere sensible ceux qui prétendent que l'année commençoit alors en automne, parceque le monde avoit été créé dans cette saison ; ceux qui supposent le monde & le déluge commencez en été, ou en hyver, les Scaliger, les Usserius. L'épi pierre fixe au printems le commencement du monde, du déluge, & de l'année des Patriarches ; & nôtre sçavant Auteur assûre, après Mr. Vodvard, que toutes les plantes pétrifiées qu'ils connoissent prouvent la même chose,

par l'état où elles paroiſſent avoir été avant leur pétrification. L'Auteur n'employe pas tout ſon eſprit à faire valoir ces preuves: il en reſerve pour railler ſes adverſaires, ſur tout il retombe ſouvent ſur les idées plaſtiques de Luyd, Auteur du livre intitulé, *Litophyti Britannici Ichnographia.*

Il ne diſſimule pas l'objection ſpécieuſe que les dendrites fourniſſent contre lui. Les dendrites ſont des pierres blanches, ou griſes, ſur leſquelles on voit des arbres, & même des eſpéces de boccages, peints en mignature d'une couleur noire, ou jaunâtre, Mr. Scheuchzer remarque entre ces dendrites & les plantes-pierres deux differences, qui ôtent à l'objection toute ſa force. Les rameaux des arbres peints en mignature ſur le dendrite ne ſont jamais confondus l'un avec l'autre, ni repliez l'un ſur l'autre; le contraire paroît ſur les plantes pierres, & marque que ce ſont en effet des plantes pouſſées par l'eau & enfoncées dans le limon; l'autre difference du dendrite & de la plante-pier-

re eſt déciſive ; le feu ôte au dendrite ſes figures ſans le diſſoudre ; il n'ôte à la plante - pierre ſa figure qu'en la réduiſant en cendre. Les figures du dendrite ſont donc exterieures, c'eſt l'effet d'une couleur appliquée naturellement ſur cette pierre : il y en a dont les couleurs réſiſtent très - longtems au feu , & ne s'effacent que par un commencement de calcination ; mais il y en a peu. L'on va comprendre , par ce que dit l'Auteur des cauſes de leur teinture , qu'elle peut être plus forte & plus foible : il l'explique par une experience commune. Faites couler de l'huile entre deux marbres polis appliquez l'un à l'autre , quand vous les ſéparez , la liqueur ſe partageant , ſon impreſſion formera diverſes figures ſemblables à celles qu'on voit ſur le dendrite , & dont la ramification commence toûjours du côté par lequel on a commencé à ſéparer les marbres. Ainſi les figures du dendrite ſont formées par une liqueur bitumineuſe, qui s'inſinuë entre les couches de pierre : & en effet, il ſort

du dendrite mis au feu une odeur de bitume : cette liqueur au reste sort du dendrite même, & se filtre au travers de ses pores, & c'est le froid & la pression des couches superieures qui la fait sortir. Il y a des dendrites que les figures pénetrent entierement, d'autres où les figures ne pénetrent que jusqu'au milieu, ou plus près de la superficie. On voit assez que ces differences ne dérangent rien dans le systeme de l'Auteur.

Il s'objecte lui-même les figures qui se forment sur l'eau glacée, celles que la gelée laisse sur les fenêtres, celles que les sels forment dans le recipient de l'alambic ; celles enfin que les Chymistes assûrent avoir vûës dans les cendres des plantes. A l'égard de ces dernieres, Mr. Scheuchzer se défie un peu de l'imagination échaufée des Chymistes, il craint qu'elle ne donne souvent l'existence, ou du moins la perfection à ces figures ; cependant il ne s'en tient pas à la negative, & il montre en expliquant la formation de ces differentes figures, qu'el-

les ne détruiſent point ſon ſyſteme, ſur les plantes pétrifiées & ſur les dendrites. L'air qui cherche à s'échaper de l'eau glacée, doit ſuivre la route que marquent les figures imprimées ſur la glace ; l'épaiſſeur, ou la ſubtilité des vapeurs congelées, en ſortant des pores du verre, ſuffit pour varier les figures qu'on y remarque. L'Auteur avoüe néanmoins qu'il a vû de ces congelations ſi ſurprenantes & ſi régulieres, qu'il ne peut en rendre raiſon, il les a fait graver. Il cite en parlant de ces congelations ſes voyages des Alpes, *Itinera Alpina*, qui contiennent l'hiſtoire des criſtaux ; nous ſommes fâchez que ce livre ne ſoit pas venu dans nos mains.

Suivons-le dans la ſolution des objections qu'il s'eſt faites. Il n'eſt pas impoſſible que les parties de la plante réduite en cendres conſervent quelquefois leur arrangement naturel. Les arbres que forment les ſels dans le récipient l'embarraſſent encore moins, il explique ingénieuſement ce phenomene. Les ſels volatils, dit-il, dégagez des au-

tres parties ſont pouſſez par l'action du feu, comme autant de fleches, mais arrêtées par les parois du récipient : ils s'y attachent, parcequ'étant encore en fuſion, leur ſuperficie s'ajuſte à celle du verre, ils conſervent encore & ne perdent que peu à peu la chaleur & le mouvement : les nouveaux ſels que la continuation de la diſtillation dégage, échaufez & pouſſez comme les premiers, les rencontrant par leurs côtez, ou reflechis par le fond du récipient ſur eux, s'y attachent ; & enfin leur nombre croiſſant, ils forment des eſpeces de rameaux. L'Auteur remarque que cette ramification commence vers le col, & non pas vers le fond du récipient.

Il nous promet de continuer à faire graver les curioſitez que ſon cabinet renferme. Il donnera la ſuite du livre dont nous parlons, & un autre intitulé, *Herbarium poſtdiluvianum*, c'eſt à dire, la deſcription de quelques pétrifications qui ſe forment tous les jours, dans le tuf, par exemple.

Payons avant que de finir le plai-

ſir que ce livre nous a donné par des loüanges dûës à la beauté des gravûres, à la vivacité du ſtile, à la ſingularité des obſervations, à la ſolidité des reflexions. Une ne doit pas être oubliée ; on s'eſt trop preſſé de bâtir des ſyſtemes, dit Mr. Scheuchzer, les experiences ſont les materiaux des ſyſtemes, il faut en avoir fait une infinité pour en bien fonder un ; agir autrement c'eſt bâtir ſans materiaux ; Deſcartes lui même auroit gagné à differer ; multiplions les experiences, on pourra penſer à un ſyſteme de Phyſique, quand on aura une hiſtoire naturelle complete.

Mr. Scheuchzer parle avec de grands éloges de *la Geographie phyſique* de Mr. Vodvard, Sçavant Anglois, pleine de recherches ſur les effets du déluge. Mr. Vodvard eſt parfaitement d'accord avec Monſieur Scheuchzer ſur les poiſſons & les plantes pétrifiées ; Mr. Scheuchzer a traduit en Latin le livre de Mr. Vodvard.

ARTICLE VII.

DISSERTATIONS HISTORIQUES, chronologiques, geographiques & critiques ſur la Bible. Tome premier. A Paris, chez André Pralard ruë S. Jacques à l'Occaſion, 1712. *in* 8°. *pages* 476.

IL eſt des Sçavans de deux ſortes, qui ne profitent point au Public, & n'entrent point dans le commerce de la Republique Litteraire. Les uns, contents d'étudier pour eux mêmes, & de ſe remplir d'érudition, ſe diſent,

Ipſe mihi, quid enim faciam, ſcriboque legoque.

Ou ſemblables à ces Philoſophes qui alloient aux aſſemblées des jeux Olympiques, non pas pour y combattre, ou pour y négocier, mais comme ſimples ſpectateurs, & par la ſeule curioſité d'obſerver le mouvement que les hommes s'y donnoient, *Qui nec plauſum nec lucrum quærerent, ſed viſendi cauſa venirent,*

ſtudioſèque perſpicerent quid ageretur & quomodò, ils regardent du haut de leur eſprit & examinent tout ce qui s'écrit. Les autres avec une bonne volonté de ſe produire, ſe plaignent que tout eſt dit, *omnia jam vulgata*: ils cherchent, & ne trouvent point de ſujets tout nouveaux, & qui n'ayent point été touchez par d'autres mains, & craignant plus de paſſer pour compilateurs, qu'ils n'affectent la gloire d'écrire, ils demeurent dans une irréſolution perpetuelle. Heureuſement l'Auteur de ces diſſertations a eû d'autres penſées. La quantité étonnante des ouvrages qu'il fait paroître, montre qu'il eſt également éloigné, & de l'indolence des premiers, & de la délicateſſe des ſeconds.

Ce premier tome eſt composé de cinq diſſertations, dont la premiere contient en huit chapitres l'hiſtoire de la création, la chronologie & la deſcription du monde, jusqu'au déluge. Le premier ch. eſt deſtiné à démontrer que le monde n'eſt pas éternel, qu'il eſt l'ouvrage d'un Etre intelligent & ſage, & qu'il

n'a pas plus d'antiquité que Moyse lui en donne. Il n'eſt pas poſſible de conſiderer le monde, ſans concevoir le déſir d'en connoitre l'origine ; & cette connoiſſance eſt d'une importance infinie pour le reglement de nôtre vie, laquelle doit être toute autre, s'il y a un premier & ſouverain Auteur de toutes choſes, que ſi elles ſubſiſtent par la neceſſité de leur propre nature, ou ſont l'effet du hazard.

Comme les Philoſophes ont ignoré la création, ils ont tous penſé que le monde eſt éternel, ſans convenir pourtant entre eux de la maniere. Ariſtote, Varron, Pline, Plutarque, & pluſieurs autres, ont ſoutenu qu'il avoit toujours été tel que nous le voyons : ce qui eſt évidemment faux, le monde portant des marques viſibles d'une origine qui n'eſt pas fort éloignée. Arts, Sciences, Hiſtoires, tout y eſt nouveau. D'ailleurs, les montagnes, qui perdent tous les jours quelque choſe de leur élevation, par les pluyes & les torrens, & par la propre caducité de leurs parties, ſeroient entierement

applanies depuis une ſuite infinie de
ſiécles, & la terre ſeroit réduite en
la forme d'un globe à peu près par-
fait, & entierement couverte de la
mer.

Democrite & Epicure, convain-
cus par ces raiſons, ont à la verité
reconnu que le monde n'eſt pas fort
ancien; mais ils ont prétendu qu'il
s'eſt formé par le concours fortuit
des atomes, qui tombant dans des
eſpaces infinis de haut en bas, ſe sont
embarraſſées les unes les autres: er-
reur encore plus vaine que la préce-
dente, & tombée dans le mépris.
M. D. P. uſe d'un raiſonnement par-
ticulier pour la refuter. » Si l'éten-
» duë du vuide eſt infinie, il ne
» peut y avoir, ni haut, ni bas: le
» centre de la terre où nous ſommes,
» n'eſt le bas que par rapport à ceux
» qui habitent à l'entour. Avant que
» la terre eut été formée, qui a mar-
» qué ce point pour le centre où de-
» voient tendre les atomes? Qui a
» déterminé le mouvement des ato-
» mes vers ce centre?

Il dit, que » Platon établit des
» principes deſquels l'éternité du

» monde s'ensuit, & que néanmoins
» en d'autres endroits il en attribuë
» la formation à l'Etre supreme & in-
» créé qui le gouverne, & le conser-
» ve ; que les Platoniciens sont par-
» tagez sur ce sujet, & qu'il est vrai-
» semblable que Platon a reconnu
» que le monde étoit créé & dépen-
» dant de Dieu, & cependant éter-
» nel, parceque Dieu l'a fait de tou-
» te éternité. Ce point de la doctrine de Platon, pour être traité exactement, demanderoit de l'application. L'Auteur rapporte ensuite les divers sentimens des Stoïciens, de Thales, d'Anaximenes, d'Anaxagore, d'Heraclite, de Parmenide, d'Empedocle ; & il dit que celui de Pythagore est incertain. Il ajoûte ce que les Poëtes en ont chanté ; & il n'omet pas les folles imaginations des anciens Heretiques.

» Quoique les hommes, poursuit-
» il, ne puissent pas être convaincus
» par le raisonnement de la créa-
» tion, & qu'on ne puisse compren-
» dre par les lumieres naturelles,
» comment Dieu a pû faire toutes
» choses de rien, il est pourtant évi-

» dent que ce monde n'a pû être fait,
» tel qu'il eſt, ſans le ſecours d'un
» Etre intelligent. Il eſt certain qu'il
» ne peut avoir été formé que par
» le mouvement de la matiere, re-
» glé par des loix certaines & in-
» variables; & que pour admettre
» ce mouvement, il faut reconnoître
» un Moteur diſtingué de la matiere
» même. Car premierement, le mouvement n'eſt point eſſentiel à la matiere, & l'idée de la matiere ne le renferme point. Secondement, elle eſt ſuſceptible d'une varieté infinie de mouvemens; & par conſéquent celui dont elle eſt agitée, lui vient d'une cauſe étrangere, qui par ſon intelligence l'a ordonné & reglé pour le merveilleux effet qui en reſulte. Il dit, qu'à raiſonner en Philoſophe, il n'eſt nullement vraiſemblable que le monde ait eû un commencement, comme le décrit Mr. Deſcartes: non ſeulement à cauſe qu'il n'auroit pû parvenir à l'état où nous le voyons, qu'après un tems très long; mais parceque depuis que les hommes le contemplent, il

ſe conſerve ſans aucun changement notable.

Enſuite il obſerve la conformation des plantes, des animaux, de l'homme, laquelle ne ſçauroit s'attribuer au ſimple concours des parties de la matiere, puiſqu'on n'en voit point ſe former au hazard, ni ſortir de la terre, mais ces corps d'une ſtructure ſi admirable naiſſent ſeulement par la propagation des eſpeces.

Quant au tems où il a plû à Dieu de créer l'Univers, c'eſt uniquement de la revelation & de l'hiſtoire que nous devons l'apprendre. L'une & l'autre ſont compriſes dans le livre que Moyſe en a laiſſé; Auteur d'autant plus digne de foi. 1. Qu'il eſt le plus ancien de tous, ayant précedé Homere & Heſiode de pluſieurs ſiécles. 2. Qu'il eſt le ſeul qui ait rapporté hiſtoriquement l'origine du monde. 3. Qu'il a écrit dans un tems où la mémoire des faits avoit pû facilement s'étendre & ſe conſerver. Un grand nombre de ceux qui vivoient alors, avoient vû & entretenu les petits-fils & peut-

être les enfans de Joseph & de ses freres : ceux-ci avoient longtems vécu avec Jacob leur pere, dont l'ayeul Abraham étoit né deux ans après la mort de Noé & longtems avant celle de Sem, & Noé avoit vécu des centaines d'années avec Enos, Caïnan, Malaleel, Jared, Mathusalé, qui tous avoient vû Adam.

Outre les descendans de Jacob, il avoit encore pour témoins de la verité de son histoire les Iduméens, les Ismaëlites, les Moabites, les Ammonites, les Chananéens, qui ne se seroient pas laissé imposer sur l'origine qu'il leur donnoit. 4. Que l'histoire profane, ni même la fable, n'ont rien qui prouve que le monde soit plus ancien. 5. Qu'enfin l'histoire des differentes Nations convient avec ce que Moyse a dit, de la longue vie des premiers hommes, du déluge, & de plusieurs autres faits. L'Auteur fait voir que c'est sans fondement que les Chaldéens & les Egyptiens vantoient leur antiquité, & que celle des Chinois n'est pas moins fabuleuse.

On ajoûtera ici une reflexion, parcequ'elle est également judicieuse & utile : c'est que la création est sans comparaison exposée à moins de difficultez, que ne le sont tous les systemes que les Philosophes ont pû imaginer sur l'origine du monde. A la verité nous sentons nôtre esprit arrêté à la proposition, *que quelque chose a été fait de rien* : mais en y faisant attention, nous avoüons sans peine, *qu'une chose qui n'étoit pas, a pû commencer d'être*, puisqu'elle ne renferme aucune contradiction en soi, & qu'il ne s'agit plus que d'une cause efficiente pour lui donner commencement. La difficulté de la premiere proposition est fondée uniquement sur l'induction de ce que nous voyons arriver dans le monde, & non pas sur la raison.

Dans le ch. 2. l'Auteur fait un commentaire sur chacune des paroles de Moyse au premier chapitre de la Genese ; & pour en découvrir le veritable sens, il pose ces quatre regles. 1°. Moyse a raconté les choses en Historien, & comme elles se sont passées, sans affecter d'y mêler

ſes raiſonnemens, ni de réſoudre les difficultez en Philoſophe : il n'y a point d'allégories à y chercher, les termes dont il ſe ſert doivent être pris en leur ſignification ordinaire, & le ſens de ſa narration eſt naturel. 2°. Il ne faut point recourir à des miracles ſans neceſſité ; mais s'en tenir autant qu'il ſe peut aux loix ordinaires de la nature. 3°. Ne point faire dire à Moyſe ce qui eſt contraire à l'experience & à l'évidence. 4°. Ne point fixer ſa narration à un ſyſteme particulier d'Aſtronomie, ou de Phyſique, ſon deſſein n'ayant point été de nous inſtruire de ces Sciences.

Dans ſon commentaire il examine la force des mots, marque en paſſant les diverſes interpretations, & donne la ſienne. Et quoi qu'il ait dit en ſa quatriéme regle, il paroit adopter le ſyſteme de Mr. Deſcartes. Sur le mot Hebreu *bara*, & en latin, *creavit*, contre le ſentiment commun des Chrétiens & des Juifs, il s'explique ainſi : » Quoiqu'il ſoit vrai » que Dieu ait créé la matiere du » monde de rien, on ne peut pas le

» prouver par le terme dont ſe ſert
» ici Moyſe, qui ſemble plûtôt
» avoir rapport à la formation du
» monde qu'il va décrire : c'eſt ce
» que l'Auteur du livre de la Sageſ-
» ſe marque expreſſément dans le
» ch.4. v.18. *Vôtre main, Seigneur, a*
» *créé le monde d'une matiere inviſible :*
» ou plûtôt, comme il y a dans le
» texte Grec, & comme on lit dans
» l'ancienne Vulgate, d'une matiere
» informe, ἐξ ἀμόρφου ὕλης.

Le troiſiéme chap. eſt employé à expliquer la formation du premier homme & de la premiere femme, & à refuter le ſyſteme chimerique des Préadamites. Le Paradis terreſtre fait le ſujet du chapitre ſuivant, où l'Auteur remarque, » que
» jamais matiere n'a fourni un ſu-
» jet plus propre pour exercer les
» imaginations des hommes, & une
» plus ample carriere à leurs conjec-
» tures. Il en rapporte pluſieurs, & il s'arrête au ſentiment de M. Hüet, comme au plus probable, touchant la ſituation du Paradis terreſtre, en avoüant néanmoins qu'il a ſes difficultez. Quant aux deux arbres, l'un

de vie, & l'autre *de la ſcience du bien & du mal*, il dit que le fruit du premier avoit la vertu de conſerver la vie, & que le ſecond n'a été ainſi nommé que de l'évenement, Adam par ſa déſobéïſſance ayant appris quel bien il avoit perdu, & quel mal il avoit encouru. Il ajoute quelques queſtions peu importantes, comme de l'étenduë & de la durée du Paradis terreſtre.

Il traite dans le ch. 5. du ſerpent tentateur, & de la chûte d'Adam. Ce ſerpent qui a ſéduit Eve, eſt encore un dangereux tentateur pour les incrédules, & les profanes, qui font cent objections contre cette hiſtoire. A la verité Caïetan les évite avec facilité, tournant en parabole la narration de Moyſe, & ne conſiderant le diſcours du ſerpent que comme des ſuggeſtions du Diable; mais quoiqu'il ne ſoit pas toûjours défendu de s'éloigner des ſentimens communs, il y a de la temerité à le faire en un endroit ſi important, & où les paroles de l'Ecriture font clairement entendre que ce fut un vrai ſerpent.

L'opinion d'Abarbanel ſemble d'autant plus plauſible, que ſans chercher d'allegorie, elle épargne le merveilleux : le ſerpent, dit-il, monta ſur l'arbre, & mangea du beau fruit avec avidité ; Eve le vit, & qu'il ne mouroit pas. D'où elle conclut, qu'il n'y avoit rien à craindre pour Adam & pour elle d'en manger auſſi. Toutefois le texte ſemble dire davantage, & qu'il y eut un veritable entretien entre la femme & le ſerpent.

Tous les Interpretes conviennent donc, que le Diable ſe ſervit du ſerpent pour parler à Eve. D'où naiſſent trois principales queſtions, que l'Auteur explique. Comment Eve ne fut-elle pas effrayée, d'entendre parler un ſerpent ? Pourquoi la malediction tomba-t'elle ſur le ſerpent ? Pourquoi cette malediction ne porte-t'elle que ce qui eſt naturel au ſerpent, de ramper ſur la terre & de s'en nourrir, & de faire horreur aux hommes ?

Au ch. 6. il rapporte ce qui concerne Caïn & le meurtre d'Abel. Au ch. 7. il embraſſe l'opinion qui

met la création du monde au printems, comme étant autorisée par les Saints Peres, & appuyée de conjectures vrai-semblables ; mais sur tout, parce qu'il est plus commode pour la chronologie, de fixer le commencement du monde deux mois & demi après celui de l'année Julienne.

Le dernier chapitre est de la durée du monde, depuis la création jusqu'au déluge. Elle est de 1656 ans selon le texte Hebreu, de 2262 selon quelques exemplaires de la version des Septante, & de 2242 selon d'autres exemplaires, de 2256 selon Joseph, de 1307 selon le texte Samaritain, & de 1327 selon la Chronologie Samaritaine rapportée par Scaliger. L'Auteur cite les diverses opinions des Peres sur ce sujet. Et quant à la celebre question qui naît de la difference entre le texte Hebreu & la version des Septante, il juge qu'il est plus raisonnable de donner la préference à l'original, qui est encore confirmé par les Paraphrases Chaldaïques & le Pentateuque Samaritain.

Janv. 1713.

Seconde Dissertation.

Cette seconde dissertation, divisée en cinq chapitres, comprend l'histoire du déluge, & de ce qui suivit, jusqu'à la dispersion des hommes. Dans le premier chapitre il entend par les fils de Dieu, les descendans de Seth, qui s'allierent à des filles de la race de Caïn: les hommes qui en naquirent furent méchans, violens, exerçant des brigandages. Il rejette donc l'opinion qui anciennement a eû son cours, des Anges, ou des Démons devenus amoureux des femmes, & peres des Géans. Car non seulement elle repugne à la nature des Anges, mais elle est visiblement contraire à l'intention de Moyse, de montrer que la corruption des hommes étoit generale, la posterité de Seth s'étant pervertie par ses alliances avec celle de Caïn. L'Auteur continuë son Commentaire sur les paroles suivantes.

Il explique la construction de l'Arche dans le deuxiéme chapitre.

Sa longueur étoit de 300 coudées, ſa largeur de 50, ſa hauteur de 30. & afin de connoître au juſte ſa capacité, il ne reſte qu'à s'aſſûrer de la veritable grandeur de la coudée. Or il paroît qu'elle n'eſt pas differente de celle dont Moyſe fait mention ailleurs, comme lorſqu'il preſcrit les dimenſions du Tabernacle; & que c'eſt la même qui étoit en uſage dans l'Egypte. Mr. Grave, Profeſſeur d'Aſtronomie à Oxfort, a trouvé que le derac, ou la coudée de l'ancienne Memphis, étoit préciſément de 1824 milliémes parties des mille, qui diviſent exactement le pied en France, & par conſéquent la coudée d'Egypte contient 20 $\frac{44}{89}$ ou a un peu plus de 20 $\frac{1}{2}$ de nos pouces.

En s'arrêtant donc à cette meſûre, l'Arche par le dehors avoit en longueur 512 $\frac{32}{89}$ pieds, en largeur 85 $\frac{35}{89}$, en hauteur 51 $\frac{21}{89}$: & toute déduction faite de l'épaiſſeur du bois dont elle étoit conſtruite, elle avoit en dedans 1781377 pieds cubiques. Si l'on veut réduire cette grandeur en tonneau, qui ſelon les Ordonnan-

nances de la Marine ſont chacun de 42 pieds cubiques, l'Arche en contenoit 42413. Et à raiſon de deux mille livres peſant pour chaque tonneau, elle pouvoit porter 84826000 livres. Nos plus grands vaiſſeaux ne ſont rien en comparaiſon. Comme l'Ecriture marque ſeulement qu'elle étoit diſtinguée en trois étages, chacun ſe fait ſon ſyſteme, pour le logement des hommes & des animaux, qui y étoient renfermez, avec ce qui étoit neceſſaire pour l'entretien de leur vie pendant un an. L'Auteur préfere celui de Mr. le Pelletier de Roüen à tous les autres, comme le plus commode : on en a donné l'extrait dans nos Memoires de 1701. au mois de Mai.

Le troiſiéme & le quatriéme chapitres ſont de l'univerſalité & de la durée du déluge. Noé, l'an 1656. du monde & le 600. de ſa vie, le dixiéme jour du ſecond mois que les Juifs nomment *Jiar*, & le 29. d'Avril, le premier jour de la ſemaine, commença à faire entrer les animaux dans l'Arche ; le premier jour de la ſemaine ſuivante il

s'y renferma avec sa famille, il en sortit le 27. du mois *Jiar*, & le 5. de Mai de l'année suivante, le premier jour de la semaine.

Dans le 5. chap. il est traité briévement de ce qui arriva après le déluge, du signe de l'arc-en-ciel, de la permission donnée aux hommes de se nourrir de la chair des animaux, de la défense de manger leur sang, de l'yvresse de Noé, & de la malediction de Chanaan.

Troisiéme Dissertation.

Il s'y agit en sept chapitres de la construction de la tour de Babel, de la confusion des langues, de la dispersion generale des nations, des descendans de Sem & de Cham, & de Japhet, de la durée du monde depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham.

Dans le dernier chap. l'Auteur résout plusieurs questions sur la dispersion des peuples & la chronologie. La premiere, puisque selon le texte Hebreu il ne s'écoula que 101 ans jusqu'à la naissance de Phaleg,

qui fut ainſi nommé à cauſe que de ſon tems les peuples commencerent à ſe diviſer, d'où venoient ils ces peuples, & d'où pouvoient-ils être formez en ſi peu de tems ? M. D. P. répond, qu'il n'eſt pas neceſſaire de fixer la confuſion des langues & la ſéparation des peuples à la naiſſance de Phaleg, & qu'elles peuvent être differées vers le milieu de ſa vie, qui fut de 239 ans. Mais quand cet évenement ſeroit arrivé à ſa naiſſance, le calcul démontre, qu'en l'eſpace de cent ans le genre humain pouvoit déja être multiplié juſqu'au nombre de trois à quatre cens mille perſonnes.

La deuxiéme, le texte Hebreu fait Arphaxad pere de Salé, mais la verſion des Septante met Caïnan entre les deux, le faiſant fils d'Arphaxad & pere de Salé, & Saint Luc donne la même place à Caïnan en la genealogie de Jesus-Christ. Quel parti prendre ſur cette difficulté ? Comme les exemplaires & les manuſcrits Hebreux ne varient point en cet endroit, ni au ch. premier du livre premier des Parali-

pomenes, où Caïnan eſt pareillement omis, & que d'ailleurs le texte Samaritain & les paraphraſes Chaldaïques y ſont conformes, c'eſt une forte preuve que le texte Hebreu eſt ſincere, & n'a jamais porté le nom de Caïnan.

Mais comme les Septante ont à deſſein fait des changemens dans la vie des Patriarches, ont-ils de même inſeré Caïnan en leur verſion? Il eſt plus probable qu'ils n'ont point fait cette addition, puiſqu'ils ne l'ont point continuée au ch. premier du livre premier des Paralipomenes, que Philon & Joſeph ne l'ont point, & qu'elle ne s'accorde pas avec ce que les Peres Grecs diſent, ou du nombre de generations, ou du nombre des années juſqu'à Abraham, & il en eſt de même des Peres Latins qui ont ſuivi la Chronologie d'Euſebe. Toutefois Origene, Euſebe & Saint Jerôme, font mention de Caïnan; d'où il faut conclure, qu'il y a eû de la varieté dans les exemplaires Grecs, qui par cette raiſon doivent ceder aux exemplaires Hebreux.

Janvier 1713.

Si Caïnan n'étoit anciennement, ni dans les uns, ni dans les autres, d'où est-il passé dans l'Evangile de Saint Luc ? La difficulté est d'autant plus grande, qu'il n'y a en ce point aucune varieté des exemplaires. Il n'y a que celui dont Beze fit present à l'Université de Cambrige, qui soit different des autres; mais il l'est en tant d'autres endroits, & si licentieusement, qu'il ne merite nulle créance. Si Saint Irenée a eû en vûë l'Evangile de Saint Luc en comptant soixante-douze generations depuis Adam jusqu'à JESUS-CHRIST, il faut qu'il n'y ait point lû le nom de Caïnan.

En suivant le texte Hebreu, Abraham est né l'an 2008. de la création du monde, & le 350e. depuis le déluge; selon les Septante de l'édition de Rome, le 3435. du monde & le 1172. du déluge; selon Julius Africanus & Eusebe, le 3335. du monde & 942. du déluge; selon le texte Samaritain, le 2244. du monde & le 936. du déluge.

Quatriéme dissertation.

Cette dissertation est destinée à éclaircir en huit chapitres ce qui concerne la vie d'Abraham. La premiere difficulté qui s'y rencontre est sur le tems de sa naissance, parce qu'il est dit au ch. 11. de la Genese que Tharé à l'âge de 70 ans eut Abram, Nachor & Aran; ce qui semble marquer qu'Abram fut l'aîné de ses freres. D'ailleurs il est dit à la fin du même chapitre, que Tharé mourut à Charan à l'âge de 205 ans, & au v. 4. du ch. suivant, qu'Abram avoit 75 ans quand il quitta Charan, après la mort de son pere. L'Auteur rapporte les diverses interpretations: celle qu'il préfere, est qu'Abram n'est nommé avant ses freres que parce qu'il étoit le principal objet de la narration de Moyse, mais qu'en effet il étoit le dernier des enfans de Tharé, né en la 130. année de son pere. Il est vraisemblable qu'Aran étoit l'aîné, puisque Nachor épousa sa fille Melcha.

La vocation d'Abraham est le su-

jet du ch. 2. Tharé ayant reçu ordre de Dieu de sortir avec sa famille d'Ur, ville des Caldéens, & de s'en aller au païs des Chananéens, s'arrêta à Charan, & y mourut. Un second ordre vint à Abram de continuer le voyage; & il obéït, accompagné de Loth son neveu, & fils d'Aran, Nachor demeurant en Mesopotamie. Quoiqu'il semble marqué au livre de Josüé ch. 24 v. 2. & 14. que la famille de Tharé avoit servi des Dieux étrangers, il y a néanmoins apparence, que s'ils se sont conformez en quelque chose au culte observé par les peuples entre lesquels ils vivoient, ils conserverent la connoissance du vrai Dieu, & qu'Abraham se préserva de l'idolatrie. C'est depuis les magnifiques promesses que Dieu fit à Abraham, & l'alliance qu'il contracta avec lui, en lui ordonnant de quitter Charan, que doivent se compter les 430 ans que Saint Paul dit s'être écoulez jusqu'au tems que la loi fut donnée. Abraham à l'âge de cent ans, c'est à dire, 25 ans après son arrivée dans le païs de Chanaan eut Isaac, qui à 60 ans eut Jacob, & Jacob avoit 130

ans quand il alla en Egypte : ce qui fait 215 ans.

Touchant le degré de parenté entre Abraham & Sara, l'Auteur assûre au ch. 3. qu'il est plus vraisemblable qu'elle étoit sa niéce, que sa sœur; mais il n'est pas certain qu'elle fut fille d'Aran, & la même que Jescha; dont elle semble même être distinguée assez clairement. Et quoique l'Ecriture ne nomme que trois fils de Tharé, qui apparemment étoient nez d'une même mere, il se peut faire qu'il en ait eû d'autres d'une autre femme. On peut voir dans ces Memoires au mois de Juin 1709. une dissertation exacte sur ce point difficile.

Le ch. 4. comprend les voyages & les actions d'Abraham, depuis son arrivée dans le païs des Chananéens. L'Auteur s'exprime en ces termes, sur ce que Melchisedec fit à l'égard d'Abraham. » Joseph & les » Juifs, selon Saint Jerôme, ont re-,, gardé cette action comme un sim-,, ple effet de la liberalité de Melchi-,, sedec envers Abraham & ceux qui ,, l'accompagnoient; Melchisedec

„ crut qu'Abraham revenant de loin
„ avec ses gens, ils avoient besoin de
„ rafraichissemens, & il leur présenta
„ du pain & du vin avec abondance.
„ Mais on donne communément un
„ autre sens à l'action de Melchi-
„ sedec, & l'on prétend qu'il offrit
„ en sacrifice le pain & le vin au Sei-
„ gneur, sur quoi on fonde bien des
„ allégories.

Il reconnoit pourtant ensuite,
„ Que le sentiment le plus commun
„ des Auteurs Chrétiens & des Juifs,
„ est, que Melchisedec apporta ce
„ pain & ce vin pour en faire une
„ oblation, ou un sacrifice au Sei-
„ gneur, après quoi il benit Abra-
„ ham.

En parlant de la Circoncision au ch. 5. il remarque, qu'aucune nation, excepté les Juifss, n'a observé la Circoncision generalement pour tous les hommes. Au ch. suivant il décrit l'embrasement de Sodome & de Gomorre. Les deux derniers contiennent la suite de la vie d'Abraham, & sa mort, qui arriva l'an 2183. du monde.

Cinquiéme Dissertation.

La matiere de la derniere dissertation de ce tome est l'histoire d'Isaac, de Jacob & d'Esaü en six chapitres, qui sont proprement un brief commentaire sur le reste de la Genese, & où l'on s'arrêtera peu. Touchant la maniere dont Jacob se procura la benediction de son pere, l'Auteur dit dans le ch. second „ Qu'on n'est „ point dans l'obligation de justifier „ cette action, que Dieu n'a point „ ordonnée, quoïqu'il l'ait permise, „ afin que la posterité de Jacob fût la „ la race benie descenduë d'Isaac.

Jacob alla en Egypte l'an 2298. du monde, & y mourut l'an 2315. âgé de 147 ans. Joseph mourut à l'âge de 110 ans, l'an 2369. du monde.

ARTICLE VIII.

C. JULII CÆSARIS QUÆ extant omnia, ex recensione Joannis Davisii &c. C'est à dire, *Tout ce qui se trouve maintenant de ce que Jule Cesar a écrit; revû par Jean* Janvier 1713.

Davies membre du College de la Reine à Cambrige, avec ses remarques, & les notes de Ciaconius, Hotoman, Brentius, Denys Vossius, & des autres. A Cambrige, de l'imprimerie de l'Université & aux frais de Jean Owen Imprimeur, 1706. *in* 4°. *pages* 751.

ON ne s'avisera pas d'arrêter nos Lecteurs pour les entretenir des guerres & des Commentaires de Jule Cesar.

Tam docta scripsit, scribendi commoda nactus
Tempora, quam forti gesserat arma manu.

On ne leur parlera pas même en particulier des notes des Auteurs plus anciens, recueïllies & rapportées par M. Davies dans son édition; & c'est uniquement de cette édition dont on a à rendre compte.

Elle est premierement estimable, pour la beauté du caractere, & pour la correction. Les notes sont placées au bas des pages. On a lû celles de Mr. Davies avec d'autant plus d'em-

preſſement, que les Commentair[e]
de Ceſar ſont pour nous une hi[s]
toire intereſſante; pour nous, dis-j[e]
qui nous regardons la plûpart com
me deſcendus de ceux contre qui i[l]
tourna ſes armes. On n'a toutefoi[s]
rien à en dire qu'en general, qu'elle[s]
ſont d'un habile Critique, & ver-
ſé dans la lecture des bons Au-
teurs. Du reſte, elles ne ſont gueres
que de pure Grammaire, ou pour
donner un texte correct, ſans qu'on
y ait trouvé d'éclairciſſemens conſi-
derables touchant l'Hiſtoire, ou la
Géographie. Ce qui leur manque
de ce côté là, eſt abondamment ſup-
pléé par les autres notes qu'il a ajou-
tées. Comme Ceſar a ſouvent des
manieres de parler qui ſemblent lui
être particulieres, & qui arrêtent les
Grammairiens, leur faiſant conjec-
turer qu'en ces endroits il s'eſt gliſſé
quelque faute des Copiſtes, Mr. Da-
vies cite de ſemblables expreſſions
d'Auteurs anciens.

Un manuſcrit qui lui a été prêté
par M. Morus Evêque de Nor-
vic, lui a été d'un grand ſecours,
avec quelques anciennes éditions,

principalement celles de Rome en 1472. & de Venise en 1482.

Il a ajoûté une traduction Grecque faite, ou par Planude, ou par Theodore Gaza, des Commentaires de la guerre des Gaules. Ce n'est pas néanmoins ce qui fera priser davantage cette édition, la traduction étant fort défectueuse, & s'éloignant souvent du sens de Cesar.

ARTICLE IX.

ADRIANI RELANDI de nummis veterum Hebræorum &c. C'est-à-dire, *Cinq dissertations sur les medailles des anciens Hebreux, appellées communément medailles Samaritaines, à cause de leur inscription en lettres Samaritaines, avec une dissertation sur des marbres trouvez à Pouzzolo, qui ont une inscription en Arabe. Par Adrien Reland.* A Utrecht, chez Guillaume Broedelet, 1709. *In douze, pages 60 pour la premiere dissertation, & 223 pour les autres.*

DEpuis environ cent cinquante ans, les medailles communé-

ment appellées Samaritaines, sont une partie de l'étude des Antiquaires, & ont attiré leur attention. Mr. de Wildo en ayant communiqué quatre à Mr. Reland, reçut de lui la premiere dissertation des cinq contenuës en ce volume. Mr. Reland observa, que la seconde & la troisiéme sont semblables à la premiere, à cela près, qu'elles sont rangées & manquent de quelques lettres, aisées pourtant à rétablir, par l'inscription de la premiere qui s'est mieux conservée. Elles sont de petit bronze, & portent d'un côté un palmier, avec du fruit qui pend, & de l'autre une espece de calice: la quatriéme est de la même grandeur, mais d'une empreinte differente, qui d'un côté semble représenter trois épics, & de l'autre marque un vase à deux anses bien travaillé & couvert. Il s'agit donc principalement de déchiffrer la legende de la premiere medaille, & c'est à quoi s'attache Mr. Reland.

Il dit, qu'en substituant des lettres Hebraïques aux Samaritaines, il faut lire du côté du palmier יכר שנתא *l'an* 224. & de l'autre לגאלת מיון

à la memoire de la délivrance du joug des Grecs, en Latin, *ad memoriam liberationis à Græcis.* Afin de rendre cette explication vraiſemblabe, il y a trois choſes à faire, montrer que la legende doit être ainſi lûë & entenduë, déterminer l'époque de cette 224. année, dire quelle eſt cette délivrance du joug des Grecs. Mr. Reland s'en acquitte en cette maniere.

Pour parvenir à la connoiſſance de la valeur de chaque lettre inſcrite ſur la medaille, il les confronte l'une après l'autre avec les Alphabets Samaritains de Rabbi Azarias, de Scaliger, de Villalpand & de Bartolocci, & avec le Samaritain des Polygottes. Il avouë que אנגא n'eſt pas ordinaire à la langue Hebraïque pour ſignifier l'année, & que le ſecond נ eſt ſuperflu; mais il dit que depuis la captivité en Babylone l'Hebreu s'étoit ſi corrompu, qu'une telle alteration a pû aiſément s'y couler. Si quelqu'un refuſoit abſolument de l'admettre, il n'a qu'à rejetter cette lettre au mot ſuivant, qui fera 1224. ce qui néanmoins n'eſt pas du goût de l'Auteur.

Janv. 1713.

Touchant l'époque d'où 224 eſt compté ſur la medaille, il diſtingue trois differentes eres ; la premiere, depuis le commencement du régne d'Alexandre ; la ſeconde, depuis la ſixiéme année de ſon regne, qu'il alla en Paleſtine & à Jeruſalem ; la troiſiéme, appellée des Seleucides, depuis le regne de Seleucus Nicator, en la douziéme année après la mort d'Alexandre. Selon lui l'ere que les Juifs nommoient *des contracts* eſt la ſeconde, qui a été en uſage parmi eux pendant plus de dix ſiécles, depuis l'an mille de la ſortie d'Egypte, & le 3448. de la création du monde, juſqu'à la *conclusion de la Gemare*. Or en ajoutant 224 ans à 3448, on tombe à l'an 3672. du monde, & au regne d'Alexandre Jannée, ſous lequel, au ſentiment de Mr. Reland, les medailles en queſtion ont été frapées. Il remarque, que les livres des Maccabées ſuivent la premiere des eres dont on vient de parler, comme il paroît en ce qu'au livre 1. ch. 2. v. 70. la mort de Mathatias eſt rapportée à l'an 146. & que les Juifs la mettent en 140.

Janv. 1713.

La troisiéme chose ne fait point de difficulté ; à sçavoir, qui sont les Grecs indiquez par ces medailles, où les Juifs se félicitent de ne leur être plus asservis? Car il est manifeste que ce sont les Rois de Syrie, Grecs d'origine, & qui se vantoient d'être les vrais successeurs d'Alexandre. Mr. Reland prouve par plusieurs autoritez du Talmud & des Rabins que le mot יון *Javan*, signifie les Grecs & la Grece.

Le palmier est le symbole de la Palestine, fertile en cette sorte d'arbres. Le calice est un autre symbole d'action de graces pour la délivrance, comme au Pseaume 116. v. 12. *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam, & nomen Domini invocabo.* » Que rendrai-je au Seigneur, en » reconnoissance de ses bienfaits? Je » prendrai le calice du salut, & j'in» voquerai le nom du Seigneur. Et selon la paraphrase Chaldaïque, » Je prendrai le calice de ma déli» vrance. Le calice convient aussi à la coûtume des Juifs, de puiser de l'eau de la fontaine de Siloé à la fête des

Tabernacles, & de la répandre ensuite avec beaucoup de joye.

Voilà ce qui concerne proprement les medailles Samaritaines, & ce que Mr. Reland en pensoit dans le tems qu'il écrivoit cette dissertation. Il croit que la medaille de Villalpand est semblable à celles de Mr. Wilde.

Il ajoute, que les Juifs avant que d'être transportez à Babylone, n'avoient point de monnoye frapée au coin, & qu'entre eux les payemens se faisoient au poids & à la balance. Après leur retour ils commencerent à user de monnoye, à l'imitation des peuples voisins : les medailles Samaritaines, dit-il, en sont une preuve évidente, après laquelle il n'y a plus à contester, & il juge que Sperlingius, dans son traité *de nummis non cusis*, a grand tort de n'en pas convenir. Au contraire, Scacchus a prétendu que les Hebreux dès les premiers tems se servoient de monnoye; & Mr. Reland refute ses argumens.

Il étoit de belle humeur quand il composa sa seconde dissertation,

& il se souvenoit de la bonne chere que lui avoit faite Mr. de Wilde, & à quelques autres hommes de Lettres : la sçavante troupe évitoit le crime détesté par Martial,

Scelus est jugulare Falernum.

Son dessein est de prouver que le vase couvert & à deux anses représenté sur la quatriéme medaille, est celui que Moyse ordonna pour conserver la manne. Car premierement, un calice ouvert n'étoit pas propre à cet usage, outre qu'il paroît vuide dans les medailles, & qu'il ne s'y apperçoit rien qui fasse juger qu'il y eût de la manne. De plus, le vase destiné à la conserver est nommé dans l'Epître aux Hebreux ch. 9. v. 4. σάμνος, qui selon Pollux, Phavorin & le Scholiaste d'Aristophane, signifie un vase à mettre & à garder du vin. L'Auteur des étymologies marque ἀμφορεύς, τὸ ἑκατέρωθεν δι' ὦτον σαμνίον, *l'amphore est un* σαμνίον, ou σάμνος, *ou un vase à deux oreilles*, c'est à dire, à deux anses : Homere l'appelle ἀμφιφορεύς, parceque l'amphore se

portoit des deux côtez, ou à deux mains. Mr. Reland prend ici l'occasion de débiter beaucoup d'érudition sur les amphores, & sur les vases à deux anses & à deux oreilles, sur le vin qui s'y conservoit, & principalement sur celui qui fut fait sous le Consulat d'Opimius, & qui eut tant de reputation : Velleïus Paterculus cent cinquante & un an après écrivoit qu'il n'en restoit plus; Pline, plus récent d'environ cinquante ans, assûre qu'il y en avoit encore, & qu'il étoit réduit à la consistence du miel.

Ces vases à deux oreilles, poursuit-il, furent dans la suite appellez des asnes : Aristophane en la Comedie des Guespes, & Athenée l. 4. se servent de ce terme. Sur quoi voici une conjecture de Mr. Reland touchant l'impertinente calomnie faite aux Juifs d'adorer un âne : c'est parceque dans le Sanctuaire étoit placé un vase à deux anses, ou à deux oreilles, pour conserver la manne.

M. Reland ayant reçu une lettre de M. Ottius Professeur des saintes Lettres à Zuric, l'a inserée entre sa secon-

le & sa troisiéme dissertation. M.Ottius y déclare qu'il est persuadé; que tout ce qu'il y a de medailles Samaritaines en divers cabinets, a été frappé sous Simon, Grand Prêtre & Prince des Juifs; & qu'il soupçonne tous les sicles qui se voyent d'être supposez, soit que l'inscription soit en caracteres Samaritains, ou en Hebraïques. Ensuite il donne la description de deux medailles; l'une en grand bronze, l'autre en petit. La premiere représente un palmier, avec deux petits calices de part & d'autre, dans lesquels tombent des grains de manne d'enhaut; de l'autre côté sont trois figures, deux d'une forme assez semblable à celle des verres, & du milieu de chacune semble s'élever un bout de baguette: entre ces deux figures & vers le bas de la medaille il y a comme une phiole, ou une petite bouteille. Mr. Ottius veut reformer les deux formes de verres, & la baguette qui en sort, en ce faisceau de baguettes dont il est fait mention au ch. 17. du livre des Nombres, ou en ce faisceau de branches d'arbres que

les Juifs se font à la fête des Tabernacles, & qu'ils appellent *Lulaph*. La seconde medaille a d'un côté un vase à deux anses & ouvert, & de l'autre côté une feuille de vigne. Il explique les legendes par la quatriéme année de la délivrance de Sion, lisant אירן où Mr. Reland lisoit מיון. Au bas de la grande medaille est une lettre, qu'il dit être un *chet* & signifier *chasi*, c'est à dire, *demi*, ou la moitié. Il distingue deux délivrances d'Israël & de Sion, marquées sur differentes medailles, & décrites au l. 1. des Macchabées ch. 13. la premiere, en 170. de l'ere des Grecs, ou des Seleucides; lorsque Demetrius Roi de Syrie renonçant à toutes ses prétentions sur la Judée, la reconnut pour un païs libre: la seconde l'année suivante, que Simon chassa la garnison étrangere qui tenoit encore dans la citadelle de Jerusalem sur la montagne de Sion.

La troisiéme dissertation est la réponse de Mr. Reland, en laquelle il soutient ce qu'il a avancé dans la premiere. Il dit, que l'inspection des alphabets Samaritains favorise plus

le *mem* que le *tsade* avant יכן, que son explication *de la délivrance des Grecs* est conforme à l'expression si ordinaire de l'Ecriture *de la délivrance de l'Egypte*, pour signifier que les Juifs ont été délivrez du joug des Egyptiens. Il dit encore, que la délivrance de Sion ne peut pas s'entendre, de ce que Simon ait chassé la garnison étrangere de la citadelle de Jerusalem, parceque par le nom de Sion les Juifs entendoient alors la montagne du Temple, comme il paroît par ce passage du l. 1. des Macchabées ch. 4. v. 36. *Judas monta à la montagne de Sion, & il vit le sanctuaire désolé & l'autel profané.* Enfin il n'approuve pas deux époques si proches l'une de l'autre, de la délivrance d'Israël, & de la délivrance de Sion. Au reste, il avouë que le sentiment de Mr. Ottius est celui de feu Mr. Toinard & du P. Hardoüin, & qu'il est prêt de s'y rendre, s'il trouve quelque medaille plus entiere que celles qu'il a vûës, & dont les lettres ne soient point rongées.

Dans la quatriéme dissertation il

s'acquitte de sa promesse : car ayan
vû à Amsterdam dans le cabinet d
Mr. de Vilenbrock cinq medaille
Samaritaines, qui comparées en-
tre elles ne laissoient pas douter qu
l'inscription entiere ne fût שתים
שנת *l'année seconde*, & que des let-
tres contestées *mem* & *tsade*, il n
fallût préferer celle-ci, il déclare
à Mr. Ottius qu'il convient abso-
lument avec lui des inscriptions, &
qu'il n'a plus de differend que tou-
chant les calices & les vases, con-
tinuant de soutenir que ceux-ci
sont pour la manne. A l'occasion du
faisceau composé de branches d'o-
rangers, de palmes, de myrtes &
de saules, que les Juifs se font à la
Fête des Tabernacles, il remarque
que les Anciens nommoient indif-
feremment une orange, *malum ci-
trium*, ou *malum persicum*. Il cite Ma-
crobe, Phrynicus, & le Scholiaste
de Nicandre, & il conclut que Jo-
seph l. 3. des antiquitez Judaïques,
ch. 13. ne doit pas être repris d'a-
voir mis une branche μήλου περσικοῦ.
Il dit que dans le même cabinet il

vû des medailles avec des inſcriptions en caracteres inconnus.

Dans la cinquiéme diſſertation il rend compte de quelques autres medailles, ou qu'il a maniées, ou dont il a eû les modeles & les empreintes. Sur la premiere manquoient quelques lettres, & le mot Hebreu qui y ſignifie *liberté* ne ſe trouve point dans l'Ecriture, mais il eſt du Talmud : Mr. Reland s'arrête aſſez long-tems ſur la critique des Talmudiſtes, qui avertiſſent en pluſieurs endroits, *ne liſez pas ainſi, mais liſez ainſi.* La ſeconde eſt du cabinet de Mr. Foucault ; & porte clairement le nom de *Simon Prince d'Iſraël.* La troiſiéme n'a rien de commun avec les Samaritaines ; & l'on en parlera ſur la fin de l'extrait.

Les autres ſont trois ſicles d'argent & trois medailles du cabinet du Roi : le premier de ces ſicles a pour inſcription, *ſicles d'Iſraël ; la quatriéme année, Jeruſalem ſainte :* Mr. Eiſenſchmid l'a trouvé d'un poids de 267 grains de Paris, c'eſt à dire, plus peſant de 7 grains que l'ancienne demie once Romaine,

& plus leger de 65 grains que quatre drachmes attiques ; d'où il a inferé que Joseph s'est trompé en égalant le sicle à quatre drachmes attiques. Mais, reprend Mr. Reland, jusqu'au rapport même de Mr. Eisenschmid les 267 grains de Paris pesent 320 grains d'orge ; & que d'ailleurs Maïemonides, Gedalias, Jarki assûrent que le sicle qui étoit auparavant de 320 de ces grains, fut fait de 384 sous le second Temple ; il s'ensuit que le nouveau sicle pesoit $320\frac{2}{5}$ grains de Paris, ce qui approche de quatre drachmes composées de 332 des mêmes grains, & Joseph a pû négliger une legere difference.

On lit sur une medaille, *la quatriéme année de la liberté de Sion*, & en l'autre côté ANTIGNOY : sur un autre ANTIGONOY BACIΛEΩC, & de plus ce caractere ℨ. Qui est cet Antigone, dont le regne concourt avec la quatriéme année de la délivrance de Sion ?

Mr. Reland parle encore de quelques medailles du cabinet de Mr. Henrion, ou copiées d'après Mr. Bouteroüe.

Il n'y a rien à apprendre de la dissertation touchant les marbres déterrez à Pouzzolo, sinon que Mr. Reland est fort habile en Arabe. La difficulté étoit de déchiffrer les inscriptions qui paroissoient à la verité se rapporter à l'Arabe; mais en caracteres si differens des caracteres communs, qu'ils étoient méconnoissables. Mr. Reland pourtant y ayant reconnu quelques sentences de l'Alcoran, avec leur secours a découvert le reste: ce sont des épitaphes de quatre Mahometans morts dans l'onziéme & le douziéme siécle.

Enhardi par ce succès il a entrepris d'expliquer une medaille très-extraordinaire pour la fabrique, mais qui n'est pas des plus rares, puisqu'elle se trouve dans le cabinet de Mr. Dodé du Conseil Provincial de Mastric, dans celui de Mr. Foucault Conseiller d'Etat, & à Rome. D'un côté c'est une victoire, qui de la main droite porte un livre, avec l'inscription VICTORIA CONSTANTINI AVG. SIZ. de l'autre se lit en lettres Arabes, *à l'Em-*

pereur, ou, *au Roi très ſage, très juſte, l'ornement du monde*, ou peut être, *de la Religion.* Mr. Reland l'attribuë à Conſtantin Pogonate, après la grande victoire navale qu'il remporta l'an 672. ſur les Sarrazins. Le livre que tient la victoire, eſt l'Evangile; & la legende Arabe ſemble être un trophée ſur les ennemis. Toutefois Mr. Reland avouë que les lettres SI qui ſont le commencement du nom *Siſcia*, ville de Pannonie, lui font de la peine. Pour la lettre Z, il croit qu'elle marque le ſeptiéme Hôtel de monnoye.

Dans la ſuite il a encore été obligé de changer de ſentiment, après avoir vû l'empreinte que Mr. Gallant lui envoya de la medaille du cabinet de Mr. Foucault, où du côté de l'inſcription Latine il y a VOT. XXX. & l'inſcription Arabe fait ce ſens, *Du très-ſage, très-juſte, l'ornement de la Religion, Cara Arſelan, fils de David, fils d'Artoc.* Selon Mr. Herbelot ce Prince vivoit au douziéme ſiécle.

Mr. Reland écrit poliment & agréablement; & comme on l'a vû,

il ne se laisse point préoccuper de ses premieres pensées. Comme il les communique sans façon au Public, il les retracte de même.

On peut voir une excellente dissertation du Peré Hardoüin sur des medailles Samaritaines, dans nos Memoires, au mois d'Octobre de l'année derniere.

ARTICLE X.

HOMELIES ET SERMONS *prononcez devant le Roi & leurs Majestez Britanniques, par Mr. l'Abbé Boileau, sur les Evangiles du Carême.* A Paris, chez Louïs Guerin ruë Saint Jacques 1712. *In* 12. *Deux tomes. Tome premier pages* 435. *Tome second pag.* 423.

FEu Monsieur l'Abbé Boileau a tenu un rang considerable parmi les Orateurs Chrétiens, dans un tems où l'éloquence de la Chaire étoit montée, ce semble, au plus haut degré de perfection. L'Academie Françoise, qui l'a choisi pour un de ses membres, ne laisse pas

douter de l'élegance & de l'exactitude de son stile. L'étude qu'il avoit faite du cœur humain, la connoissance particuliere qu'il avoit de la Coûr, & de ce qu'on appelle le beau monde, jointe à un esprit vif & délicat ; à une imagination heureuse, ont formé le caractere de son éloquence, l'ont déterminé à corriger les hommes par des portraits finis & ressemblans, qui représentent si naturellement à chacun sa difformité, qu'on ne peut la méconnoître & n'en pas sentir de l'horreur. Personne n'a mieux suivi l'amour propre dans tous ses déguisemens, personne n'a plus ingénieusement découvert ses artifices. Le Lecteur en jugera par ce caractere des vertus de nôtre siécle.

» Nous voudrions mépriser la » mort sans la voir, le monde sans le » fuir, les richesses & les honneurs » sans les quitter : graves, lorsque » le public nous regarde ; justes, » lorsque des plaideurs indifferens » nous sollicitent ; fidelles, lorsque » de puissans protecteurs nous em» ployent ; magnanimes, hors du

» danger ; moderez, quand person-
» ne ne nous aigrit ; doux, quand
» tout le monde nous caresse ; har-
» dis, si plusieurs se rangent de nô-
» tre parti ; intrépides, si nul ne
» nous menace ; fiers, si tous obéïs-
» sent à nôtre caprice ; officieux,
» plus par interêt que par inclina-
» tion ; disant du bien, moins par
» amitié que par politique ; agrea-
» bles dans la bonne fortune, hum-
» bles dans la mauvaise, constans
» sans souffrance, genereux sans com-
» bat, vertueux sans tentation.

Voici d'autres traits sur la même matiere. » A qui pour lors cet
» infortuné pecheur aura-t'il re-
» cours ? Sera-ce à ses vertus ? Mais
» helas ! Quel fragile & miserable
» azyle devant un Dieu qui jugera
» les justices mêmes ! Cette bonté
» de cœur, qui vous rend si ten-
» dres pour les créatures, & si peu
» sensibles à la gloire du Createur ;
» cette politesse, qui vous rend si
» affables quand on vous flate, si
» fiers quand on vous choque ; cet-
» te pieté, qui vous fait si souvent
» demander à Dieu un pardon que

» vous refusez d'accorder aux hom-
» mes ; ces conversations, où il ne
» vous échape aucune parole am-
» biguë contre la pureté, mais où
» il s'en glisse tant d'équivoques sur
» la médisance ; ce désinteressement,
» que vous faites paroître au dehors,
» & qui au dedans n'est qu'un raffi-
» nement d'avarice : voilà pour l'or-
» dinaire les vertus d'une infinité
» de Chrétiens.

» Fiez vous y, pecheurs, & comp-
» tez sur elles. Comptez sur ces bon-
» nes pensées, qui vous viennent
» dans ces doux momens d'une dé-
» votion naissante, & qui se termi-
» nent à de steriles & foibles pro-
» jets. Comptez sur ces corrections
» si aigres que vous faites aux au-
» tres, & sur cette molle indulgence
» que vous avez pour vous mêmes.
» Comptez sur cette douceur, qui
» vous oblige de pardonner de pe-
» tites fautes, afin qu'on vous en
» passe de grandes : sur cette humi-
» lité, qui vous rend si modestes, afin
» d'avoir tout à la fois la gloire d'u-
» ne bonne action, & celle de ne la
» montrer que par de certains jours

» que la vanité vous ménage. O que » vous ſerez trompez, quand les » livres de l'Eternel ſeront ouverts, » & que vous n'y verrez que des » ombres & des phantômes de ver- » tus ! Un ſeul peché mortel peut » annéantir le merite d'un million de » bonnes œuvres, & peutêtre n'au- » rez vous pas même une ſeule bon- » ne œuvre à montrer parmi un » million de pechez.

„ Quelle ſera vôtre conſternation „ & vôtre honte, quand on vous „ reprochera, que ſi les vices qui „ choquent la vie civile vous ont „ déplû ; vous avez compté pour „ rien ceux qui bleſſent la pureté „ de la morale Chrétienne, que ſi „ la friponnerie, la violence, la ca- „ lomnie, la trahiſon, vous ont fait „ horreur, vous vous êtes tranquil- „ liſé mal à propos ſur d'autres pe- „ chez, qui au dehors ne paroiſſoient „ pas ſi énormes !

„ On hait la friponnerie ; mais „ ſupplanter un rival par quelque „ ruſe cachée, c'eſt l'habileté d'un „ politique. Le larcin paſſe pour le „ crime d'un infame ; mais manger

„ le bien d'autrui après avoir dissi-
„ pé le sien, & ne pas payer ses det-
„ tes, c'est un titre de qualité. La
„ violence & les duels ne sont plus
„ permis; mais ne point pardonner,
„ c'est, selon le monde, la marque
„ d'un grand cœur: & se vanger
„ sourdement, celle d'un grand es-
„ prit.
» On ne veut pas prendre à force
„ ouverte le bien d'autrui; mais on
„ se fait une espece de justice de le
„ gagner, par un procès que termi-
„ nent des Magistrats, trop gens de
„ bien pour se laisser corrompre par
„ presens, mais trop bons amis pour
„ ne rien donner à une puissante re-
„ commandation. La trahison n'ap-
„ partient qu'à une ame lâche; mais
„ il n'y a point de lâcheté à éta-
„ blir sa fortune par des détours plus
„ subtils.
„ Ainsi raisonne ce monde hon-
„ nête, qui se flate d'une prétenduë
„ justice; & ce seront des justices de
„ cette espece que le Seigneur ju-
„ gera. Pourra-t'on voir sans frémir,
„ que ce qu'on appelloit dévotion,
„ n'étoit qu'un imposant phantôme

„ de pieté ; qu'on prenoit pour hu-
„ milité un raffinement d'orgueïl,
„ pour prévoyance une inquiete
„ avarice , pour liberalité, un bien
„ risqué par caprice , ou prodigué
„ par dissipation.

„ Pourra-t'on voir sans frémir,
„ que le jeûne n'étoit souvent qu'u-
„ ne interruption de viandes , qui
„ mortifiant la chair , laissoit vivre
„ les passions ; que la pénitence n'é-
„ toit qu'une austerité arbitraire où
„ le cœur n'avoit point de part ; la
„ Confession, qu'une histoire de cer-
„ tains pechez dont on s'accusoit,
„ pour satisfaire aux devoirs exte-
„ rieurs de la Religion , mais dont
„ on ne se corrigeoit pas par une
„ conversion sincere ? Enfans des
„ hommes , vous n'avez que des
„ poids , des mesures , des balances
„ trompeuses.

Cette science du cœur , quoi qu'elle paroisse dans tous les sermons de Mr. l'Abbé Boileau , se fait remarquer sur tout dans *le sermon des differens caracteres de la colere*, & dans celui *de la médisance.* Avec quelque application que ce fameux

Prédicateur eût étudié les hommes, il ne se seroit pas crû en état d'annoncer l'Evangile, s'il n'avoit joint à la science du monde, la science de la Religion. Les sermons qu'on donne ici *sur la Religion*, *sur la Messe*, *sur l'état du Chrétien formé sur celui de* JESUS-CHRIST, montrent que Mr. l'Abbé Boileau connoissoit le veritable esprit du Christianisme.

Ses homelies sur *la Cananée*, *l'enfant prodigue*, *la Samaritaine*, *la femme pecheresse*, expliquent toutes les circonstances des Evangiles qui en ont fourni la matiere, & peuvent passer pour des modeles d'homelie.

Le sermon qui a pour tître *le silence du juste*, est un panégyrique de Saint Joseph, & fait connoître ce qu'on doit attendre des panégyriques de l'Auteur qui vont paroître.

ARTICLE XI.

THE ITINERARY OF JOHN Léland. C'eſt à dire, *l'Itineraire de Jean Léland publié par Thomas Hearne.* A Oxford, au Theatre aux frais de l'Editeur, 1710. *In* 8°. *Tom. I. pag.* 119. *ſans la préface.*

L'Auteur de cet Itineraire vivoit ſous le regne d'Henri VIII. Il étoit Bibliothecaire de ce Prince, & paſſoit pour un des plus habiles Antiquaires de ſon tems. Le prodigieux nombre d'écrits qu'il a laiſſez ſur l'hiſtoire generale d'Angleterre, marque aſſez ſon application infatigable à l'étude, & le déſir ſincere qu'il avoit d'être utile à ſa patrie.

Vers la vingt-cinquiéme année du regne d'Henri, Léland forma le deſſein de donner au Public une Topographie exacte de toutes les Provinces d'Angleterre; il avoit remarqué qu'il étoit difficile d'entendre les anciens Auteurs ſans un tel ſecours. Pour executer ce pro-

jet, il résolut de parcourir lui même toutes les Provinces du Royaume, & pour cet effet il obtint du Roi des Lettres patentes scellées du grand sceau d'Angleterre, par lesquelles il lui étoit permis de visiter toutes les Bibliotheques publiques & particulieres, de foüiller dans les Archives, d'examiner les Chartres des Communautez, tant séculieres que régulieres, &c.

Léland employa plusieurs années à parcourir le Royaume; il prit avec toute l'exactitude possible la distance des lieux, il marqua la situation de toutes les villes, des bourgs, des villages, &c. d'Angleterre. Mais non content de cela il visita les anciens monumens qui se trouvoient dans les Eglises, & dans les places publiques; il recüeillit toutes les inscriptions Romaines & Saxonnes qui se rencontroient alors dans le Royaume, & fit un prodigieux amas de medailles, d'anciennes monnoyes, &c.

Etant de retour à Londres il commença à mettre ses remarques en ordre; il passa six ans à arranger ses

papiers, au bout duquel tems il tomba malade, & mourut le 18. d'Avril de l'année 1552.

Son Itineraire, ou la Topographie des Provinces d'Angleterre, eut le même sort que ses autres ouvrages, il ne fut point imprimé, & il a resté jusqu'à l'an 1710. enseveli dans la Bibliotheque de Bodley à Oxford. Mr. Hearne, qui connoissoit le prix de ce manuscrit, en fit imprimer il y a deux ans le premier tome à ses propres frais, mais le petit nombre d'exemplaires qu'il en a fait tirer rendra le livre fort rare.

Il n'y a que peu d'Auteurs avant Mr. Léland qui ayent parlé de la Topographie d'Angleterre. L'Itineraire qui passe sous le nom d'Antonin est fort défectueux. Les Copistes ont glissé tant de fautes dans les manuscrits de cet ouvrage, que Mr. Gale, quoiqu'un des plus habiles hommes d'Angleterre, n'a jamais pû les corriger. D'ailleurs cet Itineraire n'a été composé que pour l'usage des Romains; l'Auteur s'étant contenté d'y marquer

les ſeuls lieux qui ſe trouvoient, ou dans *les ſtations*, ou ſur les chemins militaires.

La deſcription de l'Angleterre, qui ſe trouve au commencement de l'hiſtoire Eccléſiaſtique de Bede, eſt peu de choſe; cependant les Compilateurs de la Chronique Saxonne s'en ſont utilement ſervis.

Gyraldus Cambrenſis a fait la Topographie d'Irlande, mais il y a mêlé tant de fables, que les Sçavans n'y ajoutent point de foi. Pour ce qui eſt de ſa deſcription du païs de Galles, Mr. Nicholſon croit que c'eſt un ouvrage qui n'a jamais ſubſiſté qu'en idée.

Mr. Hearne en publiant cet Itineraire s'eſt attaché ſcrupuleuſement au manuſcrit original de l'Auteur: il n'en a rien ôté, & il n'y a rien ajouté; il en a laiſſé les lacunes mêmes qu'il auroit pû facilement remplir, perſuadé qu'un Editeur ne doit jamais s'ingerer à reformer le texte de ſon Auteur. Il eſt vrai qu'au bas de chaque page il met des notes, qui ſervent à éclaircir les endroits difficiles de Léland.

Janvier 1713.

A la fin de ce livre il y a une dissertation de M. Hearne, sur quelques antiquitez trouvées depuis peu en Angleterre. Comme cette dissertation n'a aucun rapport au livre de Léland, nous n'en parlerons pas ici; nous aurons peutêtre occasion d'en parler dans la suite.

ARTICLE XII.

ABREGE' DE L'HISTOIRE des Plantes usuelles, dans lequel on donne leurs noms differerens, François & Latins; la maniere de s'en servir, la dose, & les principales compositions de Pharmacie dans lesquelles elles sont employées, avec quelques observations de pratique sur leurs usages. Par J. B. Chomel Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, de l'Academie Royale des Sciences, & Conseiller-Medecin ordinaire du Roi. A Paris, chez Charles Osmont, ruë Saint Jacques 1712. *In8°. pages* 640 *sans les tablss.*

LA diversité des plantes est si grande, qu'elle lasse bientôt

l'attention des jeunes gens qui s'appliquent à la Medecine. Ils déſeſperent de réüſſir dans la Botanique, & négligent ainſi malheureuſement une étude ſi neceſſaire pour la conſervation & le rétabliſſement de la ſanté des hommes ; négligence ſuivie de mépriſes funeſtes, dont Mr. Chomel rapporte de terribles exemples. Son zele pour le bien public l'a porté à prévenir ce mal ; il a dreſſé un Jardin qui renferme toutes les plantes uſuelles, diſpoſées dans un arrangement propre à ſoulager la mémoire ; il en fait depuis trois ans les démonſtrations avec un ſuccès extraordinaire, c'eſt l'abregé de ſes leçons qu'il donne au Public. Sans être Medecin de profeſſion on peut en tirer du profit & du plaiſir : inſtruit de la figure & de la vertu des plantes, on ſera charmé de trouver à ſes pieds, dans les bois, dans les prairies, les remedes naturels que Dieu nous a préparez avec une eſpece de prodigalité. Car ce n'eſt pas ſeulement pour embellir la terre que Dieu a créé tant de plantes, ſi admirables, par la varieté de leurs figu-

res & de leurs couleurs : en condamnant l'homme à cultiver la terre, il a voulu qu'elle continuât de lui fournir des alimens & des remedes. Pour en tirer des alimens le travail suffit, il ne suffit pas pour en tirer des remedes, les proprietez des plantes ne se connoissent que par des experiences réïterées, & leur étude a toujours été regardée comme une des plus essentielles parties de la Medecine ; mais elle est aussi la plus confuse. La diversité des noms attachez à une même plante, la mauvaise foi, ou la crédulité de ceux qui ont autorisé par leur témoignage les vertus des plantes, qu'ils n'avoient appris que par des rapports suspects, ou incertains, le peu d'exactitude avec laquelle Pline, Mathiole, Dalechamp, & quelques autres Commentateurs de Theophraste & de Dioscoride, ont établi les proprietez des simples, avoient beaucoup diminué le crédit de la Botanique. Nôtre siécle, il est vrai, a donné à la Medecine plusieurs grands génies, qui ont porté la theorie de cette science assez près du point de

perfection, les Morisons, les Rivins, les Malpighi, les Grew, les Rai, les Tourneforts : il ne reste plus qu'à en perfectionner la pratique, en verifiant avec la plus scrupuleuse exactitude les vertus attribuées trop legerement à quelques plantes. Mr. Chomel y travaille sans relâche ; & il invite tous les Botanistes à lui communiquer leurs découvertes, ou du moins, à se hâter de les rendre publiques, pour qu'il puisse s'en servir dans l'*histoire generale des plantes usuelles* qu'il prépare. Il souhaiteroit que les Physiciens répandus dans le Royaume travaillassent chacun à l'histoire naturelle du païs où il demeure. On apprendroit par ce moyen une infinité de choses curieuses & utiles, lesquelles, quoique très communes dans leurs Provinces, sont ignorées partout ailleurs. On peut addresser les memoires à Mr. Chomel, il en fera tout l'honneur aux Auteurs, il les lira à l'Academie, & ils entreront, s'ils le meritent, dans *l'histoire de l'Academie*, & dans *l'histoire generale des plantes*, que l'Academie a entreprise, que feu Mrs. Mar-

chant & Dodart ont fort avancée, dont M. Marchant le fils eſt chargé, & à la perfection de laquelle feu M. de Tournefort a tant contribué, auſſi bien que Mr. Reneaume. L'hiſtoire que Mr. Tournefort a donnée *des plantes des environs de Paris*, a ſervi de modele à celle que nous donne Mr. Chomel.

Cet habile Botaniſte croit, que pour traiter exactement chaque plante en particulier, il faut d'abord apprendre à la bien connoître, & ſçavoir la diſtinguer des autres plantes qui lui reſſemblent, ſoit par ſon port exterieur, ſoit par quelqu'une de ſes parties. Il ſeroit neceſſaire pour cela d'en donner la figure, & d'y joindre une deſcription aſſez étenduë, pour faire remarquer les modifications que la figure ne peut repreſenter; c'eſt ce qu'il fera dans la ſuite. Pour ſuppléer aux figures & aux deſcriptions qu'il n'a pû mettre dans cet abregé, il s'eſt attaché à choiſir entre les Auteurs les plus connus dans la Botanique, ceux qui ont donné les meilleures figures & les deſcriptions les plus complettes;

& il a cité, le plus correctement qu'il lui a été possible, les differens noms qu'ils ont imposez à chaque plante.

Il s'est particulierement attaché à remedier aux inconveniens dans lesquels sont tombez les anciens Botanistes, & après eux la plûpart de leurs Commentateurs. En parlant des vertus de chaque plante, il marque quelle partie a cette vertu, & quelle doit être la dose du remede; & dans quelles circonstances il faut le donner. Mr. Chomel n'a point eû de ces prédilections, qu'on remarque dans les plus celebres Botanistes pour certaines plantes dont ils font une panacée, un remede universel: il marque aussi exactement les mauvaises qualitez des plantes que les bonnes, & les cas où leur usage est nuisible. Un même remede ne convient pas toujours dans une même maladie, un habile praticien doit changer de méthode, quand de nouveaux symptômes surviennent. Le nombre des vrais spécifiques est moindre qu'on ne croit, & ceux qui donnent tout à l'experience, & qui appliquent sans discretion un reme-

de qui a réüssi deux ou trois fois, tombent dans de terribles inconveniens.

L'exactitude de Mr. Chomel à ne donner aux plantes dont il parle que des vertus éprouvées, mettra les jeunes Medecins en état d'éviter ce funeste écueïl : toujours attentif à l'utilité publique, il n'a pas dédaigné de faire une courte énumeration des principales préparations de la Pharmacie, dans la composition desquelles chaque plante est employée. Il recommande surtout, de ne point trop charger les préparations d'ingrediens, qui ne servent qu'à fatiguer l'estomac par un mucilage épais, qui gonflent, embarrassent, nuisent plus qu'il ne servent ; un bon remede doit être coulant, & capable de se distribuer facilement dans le sang.

L'ordre que l'Auteur a choisi est sans doute le plus naturel & le plus commode, il a rangé les plantes en dix-neuf classes, distinguées par les effets qu'elles produisent. Les remedes agissent de deux manieres : les uns évacüent les mauvaises humeurs, les autres les changent &

leur ſont perdre leur malignité ; on appelle ceux-ci remedes alterans. Cette diviſion a fourni celle de l'hiſtoire. Dans la premiere partie, deſtinée aux remedes évacuans, l'Auteur parle des plantes purgatives, des plantes bechiques, ou expectorantes, des plantes errhines, ou ſternutatoires, des hyſteriques, des diuretiques & aperitives, des diaphoretiques & ſudorifiques.

La ſeconde partie eſt diviſée en deux ſections. La premiere traite des plantes alterantes, qui n'agiſſent que ſur une partie, ou que dans une certaine maladie : elles forment huit claſſes, les cordiales & alexiteres, les cephaliques & aromatiques, les ophtalmiques, les ſtomachiques & celles qui tuent les vers, les febrifuges, les hepatiques & ſpleniques, les carminatives qui diſſipent le vens, les antiſcorbutiques.

La ſeconde ſection traite des plantes alterantes, dont l'action n'eſt pas bornée à une partie du corps, ou à une maladie, partagées en cinq claſſes ; les vulneraires, aſtringentes, déterſives & aperitives, les émollientes,

tes, les aperitives, les anodines, & assoupissantes; & enfin les rafraichissantes & incrassantes.

Au reste, Mr. Chomel est persuadé que nous devons préferer les plantes de nôtre païs aux drogues étrangeres. Il pourroit, dit-il, faire voir que nous avons ici, sans aller aux Indes, nôtre poivre, nôtre gingembre, nôtre thé, nôtre caffé, c'est à dire, des plantes équivalentes. C'est faire injure à la Providence, que de croire qu'elle n'a pas pourvû aux besoins de chaque païs. Une remarque de Mr. Tournefort justifie bien cette attention de la Providence. On trouve aux environs de Paris plus de plantes medicinales que dans la plus vaste province; Dieu en les y faisant naître préparoit des remedes au peuple nombreux qui l'habite.

Il est au moins très-probable que les plantes de nôtre climat sont plus convenables à nos temperamens que celles qui naissent, pour ainsi dire, sous un autre soleil, & qu'une contrée aussi temperée que la nôtre fournit à ses habitans des fruits plus doux, & plus conformes à leur consti-

tution que les ſables de l'Afrique, les montagnes & les plaines brûlées des Indes, du Breſil & du Perou.

L'Auteur au reſte ne prétend pas qu'on néglige certains remedes étrangers, dont la vertu eſt reconnuë de tout le monde. Il ne veut pas faire mépriſer tous les remedes étrangers, il veut qu'on eſtime les nôtres, & qu'être apporté de loin ne ſoit pas le grand merite d'un remede.

Le point capital, c'eſt de pouvoir diſcerner les vertus des plantes : l'Auteur a fait ſur cette importante matiere des reflexions trop judicieuſes, pour que nous en privions nos Lecteurs.

La tradition, dit-il, fondée ſur des experiences réïterées, eſt une voïe beaucoup plus ſûre pour nous convaincre des proprietez d'une plante, que ſon analiſe chymique & la décompoſition de ſes principes. Nous devons à la verité d'excellens remedes à la Chymie ; elle a tiré des animaux & des mineraux des préparations ſi utiles, qu'il y auroit de l'injuſtice à ne lui pas attribuer la gloire d'un grand nombre de découvertes. Elle n'a pas été ſi loin dans la

recherche des facultez des vegetaux, les analyses simples, ou composées, précedées de la fermentation, ou de la seule digestion, aidées par le mélange des dissolvans, ou sans aucune addition, executées par une chaleur douce & lente, ou par le feu sans aucun intermede; toutes ces sortes de décompositions doivent être regardées comme des moyens plus propres à expliquer les effets des plantes qui sont déja connus par l'experience, qu'à découvrir ceux que nous ne connoissons point. Près de deux mille analyses de plantes differentes, faites par les Chymistes de l'Academie Royale des Sciences, ne nous ont appris autre chose, si non qu'on tire de tous les vegetaux une certaine quantité de liqueurs acides, plus ou moins d'huile essentielle ou fetide, de sel fixe, volatil, ou concret, de phlegme insipide & de terre, & souvent presque les mêmes principes & en même quantité, des plantes dont les vertus sont très-differentes. Ainsi ce travail très-long & très-penible a été une tentative inutile pour la découverte

des effets des plantes, & n'a servi qu'à nous détromper des préjugez qu'on pouvoit avoir sur les avantages de ces analyses.

Cependant, pour ne pas perdre le fruit des veilles de tant d'habiles Physiciens, l'histoire d'une plante sera plus complette en y joignant son analyse, comme ont fait Messieurs l'Emery pere & fils, dans *le traité des drogues simples* & celui *des alimens*, & Monsieur Tournefort dans l'*histoire des plantes des environs de Paris.*

Ce dernier a même été plus loin, car il ne s'est pas contenté de nous dire, qu'il y a plus ou moins d'huile, de sel, de phlegme, ou de terre dans une plante, ce qui est assez vague en general, & qui par conséquent ne conduit à rien de positif; mais il a eû égard aux salez qui resultent du mélange de ces principes, & qui produisent des sels analogues à ceux dont les proprietez nous sont connuës. Il a comparé le sel de certaines plantes à l'alun, au nitre, au sel ammoniac, au sel marin, au tartre vitrole, au sel de corail &c. Il nous apprend par des experiences familieres, &

des essais faciles à verifier, que ces sels sont enveloppez dans une certaine quantité de soufre & de terre, & que le tout est dissout dans une portion plus ou moins considerable de phlegme. Quoiqu'il n'employe ce sisteme que pour expliquer les proprietez des plantes d'une maniere plus intelligible, & qu'il ne donne ce qu'il avance que pour des conjectures Physiques, il faut cependant convenir, qu'il nous ouvre un chemin qui peut conduire plus loin que la seule analyse, & que les essais que cet Auteur rapporte dans sa préface, pour découvrir la nature du sel naturel de la terre & des autres sels fossiles, peuvent être de quelque utilité dans la vertu des plantes. Par exemple, Mr. Tournefort reconnoît par l'analyse des plantes astringentes & stiptiques, que l'acide & la terre dominent en elles; qu'outre cela quelques-unes donnent un esprit urineux. Sur ce fondement il se croit en droit d'avancer que leur sel est analogue à l'alun, & que dans leur tissure il y a aussi quelque peu de sel ammoniac. Suivant cette opinion, il

ſemble qu'on pourroit dire que toutes les plantes aſtringentes donnent des indices de ſel acide mêlé avec une portion conſiderable de terre, ce qui forme un ſel alumineux ; on y devroit trouver auſſi un peu de ſel ammoniac, comme il ſe rencontre dans la quintefeuïlle, la millefeuïlle, l'argentine, & quelques autres ; mais cela n'eſt pas toujours vrai, car la ſanicle & la bourcette, qui ſont aſtringentes, ne donnent dans l'analyſe aucuns indices de ſel alumineux : ce qu'on tire de la bourcette eſt preſque tout alcalin, & il y a peu de plantes qui donnent plus de ſel volatile concret, plus de fixe lixiviel & plus de terre, ſuivant les analyſes de l'Academie. L'Auteur, après avoir dit que ſa ſaveur eſt d'un goût d'herbe ſalé & comme déterſif, & que le ſuc de ſes feuïlles rougit un peu le papier bleu, ces eſſais joints à l'analyſe ci-deſſus, le déterminent à conjecturer que dans cette plante le ſel ammoniac eſt diſſout dans une portion conſiderable de phlegme moderé par beaucoup de terre & un peu de ſoufre. La ſanicle donne par l'analyſe après

plusieurs liqueurs acides, un esprit urineux & du sel volatile concret, beaucoup d'huile & beaucoup de terre, d'où Mr. Tournefort conclut qu'elle contient du sel ammoniac, du soufre & des parties terrestres; il ne reconnoît dans ces deux plantes aucune marque de sel alumineux; cependant l'experience journaliere nous apprend qu'elles sont très-utiles dans les pertes de sang & les hemorragies, & dans la dissenterie &c. Il ne s'ensuit donc pas des principes établis par cet Auteur, que le sel alumineux domine dans toutes les plantes astringentes; mais seulement, que les plantes dans lesquelles le sel alumineux est en plus grande abondance que les autres principes, que ces plantes, dit Mr. Chomel, peuvent être reputées capables de resserrer plûtôt que d'avoir d'autre proprieté, ce qui souffre cependant quelque difficulté, que l'habile Medecin se reserve d'examiner plus amplement dans une histoire generale, dans laquelle il employera les differentes analyses & les analogies des sels essentiels des plantes, avec les sels na-

turels, ou artificiels. Mr. Chomel ajoute ſeulement ici, que la plûpart des ſels contenus dans les plantes s'y forment, auſſi bien que les autres principes, ou par les fermens naturels qui s'y trouvent, ou par les differens organes qui les filtrent; verité confirmée par les analyſes faites par Mr. Homberg ſur les mêmes plantes ſemées dans deux caiſſes differentes remplies de terre déſſalée par une forte leſſive, & arroſées enſuite, l'une avec l'eau commune, & l'autre avec une diſſolution de nitre dans l'eau ſimple; ces plantes rendirent cependant à peu près les mêmes principes.

Un Chymiſte moderne a fait beaucoup valoir les analyſes fermentées par l'addition du miel, & le livre des ſecrets que ſon frere a donné au Public après ſa mort, nous apprend quelques préparations aſſez utiles, ſur tout celle de l'opium: l'Auteur s'eſt ſervi de ſa méthode, en travaillant ſur les plantes ameres, pour eſſayer ſi l'on pourroit corriger leur amertume ſans alterer leur qualité. L'hiſtoire de l'Academie fait

mention de l'éupatoire d'Avicenne, dont Mr. Chomel a donné une analyse fermentée avec le miel : il en a fait d'autres sur des plantes ameres odorantes, ou sans odeur, comme la gentiane, la petite centaurée, l'absinte, la tanaisie, le marube blanc & quelques autres. Le docte Medecin a distillé ces plantes au feu de sable, après les avoir laissées en digestion dans l'hydromel simple, jusqu'à ce qu'elles commençassent à fermenter sensiblement. Il en a tiré d'abord une liqueur spiritueuse, d'une odeur plus douce que la plante ne l'avoit auparavant ; la saveur en étoit devenuë vineuse & moins amere ; à cette liqueur spiritueuse a succedé un phlegme insipide & sans odeur, qu'il a rejetté comme inutile ; le reste de la matiere filtré & évaporé lui a donné un extrait ; qui contenoit le sel fixe, & quelque portion de soufre grossier enveloppé dans la partie terreuse de la plante, ayant versé sur cet extrait la liqueur spiritueuse des premieres distillations, elle s'est chargée en peu de tems d'une teinture assez forte ; cette

teinture essentielle renfermoit par ce procedé les principes les plus agissans de la plante, & deux ou trois onces d'une telle préparation contenoient la vertu de plusieurs livres d'une decoction amere & dégoûtante. Mais comme la fermentation désunit les parties & forme de nouveaux composez, & que d'ailleurs l'acide du miel peut alterer la qualité des mixtes, l'Auteur n'a pas reconnu que ces especes de quintessences eussent la même vertu que la plante donnée en décoction, ou en substance. Il vaut souvent mieux employer les plantes ameres comme la nature nous les présente, d'autant que ce qui nous rebute le plus, est souvent ce qui constituë leur qualité la plus efficace; puisqu'en essayant par cette méthode de dépouïller, par exemple, l'éupatoire de son amertume, on affoiblit en même tems sa vertu.

Toute l'utilité de ces sortes d'analyses fermentées avec le miel a paru à l'Auteur consister, en ce qu'elles procurent les principes salins & sulfureux des vegetaux dégagez de la

partie terreuſe qui les enveloppe ordinairement : ces principes actifs réünis enſemble, & corrigez l'un par l'autre dans la fermentation, étant diſſouts dans une quantité ſuffiſante de phlegme, peuvent ſe diſtribuer plus promptement dans les vaiſſeaux ſanguins, ſans ſubir les digeſtions & les alterations qui ſe font dans les premieres voïes ; ainſi les plantes aromatiques, & celles dont l'odeur eſt forte & pénetrante, leſquelles abondent en ſel volatile aromatique huileux, peuvent devenir par cette préparation plus propres à être portées juſque dans le ſang, ſans exciter par leur amertume & leur acreté des ſecouſſes trop vives dans les fibres nerveuſes de la gorge & de l'eſtomac, ſur lequel les remedes font leur premiere impreſſion ; ces irritations violentes n'étant utiles & neceſſaires que dans les maladies extremes, dans leſquelles on a beſoin d'un ſecours prompt & efficace.

Tout bien examiné, on peut avancer qu'entre les medicamens tirez des plantes, les plus ſimples & les plus naturels doivent être préferez

aux plus recherchez & aux plus composez, à moins que l'excellence de ceux-ci n'ait été confirmée par un très-grand nombre d'experiences. La nature n'a-t'elle pas reglé plus sagement que nous la dose des principes dans chaque mixte ? La terre & l'eau, que les Chymistes rejettent souvent comme inutiles, sont quelquefois plus capables de produire les bons effets que nous remarquons dans les plantes, en moderant l'activité des soufres trop volatiles, & en addoucissant l'acreté des sels, que ces mélanges raffinez de quintessences, d'esprits, d'huiles étherées, d'élixirs & d'extraits, qui deviennent des poisons dans la main des ignorans, qui ne sçavent pas les employer avec mesure & avec méthode.

On peut raisonnablement avancer, que les saveurs & les odeurs sont capables de nous conduire plus loin que l'analyse dans la découverte des facultez des plantes. Les ameres, par exemple, seront plûtôt soupçonnées propres à rétablir les fonctions de l'estomac, & à faire

mourir les vers, que les insipides. On pourroit employer plus hardiment dans les vapeurs hysteriques, & les affections soporeuses, une plante dont l'odeur est pénetrante & aromatique & la saveur acre, qu'une autre qui n'auroit nulle odeur & nulle saveur sensible. Mais qui nous assûrera que ces herbes ameres, ou insipides, odorantes, ou sans odeur, acres, ou douces, n'ont aucune qualité contraire aux maladies auxquelles nous les croyons propres, si ce n'est l'experience, laquelle n'est autre chose qu'un acte réïteré plusieurs fois & presque toûjours uniforme ? Cette experience doit souvent son origine au hazard, à l'exemple des animaux guidez par le seul instinct ; à la couleur, à la figure exterieure, & à plusieurs autres circonstances, aussi bien qu'aux saveurs, aux odeurs, & aux autres qualitez sensibles.

Après tout, les proprietez des plantes, quoique bien établies par l'experience, sont toûjours relatives à la disposition de nos humeurs & à la constitution de nos visceres, l'al-

teration des parties ſolides, ou la dépravation des liqueurs qui les arroſent, mettent ſouvent les malades hors d'état d'étre guéris par les plus aſſûrez ſpécifiques. La diverſité des temperamens, la nature de la maladie, l'âge, la ſaiſon, la differente temperature de l'air, la qualité des alimens dont les malades ont eté nourris, leur regime de vie, leurs mœurs, & pluſieurs autres circonſtances, demandent une attention particuliere ; & pour être ſûr de l'heureuſe application d'un remede, quoiqu'il ſoit très-ſimple & reconnu pour ſpécifique, il eſt neceſſaire que la perſonne qui l'ordonne ſoit auſſi prudente, qu'exercée dans la profeſſion de Medecine. Tout le monde ſent cette verité, cependant avec quelle imprudence ne confie-t'on pas ſa ſanté & n'abandonne-t'on pas ſa vie entre les mains des ignorans, dont toute la capacité n'eſt fondée que ſur beaucoup d'effronterie, autoriſée par quelque cure faite au hazard, ou ſur des relations ſuſpectes & mandiées. Le meilleur moyen de détromper le Public prévenu en

faveur des Charlatans, dont il eſt la dupe, ſeroit, dit judicieuſement nôtre Auteur, de ſe perfectionner dans la matiere medicinale, & d'avoir à la main, outre les remedes generaux qui ſont les armes ordinaires de la Medecine, pluſieurs autres remedes tirez du ſein de la nature, qu'on ſçût placer à propos, pour ſe concilier la confiance des malades en les ſoulageant dans leurs maux, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de les guerir abſolument. Les plantes fourniſſent abondamment ces ſecours, dont un Medecin ne peut ſe paſſer, s'il veut remplir dignement les devoirs de ſon miniſtere. Finiſſons en faiſant remarquer, que cet ouvrage ne ſera pas ſeulement neceſſaire & utile à ceux qui s'attachent à l'étude de la Medecine & à l'hiſtoire naturelle, ceux auſſi qui, plus attentifs à leur ſanté que les autres & fondez ſur quelques legeres experiences, ſe croyent en état de ſe ſuffire à eux mêmes dans leurs infirmitez, en deviendront plus capables, en connoiſſant les plantes, dont ils apprendront ici les uſages;

mais qu'ils se souviennent aussi de ne pas tant présumer de leurs lumieres, & d'appeller dans leurs maladies un Medecin aussi sage qu'éclairé, qui les guide dans la juste application des remedes, dans laquelle consiste principalement l'art de guerir.

Donnons un exemple de la maniere dont l'Auteur traite chaque plante.

L'éufraise est estimée propre à éclaircir, fortifier, & même rétablir la vûë. On l'ordonne en poudre depuis un gros jusqu'à trois, dans un verre d'eau de fenoüil ou de verveine ; il faut en continuer l'usage pendant quelques mois ; on en tire l'eau par la distillation, qu'on donne comme les autres à cinq ou six onces interieurement. Le vin qu'on prépare dans le tems de la vendange avec cette plante, la mettant dans le vin doux, qu'on fait boire ensuite lorsqu'il est bien éclairci, est un remede vanté par Arnaud de Villeneuve ; mais que Pena & Lobel n'estiment pas tant que la poudre d'éufraise. Cette plante est

un fondant propre à déboucher les viſceres, & rétablir la fluidité des liqueurs. On a été dans l'uſage de la fumer, comme on fait le tabac, pour les fluxions des yeux, cela ne réüſſit pas ſi bien que la poudre.

ARTICLE XIII.

LE SERMON DE N. SEIGNEUR à ſes Apôtres après la Cene, avec des reflexions Chrétiennes ſur ce ſermon, où le Sauveur la veille de ſa mort marque à ſes Apôtres ſes dernieres volontez. Par le R. P. de Gonnelieu de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez Loüis Joſſe Imprimeur de ſon Eminence, Monſeigneur l'Archevêque, 1712. *In 12. pages* 465.

CE n'eſt ici que l'eſſai d'une *explication litterale & morale des Evangiles en forme d'homelies*, que le P. de Gonnelieu a entrepriſe ; la partie qu'il a choiſie eſt peutêtre ce qu'il y a de plus inſtructif & de plus touchant dans le nouveau Teſtament. Il ne manque à l'explication qu'il en donne, ni netteté, ni onc-

tion. Sa méthode est de faire suivre le verset par une courte explication litterale, de faire ensuite des reflexions, & de finir par des affections. Comme ce sermon de Nôtre-Seigneur renferme les regles de la perfection la plus sublime, les ames qui y tendent ne sçauroient trop le mediter. Elles devront beaucoup au Pere de Gonnelieu, de leur en avoir facilité la meditation.

ARTICLE XIV.

POEMES ET AUTRES POESIES de ****. A Paris, chez Jacques Collombat ruë St. Jacques 1712. *in* 12. *pages* 554.

L'Art de prêcher & le poëme de l'amitié sont les poëmes qu'on redonne au Public, avec d'autres poësies de Mr. l'Abbé Devilliers. Le grand succès qu'ont eû ces deux poëmes répond du favorable accueïl que le Public fera aux nouveaux ouvrages de l'Auteur. Il a fait de grands changemens dans les deux poëmes, & l'applaudissement

universel n'a point imposé à la délicatesse de son goût.

Les poësies jointes à ces deux poëmes sont *dixsept épitres*, *une fable allegorique*, *une lettre en stile ancien*, *une ode*, *des stances sur la solitude*, *& d'autres stances sur le détail des ridicules & des vices qui regnent à Paris.* La morale est traitée dans les épîtres d'une maniere ingénieuse, sans aigreur, sans malignité : le bon cœur de l'Auteur y paroît autant que son esprit ; on y reconnoit l'honnête-homme dans le grand Poëte : ce sont deux satires innocentes où Monsieur l'Abbé Devilliers met en pratique ce qu'il a enseigné dans son traité de la satire : elles ne roulent pas toutes sur la morale, le stile brillant, l'Opera, sentent les traits de la critique fine & judicieuse du Poëte. Il en employe deux à justifier ; l'une, son indifference pour la fortune ; l'autre, quelques vers négligez : le commencement de celle-ci fait sentir, que là où il est négligé, il est négligé par un raffinement de l'art.

Janvier 1713.

Tu me flates, Clearque, en pensant m
reprendre;
Si tu l'as ignoré, je vas, je vas t'ap
prendre,
Qu'un Auteur quelquefois peut se fair
estimer
Par les mêmes endroits que tu sembl
blâmer;
Que ces vers que tu crois enfans de l
paresse,
Moins beaux, plus négligez, sont souven
une adresse,
Un art pour soutenir l'esprit bientôt lass
Des uniformes sons d'un discours cadens
Du beau toûjours égal la beauté mêm
lasse,
Trop de grace à la fin cesse d'être un
grace,
Et toujours affectant un tour harmonieux
L'Auteur le plus brillant nous devien
ennuyeux.
Quelquefois dort Homere, *& le sen*
du Proverbe,
C'est qu'il faut quelquefois, au ver
noble & superbe
Sçavoir mêler un vers moins superbe &
moins fort;
Si l'Auteur ne dort pas, c'est le Lecteu
qui dort,

Et tôt ou tard il faut que toûjours uniforme
Des vers les plus exacts l'exactitude endorme.
C'est donc peutêtre exprès que moins exacts, moins beaux,
Je place quelques vers comme une ombre aux tableaux.
Dis moi qu'en écrivant ma veine peu fertile,
Dans le vuide d'un vers place un terme inutile,
Et de la rime esclave est réduite à rimer,
Par un mot sans lequel le sens peut s'exprimer.
Alors je souscrirai sans peine à ta critique.

Le portrait du Magistrat petit-maître est excellent, & n'est pas sans original.

Dès qu'à la Comedie un homme prend sa place,
Il voit qu'à ses côtez vient se placer Trebace.
Le même jour un autre à l'Opera placé,
Voit trois fois près de lui que Trebace a passé.
Oh! qui peut deviner comment cela s'accorde?

Car un troisiéme alors est aux Danseurs de corde,
Et dit qu'auprès de lui Trebace s'est trouvé;
Un quatriéme encore à la Foire arrivé,
Voit pour premier objet que découvre sa vuë
Trebace, qui de loin minaude & le saluë;
Et ce jour même un autre a vû Trebace au bal;
Un autre au jeu l'a vû dans le Palais-Royal;
Un autre au cabaret. Ravi qu'on l'y rencontre,
Trebace chaque jour en cent endroits se montre.
Hé! d'où peut lui venir ce désir effrené?
C'est qu'il se croit, dit-il, pour le grand monde né,
Qu'il a l'art d'y briller & le talent d'y plaire,
Et qu'il n'est pas d'humeur pour juger une affaire,
Un procès de bibus, d'un Couvreur, d'un Masson,
D'imiter Chauvelin, d'Argouges, d'Ormesson,
Et de songer comme eux à se faire avant l'âge,

Le trop bourgeois honneur de Juge &
d'homme ſage.
Qu'il peut, quoique de robe, aux plai-
ſirs invité,
S'y livrer comme font les gens de qua-
lité,
Ne rien faire comme eux, comme eux
dans la molleſſe....
Que dit-il? Quelle idée a-t'il de la No-
bleſſe?
Eſt-ce donc qu'à la Cour.... Acante en
chaque état
Quelquefois auſſi fou que l'eſt ce Ma-
giſtrat,
Sur le point principal que ſon métier
exige,
L'homme aveugle s'égare, ou, lâche, ſe
néglige.

Le Libraire ſe plaint que l'Auteur lui a refuſé des lettres de même ſtile que celle qu'il imprime écrite à feuë Mademoiſelle de Montpenſier, & d'autres ouvrages de ſa jeuneſſe, dont quelques-uns ont paru avec éclat. Les Connoiſſeurs ſe joindront au Libraire pour vaincre la délicateſſe de l'Auteur : on ne ſe contentera pas de lui arracher ces

poëſies pleines de feu & d'eſprit, on lui demandera avec inſtance une nouvelle édition *d'un entretien ſur les tragedies de ce tems*, ſi couru quand il parut, & gardé ſi ſoigneuſement par ceux qui l'ont, qu'il n'eſt pas poſſible d'en trouver un ſeul exemplaire à vendre. C'eſt l'ouvrage d'un bon Critique & d'un Poëte habile dans ſon art. L'Auteur, après avoir reproché aux François la foibleſſe qui leur a fait livrer le theatre à l'amour, & perdre par là les avantages qu'ils ont d'ailleurs ſur la Grece & ſur Rome dans ce genre de poëſie, s'attache à convaincre nos Poëtes de la poſſibilité de faire réüſſir une tragedie ſans amour. Il n'exagere point : ce qui plaît le plus dans les pieces le plus generalement applaudies, dans Cinna, dans Rodogune, dans Andromaque, dans Iphigenie, ce ne ſont pas les ſcenes galantes.

Qui ne ſeroit touché de voir ſur le theatre Jovien, près d'être aſſocié à l'Empire par Julien, ſacrifier ſa fortune à ſa Religion ; de le voir attaqué par l'endroit le plus

 ſenſible,

ſenſible, expoſé à voir perir ſon fils unique s'il refuſe de ſacrifier aux faux Dieux ; de le voir dans un embarras plus cruel, preſſé de diſſimuler ſa religion, s'il ne veut pas voir ſon fils ſacrifier aux Idoles pour ſauver la vie à ſon pere ; de le voir dans des circonſtances ſi délicates refuſer l'Empire que des conjurez lui offrent, & prendre des précautions pour ſauver le tyran qui veut le faire perir, & qui le feroit perir en effet, ſi un évenement menagé par la Providence ne mettoit le tyran au tombeau & Jovien ſur le trône?

Verroit-on ſur le theatre, ſans être frapé, trois caracteres auſſi ſinguliers, que Neron, conſervant encore au comble des vices un reſte de bon naturel, qui lui donne de foibles déſirs de retourner à la vertu ; preſſé par un ſoulevement general d'executer par politique & par interêt, un deſſein où la raiſon & les remords n'ont pû le faire entrer ; flottant entre l'habitude au crime & le devoir ſoutenu par l'interêt ; Galba & Virginius, que le peuple

veut mettre ſur le trône déterminez à tout tenter pour ſauver tout à la fois l'Etat & l'Empereur : Galba crédule, & trop aiſé à ſe laiſſer séduire par les bons mouvemens qui paroiſſent dans Neron : Virginius ferme, & qui veut un changement ſincere ? Avec quel plaiſir verroit-on ces deux grands hommes, differens dans leur conduite, ſe réünir dans le mépris du trône & dans l'amour du bien public ? Neron enfin entraîné par ſes flateurs, perir malgré les ſoins de ces genereux ennemis. Ces ſujets traitez par un grand Poëte auroient-ils beſoin d'amour pour réüſſir, & ne ſeroient-ils pas d'excellens modeles pour reformer nôtre theatre ? Si quelqu'un les tient dans l'obſcurité, peut-on trop le blâmer ? Un Poëte qui a conſacré ſon talent à faire goûter la verité & la vertu, ſortiroit-il de ſon caractere, en faiſant imprimer ces deux tragedies ?

ARTICLE XV.

B. BALDUINI CALCEUS ANTIQUUS & myſticus, & J. Nigronus de caliga Veterum &c. C'eſt-à dire, *De la chauſſure des Anciens, deux traitez, l'un de Benoît Baudoüin, l'autre de Jule Nigronus, avec les notes de Saumaiſe ſur le livre de Tertullien* de pallio, *ou du manteau, qui concernent le même ſujet, & avec des extraits des livres de Ruben touchant la maniere de ſe vêtir ;*

le tout éclairci par des figures & par des observations de Jean-Frideric Nilant. A Leide, chez Theodore Haak, 1711. *In 8°. pages 292 pour le premier traité, & 152 pour le second.*

SI l'on ne se proposoit dans ses études que leur veritable fin, de se rendre meilleur en s'instruisant de ce qui peut former l'esprit & regler les mœurs, on ne les arrêteroit pas à de curieuses recherches sur la forme des habits & de la chaussure des Anciens. Par exemple, quand on lit dans Ciceron, que Socrate refusa de se servir pour sa défense d'une Oraison composée très-délicatement par Lysias, & qu'en le remerciant il lui dit : *Ut si mihi calceos Sicyonios attulisses, non uterer, quamvis essent habiles & apti ad pedes, quia non essent viriles* ,, C'est comme si ,, vous m'aviez apporté des souliers à la ,, mode de Sicyone, je ne les prendrois ,, pas quand ils seroient faits pour mon ,, pied, parce qu'ils ressentent la mollesse ,, & une propreté affectée. On peut profiter de la parole de Socrate, & comprendre que la gravité du stile doit répondre à celle du sujet, & convenir à la dignité de celui qui parle, sans se soucier de sçavoir précisément, quelle étoit cette mode de Sicyone pour les souliers. Mais comme ces sortes de connoissances ont quelquefois leur utilité pour mieux enten-

dre les anciens Auteurs, ceux qui en font leur occupation, ou leur amusement, paroissent plus à plaindre qu'à blâmer. Au reste, il est plus pardonnable à Baudoüin qu'à un autre, de s'être attaché à décrire la chaussure des Anciens ; fils de Cordonnier & apprentif dans la boutique de son pere, il en prit, dit-il, le dessein : & il ajoute assez plaisamment, qu'il ne demande pas un rang plus élevé dans la Republique Litteraire, que celui où sa naissance & son premier métier l'avoient placé dans le monde ; & enfin, qu'on ne lui dira pas : *Ne Sutor ultrà crepidam.*

Toutefois son ouvrage lui fait de la reputation depuis plus d'un siécle : il y en a eû plusieurs éditions, & Mr. Nilant n'a procuré celle-ci, que parceque les exemplaires des premieres étoient devenus rares.

C'est principalement des observations de Mr. Nilant qu'on a à parler. Et quant au livre de Baudoüin, il suffit de dire en general, qu'il traite de l'invention, de la matiere, de la forme des souliers. Dieu même, dit-il, revêtant Adam de peaux de bêtes, ne le laissa pas aller les pieds nuds, mais il lui donna des souliers de la même matiere. Dans la suite les hommes s'en firent de jonc, de genêt, de papier, c'est à dire, de la plante dont les Egyptiens tiroient leur papier, de lin & de soye, ce qui ne peut s'entendre que du dessus des souliers ; de bois, de fer, d'ar-

gent, d'or. La forme a été differente, soit pour la figure, soit pour la couleur, soit pour les ornemens. Il y en a eû de longs, d'unis, de découpez & tailladez; des mules, des pantoufles, des sandales, des galoches, des socs, des cothurnes. Des souliers d'un usage commun, Baudoüin passe à ceux qui étoient particuliers aux Prêtres & aux Pontifes, & en tout son traité il fait paroître une grande lecture.

Laissant là les souliers que Dieu donna à Adam, Pline l.7. ch. 56. rapporte, qu'un Tibus de Béotie fut le premier à se chausser. Baudoüin, pour prouver que dans les premiers tems les hommes n'employerent que des cuirs cruds, cite Xenophon l.3. de l'expedition de Cyrus, & Mr. Nilant remarque que cette citation n'est pas à propos, puisque l'Historien raconte que les dix mille Grecs qui avoient suivi le jeune Cyrus, manquant de souliers à leur retour, furent contraints de se couvrir les pieds de peaux cruës, qui leur causerent de grandes incommoditez. Il ne croit pas que ce que les Anciens nomment *carbatinas* & *perones*, & qui étoient la chaussure des gens de campagne, fûssent de cuir sans aucune préparation.

Baudoüin dit, qu'Antonin le Philosophe portoit des souliers de lin, afin de se conformer aux Prêtres du soleil, pour lequel il avoit une veneration particuliere;

& il cite Herodien l. 5. ὀδόνες, τοῦτ' ἔστι, λευκοτάτῃ ὀθόνῃ περὶ τὰ ὑποδήματα χρῆσθαι, qu'il traduit ainsi : *Udonibus nempè ex candidissimo linteo ad pedes, hoc est, linteis calceamentis utebantur.* Mr. Nilant remarque. 1o. Qu'ils devoient être traduits, *les Prêtres du soleil avoient leurs souliers couverts d'une toile de lin très-blanche.* 3°. Qu'ils doivent être entendus d'Antonin Helagabale, & non pas d'Antonin le Philosophe. Il est assez incertain quelle étoit cette chaussure, appellée *Udo*, ou *Odo*.

Philostrate en la vie d'Apollonius liv. 2. dit que les Indiens portoient des souliers βίβλου, que Baudoüin traduit, *d'écorces d'arbres*; Philostrate l. 6. parle encore des mêmes souliers, & Herodote l. 2. en donne de pareils aux Egyptiens. M. Nilant n'approuve pas que Baudoüin ait chaussé les Indiens d'écorces d'arbres, & differemment des Egyptiens, qui l'étoient de leur papier ; vû qu'il est dit des uns & des autres que leurs souliers étoient faits de la même matiere.

L'Empereur Caïus Caligula, au rapport de Seneque, se fit faire des socs d'or & garnis de pierreries : Baudoüin en dit autant du Roi Demetrius ; mais Plutarque en la vie de ce Prince, & Athenée l. 12. racontent seulement qu'il prit des souliers couverts d'une étoffe de pourpre très-serrée & enrichie d'or. Demetrius l'entendoit mieux que Caligula, ne voulant pas que son luxe l'incommodât.

Poppée femme de Neron alla encore plus loin ; & Pline l. 33. ch. 11. dit d'elle, *Delicatioribus jumentis soleas ex auro induere solebat.* Ce que Baudoüin entend, comme si au lieu de fers, elle eût fait mettre de l'or aux pieds de ses chevaux ; mais Mr. Nilant s'en tient à l'explication de Xiphilin, que Poppée pour conserver les pieds de ses bêtes de charge, les fit envelopper d'un tissu de genêt attaché avec des cordons d'or. En effet, la coûtume n'étoit pas alors de ferrer les chevaux, & elle ne paroît avoir été introduite qu'environ l'empire de Severe. Mr. Fabretti assûre qu'il n'en a découvert aucun vestige sur la colonne de Trajan. Les Grecs ne ferroient pas non plus les chevaux, & Xenophon dans le livre qu'il a composé de la maniere de les élever, recommande de jetter devant la porte de l'écurie quatre ou cinq chartées de petites pierres pour leur endurcir la corne en passant dessus, & il avertit d'arrêter ces pierres par un bord de fer περικεκλώσας σιδήρῳ. Isaac Vossius a pensé qu'il falloit lire περικηλώσας σιδήρῳ, entendant que la corne des chevaux fût fenduë tout autour avec du fer ; ce qui ne fait aucun sens, & ne convient point à l'endroit de Xenophon. De plus Mr. Nilant assûre, qu'ayant consideré très - attentivement toutes les figures d'un manuscrit de la Bibliotheque de Leide touchant la cure des

chevaux, où Vossius dit avoir vû des marques de clous dans la corne, il n'en a apperçû aucune; & d'ailleurs, il se pourroit faire que le livre eût été écrit depuis la coûtume de ferrer les chevaux.

Peu de personnes ignorent que les Romains de famille Patricienne portoient un croissant d'yvoire à leurs souliers; mais les Curieux en cette sorte d'érudition ne conviennent pas de l'endroit où ce croissant étoit placé. Rubens dit que c'étoit, ou derriere, ou vis à vis la cheville du pied: Baudoüin pense que c'étoit au dessus, & qu'il servoit de boucle, ce qui semble se confirmer par ce vers de Stace:

Primaque Patricia clausit vestigia luna.

Mais dans une ancienne figure que Mr. Nilant a fait graver, le croissant est à la verité au dessus du pied, & où le soulier s'attache, sans qu'il ait pû néanmoins avoir eû cet usage, puisqu'il est relevé, & non pas couché.

Les mêmes Sçavans sont encore plus embarrassez à décider sur la forme de chaussure appellée *Mullei*: ce qu'ils en disent plus communément, c'est qu'elle étoit rouge, ou de couleur de pourpre, & particuliere aux Romains qui étoient dans les grands emplois de la Republique, principalement aux jours & dans les actions d'éclat & de ceremonie. Les Historiens reprennent en Cesar comme une marque d'orgueil, de ce que se voyant maître de

la Republique, il affecta d'uſer de ſouliers plus hauts, comme ſi l'on diſoit *qu'il monta ſur des échaſſes.*

Ce que les Anciens appelloient *ſoleæ* & *crepidæ*, c'eſt ce que nous nommons maintenant des ſandales, & il n'y avoit gueres que les femmes à s'en ſervir. Leurs ſandales, *ſandalia*, étoient differentes, en ce que le cuir de deſſus couvroit les doigts du pied, & pour le reſte il étoit découppé, & en ce qu'elles s'attachoient. Baudoüin & M. Nilant font là-deſſus des diſſertations qui paroiſſent peu neceſſaires.

Jesus-Christ défendit à ſes Apôtres de rien préparer pour leurs voyages, *neque calceamenta*, μηδὲ ὑποδήματα, comme il y a en Saint Luc ch. 10. v. 4. & en St. Matthieu ch.10. v.10. mais de les faire ſeulement *calceatos ſandaliis*, ὑποδεδεμένους σανδάλια en S. Marc ch.6.v.9. c'eſt à dire, au ſentiment de Baudoüin, qu'il leur permit d'uſer de ſandales, & non pas de ſouliers. Selon Grotius, Jesus-Christ ordonna aux Apôtres de n'avoir que les ſouliers qu'ils portoient aux pieds, & de ne s'en pourvoir pas d'autres de reſerve. Mr. Nilant prouve au long, & par de bonnes autoritez, que le pluriel ὑποδήματα, *ſouliers*, ne fortifie point la conjecture de Grotius, puiſque les Grecs & les Latins ſe ſont toûjours ſervi du même pluriel pour ſignifier une paire de ſouliers.

Par le mot *Caligæ*, il faut entendre la chauſſure ordinaire des ſoldats, qui audeſſous étoit à l'entour garni de clous. Caïus, qui dans ſa premiere jeuneſſe s'étoit plû à être parmi les ſoldats, en prit le nom de Caligula. Les laboureurs & le petit peuple étoient chauſſez de même. Cela ſert à entendre ce que dit l'Ange à Saint Pierre en priſon, aux Actes des Apôtres ch. 12. v. 8. *Calcea te caligas tuas.* ὑπόδησαι τὰ σανδάλιά σου, „ Prenez vos ſouliers, ou vos „ ſandales.

Les cothurnes étoient propres aux Acteurs qui joüoient des tragedies, & fort élevez pour repréſenter la taille avantageuſe des Heros : du reſte, ils étoient aſſez ſemblables à des bottines, à celà près, qu'ils n'alloient que juſqu'à la moitié de la jambe, & qu'ils s'attachoient des deux côtez par des lacets. C'eſt l'idée qu'en donne Mr. Nilant, qui rapporte une petite hiſtoire d'Herodote l. 6. Creſus ayant promis à Alcméon de l'introduire dans ſon tréſor, & de lui laiſſer la liberté d'en emporter autant d'or qu'il pourroit, Alcméon ſe pourvut de cothurnes fort larges, & les remplit d'or. Et à propos du cothurne, il dit que les Dames Venitiennes ſe donnoient encore une chauſſure plus élevée ; & qu'à Veniſe il en a vû montées ſur des ſouliers hauts de trois pieds.

Si c'étoit luxe, ce n'étoit pas grande dépenſe, de ſe chauſſer à la mode de Sicyone : une paire de ces ſouliers ſi vantez

pour leur beauté & leur délicateſſe, ne coûtoit que deux drachmes, c'eſt à dire, dix-huit ou vingt ſols de nôtre monnoye. Baudoüin, étonné de ce que Lucien les mettoit à un prix ſi bas, a imaginé qu'ils étoient vieux : M. Nilant ſoutient qu'ils étoient neufs, mais ſans ornemens.

Comme M. Nilant n'a fait aucunes obſervations ſur ce que dit Baudoüin de la chauſſure des Prêtres, on finira ici cet extrait.

Il n'en a fait auſſi que deux ou trois legeres ſur le livre du P. Nigronus Jeſuite, de la propre ſignification du mot Latin *caliga.* Voici au moins la cinquiéme édition de ce petit ouvrage, qui eſt écrit avec une netteté charmante, & diviſé en quatre chapitres. Dans le premier, l'Auteur nomme un grand nombre de Sçavans qui ſe ſont trompez en l'explication de ce mot. Dans le ſecond, il fait voir par une infinité d'autoritez, qu'il n'a été employé par les Anciens que pour ſignifier la chauſſure du pied. Dans le troiſiéme, qu'elle étoit particulierement deſtinée aux ſoldats. Dans le quatriéme, il décrit la forme de cette chauſſure, qui n'étoit autre que ce que nous nommerions des ſandales, garnies de clous par deſſous, & attachées avec deux ou trois courroyes audeſſus de la cheville du pied.

On n'oubliera pas, qu'au rapport de Juſtin l. 38. & de Valere Maxime l. 9. chapitre premier, les ſoldats d'Antiochus ſe rendi-

rent si riches, qu'ils mirent des clous d'or sous leurs souliers.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALEMAGNE, DE BREME.

MOnsieur Vinckdman a fait imprimer ici en Aleman *une description des Etats de Hesse & des dépendances de l'Abbaye de Hirsfeld.*

DE GIESSEN.

Mr. Maïus a donné au Public une Grammaire Rabbinique, c'est à dire, les principes & les regles de l'Hebreu corrompu dont se sont servis les Rabbins. *Joannis Maii Grammatica Rabbinica Gissæ.*

D'ERFORD.

On a fait paroître ici *une description de la Turinge* en Aleman.

D'IENA.

La dispute sur l'origine du Bapteme s'échauffe de plus en plus. Peutêtre ne sçavez-vous pas que c'est une dissertation de Mr. Danzius Professeur de cette Université qui a excité ces troubles. Ce sçavant homme est persuadé, avec quelques Théologiens, que les Juifs avoient coûtume de baptiser leurs proselytes, c'est à dire, les Gentils qui embrassoient leur religion, & que le Fils de Dieu en instituant son Bapteme ne fit qu'élever cette ceremonie à la dignité

de Sacrement. Il crut pouvoir confirmer cette opinion par le verſet dixiéme du ch. xix. de l'Exode, & par le ſecond verſet du ch.x. de la ſeconde Epître aux Corinthiens. Il fit imprimer une diſſertation pour expoſer ces preuves. Cette diſſertation fut attaquée : les Théologiens ſe firent des phantômes pour les combattre ; ils s'imaginerent qu'on vouloit dégrader le Bapteme, le réduire à n'être plus qu'une ceremonie, & une ceremonie Juive : les uns nierent que les Juifs baptiſaſſent leurs proſelytes, d'autres prétendirent qu'ils n'avoient commencé de les baptiſer que pour imiter les Chrétiens. Mr. Danzius a ſoutenu ſon opinion par une nouvelle diſſertation.

Antiquitas Baptiſmi initiationis Iſraelitarum vindicata contra aſſerentes ipſi originem Chriſtianam pro illuſtrandis locis Exodi xix. 10. *Corinth. ix.* 11.

DE RATISBONNE.

J'ai encore à vous parler d'une Grammaire Hebraïque, ne ſoyez point ſurpris que ce païs ſoit fertile en cette eſpece de livres, tous nos Sçavans étudient l'Hebreu, chacun ſe fait en l'étudiant une Grammaire à ſon gré, & la tentation d'imprimer eſt toujours victorieuſe quand elle attaque un Aleman.

Analyſis linguæ Hebrææ à Joanne Gonrado Vakio.

DE LIPSIC.

Mr. Schoetgenius nous a donné une nouvelle édition des Epîtres de Themiſtocle,

ou plûtôt, des Epitres supposées à Themistocle par un Sophiste Grec. Nous en avions deux éditions, la premiere avec la version de Mathieu Curyophile Archevêque Grec, faite sur un manuscrit du Vatican en 1626. La seconde faite sur un manuscrit de la bibliotheque d'Edhinger parut trois ans après en 1629. Le nouvel Editeur fait de grands efforts pour justifier ces lettres de supposition : le present qu'il fait au Public perdroit trop de son prix, si l'on ne regardoit pas ces lettres comme écrites par Themistocle.

Themistoclis Epistolæ Græcè & Latinè, interprete Curiophilo, recensuit notis & indicibus illustravit & in præfatione vindicavit Christianus Schoetgenius.

Thomas Fritsch rassemble les ouvrages d'Isaac Vossius, dont il veut faire un recueïl, comme on en a fait un des ouvrages de Vossius le Pere. Ce nouveau recueïl ne sera pas de l'utilité du premier, rien de plus opposé que les caracteres du Pere & du fils, rien de plus different que leurs esprits. Dans le pere le jugement dominoit, l'imagination dominoit dans le fils; le Pere travailloit lentement, le fils travailloit facilement; le pere se défioit des conjectures les mieux établies, le fils n'aimoit que les conjectures hardies; le pere formoit ses opinions sur ce qu'il lisoit, le fils prenoit une opinion & lisoit ensuite; le pere s'attachoit à penetrer la pensée des

Auteurs qu'il citoit, à ne leur rien impoſer, il les regardoit comme ſes maîtres ; le fils s'appliquoit à donner ſes propres penſées aux Auteurs qu'il citoit, il ne ſe piquoit pas d'une fidelité exacte en les citant, il les regardoit comme des eſclaves qu'il avoit droit de faire parler à ſon gré ; le pere cherchoit à inſtruire, le fils cherchoit à faire du bruit ; la verité étoit le charme du pere, la nouveauté étoit le charme du fils. Dans le pere on admire une érudition vaſte, mais arrangée avec tant d'ordre, exprimée avec tant de clarté, que tout s'entend, que tout ſe retient. On admire dans le fils un tour ébloüiſſant, des penſées ſingulieres, une vivacité qui ſe ſoutient toujours, & qui plaît toûjours, même dans la plus mauvaiſe cauſe. Le pere a fait de bons livres, le fils a fait des livres curieux. Leurs cœurs ont été auſſi differens que leurs eſprits. Le pere, homme de probité, reglé dans ſes mœurs, né par malheur dans la ſecte Calviniſte, a eû toujours la religion en vûë dans ſes études ; il s'eſt détrompé de beaucoup d'erreurs, & il a approché de la foi, autant que la raiſon ſeule peut en approcher. Le fils, libertin de cœur & d'eſprit, a regardé la religion comme la matiere de ſes triomphes, il ne l'a étudiée que pour en chercher le foible ; aveugle, qui ne voyoit pas que la gloire de la religion eſt de

n'être attaquée que par des esprits superficiels. L'obscenité *de ses remarques sur Catulle*, imprimées sur la fin de sa vie, a découvert un autre principe de son impieté.

Il a paru ici une dissertation sur les Libraires des Anciens, & sur la maniere dont les livres devenoient publics.

Dissertatio de Librariis & Bibliopolis Antiquorum.

Mr. Veissemborn a donné des regles pour s'assûrer qu'un mot est Latin. *Statera Latinitatis dubiæ.*

DE FRANCFORT.

Un Medecin ne sçauroit faire au Public de present plus utile que ses observations sur les maladies qu'il a traitées, & le succès qu'ont eû ses remedes ; on ne peut trop avoir de livres de cette espece, on aura toujours trop de sistemes de Medecine. Mr. Helvig, en publiant ses observations, contribuë plus à la perfection de la Medecine, que les Medecins Mathematiciens, qui sechent dans le pénible travail de réduire toutes les maladies aux loix de la Mechanique & aux principes de la Geometrie. Un Medecin peut négliger toutes les parties des Mathematiques, excepté l'Arithmetique.

Casus & observationes Medicæ Christiani Helvig, in 8. 1711. Franco-furti.

Samuel Tremensdorf a fait imprimer

ici en Aleman *une description de toute l'Alemagne.* Voilà bien des descriptions en Aleman, ne les traduira-t'on point en Latin ?

DE ROME.

Le P. Villotte Jesuite, qui a travaillé longtems dans les Missions d'Armenie, imprime ici par l'ordre de la Congregation de la Propagation de la foi *un Dictionnaire & une Grammaire Armenienne.* Le tems de faire connoître cette langue en Europe étoit venu, puisqu'en même tems que le P. Villotte travailloit à Rome, Mr. de la Crose travailloit à Berlin à un Dictionnaire Armenien, & que Mr. Schroeder faisoit dans le même tems imprimer à Amsterdam une Grammaire de cette langue, sous le titre de, *Thesaurus linguæ Armenicæ antiquæ & hodiernæ.* C'est un *in* 4° de 410 pages. Mr. Schroeder promet aussi un Dictionnaire, nous n'avons eû jusqu'à present que de foibles secours pour étudier cette langue : l'introduction à la langue Armenienne par Thesée Ambroise imprimée en 1539. la Grammaire de Clement Galanus, que ce fervent Missionnaire publia à Rome en 1645. une autre Grammaire imprimée aussi à Rome par un Armenien, nommé Jean Agop, le Dictionnaire Armenien-Latin de François Rivola, qui parut à Paris en

1633. & le Lexicon Latin Armenien de Deudat Nierſzeſouicz, mis au jour à Rome en 1695. A parler ſincerement, les Miſſionnaires ont plus d'interêt que les Sçavans de cultiver cette langue. Les Sciences n'ont fait aucun progrés parmi les Armeniens ; il eſt vrai que la verſion de leur Bible faite ſur les Septante paſſe pour être du quatriéme ſiécle, & on en peut tirer autant d'utilité que des verſions Syriaque, Arabe, Copte. La lecture des Auteurs Armeniens nous inſtruira encore de la Geographie de leur païs qui n'eſt pas fort connuë, & l'on trouvera peutêtre des écrits des Peres Grecs qui nous manquent traduits dans leur langue. Galanus cite un fragment de Saint Chryſoſtome, que je n'ai pû trouver dans les ouvrages imprimez de ce Saint, & que Galanus a tiré d'un recueïl d'homelies Armeniennes où il y en a pluſieurs de Saint Chryſoſtome. Enfin on ſera en état d'apprendre exactement quelles ſont les erreurs des Armeniens & de les refuter. La lecture de leurs Théologiens & de leurs Liturgies eſt neceſſaire pour y réüſſir.

Le Catalogue de la Bibliotheque de Mr. le Cardinal Imperiali eſt imprimé. Le nombre & le choix des livres, répond à la magnificence & au goût du Maître : l'ordre & l'exactitude du Catalogue, répond à l'habileté du Bibliothecaire, Mr. Fontanini. Nous en parlerons plus au long.

DE PADOUE.

Vous n'avez pas été assez instruit sur l'occasion qui a engagé le P. Martin Orelli, Clerc Régulier Barnabite, à écrire touchant la question, *si on peut baptiser un enfant dans le ventre de sa mere? Dissertatio Theologica an infans possit in utero baptisari?* C'est un livre du P. Gabriel Gualdo, Clerc Régulier Theatin, & un des plus sçavans Théologiens d'Italie, qui a excité la dispute. *Baptisma puerorum in uteris existentium assertum, quamvis Canonistæ antiqui per plura sæcula hoc vel negaverint, vel tacuerint, dissertatio Medico-Theologica, Anthore Reverendo Patre Gabriele Gualdo Clerico Regulari, sacræ Theologiæ Professore, in* 8°.

Le P. Gualdo ne dissimule pas qu'il vient contredire l'opinion commune; & qu'il ne peut gueres citer en sa faveur que Gabriel Biel, celebre Theologien du quinziéme siécle, à qui l'opinion qui refuse aux enfans enfermez dans le ventre de leur mere le secours du Baptême a parû douteuse, & le P. Louïs Schildere Jesuite, qui dans le siécle passé écrivit pour montrer la foiblesse & la cruauté de cette opinion. Le Pere Gualdo traite à fond la matiere, & il détruit absolument le principe de ses adversaires, que l'enfant doit être visible à celui qui le baptise. Après avoir montré la necessité de baptiser ces enfans, il montre la possibilité de

le faire : c'est cet ouvrage que le P. Orelli a prétendu refuter.

DE FERRARE.

Parmi tant d'Ecrivains qui ont écrit sur la langue Italienne, & dont on a formé un recueïl en plusieurs tomes, sous le titre, d'*Autori di ben parlar*, il en est peu qu'on doive préferer au feu Pere Mambelli Jesuite. Les observations sur la langue Italienne qu'il a données sous le faux nom de Cinonio, *Osservazioni della lingua Italiana raccolté dal Cinonio*, viennent d'être imprimées de nouveau *in* 4° Des Maîtres de la langue ont pris soin de cette édition, & l'ont enrichie de leurs remarques. Le Docteur Barufaldi en a fait sur les deux parties de l'ouvrage, dont l'une enseigne l'usage des particules, & l'autre celui des verbes. Le Cavalier Alessandro Baldracuni a fait des notes sur la seconde partie. On a joint à ces observations les déclinaisons de Benedetto Buon Mattei ouvrage generalement estimé & d'un grand usage. La premiere édition des observations du Pere Mambelli parut à Forli *in* 8° l'an 1685.

DE BRUXELLES.

La nouvelle édition des Chroniques de Molinet est achevée. On la doit aux soins de Mr. Godefroi, membre de la Chambre des Comptes de Lille. Molinet étoit Historiographe de Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne : on l'a imprimé

de la même forme que la derniere édition de Philippe de Commines.

Mr. Vateant, Chanoine de l'Eglise de Tournai, donnera une *nouvelle édition des ouvrages de Boëtius Epo*, Docteur en Droit, envoyé à Doüai par Philippe second pour y fonder l'Université. Ces ouvrages sont devenus très-rares. Ils ont été imprimez à Doüai en 1564. Epo y fit imprimer l'ouvrage de S. Julien Archevêque de Tolede contre les Juifs, sous le tître de, *Juliani Archiepiscopi prognosticon, sive de futuro sæculo lib. III.* Il donna en 1578. *Antiquitatum Ecclesiasticarum syntagmata novem.* Et en 1588. *Heroicarum & Ecclesiasticarum quæstionum lib. VI. De Jure sacro, vel principiorum juris Pontificii lib. III.* Mr. Vatean joindra à ces ouvrages plusieurs pieces du même Auteur qui n'ont pas encore paru.

On imprime l'histoire du Duché de Luxembourg, par Jean Bertelius Abbé de Pternac.

On a imprimé tout recemment *un recueïl de lettres de Louïs XII. & du Cardinal d'Amboise, avec des lettres d'autres personnes de distinction, écrites depuis* 1504. *jusqu'en* 1514.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Mr. Masson, dont nous avons *Jani templum reseratum*, & *les vies d'Horace, d'Ovide & de Pline reduites à l'ordre Chronologique*, s'applique tout entier à un ouvra-

ge importtant sur la Chronologie. Il y expliquera l'année solaire des Asiatiques: il y traitera des cycles que les Chrétiens ont empruntez des Astronomes Grecs & des differentes éres du monde, il y expliquera plusieurs medailles & plusieurs marbres qu'on n'a point encore expliquez: il est très - capable d'executer ce grand dessein.

Annus solaris antiquus à variis in Oriente ac Asiâ populis & urbibus, usu civili, olim usurpatus, nunc tandem naturali suo ordini restitutus, plurimisque adaptatus epochis, ex Medicæis, præsertim Claudii Ptolomæi Mss. aliisque historiæ monumentis, marmoribus ac nummis maximam partem anecdotis, appenditur spicilegium Chronologico - Historicum de Cyclis Christianorum, præcipuè Græcorum, Paschalibus, necnon Æris à mundi conditu variè deductis, studio Joannis Masson A. M. &c. E. A. Pr.

Le Docteur Edoüard est mort à Oxford le 20. de Juillet. C'étoit un Anglican zelé, mais attaché aux principes Calvinistes. Il étoit ardent dans la dispute, & s'est fait beaucoup d'ennemis. Il a combattu de toute sa force les Sociniens & les Remontrans dans son dernier ouvrage, il prouvoit le peché originel contre le Docteur Vithby, qui le nie assez clairement. Le Docteur Vithby a répondu, & s'est déclaré Pelagien dès le titre de son livre.

A fult unsuer. *Réponse aux argumens*

Janv. 1713.

de Mr. le Docteur Edoüard, en faveur de l'opinion de Saint Augustin, touchant l'imputation du premier peché d'Adam à toute sa posterité, où l'on démontre que cette doctrine est contraire. 1°. *Aux notions communes de tous les hommes.* 2°. *Aux maximes les plus évidentes de la raison.* 3°. *A l'Ecriture, telle qu'elle est expliquée par les Saints Peres.* 4°. *Aux sentimens de la plûpart des Anciens avant Saint Augustin, & à celui de l'Eglise Grecque & des Eglises orientales, par Daniel Vithby Docteur en Théologie. In* 4°. *pages* 196.

DE FRISE, D'EMBDEN.

Il a paru ici des mélanges sacrez dont Mr. Eskuke est Auteur. *Johannis Eskuke Miscellanea sacra in* 8o.

DE GENEVE.

On vous a imposé, quand on vous a écrit que les Libraires de Geneve ont *purgé la derniere édition de Richelet*, de ce que les honnêtes gens blâment dans cet ouvrage; tout ce qu'on y lisoit de libre & de satyrique s'y lit encore.

DE LYON.

Boudet vient de mettre en vente *une année Chrétienne* par le Pere Croiset, Auteur *de la retraite pour se préparer à la mort*, qui a eû plus de vingt éditions, & la traduction d'un excellent livre du Pere Segneri, intitulé, *le Chrétien instruit de ses devoirs.* Il a conservé en François sa force & sa beauté.

DE PARIS.

Le Pere de Montfaucon fait *le catalogue des manuscrits Grecs de la bibliotheque Seguier*, qui appartient aujourdhui à Mr. l'Evêque de Mets. Ce Prélat favorable aux Sçavans la leur a ouverte sitôt qu'il en a été le maître ; & il fera imprimer le catalogue, afin que toute la Republique des Lettres connoisse les secours qu'elle peut tirer de ce trésor.

Le Pere Sanadon, connu par ses Poësies Latines sur la naissance du Prince des Asturies, vient de chanter nos derniers succès. Il addresse *son Ode* à Monsieur le Marechal de Villars. *Elle peint la victoire captive de la fortune, mise en liberté par ce grand Capitaine.*

On prendroit ici cette Ode pour être du siécle d'Auguste. Scaliger même s'y méprendroit aussi aisément qu'aux vers de Muret.

Il paroît une nouvelle édition d'essais & recherches de Mathématique & de Physique, contenant les deux premiers tomes, augmentez de plus d'un tiers chacun, & un troisiéme tome de pieces nouvelles, avec des éclaircissemens & supplemens sur tous les ouvrages de l'Auteur qui ont paru jusqu'à present. Elle se vend chez Jean de Nully à l'image St. Pierre ruë St. Jacques.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Janvier 1713.

ARTICLE I. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ &c. *Toutes les œuvres qui nous restent de S. Jean Damascene. Par le P. le Quien de l'Ordre des Freres Prêcheurs.* Page 1

ART. II. Georgii Melchioris Ludolphi &c. *Traité de Droit & de Politique sur ce qui concerne les femmes de qualité. Par George Melchior Ludolphe Conseiller Aulique & d'Etat du Duc d'Isenac.* p. 40

ART. III. *Lettre de Mr. de Moralec, à Mr. l'Abbé de Vallemont, contenant ses conjectures sur differens coquillages.* p. 50

ART. IV. Caroli Nicolai Langii historia lapidum figuratorum &c. *Histoire des pierres figurées de Charles Nicolas Langius Medecin de Lucerne en Suisse.* p. 63

ART. V. Piscium querelæ & vindiciæ expositæ à Joanne Jacobo Scheuchzero Medico. *Plaintes &*

justification des poissons, par Jean Jacques Scheuchzer Medecin. p. 66

ART. VI. Herbarium ante-diluvianum &c. *Plantes plus anciennes que le déluge, raßemblées par Jean Jacques Scheuchzer Docteur en Medecine à Zurich.* p. 68

ART. VII. *Dissertations historiques, chronologiques, geographiques & critiques sur la Bible.* p. 77

ART. VIII. C. Julii Cæsaris quæ extant omnia &c. *Tout ce qui se trouve maintenant de ce que Jule Cesar a écrit, revû par Jean Davies membre du College de la Reine à Cambrige.* p. 103

ART. IX. Adriani Relandi de nummis veterum Hebræorum &c. *Cinq dißertations sur les medailles des anciens Hebreux, par Adrien Reland.* page. 105

ART. X. *Homelies & sermons prononcez devant le Roi & leurs Majestez Britanniques, par Mr. l'abbé Boileau, sur les Evangiles du Carême.* p. 121

ART. XI. The Itinerari of John Léland. *L'Itineraire de Jean Léland publié par Thomas Hearne.* p. 129

ART. XII. *Abregé de l'histoire des plan-*

tes usuelles, par Mr. Chomel Medecin ordinaire du Roi. p. 133
ART. XIII. *Le Sermon de N. S. à ses Apôtres après la Cene, avec des reflexions du P. Gonnelieu de la Compagnie de Jesus.* p. 157
ART. XIV. *Poëmes & autres poësies de * * * *.* p. 158
ART. XV. B. Balduini calceus antiquus & mysticus, & J. Nigronus de caliga Veterum &c. C'est à dire, *De la chaussure des Anciens, deux traitez, l'un de Benoît Baudoüin, l'autre de Jule Nigronus &c.* page. 166
ART. XVI. *Nouvelles Litteraires.*
D'Alemagne, de Breme. p. 176
De Giessen. ibid.
D'Erford. ibid.
D'Iena. ibid.
De Ratisbonne. p. 177
De Lipsic. ibid.
De Francfort. p. 180
De Rome. p. 181
De Padoüe. p. 183
De Ferrare. p. 184
De Bruxelles. ibid.
D'Angleterre, de Londres. p. 185

De Frise, D'Embden. p. 187
De Geneve. ibid.
De Lyon. ibid.
De Paris. p. 188

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1713.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	2. v.

On trouve à Paris chez E. GANEAU *les Journaux de Verdun depuis leur commencement jusqu'à present, & tous les mois il debite les nouveaux.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Février 1713.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU Libraire, & Directeur de l'Imprimerie de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIII.
Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1713.

ARTICLE XVII.

IMPERIUM ORIENTALE, ſive antiquitates Conſtantinopolitanæ in quatuor partes diſtributæ &c. C'eſt à dire, *L'Empire d'Orient, ou les antiquitez de Conſtantinople diviſées en quatre parties, éclaircies dans divers ouvrages Grecs dont la plûpart n'avoient point encore paru, & qui paroiſſent avec des commentaires, des cartes géographiques, pluſieurs planches qui repréſentent des monumens antiques; enfin dans un état où ils pourront beaucoup ſervir à éclaircir l'hiſtoire Eccléſiaſtique &*

profane. A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard 1712. *deux tomes in folio. Tome premier, pages ſept cens dix huit. Tome ſecond pages 723 ſans les tables.*

L'EMPIRE d'Orient, conquis autrefois par la valeur des François, n'eſt aujourd'hui bien connu que par l'érudition des François, ſoutenuë de la liberalité de nos Rois. Le corps d'hiſtoire Biſantine que l'Imprimerie Royale nous a donné, prouve également la magnificence des Rois très-Chrétiens, & l'habileté de leurs ſujets. Monſeigneur le Grand-Duc, qui donne un nouvel éclat au nom de Medicis, a voulu partager la gloire qui revient d'une entrepriſe ſi avantageuſe aux Lettres, & le Pere Bandouri eſt entré ſous ſes auſpices dans la carriere où les Pouſſines, les Maltraits, les Labbes, les Boüillauds, les Ducange, les Goars, les Combefis, ont acquis tant d'honneur.

Le P. Dom Anſelme Bandouri Raguſien, Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, de la Congregation

de Meleda, ne ſongeoit qu'à mettre la derniere main à l'édition qu'il a promiſe des ouvrages de St. Nicephore Patriarche de Conſtantinople, quand il rencontra par hazard dans la Bibliotheque du Roi une deſcription de Conſtantinople, écrite par un Grec plus ancien que Codin de trois cens cinquante ans, & qui n'avoit été apportée en France que depuis la mort de Mr. Ducange. Les Sçavans l'inviterent à la traduire, & à la faire imprimer, avec quelques autres écrits ſur la même matiere qui n'avoient pas vû le jour; l'ouvrage a crû inſenſiblement juſqu'à deux gros tomes.

Le premier offre d'abord deux deſcriptions de l'Empire d'Orient, l'une contenuë dans le traité de *Conſtantin Porphirogenete ſur la diviſion des Provinces de cet Empire*; l'autre plus ancien, intitulé *Synecdeme*, ou compagnon de voyage, composé par *le Grammairien Hierocle.*

Ces deux ouvrages font connoître l'interieur de l'Empire Grec. Le traité qui ſuit *du Gouvernement de*

l'Empire, dont Conſtantin Porphirogenete eſt encore l'Auteur, nous apprend quels étoient les voiſins & lès ennemis des Grecs, & nous découvre des particularitez cachées à la plûpart des Hiſtoriens & des Geographes, touchant les Patzinaciens, les Ruſſes, les Bulgares, les Turcs, les Dalmates, les Cravates, les Eſclavons: on y voit ce que le Prince Grec penſoit des Italiens & des François.

Les trois traitez qui ſuivent, *ſur l'éducation d'un Prince deſtiné à l'Empire*, appartiennent à la morale, plus qu'à la politique. *Le Diacre Agapet* a écrit le premier pour l'Empereur Juſtinien, *l'Empereur Baſile le Macedonien* a écrit le ſecond pour ſon fils, & *Theophilacte Metropolitain de Bulgarie* dans l'onziéme ſiécle eſt Auteur du troiſiéme. Nous avions déja tous ces ouvrages; mais le P. Bandouri nous les fait reparoître plus correcls: il ne reſtoit pour donner une connoiſſance entiere de l'Empire Grec, qu'à en décrire la Capitale. Pierre Gillius, qui l'avoit vûë, dans un tems où les Turcs

n'en avoient point encore détruit les anciens monumens , nous en a laissé une description fort estimée, & que le P. Bandouri a crû devoir inserer dans sa collection. Codin Auteur Grec nous en a laissé une autre , que Meursius & Lambecius ont publiées avec des remarques; mais personne n'a plus approfondi les antiquitez de Constantinople, que le sçavant Mr. Ducange, dans *sa Constantinople Chrétienne*, ouvrage immortel que le sçavant Benedictin estime infiniment. Il n'auroit pas , dit-il , retouché la même matiere , s'il n'avoit crû qu'on verroit avec plaisir les ouvrages entiers dont Mr. Ducange n'a donné que les fragmens,& s'il n'avoit eû à produire *une description de Constantinople* fort ancienne que Mr. Ducange n'a point vûë. L'Auteur vivoit sous Alexis Comnene ; il est méthodique & clair ; sa description est partagée en quatre livres. Le P. Bandouri a réüni à cet ouvrage qui n'avoit point encore paru , d'autres écrits Grecs que nous avions déja , qui rendent la description plus com-

plete. *Un Anonyme publié par Lambecius* est à la place du cinquiéme livre, Codin s'en est fort servi : le but de cet Auteur est, de marquer en quel tems, & par qui, les principaux édifices de Constantinople ont été bâtis, & ses plus beaux monumens érigez. Le livre sixiéme contient 1°. le traité de *Nicetas Choniate, sur les statuës que les Latins fondirent* pour en faire de la monnoye, après la prise de Constantinople, sous l'Empereur Baudoüin. II. *La description de la statuë de Justinien érigée dans la place de Sainte Sophie.* III. Celle de *l'Eglise dédiée à la Vierge dans le Palais Impérial par Basile le Macedonien.* George Pachymere est l'Auteur de la premiere de ces descriptions : nous devons la seconde à Photius. IV. *La description des sepulchres des Empereurs.* V. *Des extraits tirez de Codin & d'un manuscrit du Roi* finissent le sixiéme livre. Le traité de Nicolas Choniate, & la description des sepulchres des Empereurs, n'avoient point encore vû le jour, & la version de la plus grande partie du sixiéme livre est nouvelle.

Fév. 1713.

Les inſcriptions des monumens de Conſtantinople que l'Auteur a pû ramaſſer, & *des épigrammes Grecques* qui en parlent, rempliſſent le ſeptiéme livre.

Le huitiéme fournira aux Curieux de l'hiſtoire Biſantine *plusieurs Catalogues des Patriarches & des Empereurs, & une notice des Egliſes ſoumiſes au Patriarchat de Conſtantinople.* Le P. Bandouri en a corrigé les fautes avec un ſoin dont on ne peut lui ſçavoir trop de gré. Le travail a été grand, mais l'hiſtoire en recevra un grand jour : un catalogue des Patriarches de Conſtantinople que Mr. l'Abbé Renaudot lui a communiqué, finit à celui qui rempliſſoit le ſiege Patriarchal l'an MDCCII.

Le P. Bandouri finit ſon premier tome *par la deſcription du Boſphore, & la Topographie de Conſtantinople de Petrus Gyllius*, & par une *ancienne deſcription Latine fort abregée de Conſtantinople, telle qu'elle étoit du tems de l'Empereur Arcade*, que Pancirole a publiée le premier avec de ſçavantes remarques, dans ſon Commen-

taire ſur la notice de l'Empire.

Nous avoüons que parmi tant de pieces curieuſes le traité de Nicetas Choniate nous a donné plus de plaiſir que les autres. Il eſt mal écrit; la traduction a dû coûter au ſçavant Raguſien ; mais ſi l'Auteur manquoit du vrai goût de l'éloquence, il avoit le bon goût des Arts, il avoit ſenti, & il fait ſentir toutes les beautez de ces chefs-d'œuvres de la ſculpture que Conſtantin avoit raſſemblez dans la nouvelle Rome, & que les Latins détruiſirent.

Le ſecond tome eſt rempli des commentaires du P. Bandouri ſur *les huit livres des antiquitez de Conſtantinople*, & les autres ouvrages qu'on lit dans le premier tome; il y rend raiſon des corrections qu'il a tirées de divers manuſcrits; il y compare les ſentimens des autres Auteurs avec les ſentimens de ceux qu'il commente; il les éclaircit & les confirme ſouvent, quelquefois il les reforme; enfin il ne laiſſe rien ignorer de ce qui regarde les antiquitez de Conſtantinople; la ſituation, la forme, les fondateurs, les

reſtaurateurs, les Architectes des édifices de cette ville Imperiale.

Il a fait graver en pluſieurs planches cette ville, telle qu'elle étoit ſous Arcadius, telle qu'elle étoit ſous Alexis Comnéne, telle qu'elle étoit ſous le pénultiéme Empereur Grec, Jean Paleologue; telle enfin qu'elle eſt aujourd'hui; & cette derniere planche a été corrigée ſur les plans de M. de Combes, que le Roi a bien voulu qu'on communiquât à l'Auteur.

D'autres planches repréſentent la fameuſe colonne hiſtoriée qui ſubſiſte encore à Conſtantinople, gravée ſur les deſſeins de Bellini: le Pere Meneſtrier Jeſuite les avoit fait graver avec une explication. L'Auteur a encore fait entrer dans ſa collection la deſcription de Sainte Sophie par Mr. Grelat.

A l'égard de la colonne, il nous apprend que ce n'eſt pas celle que Theodoſe le Grand fit ériger, & que Bajazeth fit détruire. Celle dont Bellini a deſſigné les figures eſt la colonne d'Arcade fils de Theodoſe, elle repréſente les victoires du pere,

& les bâtimens publics du fils.

Les medailles de la ville de Biſance rempliſſent d'autres planches, ce n'eſt qu'un eſſai du grand recueïl de medailles des Empereurs Romains & Grecs depuis Dece, que le ſçavant Benedictin promet.

La carte de l'Empire Grec dreſſée par Mr. de Liſle, un des plus habiles Géographes de nôtre ſiécle, ſur la deſcription de Conſtantin Porphirogenete, eſt un grand ſecours pour entendre l'hiſtoire Biſantine. Mr. de Liſle, qui n'eſt pas ſeulement habile Géographe, mais ſçavant Critique, rend raiſon dans des notes pleines d'une érudition exacte, de quelques poſitions où il n'a pas ſuivi Conſtantin, & de quelques autres potions déſignées ſi obſcurement par Conſtantin, qu'il a fallu deviner ce qu'il vouloit dire. Trois rémarques nous ont paru meriter une attention particuliere. Conſtantin donne à la Hongrie le nom de Turquie, & il met hors de doute que les Chazares n'habitaſſent la petite Tartarie, & que les Circaſſiens ne ſoient les peuples appellez *Zichi.*

Février 1713.

L'Auteur étoit plus propre qu'un autre pour éclaircir la partie de l'ouvrage de Conſtantin Porphirogenete, où ce Prince parle de la Dalmatie, de la Croatie & de l'Eſclavonie. Les notes du P. Bandouri ſur cette partie ſont très-curieuſes, & démêlent des morceaux d'hiſtoire aſſez embroüillez. Il a raiſon de ne pas faire grand fonds ſur l'*hiſtoire anonyme de la converſion des Moſcovites*, qu'il a tirée d'un manuſcrit Grec, & traduite : elle a tout l'air d'une fable imaginée par quelque Grec ſchiſmatique ; il eſt d'ailleurs certain que la converſion de ce grand peuple arriva dans un tems que l'Egliſe Grecque étoit unie à l'Egliſe Romaine.

Nôtre Auteur a fait graver les differens Alphabets dont ſe ſervent les nations Eſclavones ; il prouve fort bien que Saint Jerôme n'eſt l'inventeur d'aucun de ces Alphabets, & que Conſtantin le Philoſophe, qu'on reconnoît pour l'inventeur d'un des plus uſitez, n'eſt pas different de St. Cyrille Apôtre de la Moravie.

Achevons de découvrir aux amateurs de l'histoire Grecque toute l'obligation qu'ils ont au travail du sçavant Ragusien, & à la liberalité du Grand Duc, en marquant les pieces inconnuës que le P. Bandouri a tirées des manuscrits du Roi,& inserées dans ses commentaires. Il y publie plusieurs *lettres d'Athanase, cent treiziéme Patriarche de Constantinople, qui vivoit sous Andronic second, la vie de Saint Dalmate Archimandrite*, qui servit utilement le St. Concile d'Ephese, *la confession de foi de George de Cypre Patriarche schismatique de Constantinople, & deux écrits de cet Auteur contre Jean Beccus défenseur de la foi ortodoxe; une lettre écrite à l'Empereur par le même George de Cypre, un traité de l'hipodrome, une narration de la translation des reliques de Saint Etienne*, le commencement manque; *la relation de l'état des Chrétiens sous les Turcs dans les Provinces de l'Europe qu'ils ont envahies, par Matthieu Gondola Ambassadeur de la Republique de Raguse à la Porte Ottomane, deux petits Catalogues de quelques villes qui ont changé de nom.*

Février 1713.

ARTICLE XVIII.

DON ISAACI ABRABANIELIS מַשְׁמִיעַ יְשׁוּעָה, ſive, Præco ſalutis. C'eſt à dire, *Le Predicateur du ſalut. Par Don Iſaac Abrabaniel, & traduit en Latin par Jean Henri Mai le fils, Profeßeur de Grec & des Langues Orientales en l'Univerſité de Gieſſen, qui a ajouté la vie de l'Auteur. & des corrections de ſon texte Rabbinique.* A Francfort ſur le Mein, chez Jean Maximilien de Sande, 1711. *In 4°. pag.* 35 *pour la vie d'Abrabaniel, &* 514. *pour ſon ouvrage.*

ABrabaniel, ou Abarbanel, ſe vantoit d'être de la Maiſon Royale de David. Il diſoit que ſes ancêtres étoient en Eſpagne, depuis le tems que Nabuchodonoſor prit la ville de Jeruſalem, & qu'ils y furent tranſportez par Hercule. Hercule regnoit alors dans le païs, qui de ſon fils & de ſon ſucceſſeur Hiſpahan porte le nom d'Eſpagne: il avoit mené un puiſſant ſecours à Nabuchodonoſor, & pour ſa part du butin il

eut un grand nombre de captifs Juifs.

Abarbanel naquit à Liſbone l'an 1437. & s'avança à la Cour d'Alphonſe V. Roi de Portugal : il encourut la diſgrace de Jean II. qui d'ailleurs n'étoit pas favorable aux Juifs, & s'enfuit en Caſtille, où il fut bien reçu du Roi Ferdinand l'an 1481. mais avec toutes ſes inſtances, & les offres qu'il fit au nom de ſa nation, de payer quelque ſomme qu'il plairoit exiger d'eux, il ne put arrêter l'édit fatal qui bannit les Juifs de l'Eſpagne. Il ſe retira donc avec toute ſa famille auprès de Ferdinand Roi de Naples l'an 1492. A l'arrivée de Charles VIII. il ſuivit Alphonſe II. à Meſſine, d'où il paſſa en l'Iſle de Corfou, & puis à Monopoli dans la Pouïlle, & enfin à Veniſe, qui fut le terme de ſes voyages ; il y acheva les cinq dernieres années de ſa vie, & mourut en 1508.

Il eut trois fils, Judas, Samuël, Joſeph. L'aîné quitta ſon pere à Meſſine, & alla s'établir à Genes, il fut Medecin & Poëte. Joſeph ac-

compagna ſon pere juſqu'à ſa mort. Samuël eut le bonheur de ſe convertir, & le Duc de Ferrare lui faiſant l'honneur d'être ſon parrain au Baptême, lui donna ſon nom Alphonſe. Quoiqu'Abrabanel ait preſque toûjours été vagabond, il a néanmoins composé un grand nombre d'ouvrages, dont Bartolocci fait le catalogue en ſa Bibliotheque Rabbinique : ils lui coûtoient peu, & en quelques jours cet eſprit aiſé avoit commenté un livre de l'Ecriture, ſans qu'une telle précipitation l'ait empêché d'être eſtimé un des meilleurs Interpretes d'entre les Juifs. Pour ſa perſonne, il étoit inſinuant, comme il paroit aſſez par l'accès qu'il a eû auprès de tant de Rois : il n'évitoit point la converſation avec les Chrétiens, il n'y avoit rien de gêné, cachant adroitement en leur preſence la haine qu'il leur portoit en ſon ame, & ſe contentant de la faire éclater ſans ménagement & de l'éterniſer dans ſes écrits.

Un de ceux qu'il paroît avoir le plus travaillé, eſt celui-ci, *du Prédicateur du ſalut.* Son deſſein eſt d'aſ-

fermir les Juifs dans l'attente d'un Meſſie ; car nonſeulement les Chrétiens aſſûrent qu'il eſt venu en la perſonne de JESUS-CHRIST, mais des Rabins même ont reconnu que les propheties qui le promettent ſi certainement, ont dû avoit leur accompliſſement dans le tems que le ſecond Temple ſubſiſtoit. Abrabanel ſe plaint en ſa préface, que les Rabins Ben-Bileam, Moyſe-Hacoben, Chaiim-Gallipapa, ayent eû cette opinion, & que le fameux Aben-Ezra l'ait inſinuée. Il prétend donc montrer que l'eſperance du rétabliſſement de ſa Nation eſt bien fondée ; & il produit dix-ſept Prédicateurs, ou Hérauts, qui l'annoncent. Mais ce qu'il rapporte d'eux, eſt, ou ſi vague, ou tellement tiré, que contre ſon intention il détruit ce qu'il ſe propoſe d'établir : réduit à s'épuiſer en ſubtilitez, pour forcer le ſens des paſſages qu'il accumule, il fait évidemment ſentir, qu'il n'en a pû trouver de précis & de formels.

Son premier Prédicateur eſt Balaam, dont la Prophetie eſt rap-

portée aux ch.23. & 24. du livre des Nombres. Abarbanel dit en ſubſtance, que Balaam en cette occaſion inſpiré de Dieu, conſidere le peuple d'Iſraël en quatre tems differens. Dans celui qui a précedé, & où Dieu l'a choiſi comme ſon peuple particulier ; dans le preſent, où il va ſe rendre maître du païs des Cananéens ; dans celui où il aura ſes Rois, Saül, David, Salomon & les autres. Le dernier tems eſt celui du Meſſie : c'eſt le Sceptre qui s'élevera d'Iſraël dénüé de puiſſance & de domination, & abbatu ſous le pouvoir de ſes ennemis : il retirera ſon peuple de l'oppreſſion, & mettra tous les autres ſous ſes pieds. Les enfans d'Edom, ceux de Seth, c'eſt à dire en langage Rabbinique, tout ce qui n'eſt pas Juif, ſera aſſujetti. La ville, c'eſt à dire, Rome, ſera renverſée & réduite en un deſert ; les Cithéens, c'eſt à dire, ſelon la paraphraſe d'Onkelos, les Romains vainqueurs des Aſſyriens, deviendront à leur tour la proye du Meſſie. Alors l'étoile qui par ſes influences

retient les Juifs en ſervitude, ſera changée. Du reſte, tout le conſeil que Balaam donne à Balac Roi des Moabites, c'eſt de ſe tetirer chez lui & de s'y tenir en repos; qu'il n'avoit rien à craindre du tems preſent & du paſſage des Iſraëlites, & qu'il s'inquieteroit en vain d'un avenir ſi éloigné, & d'ailleurs inévitable, étant déterminé dans les decrets de Dieu que rien ne réſiſtera au Meſſie. Abrabanel explique de JESUS-CHRIST ces paroles du livre des Nombres ch. 24. v. 23. *Qui vivra, quand Dieu fera ces choſes?* Il dit avec une indignation Judaïque, qu'aucun autre que lui ne s'eſt attribué d'être Dieu, ou n'a été reputé être Dieu, que ſa mort a cauſé une infinité, de maux aux Juifs, mais qu'enfin ils ſeront vengez.

Moyſe eſt le ſecond Prédicateur, qui aſſûre les Juifs de leur délivrance, au Deuteronome ch. 11. v. 21. ch. 19. v.8. ch. 30. v. 1. & ch. 32. v. 34. La poſſeſſion du païs de Chanaan eſt promiſe aux Iſraëlites pour autant de tems que le Ciel ſera élevé audeſſus de la terre, & dans une

étenduë qu'ils n'ont jamais occupée : ce qui ſera accompli, quand il plaira à Dieu de faire éclater la gloire de ſon nom, en délivrant ſon peuple pour jamais de la captivité. Generalement tous les deſcendans de Jacob, dit Abrabanel, participeront à la délivrance, ſans excepter ceux qui ſe ſont ſoüillez des abominations des Nations étrangeres, parce qu'ils ſe convertiront, & que Dieu ne leur imputera point leur apoſtaſie. Ils joüiront tous d'un ſi grand bonheur ſous le regne du Meſſie, qu'ils ne ſeront pas même tentez de faire le mal, & qu'il n'y aura plus de merite pour eux à faire le bien. La réſurrection des morts ſe fera alors.

Iſaïe eſt le troiſiéme. Abrabanel en cite quinze paſſages, qu'il applique comme il peut, & avec un fatras de paroles capable d'accabler d'ennui le Lecteur le plus curieux & le plus patient. Sa méthode eſt de rapporter les prédictions qui promettent une felicité perpetuelle & inalterable au peuple de Dieu, & qui menacent de terribles châti-

mens ſes ennemis : enſuite il tâche de montrer, qu'elles n'ont eû leur accompliſſement, ni ſous le premier temple, ni ſous le ſecond ; d'où il conclut qu'elles ſont reſervées au tems du Meſſie, qui ſe fait encore attendre. Mais ce Meſſie attendu depuis tant de ſiécles, tardera-t'il à paroître ? Non, il étoit tout proche du tems d'Abrabanel, & il devoit ſe déclarer au monde par de terribles évenemens avant l'an du monde 5292. ſelon la ſupputation des Juifs, c'eſt à dire, avant l'an 1532. de JESUS-CHRIST. Voici comme la choſe avoit dû ſe paſſer. Ce Meſſie, l'eſpoir des Juifs, eſt l'Ante-Chriſt ſi fort appréhendé des Chrétiens. A la vûë, ou au bruit des prodiges qu'il fera, ceux-là, dit Abrabanel, ſe ramaſſeront auprès de ſa perſonne, & il ira s'établir à Jeruſalem. Les Chrétiens allarmez iront l'y attaquer de toutes leurs forces, & porteront en même tems la guerre en Egypte, où d'abord ils auront de grands ſuccès. Cependant les Turcs ne demeureront pas oiſifs ; mais trainant avec eux tout

 l'Orient

l'Orient & regardant Jerusalem comme une partie de leur Empire, ils marcheront contre les Chrétiens ; & ce sera entre eux aux environs de Jerusalem une guerre épouvantable, qui les détruira les uns & les autres. Ce ne sera pas la fin du malheur des Chrétiens ; car de nombreuses armées passeront de la Grece & de l'Afrique en Italie, y porteront la désolation, & assiegeront Rome, sur laquelle le feu du Ciel tombera, comme il tomba autrefois sur Sodome & Gomorre. Rome ne sera plus, & sa destruction totale est fixée selon les traditions Rabiniques à l'an 1532. Le Rabin Abrabanel débitoit ainsi aux Juifs de son tems l'accomplissement des Propheties, comme le Ministre Jurieux l'a fait depuis aux Protestans.

Il ajoute, que l'Egypte accablée des maux que l'expedition des Chrétiens lui auroit fait souffrir, reconnoîtroit le vrai Dieu & le Messie; & que c'est ce qui est prédit par Isaïe ch. 19. v. 18. *Qu'en ce jour là cinq villes dans la terre d'Egypte parleront la langue Chananéene, & qu'un Autel sera*

érigé au Seigneur dans l'Egypte, & que ſon étendart y ſera levé. Tout l'Orient ſe ſoumettra pareillement au Meſſie, & il n'y aura que les Chrétiens à ſoutenir le poids de ſes vengeances; ils ſeront abſolument détruits. Ce ſera auſſi le tems de la réſurrection: la terre s'ouvrira pour rendre les corps, & les ames deſcendront d'en-haut, ſpectacle bien étonnant pour ceux qui le verront, & qui les convaincra de la venuë du Meſſie. Abrabanel ne dit pas que le monde doive alors finir.

Comme il juge neceſſaire à l'explication qu'il donne des Propheties, que les Romains ſoient les Iduméens, ſur leſquels doivent tomber tant de maux, & que Rome ſoit Bozra, il s'applique avec d'autant plus de ſoin à le prouver, qu'il avouë avoir été ébranlé par les raiſons de Paul de Burgos. Ce ſçavant Evêque, qui étoit né Juif, & nommé Salomon Levi, a démontré invinciblement, que c'eſt une chimere des Juifs d'entendre les Romains par le nom d'Iduméens: les uns ſont habitans de l'Aſie, les autres de l'Europe; les uns deſcendent de Sem,

les autres de Japhet ; les uns enfin ſont entierement differens des autres ſur la Religion. Mais Abrabanel ne cede point, fondé ſur l'autorité reſpectable du Talmud & des Medraſchim ; de ſes maîtres, Moyſe fils de Nachman, Neſſim & Kimhi ; qui aſſûrent conſtamment, qu'un nommé Magdiel de la poſterité d'Eſaü fut le fondateur de Rome. Il s'appuye encore d'une narration de Joſeph fils de Gorion, que Zephon fils d'Eliphas & petit fils d'Eſaü fut pris & mené avec tous les ſiens en Egypte par Joſeph fils de Jacob : Zephon trouva le moyen de ſe ſauver de l'Egypte à Carthage, d'où il paſſa en Italie, & fut nommé Janus ; & c'eſt de lui que non ſeulement les Italiens, mais que tous les Chrétiens, en quelque païs qu'ils vivent, tirent leur origine. C'eſt ainſi que les Juifs, auſſi ignorans dans l'hiſtoire qu'ils ſont aveugles ſur l'Ecriture, confondent tous les tems : depuis la mort de Jacob en Egypte juſqu'au régne de Janus en Italie, il s'eſt écoulé plus de trois cens ans, & la fondation de Carthage eſt encore poſtérieure de plus de quatre

cens ans. Il ne lui ſuffit pas de nous avoir donné à tous Eſaü pour pere, il pouſſe plus loin l'extravagance ; & ſoutient, ſur la garantie de ſes maîtres, que l'ame d'Eſaü étoit paſſée en JESUS-CHRIST par la metempſycoſe.

Rome, continuë-t'il, eſt ſans doute Bozra : la Gematrie Cabaliſtique ne laiſſe pas là-deſſus le moindre doute, puiſque les lettres dont ces deux noms ſont composez, font le même nombre 162.

On a déja vû un trait de l'Aſtrologie d'Abrabanel : en voici un autre, à propos de ces paroles d'Iſaïe ch. 5. v.8. *Vox ſpeculatorum tuorum : levaverunt vocem, ſimul laudabunt : quia oculo ad oculum videbunt, cum converterit Dominus Sion.* » La voix de » ceux que vous avez envoyez à la » découverte, ou obſerver : ils ont » élevé la voix, & ils donneront des » loüanges, parce qu'ils verront de » leurs yeux que Dieu aura converti » Sion. Il prétend qu'il s'agit là d'obſerver les aſtres, & que le Prophete prédit une grande conjonction de Saturne & de Jupiter au ſigne des poiſſons en l'année Judaïque 5224.

ou de JESUS-CHRIST 1464. laquelle devoit pronoſtiquer la prochaine délivrance d'Iſraël, & qu'elle ſeroit ſuivie de quelques autres moindres conjonctions des mêmes aſtres, & principalement d'une en 1542. De celle-ci il eſt dit : *Regnavit Rex tuus*, » Vôtre Roi a regné, non pas il regne, ou il regnera ; parce que le regne du Meſſie aura commencé quelques années auparavant. Il remarque qu'il y eut pareillement une grande conjonction de Saturne & de Jupiter au ſigne des poiſſons en l'année qu'Aaron naquit, & qu'elle fut un pronoſtique de la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte.

Des explications qu'il a données aux quinze paſſages d'Iſaïe il tire quatorze concluſions preſque toutes funeſtes aux Chrétiens, ſe mocquant de ce que nous diſons d'une délivrance ſpirituelle. Il y combat auſſi ceux d'entre les Juifs qui prétendent que les Propheties d'Iſaïe ne regardent que le tems d'Ezechias, après la défaite de Sennacherib, ou le retour de Babylone. Il s'eſt donné de garde de toucher au ch. 53.

Son quatriéme Prédicateur est Jeremie en sept Propheties. Abrabanel y voit le rétablissement des dix Tribus enlevées par Sennacherib, & qui depuis tant de siécles ne paroissent plus dans le monde. Il donne un sens extraordinaire à ces paroles de Jeremie ch. 31. v. 6. *Quia erit dies, in qua clamabunt custodes in monte Ephraïm : Surgite, ascendamus in Sion ad Dominum Deum nostrum.* » Un jour viendra, que ceux qui » font la garde sur la montagne d'E» phraïm, crieront : Levez-vous ; » montons à Sion vers le Seigneur » nôtre Dieu. Il dit que le mot *nazrim*, qui a été traduit *custodes*, & la garde posée sur la montagne d'Ephraïm, doit s'entendre des Nazaréens, ou de l'armée Chrétienne, qui dira avec de grands cris : Marchons contre Jerusalem, & le Messie, ou plûtôt, contre l'Ante-Christ qui s'y est établi. Il soutient que le Messie au sortir du sein de sa mere sera homme fait & sage ; & il ne fait point de difficulté de l'appeller le Dieu de Jacob.

Ezechiel est le cinquiéme, & Abra-

banel s'attache à dix Propheties. Il dit que la derniere délivrance des Iſraëlites ſera ſemblable à celle qui retira leurs peres de l'Egypte, en ce qu'elle ſera generale pour toute la nation : elle commencera à ſe préparer en 5224. & ſera complete en 5291. comme l'aſſûrent les Sages de la nation, qui l'ont vû ainſi prédit dans un livre trouvé à Rome : ces années ſont 1464. & 1531. de Jesus-Christ.

Il s'embarraſſe ſur le verſet 26. du ch. 32. d'Ezechiel, où il fait mention de deux peuples, Moſoch & Thubal, que tantôt il met au nombre des autres liguez contre les Chrétiens, & que tantôt il prend pour les Chrétiens mêmes, parcequ'il a lû dans Joſeph fils de Gorion que les enfans de Japhet, dont deux ſe nommoient Moſoch & Thubal, s'établirent en France ſur les bords de la Seine, & en Bretagne ſur les bords de la Loire, que Thiras paſſa en Angleterre, Aſcenez prit ſa demeure en Alemagne, Cethim en la Champagne d'Italie ſur le Tibre. Nous voilà donc rendus

à Japhet, & nous ne sommes plus de la posterité d'Esaü : Abrabanel ne laisse pas pourtant de nous traiter d'Iduméens.

En expliquant le verset 32. du même chapitre, & le seiziéme verset du trente septiéme chapitre, il distingue deux Messies, l'un fils de Joseph & de la Tribu d'Ephraïm, l'autre fils de David, & de la Tribu de Juda. Celui-là sera une terrible sortie de Jerusalem sur les Chrétiens, tandis qu'ils seront attaquez par les Turcs, & il y perira. Après que cette guerre sera terminée par la ruine entiere des ennemis des Juifs, le second Messie paroîtra, & regnera en paix sur toute la terre : le nom de David lui sera propre & à ses successeurs, comme celui de Pharaon l'a été aux premiers Rois d'Egypte, & celui de Ptolemée aux derniers. Il ne décide point, si ce que dit le Prophete des os qui se réünirent, doit être pris à la lettre, ou comme une parabole.

Sur le ch. 38. où il s'agit de Gog & de Magog, il retombe dans le même embarras où Mosoch & Thu-

bal l'avoient mis. Il estime que l'expedition de Gog & de Magog sera seulement d'une course sur les Chrétiens, pour leur enlever le butin qu'ils auront fait en conquerant à leur arrivée la Palestine.

Le Messie rétablira le Temple de Jerusalem avec toutes les observances de la Loi de Moyse, laquelle ensuite subsistera toûjours : il rétablira aussi la ville, y assignant des quartiers pour les Prêtres, les Levites, & à chacune des douze Tribus, auxquelles il distribuera la Palestine en parties égales. C'est, poursuit Abarbanel, ce nouveau Temple & cette nouvelle Cité, que décrit Ezechiel ch. 45. L'emplacement du Temple sera de 500 cannes, ou de 3000 aunes, ou d'un mille & demi en quarré : le circuit des murs de la ville aura 18000 cannes, & l'espace pour bâtir des maisons, tant dans la ville que dans le fauxbourg, en aura 25000 en quarré, ou 75 mille, ou environ 25 de nos lieuës communes. De sorte que le circuit entier de Jerusalem sera d'environ cent lieuës. Et il ne faut

pas s'imaginer qu'Abrabanel excede en ce point ; car d'autres Rabins ont dit que les murs de Jerusalem iroient toucher Damas.

Ce que le Prophete ajoute du service du Temple, de l'ordre & de la forme des sacrifices, de l'observation des Fêtes ; est un mystére inexplicable à Abrabanel, comme à Rabbi Jean, qui disoit qu'il faut attendre Elie pour en avoir l'intelligence. La difficulté consiste en ce que le Messie ne doit s'éloigner en rien de ce que Moyse a prescrit, & que néanmoins Ezechiel semble marquer qu'il sera de grands changemens. Après tout, continuë Abrabanel, la Loi sera observée en tous ses points, & il n'y sera fait que quelques additions de Fêtes, & de sacrifices, en memoire des nouveaux bienfaits de Dieu envers son peuple : par exemple, les jours de la Consecration commenceront dès le premier de *Nisan*, & seront continuez jusqu'au vingt-un de *Tisri* ; parce qu'en cet intervalle se termineront les furieuses guerres de Gog & de Magog, des Turcs & des Chré-

tiens. Par là ſont admirablement conciliez les ſentimens contraires en apparence des très-excellens Rabbins, Eliezer & Joſué, dont le premier fixe la venuë du Meſſie au mois de *Niſan*, & le ſecond au mois de *Tiſri*.

Les autres Prédicateurs ſont Oſée, Joël, Amos, Abdias, Michée, Habacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie, en quatre Propheties, Malachie, David, Daniel, auxquels Abrabanel fait dire les mêmes choſes qu'on a déja rapportées.

Oſée chap. 2. v. 4. prophetiſe que » les enfans d'Iſraël demeureront » pluſieurs jours, c'eſt à dire, qu'ils » feront longtems ſans Roi & ſans » Prince, ſans ſacrifice & ſans autel, » & ſans *Ephod*, & ſans *Theraphim*. Tous les Interpretes conviennent que c'eſt une menace faite aux Juifs, & une deſcription de l'état preſent où ils ſont réduits, & Abrabanel en convient: il n'y a de difficulté qu'au dernier mot *Theraphim*, qui ſignifie des ſtatuës, & les Juifs ne regardent pas comme un mal d'être ſans ſtatuës; eux qui les ont en horreur.

L'explication d'Abrabanel eſt, que quoiqu'ils ſoient privez de tout ce qui faiſoit la gloire de leur nation & de leur religion, ils ſe conſerveront néanmoins exempts de toute idolatrie.

Il avouë qu'il n'eſt pas aiſé d'expliquer ce que le même Prophete a voulu faire entendre au v. 1. pour quinze pieces d'argent: pour lui, il y trouve un ſens merveilleux. Au Levitique ch. 26. Moyſe menace les Juifs de quarante neuf maledictions, & au Deuteronome de quatre vingt dixhuit, & en tout de 147, nombre égal à celui des années de Jacob, & à celui des Pſeaumes, ſelon la belle remarque des Rabbins. Or ſi vous multipliez ce nombre par quinze, la ſomme de 2205 marque les années paſſées dans la ſouffrance & ſous les maledictions, à commencer depuis la 24^e^. année du regne de Jehu à Samarie; & la 3086^e^. de la création du monde: ce qui donne l'an 5291. pour le terme & la fin de tous leurs maux, & pour leur délivrance parfaite, qui ſelon le calcul d'Abra-

banel devoit arriver l'an 1531. de JESUS-CHRIST.

Sur ce qu'Abdias prophetise contre l'Idumée, il dit que Jonathan fils d'Uziel paraphrasant Jeremie, entend Constantinople dans l'Armenie qui sera saccagée, & il ajoute Rome, afin que les deux villes Imperiales des Chrétiens portent la juste peine de ce qu'ils ont fait souffrir aux Juifs.

La belle Prophetie de Zacharie ch. 9. v. 9. l'oblige à reconnoître que le Messie avant que de regner paroîtra dans un état d'humiliation, & d'une si grande pauvreté, qu'il n'aura pas même un cheval à monter; mais que, comme les plus indigens, il n'aura qu'un âne. Ce sont les paroles du Rabbin, qui ne s'accorderoient pas avec ce qu'on lui a entendu dire, de la gloire du Messie dès sa naissance, sans la chimerique distinction de deux Messies. Le premier éprouvera la misere, sera grand guerrier, & tué en combattant devant Jerusalem: le second sera plus excellent, inaccessible à tous les maux, & regnera en paix sur toute la terre.

Il dit qu'il ne s'étend point sur Daniel, parcequ'il en à fait un Commentaire particulier.

Il composa cet ouvrage de visions Rabbiniques à Monopoli dans le Royaume de Naples, le finit l'an 1498. & il touchoit presque à l'accomplissement qu'il annonçoit des Propheties.

Avec tout le respect qu'Abrabanel témoigne envers ses maîtres, les Rabbins plus anciens, il ne laisse pas assez souvent de s'éloigner de leurs explications & de leurs sentimens.

En quoi il peut être de quelque utilité, c'est dans ses observations grammaticales touchant la propre signification des mots Hebreux.

ARTICLE XIX.

THE LIFE AND CHARACTER of Doctor Edward Stillingfleet Lord Bishop of Worcester. C'est à dire, *La vie & le caractere du Docteur Edoüard Stillingfleet Evêque de Worcester*, 1710. A Londres, de l'Imprimerie de J. Heptinstall, &c *Fév.* 1713.

ſe vend chez Henri & George Mortlock au Phenix. *In* 8°. *p.*149.

IL n'y a preſque point eû d'Ecrivain du dernier ſiécle dont on ait dit, & tant de bien & tant de mal, que de Mr. Stillingfleet. Quelques Proteſtans l'ont regardé comme l'appui de leur parti, d'autres s'en ſont défiez, comme d'un homme dont les ſentimens étoient également dangereux à l'Egliſe Anglicane & à l'Etat. Il y en a même qui l'ont accuſé de Socinianiſme. Pour ce qui eſt des Catholiques, ils l'ont toûjours mépriſé. Si on conſulte les ouvrages qu'ils ont écrit contre lui, on verra que quand ce Docteur attaque l'Egliſe Catholique, ſes raiſonnemens ſont foibles, ſes déclamations pueriles, ſa maniere d'écrire outrée & violente, en un mot, qu'il n'eſt, ni bon Théologien, ni bon Ecrivain. Le livre dont nous donnons ici l'extrait n'eſt qu'un panégyrique de Mr. Stillingfleet. Les Lecteurs pourront cependant y entrevoir ce qu'ils doivent penſer, & de l'Auteur même, & de ce

grand nombre d'ouvrages qu'il a publiez.

Edoüard Stillingfleet naquit à Cranbourne dans la Province de Dorſet l'an 1635. Son pere ayant remarqué, par les progrès que ſon fils avoit faits dans ſes premieres études, qu'il étoit très-propre aux Sciences, réſolut d'en prendre un ſoin tout particulier, & l'envoya à Cambridge, où des Profeſſeurs habiles enſeignoient en ce tems là avec beaucoup de reputation. Le jeune Stillingfleet paſſa par tous les degrez de cette Univerſité. A l'âge de vingt-quatre ans, n'étant encore que Bachelier, il publia ſon *Irenicum*, dans le deſſein, diſoit-il, d'attirer à l'Egliſe Anglicane les Preſbyteriens, qui étoient alors le parti dominant en Angleterre & en Ecoſſe, mais en effet il ſemble qu'il n'avoit entrepris cet ouvrage que pour encourager les factieux & fomenter le ſchiſme. Les Epiſcopaux trouverent mauvais qu'un jeune homme ſans experience ſe mêlât de vouloir reconcilier les deux factions, qui en ce tems-là étoient extreme-

ment animées l'une contre l'autre. Quelques-uns même l'accuſerent de favoriſer ouvertement le parti des Preſbyteriens, & Mr. Stillingfleet ne ſe défendit que foiblement de cette accuſation, juſqu'à l'an 1662. qu'il fit faire une nouvelle édition de l'*Irenicum.* Il y proteſte qu'il avoit toûjours ſuivi les ſentimens de l'Egliſe Anglicane, & que ſi quelques expreſſions peu méſurées avoient ſcandaliſé quelques-uns de ſes freres, il le prie de les attribuer, ou à ſa jeuneſſe, ou au zele qu'il avoit pour la réünion des Non-Conformiſtes.

En 1662. Mr. Stillingfleet fit imprimer un autre ouvrage intitulé, *Origines ſacræ*; ce livre fit beaucoup d'honneur à ſon Auteur, les Lecteurs nous permettront d'en parler ici un peu plus en détail. Il fut composé, dit le Panegyriſte de Mr. Stillingfleet, pour éclaircir & rectifier les anciens Hiſtoriens qui ont parlé de l'état de l'Egliſe ſous les Bretons. L'entrepriſe étoit certainement difficile, & il y a des Sçavans qui ne conviennent pas de tout ce que

le Panegyriſte avance ſur ce ſujet. Dans la préface Mr. Stillingfleet revoque en doute quelques endroits de l'hiſtoire d'Ecoſſe qu'il traite de fabuleux. Le Chevalier Mackenzy, qui étoit, & une des meilleures plumes, & un des plus judicieux Critiques de la Grande Bretagne, répondit à la préface de Mr. Stillingfleet, & fit voir à cet Ecrivain qu'il n'entendoit, ni l'hiſtoire d'Ecoſſe, ni les regles de la bonne critique.

Dans le corps de l'ouvrage Mr. Stillingfleet refute. 1°. Ce que pluſieurs Auteurs ont écrit, après Gildas, que Joſeph d'Arimathie avoit le premier prêché la foi Chrétienne dans la Grande Bretagne, & il prétend prouver par quelques paſſages tirez d'Origene & de Tertullien, que Saint Paul eſt le premier Apôtre d'Angleterre. 2°. Il ſoutient contre Emanuël de Schelſtraet, qu'au tems du Concile de Nicée l'autorité & la juriſdiction des Papes ne s'étendoient que ſur les ſeules Egliſes *ſuburbicaires.* S'il avoit examiné avec attention les monu-

mens Ecclésiastiques des trois premiers siécles, il y auroit trouvé des preuves évidentes du contraire. 3°. Il dit que les Bretons ont toûjours suivi les rites des Eglises Gauloises préferablement à ceux de l'Eglise Romaine. Quand ce fait seroit aussi constant qu'il le prétend, on ne pourroit pas en inferer que les Eglises de la Bretagne ne reconnoissoient pas alors la primauté de Jurisdiction de l'Eglise Romaine : on devroit bien plûtôt en inferer tout le contraire, puisque personne ne doute que les Eglises des Gaules, dont celles-là suivoient le rite, ne reconnûssent cette Primauté. 4°. Enfin il assûre que ce fut St. Augustin Archevêque de Cantorbery qui engagea les Bretons à recevoir les rites de l'Eglise Romaine : d'où il il conclut, qu'avant le tems de Saint Gregoire le Grand les Eglises Britanniques n'avoient point reconnu la superiorité de l'Eglise Romaine. Il paroît que cette conclusion est le but de tout son ouvrage. Et c'est pour cela que les sçavans Hommes qui l'ont refuté se sont appliquez

à faire voir, que la diverſité des rites qui ſe trouvent dans quelques Egliſes particulieres, n'empêche pas qu'elles ne s'accordent dans tout le reſte avec l'Egliſe Romaine, & qu'elles ne reconnoiſſent le Pape pour le Chef viſible de l'Egliſe, & pour le Vicaire de JESUS-CHRIST.

En 1668. Mr. Stillingfleet prit le bonnet de Docteur, & ſoutint ſes theſes avec beaucoup d'applaudiſſement. En 1669. on l'accuſa d'être Socinien. Cette accuſation ne pouvoit être que fort odieuſe, & le jeune Docteur eût bien de la peine à s'en juſtifier. Comme ſes adverſaires le preſſoient de déclarer nettement ſes ſentimens ſur le myſtere de la Trinité, & ſur la Divinité de JESUS-CHRIST, il fit imprimer un ſermon intitulé, *La vraye raiſon pourquoi Jeſus-Chriſt a ſouffert pour nous*, & il refute dans ce ſermon la réponſe que Crellius fit autrefois au celebre Grotius.

Mais de tous les Antagoniſtes que Mr. Stillingfleet ait jamais eûs, les Catholiques Romains étoient certainement les plus redoutables. Il

avoit publié contre eux un livre intitulé, *L'idolatrie, le fanatisme, & les divisions de l'Eglise Romaine &c.* C'est un tissu de calomnies & d'impostures si grossieres, que les plus moderez d'entre les Protestans en eurent honte. Ce qui n'empêcha pas néanmoins les autres de vanter fort ce livre, & le peuple d'y prendre goût. Plusieurs Sçavans se sont donné la peine d'y répondre. Ils ont fait voir, que quand Mr. Stillingfleet attaquoit les Catholiques, il n'écoutoit que la passion; que les faits qu'il avançoit étoient des calomnies grossieres, qui ne pouvoient séduire que le petit peuple &c. Quelques-uns prouverent assez clairement, qu'il avoit favorisé les Sociniens, & qu'il étoit impossible, ni à lui, ni à aucun Protestant, de refuter solidement ces heretiques, sans avoir recours aux principes dont les Catholiques se servent pour combatre toutes les heresies.

Sous le regne de Charles II. Mr. Stillingfleet fut fait Doyen de Saint Paul de Londres. Durant le séjour qu'il fit dans cette capitale, il com-

posa une infinité de libelles contre les Catholiques. On prétendit en ce tems-là que quelques-uns de ces libelles étoient séditieux, & qu'ils avoient été composez exprès pour exciter le peuple à la revolte.

Le Prince d'Orange étant monté sur le Trône, Mr. Stillingfleet fut nommé en 1689. à l'Evêché de Worcester. Le soupçon qu'on avoit eû qu'il étoit Socinien lui tenoit si fort au cœur, qu'il prit des mesures pour s'en justifier pleinement. Il fit donc imprimer quelques sermons qu'il avoit déja composez sur ce sujet ; mais ces ouvrages lui susciterent un adversaire bien redoutable ; c'étoit le fameux Mr. Locke.

Cet Auteur avoit composé un livre intitulé, *Essai touchant la raison humaine*. Cet ouvrage étoit écrit avec tout l'art & toute la politesse possible ; une infinité de termes nouveaux & peu usitez dans les Ecoles, lui donnerent un air de nouveauté, qui ne manque gueres de se faire des partisans, & d'éblouïr les jeunes gens. Mr. Stillingfleet

crut que ce livre étoit d'autant plus dangereux, qu'il étoit très-propre à introduire le Pyrrhonisme, & que suivant le nouveau systeme, il étoit presque impossible de donner aucune idée des Mysteres de la Religion. Cet Evêque néanmoins n'entreprit point de refuter dans les formes le livre de Mr. Locke; il se contenta d'apporter quelques raisons generales, pour montrer que l'ouvrage étoit très-dangereux; mais quelque tems après il engagea Mr. Lée à refuter au long *l'Essai*, & cet Auteur s'acquitta si bien de cette commission, que ni Mr. Locke, ni aucun de ses partisans, n'ont depuis osé répondre à cet ouvrage.

Vers l'an 1690. Mr. Stillingfleet se retira à son Evêché de Worcester, où il s'appliqua à prêcher & à composer des livres. En 1699. il fit un voyage à Londres, & y mourut peu de tems après. Le caractere qu'en fait l'Auteur de sa vie paroît outré. Si on l'en croit Mr. Stillingfleet étoit un homme sage, moderé, appliqué à son devoir, fort versé dans l'histoire Ecclésiastique, atta-

ché à l'Eglise Anglicane, & grand ennemi des Catholiques. Pour ce dernier article, nous y souscrivons; c'est un fait qu'on ne peut contester. Il a composé un nombre prodigieux de livres, qui depuis sa mort ont été imprimez à Londres en six volumes *in folio*. Il laissa à ses enfans une des plus belles & des plus curieuses bibliotheques d'Angleterre, qui a été venduë depuis peu à l'Archevêque d'Armagh, & que ce Prélat a fait transporter à Dublin. Les manuscrits que Mr. Stillingfleet avoit en fort grand nombre furent aussi vendus à Mr. Harley Secretaire d'Etat, qui est aujourd'hui Comte d'Oxford & grand Trésorier d'Angleterre.

ARTICLE XX.

ORAISON FUNEBRE DE TRES-haut, très-excellent, très-puißant Prince, Louïs Joseph de Vendôme, Duc d'Estampes &c. prononcée à Estampes dans l'Eglise Collegiale de Nôtre Dame le 13. de Septembre 1712. par le P. Germain de la Compagnie

pagnie de Jesus. A Paris, chez François Fournier ruë Saint Jacques à l'écu de Venise 1712. *In 4°. pages* 43.

CE qui est écrit du vaillant Othoniel au ch.4. du livre des Juges : *Ils eurent recours au Seigneur, & il leur suscita un homme qui fut leur salut & leur liberateur*, sert de texte au P. Gramain, qui nous fait envisager Mr. le Duc de Vendôme comme un de ces hommes extraordinaires que Dieu suscite quelquefois dans des tems fâcheux, pour être la ressource & le soutien de leur patrie, & que les peuples ne doivent recevoir que comme un insigne present, qui merite la plus profonde reconnoissance.

Il veut que l'on mesure cette reconnoissance dûë à Dieu, par la confiance que l'on a eû dans Mr. de Vendôme ; *confiance solidement fondée sur les grands talens que ce Prince reçut du Ciel pour servir utilement l'Etat, & confiance heureusement justifiée par les signalez services que le Ciel lui fit en effet rendre à l'Etat.* C'est là

le fonds & le partage du discours.

Le plan que l'Auteur fait de la premiere partie renferme le veritable caractere que toute la France attribuë à son Heros. » Il sembloit, » dit-il, que Dieu nous l'eût donné » pour avoir la confiance generale » & unanime de toutes les parties » de l'Etat ; celle des troupes, celle » de la nation, celle du Roi. Car » ce fut un Prince en qui Dieu mit » la plénitude du merite qui fait le » Heros, & par là il lui attira la con- » fiance des troupes. Ce fut un Prin- » ce à qui Dieu donna un zele ar- » dent pour le bien de sa patrie, & » par là il lui gagna la confiance de » sa nation. Ce fut un Prince à qui » Dieu imprima les sentimens d'un » dévoüement profond pour son » Souverain, & par là il lui merita la » confiance du Roi.

Tout est juste & vrai dans ce dessein, tout y est aussi soutenu d'une varieté & d'une éloquence qui plaît d'autant plus, qu'on est obligé d'avoüer que tout le monde pense ce que l'Orateur a dit, mais qu'il y a très-peu de personnes qui puissent

tourner aussi bien que lui ce qu'il a pensé.

Pour entrer dans les preuves de la seconde partie, & pour garder un ordre de faits qui soit conforme à celui des tems, le P. Gramain fait ressouvenir, que dans Mr. le Duc de Vendôme se signalerent toûjours deux affections prédominantes ; l'amour de sa nation, & le dévoüement à son Roi : & il ajoute, que l'amour que ce Prince a eû pour sa nation, Dieu l'a couronné par les importans services qu'il lui a fait rendre à sa patrie ; & que le dévoüement qu'il a eû pour son Roi, Dieu l'a couronné par les importans services qu'il lui a fait rendre au sang de son Roi. Deux reflexions, dont la premiere donne lieu de représenter d'une maniere également vive & interessante tout ce que Mr. de Vendôme a fait de grand & de glorieux, soit en Italie, soit en Catalogne, ou en Flandres, pour la patrie ; & dont la seconde, qui regarde uniquement la revolution des affaires d'Espagne, ouvre une carriere où l'Orateur, aussi

bien que le Heros, s'est surpassé lui-même.

La peinture qu'il y fait de l'état où Mr. de Vendôme trouva l'Espagne & le Roi legitime, les portraits qu'il y sçait jetter à propos des trois Generaux que ce grand Capitaine a eû en differens tems à combattre, sont deux endroits, qui, quoique longs dans un extrait, auront sans doute par leur beauté le merite de la briéveté. Les voici.

» Figurez-vous, Messieurs, après » une grande bataille perduë, un Sou» verain fugitif dans ses propres » Etats, un Roi dans son Royaume » sans ville capitale, les magasins » sans provisions, l'épargne sans » finances, un debris de troupes » sans armes, & un General sans » armée. C'est au juste où Mr. de » Vandôme trouve & prend les af» faires, quand il arrive en Espagne.

» Dans quel état au contraire trou» ve-t'il l'ennemi? Au cœur du Royau» me une armée formidable, une » armée pleine du succès d'une ba» taille définitive, une armée dans » l'abondance que facilite & donne

» une victoire complette, qui ne
» laisse plus d'ennemis qui osent se
» montrer, une armée marchant
» dans des conjonctures si favora-
» bles droit à la Capitale. Et à la tê-
» te de cette armée, qui Messieurs ?
» Ne perdons pas cette reflexion.

» Il semble qu'afin de donner plus
» d'essor aux grandes qualitez, &
» plus de relief aux grands services
» de Monsieur de Vendôme, le
» Ciel eût reglé que la destinée de
» ce Heros fût de ne se trouver pres-
» que jamais aux prises qu'avec des
» hommes d'un merite extraordi-
» naire.

» En Italie il avoit eû à mesurer
» ses armes avec celles d'un Prince,
» vif à concevoir, prompt à execu-
» ter, opiniâtre à pousser à bout une
» affaire, habile à manier pour ses
» desseins également la valeur & la
» ruse ; à qui enfin nous ne pour-
» rions refuser les plus grands élo-
» ges, s'il étoit né chez ceux chez
» qui il commande, ou s'il comman-
» doit chez ceux chez qui il est né.

» En Flandres, lorsqu'il y alla
» prendre le débris de nos forces, il

„ trouva en tête un homme devenu
» fameux par nos disgraces d'Alemagne, & par là passé presque sans
» milieu d'une reputation assez commune à la plus éclatante ; enflé depuis par de nouveaux succès ; tenant de sa vaillante nation, cette
» intrepide ardeur qui s'acharne à
» vaincre, & de nôtre nation aussi ;
» où il a fait ses premieres armes,
» ayant pris cette maniere aisée de
» faire la guerre, & de livrer une
» bataille presqu'en se joüant.

» En Espagne, il rencontre un
» homme d'une activité infatigable,
» d'une experience consommée, peu
» capable de faire une faute dans le
» commandement, capable de se
» relever d'un malheur & de soutenir une affaire perduë ; homme enfin entreprenant, & autant
» à estimer par le talent qu'il a pour
» les desseins, que par celui qu'il a
» pour les ressources.

ARTICLE XXI.

NOUVELLE DISSERTATION touchant le tems auquel la Religion Chrétienne a été établie dans les Gaules, où l'on fait voir que ç'a été, non dans le premier, mais dans le second siécle, qu'elle y a eté établie; & qu'y étant depuis déchûë, elle y a été établie vers le milieu du troisiéme. A Toulouze, chez la veuve de J. J. Boude, Imprimeur & Libraire, 1703. *in* 12. *pag.* 323.

» DAns le tems que Novatien
» troubloit l'Eglise, dit Gre-
„ goire de Tours*, sept Evêques
„ furent ordonnez & envoyez dans
„ les Gaules pour y prêcher l'Evan-
„ gile, comme le raconte l'histoire
„ du Martyre de Saint Saturnin. Car
„ il y est dit, que sous le Consulat
„ de Dece, & de Gratus, comme le
„ fidelle souvenir s'en est conservé,
„ la ville de Toulouze avoit com-
„ mencé d'avoir son premier Evê-
„ que, Saint Saturnin. Ceux donc

** L. 1. histor. Franc. c. 28.*

„ qui furent envoyez étoient, Gatien à Tours, Trophime à Arles, „ Paul à Narbonne, Denis à Paris, „ Austremoine à Clermont, Martial à Limoges.

Il a été necessaire de rapporter le passage entier de Gregoire de Tours, pour faire comprendre le dessein de cette dissertation, où l'Auteur se propose de montrer deux choses. La premiere, qu'en effet ces sept Evêques ne sont venus dans les Gaules qu'au tems marqué par Gregoire de Tours, c'est à dire, l'an 250. La seconde, qu'ils n'y ont pas néanmoins été les premiers prédicateurs de l'Evangile; mais qu'avant eux, & dès le second siécle, il y avoit été annoncé & reçu; qu'ils peuvent donc être considerez comme les Restaurateurs, & non pas comme les Fondateurs des Eglises des Gaules.

Il apporte quatre preuves du tems de la Mission des sept Evêques, & il prend la premiere des actes de Saint Saturnin citez par Gregoire de Tours, & qui, du consentement des plus sçavans Hom-

mes, Nicolas le Fevre, de Scaliger, des Peres Sirmond & Petau, & de Mr. de Launoy, ſont les mêmes que Surius a rapportez au 29. de Decembre. Or ces actes marquent expreſſément le Conſulat de Dece & de Gratus, qui convient avec l'an 250. A la verité ils fixent cette époque ſeulement pour St. Saturnin, & un Lecteur ne ſçauroit héſiter ſur le texte de Gregoire de Tours, & ne pas voir que ces paroles, *ceux donc qui furent envoyez*, & les ſuivantes, ſont de l'Hiſtorien. L'Auteur néanmoins de la diſſertation les renferme dans la citation des actes, & prétend, ſur des conjectures aſſez legeres, que dans la ſuite elles en ont été retranchées. Quoi qu'il en ſoit, Gregoire de Tours joint Saint Saturnin aux autres ſix Evêques, & donne à entendre qu'ils vinrent tous enſemble : ce qui ſuffit pour aſſûrer que ce fut en la même année 250. L'unique difficulté qui pourroit reſter à un eſprit défiant, ce ſeroit ſur la créance que meritent ces actes. Mais elle leur eſt dûë toute entiere.

pour trois raisons. L'Auteur qui les a composez assûre, que le souvenir des choses qu'il écrit s'étoit fidellement conservé jusqu'à lui. St. Exupere est le dernier des Successeurs de Saint Saturnin dont il fasse mention ; enfin son stile grave & respirant la pieté, éloigne tellement tout soupçon, que le P. Chifflet les juge dignes, ou de Saint Paulin de Nôle, ou de Severe Sulpice : d'où l'Auteur de la dissertation conclut qu'ils sont du commencement du quatriéme siécle, ou plûtôt du cinquiéme, tems où la licence d'alterer les actes des Martyrs ne s'étoit pas encore introduite.

Il fortifie la premiere preuve par l'autorité des catalogues des Evêques de Toulouze, qui mettent de suite Saint Saturnin, Saint Honorat, Saint Hilaire, Saint Rhodane, qui certainement étoit Evêque en 366. qu'il fut exilé en Phrygie avec St. Hilaire de Poitiers, selon le témoignage de Severe Sulpice. Or en remontant il n'est pas possible d'aller au delà de 250. puisqu'il y a 116 à distribuer entre trois ou quatre Evêques.

De plus, le Catalogue des Evêques d'Euſe, & d'autres monumens de l'Egliſe d'Auch, marquent S. Ceruſe diſciple de S. Saturnin pour le premier Evêque d'Euſe, auquel ſuccederent Patern & Mamertin; puis donc que Mamertin aſſiſta au Concile d'Arles en 314. il faut revenir à la même époque de 250 pour S. Saturnin. Les actes de St. Firmin premier Evêque d'Amiens, avec la tradition de ſon Egliſe, & de celles de Beauvais & d'Angers, y ramenent de même, en aſſûrant qu'il fut inſtruit dans la foi par S. Modeſte, & conſacré par S. Honorat de Toulouze, tous deux diſciples de S. Saturnin, & qu'il ſouffrit le martyre ſous l'empire de Diocletien & de Maximien.

Gregoire de Tours * fournit encore à l'Auteur la ſeconde preuve en ces paroles : » Quoique dans les „ livres précedens j'aye dit quelque „ choſe des Evêques de Tours, j'ai „ jugé à propos d'en faire ici une ré- „ capitulation depuis celui qui le „ premier y prêcha l'Evangile, mar-

* *L.* 10. *hiſt. Franc. c.* 31.

„ quant le tems de leur ordination.
„ Gatien fut le premier Evêque,
„ envoyé de Rome par le Pape, la
„ premiere année de l'empire de De-
„ ce..... On dit qu'il demeura en
„ cette ville de Tours 50 ans; il
„ mourut en paix, & fut enterré
„ dans le cimetiere des Chrétiens.
„ L'Eglise demeura vaquante 37 ans.
„ Litoire, ou Liboire, fut ordon-
„ né le second Evêque, la premiere
„ année de l'Empire de Constant,
c'est à dire, l'an 337. Retranchant donc de ce dernier nombre, les années de l'Episcopat de S. Gatien & celles de la vacance, restent 250, qui marquent le tems de la mission de S. Gatien. Gregoire de Tours n'assûre rien que sur un *ut ferunt*, » on dit, & il finit la suite des autres Evêques jusqu'à lui, en avertissant, » qu'il
„ a marqué les années de chacun,
„ mais qu'il ne s'ensuit pas que ce
„ soit une chronique exacte, parce-
„ qu'il n'a pû trouver au juste les
„ intervalles des ordinations. Cependant l'Auteur de la dissertation dit, qu'il avoit consulté les catalogues de son Eglise, qui vraisem-

blablement n'exiſtoient pas, & n'avoient jamais été faits.

Selon le même Hiſtorien, * les premiers Evêques de Clermont furent, S. Auſtremoine, Urbique, Legon, S. Hillidie ; & ce dernier eut une ſi grande reputation de ſainteté, que l'Empereur de Treves le manda pour délivrer ſa fille du malin eſprit. Suppoſé que cet Empereur de Treves ſoit Conſtantin, fils du Grand Conſtantin, qui commença ſon empire dans les Gaules en 337. & fut tué en 340. il paroit aſſez, dit l'Auteur de la diſſertation, que S. Auſtremoine n'a pû prêcher la foi à Clermont que vers l'an 250. n'y ayant eû qu'Urbique entre lui & S. Hillidie. Il a oublié Legonus. Le R. P. Ruinart veut que cet Empereur de Treves ſoit Maxime, ce qui aideroit beaucoup à la preuve.

La troiſiéme preuve conſiſte en une partie de ce qu'ont dit ceux qui après le P. Sirmond diſtinguent S. Denis de Paris, de S. Denis l'Areopagite. Les compagnons de celui-

* *L.* 1. *c.* 39. *&* 40.

là furent, les Saints Fuſcien, Victoric, Piaton, Creſpin & Creſpinien, Rufin, Valere, Lucien, Marcel, Quentin, Rieul; qui tous, ſur la foi de leurs actes, excepté S. Rieul, ont ſouffert le martyre ſous l'empire de Diocletien & de Maximien, & comme l'on croit maintenant, environ l'an 286. Il en eſt de même de S. Martial de Limoges.

Pour 4e. preuve, laquelle regarde en particulier St. Paul de Narbonne & St. Trophime d'Arles, il produit les actes du premier publiez par Mr. Duboſquet, & compoſez, dit-il, avant le ſixiéme ſiécle, avec deux anciens Martyrologes à l'uſage des Egliſes de Rheims & d'Auxerre, déja citez par Mr. de Launoy, qui ne donnent point à ce premier Evêque de Narbonne le tître de diſciple de l'Apôtre S. Paul. Adon à la verité le lui attribuë, mais c'eſt ſur un bruit commun, *ut tradunt*, „ comme on le dit, & non pas comme il le penſe. Il eſt encore vrai que le Martyrologe publié par Roſweide, comme étant celui de l'Egliſe Romaine ſous le Pon-

tificat de St. Gregoire, nomme St. Paul de Narbonne diſciple de l'Apôtre St. Paul. L'Auteur eſt donc obligé de rabaiſſer les loüanges que Roſweide donne à ſon Martyrologe ; & il dit, que St. Gregoire donne une idée toute differente du Martyrologe Romain, où la commémoration de preſque tous les Martyrs de divers païs & de diverſes provinces étoit marquée pour chaque jour de l'année, au lieu que celui de Roſweide contient peu de Martyrs, & laiſſe pluſieurs jours ſans aucune commémoration, & au contraire fait mention de quelques fêtes introduites depuis Saint Gregoire, comme celle de l'exaltation de la Ste. Croix, de tous les Saints, de St. Leon II.

Quant à St. Trophime d'Arles, l'Auteur prétend montrer par l'autorité de l'Ecriture même, qu'il eſt different de celui qui a été diſciple de Saint Paul. Car St. Paul écrit en l'épitre ſeconde à Timothée ch. 4. qu'il a laiſſé Trophime malade à Milet : ce qui doit s'entendre de la ville de Milet en Ponie, & du voyage de l'Apôtre en Orient après ſa

premiere priſon à Rome, l'an 66. & par conſéquent Trophime diſciple de St. Paul eſt demeuré en Orient, & n'a point été envoyé par St. Pierre dans les Gaules. Si les Evêques de Provence dans leur requête au Pape Saint Leon, ſi le Pape Zozime diſent que St. Trophime a le premier porté la foi dans les Gaules, il n'y a qu'à leur oppoſer le témoignage de Severe Sulpice & de Gregoire de Tours; & celui d'Euſebe, qui aſſûre que St. Irenée préſidoit aux Conciles des Evêques des Gaules.

Il ſe préſente ici une grande difficulté, ſur ce que Saint Cyprien * écrit expreſſément, qu'en 250, ou 251. Marcien étoit Evêque d'Arles, ce qui oblige neceſſairement à reculer l'Epiſcopat de St. Trophime, & renverſe l'époque que Gregoire de Tours lui a donnée. L'Auteur ne demeure pas pourtant, & il répond, que Gregoire de Tours a ſeulement marqué le tems où ces ſept Evêques fixerent leur ſiege Epiſcopal; & pour lui, ſon ſentiment eſt, que dès environ l'année 240. ou 245. ils

* *Epiſt.* 67.

étoient arrivez dans les Gaules, & avoient commencé à les parcourir.

Du reſte, Gregoire de Tours n'a nulle part retracté ce qu'il a écrit du tems de leur miſſion. Que ſi dans le livre de la gloire des Martyrs ch. 48. & dans celui de la gloire des Confeſſeurs ch. 80. il dit que St. Saturnin de Toulouze, & Saint Urſin de Bourges ont été ordonnez Evêques par les diſciples des Apôtres, c'eſt plûtôt pour rapporter ce qui s'en diſoit alors, que parcequ'il le crût ainſi. Et comme il y a raiſon de penſer que ſon hiſtoire de France eſt le dernier de ſes ouvrages, c'eſt d'elle auſſi qu'il faut prendre ſon veritable ſentiment.

L'Auteur ſoutient enfin que le Chriſtianiſme n'entra point dans les Gaules avant l'an 127. Car ceux qui l'annonçoient, dit-il, dans le monde, commençoient à l'imitation des Apôtres par la ville principale d'un païs; puis donc que Lyon étoit la ville principale des Gaules, ce fut là que ſe rendirent les premiers Prédicateurs de l'Evangile. Or il eſt conſtant que St. Pothin en fut le

premier Evêque, qui étant mort en 177. âgé de plus de 90 ans ſelon la lettre des Egliſes de Vienne & de Lyon à celles de Phrygie [a], & en ayant eû au moins 40 lors qu'il fonda ſon Egliſe, elle ne peut rapporter ſon origine qu'à l'an 137. l'Auteur met 127.

Il finit la premiere partie de ſa diſſertation en reprochant en termes civils une contradiction à Mr. de Marca, d'avoir avoüé que les ſept Evêques étoient venus de compagnie dans les Gaules, & de les avoir cependant ſéparez de tems.

Dans la ſeconde partie, il entreprend de montrer qu'avant eux la lumiere de l'Evangile s'étoit fait voir dans les Gaules. La premiere preuve qu'il en apporte eſt que St. Irenée [b] nomme les Celtes parmi les peuples qui avoient reçu la foi, & que ſelon la maniere de parler ordinaire aux Grecs toutes les Gaules étoient compriſes ſous le nom des Celtes. Il ajoute qu'Euſebe [c] diſant que Saint Irenée préſidoit aux

[a] *Euſeb. l. 5. hiſt. Eccleſ. c.1.* [b] *l. 1. c.3.* [c] *L. 5. hiſt. Eccl. c.23.*

Egliſes des Gaules qui ſervirent au Pape Saint Victor touchant la celebration de Pâques, fait clairement entendre qu'il y avoit dès lors pluſieurs Evêques ; & il refute la ſubtilité du P. Queſnel, qui, de ce qu'Euſebe ne parle que des Egliſes, conclut qu'il n'y avoit point d'Evêques, ſinon Saint Irenée à Lyon. Il n'approuve pas davantage ce que le même P. Queſnel a avancé, que Saint Irenée alla à Rome ſe faire ordonner, & pour ſaper par le fondement cette opinion, qui eſt auſſi celle de Dodwel & que le nouvel Editeur de Saint Irenée a adoptée, il nie abſolument que St. Irenée ait porté les lettres des Egliſes de Vienne & de Lyon, quoi qu'il eut été deſtiné à les porter.

Le paſſage de Tertullien [a] eſt formel, *que les diverſes nations des Gaules étoient déja ſoumiſes à Jeſus-Chriſt:* & l'Auteur s'en ſert pour ſeconde preuve, & le défend contre les chicaneries de Mr. de Launoy.

Sa troiſiéme preuve eſt priſe de la lettre [b] de Saint Jerôme à une

[a] *L. 1. contra Jud. c. 7.* [b] *Epiſt. ad Theodoram.*

ſainte Veuve d'Eſpagne, en laquelle il louë la pureté de la foi de ſon mari, qui ne ſe laiſſa point ſéduire comme tant d'autres, vers le Rhône, la Garonne & en Eſpagne, par Marc le Gnoſtique, dont parle Saint Irenée. A la verité Saint Irenée n'a point dit que cet impoſteur eut été, ni vers la Garonne, ni en Eſpagne; mais Saint Jerôme l'aſſûre, & en cet endroit, & en ſon commentaire ſur Iſaïe. Ce qui cauſe quelque embarras, c'eſt que Saint Jerôme cite St. Irenée : à quoi il y a à répondre, qu'il le cite, pour faire connoitre la perſonne & le fanatiſme de Marc, ſans prétendre s'en autoriſer à l'égard de ce qu'il ajoute du voyage en Aquitaine & en Eſpagne.

Mr. de Tillemont, prenant une autre route, diſtingue deux Gnoſtiques, du même nom de Marc, St. Irenée a parlé du premier, qui n'alla pas plus loin que Lyon; Severe Sulpice du ſecond, en ces termes *: „Les tems en nos jours ſont devenus fâcheux & pleins de dangers; „les Egliſes ſont ſoüillées d'un mal „qui n'étoit pas commun aupara-

* *Hiſt. ſacr. l. 2.*

„ vant, & tout eſt dans le trouble ; „ car l'infame hereſie des Gnoſti- „ ques a depuis peu été découver- „ te en Eſpagne..... L'origine du „ mal vient d'Egypte, & il n'eſt „ pas aiſé de ſçavoir quels ont été „ ſes commencemens en ce païs-là. „ Un Egyptien natif de Memphis, „ & nommé Marc, l'a apportée le „ premier en Eſpagne. Agape fem- „ me de condition, & le Rheteur „ Elpidius ont été les premieres per- „ ſonnes à s'en laiſſer infecter, & „ l'ont fait couler à Priſcillien. Mr. Tillemont conclut de-là, que ce Marc vivoit dans le quatriéme ſiécle, & que Saint Jerôme l'a confondu avec le premier plus ancien de plus d'un ſiécle. L'Auteur de la diſſertation ſoutient, que s'il faut que Saint Jerôme, ou Severe Sulpice, ſe ſoient trompez ſur le chapitre de cet impoſteur, c'eſt à Severe Sulpice que l'erreur doit être imputée, à lui qui avoüe ſon ignorance ſur la naiſſance de l'hereſie des Gnoſtiques, & qui aſſûrément n'avoit jamais lû Saint Irenée. D'ailleurs il eſt incroyable que Saint Jerôme ne

fût pas bien informé des affaires des Priſcillianiſtes qui faiſoient alors tant de bruit, ſurtout ayant beaucoup de commerce en Eſpagne, & ayant eû des entretiens avec Paul Oroſius, qui les avoit expoſées à St. Auguſtin.

Enfin, & c'eſt la quatriéme preuve, l'Evangile, comme l'aſſûrent Saint Irenée & Tertullien, étoit répandu dans l'Italie, l'Eſpagne, la Germanie, les Iſles Britanniques, dans cette partie des Gaules qui eſt proche des Alpes. Qui pourra donc ſe perſuader que le reſte des Gaules lui ait été impénetrable, & inacceſſible au zele des Saints Miſſionnaires, ou l'auroient-ils négligé, tandis qu'ils portoient le nom de JESUS-CHRIST aux nations d'alentour?

L'Auteur tâche enſuite de ſe prévaloir de deux paſſages de Gregoire de Tours qui ſemblent oppoſez entre eux. Car dans le premier il dit *: „Que la ville de Bourges reçut pre„mierement la parole de ſalut par „le moyen de S. Urſin, qui fut or„donné par les diſciples des Apô-

* *L. De glor. Confeſſ. c.* 80.

„ tres, & envoyé dans les Gaules. Et dans le ſecond : * „ Qu'un des „ diſciples des ſept Evêques entre„ prit d'aller à Bourges annoncer „ JESUS-CHRIST, qui eſt le Sauveur „ de tous ; il y fit fort peu de con„ verſions, & ſeulement parmi les „ pauvres ; il inſtitua des Clercs, & „ leur apprit à chanter les pſeaumes. Voilà donc, pourſuit l'Auteur, la foi prêchée à Bourges, premierement par S. Urſin, ordonné par les diſciples des Apôtres, c'eſt à dire, par un des premiers Papes, & dans le ſecond ſiécle, & puis par un des diſciples des ſept Evêques dont le nom eſt demeuré inconnu.

Or il n'y a pas à douter, que de la ville capitale de l'Aquitaine elle ne ſe ſoit répanduë dans le reſte de la province, & Mr. de Launoy n'a pas eû raiſon de nier que S. Eutrope ait été Evêque de Xaintes dès le ſecond ſiécle. L'Auteur infere de plus, par une conſéquence qui n'eſt pas claire, que S. Euchaire de Treves, S. Clement de Mets, S. Manſuet de Toul, ne ſont pas du premier ſiécle.

* *L. 1. hiſt. Franc. c. 29.*

Comme il met au ſecond ſiécle le commencement de la religion Chrétienne en toute l'étenduë des Gaules, & que d'autres la reſſerrent dans Lyon, Vienne, & quelques villes voiſines, il répond à leurs objections. La premiere eſt tirée des actes de S. Saturnin de Toulouze, qui portent. *Cum raræ in aliquibus civitatibus Eccleſiæ paucorum Chriſtianorum pietate conſurgerent.* „ Comme il n'y „ avoit que peu d'Egliſes qui s'éle- „ voient en quelques villes par la dé- „ votion d'un petit nombre de Fi- „ delles.... Il y a bien des années, „ c'eſt à dire, ſous le conſulat de De- „ ce & de Gratus, comme le fidelle „ ſouvenir s'en eſt conſervé, la ville „ de Toulouze commença d'avoir „ S. Saturnin pour ſon premier Evê- „ que. Cela, dit l'Auteur, ne ſignifie nullement que la religion Chrétienne ſoit demeurée juſqu'à l'empire de Dece renfermée dans Lyon & les villes voiſines; & au défaut d'Egliſes les Chrétiens s'aſſembloient en des maiſons particulieres.

La ſeconde eſt priſe des actes des Saints Felix, Fortunat, Achille Fer-

reol & Ferrution, où il eſt marqué que les trois premiers furent envoyez par S. Irenée prêcher la foi à Valence, & les deux derniers à Beſançon. Or ſi des villes ſi proches de Lyon & de Vienne n'en avoient encore rien entendu, que penſer des plus éloignées ? L'Auteur répond, que ces actes ſont trop récens pour être crûs, qu'ils n'ont rien de la ſimplicité des plus anciens, & que d'ailleurs ils mettent le martyre des SS. Felix, Fortunat & Achille, ſous l'empire d'Aurele, celui des Saints Ferreol & Ferrution ſous Aurelien, ce qui ne peut convenir avec ce qu'ils racontent, que ces Saints eurent leur miſſion de S. Irenée.

La troiſiéme eſt, d'une lettre de quelques Evêques à St. Radegonde, rapportée par Gregoire de Tours *, & qui ne prouve rien, puis qu'elle dit ſeulement, qu'avant St. Martin il y avoit peu de Chrétiens en ces quartiers ; mais de plus elle aſſûre, que le Chriſtianiſme dès ſa naiſſance y avoit été apporté. Au reſte, ce que ces Prélats diſent du peu de

* *L. 9. hiſt. Franc. c. 39.*

Chrétiens avant Saint Martin, doit s'entendre de la campagne, & non pas des villes, comme il eſt manifeſte par le témoignage de Severe Sulpice en la vie de ce St. Evêque de Tours.

La concluſion de tout l'ouvrage eſt, que le Chriſtianiſme extremement affoibli & preſque abbatu dans les Gaules, par les violentes perſécutions que lui firent Marc Aurele, Severe & Maximin, fut relevé & rétabli par les ſept Evêques qui s'y fixerent ſous l'empire de Dece, & qui par cette raiſon ont été conſiderez comme les fondateurs des Egliſes.

ARTICLE XXII.

PLAN THEOLOGIQUE du Pithagoriſme & des autres ſectes ſçavantes de la Grece, pour ſervir d'éclairciſſement aux ouvrages polémiques des Peres contre les payens, avec la traduction de la Therapeutique de Theodoret, où l'on voit l'abregé de ces fameuſes controverſes. Par le R. P. Michel Mourgues de la Compagnie de Jeſus, Profeſſeur Royal en l'Univerſité

Février 1713.

de Toulouze. A Toulouze, chez Jacques Loyau Imprimeur & Libraire Juré de l'Université ruë de la porterie à la Pallas; *& se vend à Paris*, chez Jacques Vincent ruë St. Severin. 1712. *in* 12. *deux tomes.*

CErtains Sçavans de nos jours n'ont rien oublié pour donner une grande idée des Philosophes payens, de Pithagore, de Socrate, de Platon, d'Epictete, & ils ont porté si loin leur prévention & leurs loüanges, que d'habiles Théologiens en ont été allarmez : ils ont craint que l'estime qu'on inspiroit pour ces infidelles, n'affoiblît l'estime que l'on doit avoir pour les Docteurs de l'Eglise Chrétienne, les seuls maîtres de la saine Theologie & de la pure morale, les saints Peres : il ont craint que les idées Philosophiques ne fissent perdre de vûë les celestes veritez du Christianisme, qu'on ne s'égarât après de si mauvais guides dans la recherche du vrai bonheur & de la solide vertu. Enfin ils ont craint que la lecture de ces Philosophes, capable tout au plus de former d'honnêtes

payens, ne diminuât beaucoup le nombre des vrais Chrétiens. On se retranche en vain sur la bonne intention des partisans de la Philosophie payenne, elle ne peut les justifier: les saints Peres n'ont pensé qu'à décréditer ces Docteurs de la Gentilité, qu'à découvrir leur foible, qu'à faire tomber leurs livres des mains des Fidelles. Ils ont réüssi; ils ont vû de leur tems les Philosophes payens confondus, la morale payenne négligée, & ils ne s'attendoient pas sans doute que des Chrétiens tâcheroient un jour de relever ces idoles, qu'ils avoient pris tant de soin d'abattre & de briser.

Si les Philosophes ont eû de nos jours de zelez partisans, les saints Peres n'en ont pas manqué; mais leurs défenseurs pour parvenir au même but ont pris differentes routes. Le P. Balthus Jesuite, indigné que des heretiques eussent osé faire des saints Peres les disciples de Platon, n'a ménagé, ni ces faux Chrétiens, ni les Philosophes payens; il s'est revétu de tout le zele des Saints Peres contre la Théologie & la morale payenne, il

en a mis au jour tous les défauts, & montré avec beaucoup de force, que l'on a tort d'imputer *le Platonisme aux Saints Peres.* Le Pere Mourgues s'est ouvert une carriere plus vaste, il a entrepris de détromper même les partisans de la Philosophie payenne. Il ne les attaque point en ennemis, il semble chercher avec eux quel a été *le plan Théologique des sectes sçavantes de la Gréce*: il remonte aux principes de la Théologie & de la morale payenne: il les développe, mais en les développant, quoiqu'il ne dissimule pas ce que la raison y a conservé de vrai, il en fait connoître toute l'imperfection, toute l'insuffisance, pour regler nôtre vie & nous conduire à Dieu. Il s'attache surtout à bien convaincre ses Lecteurs, que les plus belles spéculations des Philosophes payens ne les ont pas empêchez de tomber dans les plus grossieres erreurs; qu'en voulant corriger l'idolatrie populaire, ils lui ont substitué des chimeres, aussi insoutenables que les fables des Poëtes; & qu'enfin tout l'usage qu'on peut tirer de leurs livres, c'est celui que les Peres

en ont tiré, de les faire ſervir contre eux mêmes de témoins des veritez que la tradition, ou la raiſon, leur avoit manifeſtées ; & qu'ils n'ont oſé bannir de leurs ſyſtemes imaginaires.

Nous avons donné le projet de l'ouvrage du P. Mourgues dans les Memoires du mois de Juin de l'année 1710. Nous en avons marqué les diviſions dans les nouvelles du mois de Juillet de l'année 1712.

Il eſt partagé en deux tomes. La traduction *de la Therapeutique de Theodoret* remplit le ſecond, avec des diſſertations ſur des difficultez qui ont rapport à cet excellent ouvrage du plus docte de tous les Peres Grecs ; nous en parlerons une autre fois.

Le premier tome dont nous allons rendre compte au Public eſt composé de douze lettres écrites à Monſieur de la Loubere, de l'Academie Françoiſe, dont le bon goût & l'érudition ſont aſſez connus. Cet illuſtre ami a preſſé l'Auteur d'achever & de publier ſon ouvrage ; il l'en a fait preſſer par Mr. l'Abbé Bignon ; un ſi

grand suffrage a déterminé le P. Mourgues à ne pas attendre que la paix lui donnât les moyens de faire imprimer les passages Grecs dont le nombre & la longueur ont effrayé son Libraire ; il a suppléé à ce leger défaut par une exactitude extreme dans les citations.

La premiere lettre est, à peu de chose près, *le projet* qui a paru *dans nos Memoires* du mois de Juin de l'année mil sept cens dix.

Extrait de la 2^e^. Lettre.

Sur l'unité de Dieu.

Toute la religion, toute la vraye Théologie, est fondée sur l'unité de Dieu. Ce grand principe n'a pas été ignoré des Philosophes ; ils ont connu Dieu, dit l'Apôtre, mais ils ne l'ont pas glorifié, idolâtres avec le peuple, raisonnables en particulier, ils ont tenu la verité captive. Le P. Mourgues n'a pas de peine à les convaincre de cette injustice, ils s'accusent eux mêmes.

Pithagore déclare qu'il n'y a *qu'un*

Dieu , tout dans toute la Sphere du monde , unissant en lui toutes les durées, puissant & actif par lui même , principe de tout, unité, source de la lumiere dans le Ciel, & Pere de toutes choses, intelligence & ame de l'Univers.

Anaxagore reconnoit une intelligence supreme , dont le monde est l'ouvrage ; Socrate prêt de mourir proteste qu'il n'y a de vraye Physique que celle qu'on établit sur ce principe. Il ne faut qu'avoir parcouru Platon , pour sçavoir qu'il parle en mille endroits *d'un Dieu éternel , auteur du monde, Roi & pere commun, le Pere du Verbe très-divin , qui est intelligence , sagesse , providence , qui regle & gouverne toutes choses, principe & cause de tout ce qui se fait dans le monde , en ayant le commencement , le progrès & la fin en sa disposition ; qui est le bon, le vrai, le parfait, l'essence ; toûjours le même en tout sens , toûjours le même par lui même , l'être uniforme, ne recevant jamais aucun changement d'aucune sorte.*

Aristote rapporte tout au *premier moteur, à l'intelligence* active, dont il donne la plus belle idée , en l'appel-

lant *l'acte pur*, c'est à dire, *la perfection pleine, & qui ne peut croître.* On ne peut ouvrir les livres Philosophiques de Ciceron, sans y trouver l'unité de Dieu établie partout. Les Poëtes, pour peu qu'ils fûssent Philosophes, se mocquoient de la pluralité des Dieux : le passage de Sophocle, tant cité par les Peres, est formel. *Il n'est qu'un Dieu*, dit-il, *créateur du Ciel, de la terre & de la mer, la verité n'en reconnoît pas davantage : foibles esprits, nous nous faisons des Dieux de bois, de pierre, de métal.*

Ceux qui moins dégagez de l'erreur ont adoré plusieurs Divinitez, n'ont pas laissé de rendre témoignage à l'unité de Dieu, en reconnoissant une Divinité supreme qui possedoit seule le veritable caractere de la Divinité, l'indépendance ; ç'a été la religion de presque tous les Philosophes, de presque tous les Poëtes. Homere s'explique nettement ; la secte entiere des Stoïciens soumettoit tout à ce Dieu supreme, qu'elle appelloit le Verbe. Pour Epicure, le P. Mourgues dit agréablement que ses Dieux étoient si peu de cho-

ſe, que ce n'étoit pas la peine de leur donner un chef; Ciceron a bien vû que la maniere dont ce Philoſophe voluptueux décrivoit ſes Dieux, prouvoit qu'il n'en croyoit point. Cependant il n'eſt pas ſûr qu'il ne reconnût pas un Dieu ſupreme.

Le P. Mourgues, après avoir ſi ſçavamment établi l'unité de Dieu par le conſentement des Philoſophes, que la debauche n'avoit point abrutis; toûjours attentif à les réduire aux ſimples fonctions de témoins forcez de la verité, auſſi indignes, qu'incapables d'être regardez comme les maîtres de la Théologie & de la morale, le P. Mourgues, plein de ce beau deſſein, fait remarquer les tenebres qu'ils ont répanduës ſur la verité, & le peu d'uſage qu'ils en ont fait. Quelques-uns, la ſecte entiere des Stoïciens, par exemple, a crû Dieu corporel; tous ont adoré les idoles, tous ont concerté leurs expreſſions, pour ne pas choquer le peuple, d'autant plus coupables qu'ils étoient plus éclairez.

Février 1713.

EXTRAIT DE LA 3e. LETTRE.

De la difference du Dieu ſupreme, & des Dieux inferieurs.

Cette lettre commence par une reflexion importante ſur la 3e. lettre de Platon. *Je vous prie*, écrit-il à Denys le Tyran, *de faire attention à la marque qui diſtingue les ſollicitations où je m'intereſſe, de celles que l'importunité m'arrache : je mets au commencement des lettres intereſſantes, Dieu ; au commencement des lettres mandiées, je mets les Dieux.* Il n'en faut pas davantage pour faire appercevoir quelle difference Platon mettoit entre Dieu & les Dieux ; on ne peut les diſtinguer par des caracteres plus marquez. Selon Platon, Dieu eſt l'ouvrier, les Dieux ſubalternes ſont ſon ouvrage ; il eſt ſeul immortel de ſa nature, ils ne ſont immortels qu'autant qu'il le veut ; il eſt éternel ; ils ont été faits dans le tems. Ce n'eſt pas tout, Platon, comme s'il avoit lû dans Moyſe que Dieu ſe définit lui-même, *celui qui*

eſt, dit que le Dieu ſupreme poſſede ſeul l'être, que les autres Dieux le reçoivent & le perdent à tous momens ; Dieu eſt, ils ſont faits ; ils changent, à proprement parler ils ne ſont pas. Remarquons en paſſant qu'il n'a pas été neceſſaire que Platon allât chercher cette ſublime doctrine dans l'Egypte, ou dans la Judée, ni qu'il lût les livres ſacrez : l'inſcription du temple de Delphes, *ei tu es*, a ſuffi pour l'en inſtruire. *Nous nous trompons*, dit encore Platon, *quand en parlant de l'être éternel en vrais ignorans, nous nous ſervons de ces expreſſions, il a été & il ſera, il faut dire il eſt, & ne rien dire autre choſe, ſi l'on veut parler de lui avec exactitude.*

La Providence diſtingue encore le Dieu ſupreme des Dieux inferieurs, celle du Dieu ſupreme s'étend à tout, celle des Dieux inferieurs a des limites. Le P. Mourgues met toutes ces diſtinctions dans leur veritable jour : il prouve que les Stoïciens les ont reconnuës malgré la groſſiereté de leur Théologie. Il revele dans cette lettre les ſecrets les plus profonds de l'an-

cienne Philoſophie ; ce qu'il y a de vrai & de faux dans le dogme des idées de Platon, ce que Pithagore vouloit dire en réduiſant tout aux nombres : enfin il découvre l'origine des erreurs où Ariſtote eſt tombé, ſur l'éternité du monde & ſur la Providence, qu'il bornoit au ciel de la lune. C'eſt Ocellus qu'Ariſtote copie, & c'eſt la grande idée qu'il a eû de l'immutabilité de Dieu, qui l'a déterminé à ſuivre ce fameux Pithagoricien dans ſes égaremens.

EXTRAIT DE LA 4^e^. LETTRE.

Des Athées prétendus du Paganiſme.

L'étude que le P. Mourgues a faite des ſentimens de toute l'antiquité ſur la Divinité, l'a convaincu que la croyance generale du paganiſme étoit certainement qu'il y avoit un Dieu ſupreme, & beaucoup de Divinitez ſubalternes ; que la religion du peuple étoit toute tournée vers ces Dieux ſubalternes, & qu'il tenoit pour de francs Athées ceux qui n'adoroient que le pre-

mier être ; qu'ainsi ceux que l'antiquité payenne accuse d'athéïsme & d'impieté étoient les plus éclairez, les plus sinceres, & si on l'ose dire, les plus orthodoxes de tous les payens. L'Auteur en suivant ces principes justifie Protagore, qui de faiseur de fagots devint Philosophe : il les faisoit d'une propreté surprenante. Democrite qui le vit travailler en fut charmé, il lui trouva l'esprit géometrique, il le prit chez lui, & s'appliqua à le former ; Protagore cependant ne tourna point du côté de la Géometrie ; il devint Sophiste, & Sophiste celebre ; il enseigna l'art de l'emporter toûjours dans les disputes. La foule fréquenta son Ecole, quelque cher qu'il en coûtât, car il prenoit quatre mille francs de chaque écolier ; la Dialectique est aujourd'hui à meilleur marché.

Protagore s'expliqua sur les Dieux d'une maniere peu respectueuse, mais on n'a point de preuves qu'il n'ait pas reconnu le Dieu supreme. Nôtre Auteur justifie aussi facilement Prodicus, Diagore,

Theodore, Euhemere : il a encore moins de peine à refuter le prétendu athéïſme de Socrate, d'Heraclite, de Democrite, de Stilpon, de Phidias, & à montrer que l'eſprit humain dans quelques égaremens qu'il tombe, ne peut éteindre entierement la lumiere naturelle, qui lui fait voir un Dieu Auteur du monde.

Extrait de la 5e. Lettre.

Sur la Trinité Platonicienne.

Voici à proprement parler le point capital de la diſpute moderne, entre les Théologiens & les partiſans de Platon. Le P. Mourgues expoſe d'abord le parti qu'il prend dans cette diſpute par trois propoſitions. 1. Les Peres ont remarqué dans les écrits de Platon une imitation, une copie de la Trinité, telle qu'elle eſt inſinuée dans les livres de Moyſe & des Prophetes. 2. Ils ont jugé cette copie très-défectueuſe & très-infidelle, fort éloignez de former leurs ſentimens ſur

celui de Platon. 3. Malgré cette infidelité qu'ils ont eû grand ſoin d'inculquer aux payens, ils ont néanmoins profité de l'entêtement des payens pour Platon, afin de les convaincre, par la maniere dont il a parlé de la Trinité, qu'il s'étoit inſtruit ſur la religion dans nos Ecritures, & afin de les apprivoiſer, pour ainſi dire, à la créance du dogme Chrétien par cet argument. Vous tenez Platon pour un excellent maître ſur les choſes divines, (ces paroles ſont de Saint Juſtin) & Platon vous enſeigne qu'il y a trois hypoſtaſes en un ſeul Dieu. Qu'avez-vous donc à vous récrier contre nous, qui ne faiſons que rectifier Platon par Moyſe, le maître de Platon ſur cette matiere ?

La preuve de ces trois propoſitions eſt pouſſée par l'Auteur juſqu'à la certitude. Il prouve la premiere, en raſſemblant ce que Platon a dit des trois hypoſtaſes *archiques*, ou des trois principes, qui réünis ſont, ſelon ce Philoſophe, un ſeul Dieu ſupreme. La ſeconde lettre à Denys le Tyran contient toute ſa doctri-

ne ſur cet article reſpectable, mais expliquée en termes énigmatiques. *J'ai compris*, répond-il au Tyran, *par le diſcours d'Archedeme, que vous ne trouvez pas que je vous aye aſſez développé ma penſée touchant la nature du premier, je ne puis pourtant vous en parler que par énigme, & de telle maniere qu'au cas qu'il arrive quelque malheur à cette lettre, celui qui l'ouvrira n'y comprenne rien du tout. Voici donc ce qui en eſt. Tout eſt pour le Roi de toutes choſes, tout ſe rapporte à lui, il eſt l'Auteur de tout ce qui eſt bon. Le ſecond eſt pour les choſes de la ſeconde claſſe, le troiſiéme pour celles de la troiſiéme.* Quand j'entens ces paroles, dit Clement Alexandrin, tout ce que j'y comprens, c'eſt qu'elles regardent la ſainte Trinité; que le troiſiéme eſt le Saint Eſprit; que le ſecond eſt le Fils, par lequel toutes choſes ont été faites ſous le bon plaiſir du Pere.

Platon s'eſt expliqué plus diſtinctement dans *le Philebe* ſur ſon divin *ternaire*, le bien, l'intelligence, l'eſprit: il y met le bien au deſſus de tout, c'eſt dans la nature du bien

que l'intelligence & l'eſprit ont leur origine. Il y dit que le bien eſt nommé Jupiter, il l'appelle ailleurs le Dieu des Dieux. Il y enſeigne que l'intelligence & l'eſprit, qui ont leur origine dans la nature de Jupiter, ſont inſéparables : il y donne plus d'une fois le nom de ſageſſe à l'intelligence, *au Verbe très-Divin qui a fait & arrangé le monde.* Cette intelligence, ce Verbe, eſt ſelon lui, *engendré* de celui qui eſt la cauſe de toutes choſes, ce qu'il ne dit point de l'Eſprit.

Un paſſage *du dixiéme livre des Loix* rapproche encore de plus près la Trinité Platonicienne de la très-ſainte Trinité. On y lit en termes exprès, *que l'eſprit qui eſt Dieu, avec l'intelligence qui eſt Dieu, regle ſagement & heureuſement toutes choſes.*

L'Auteur, pour achever la preuve de ſa premiere propoſition, joint à Platon ſes Commentateurs les plus celebres, Plotin, Numenius ; ils ont expliqué Platon, comme les Peres l'expliquent. Platon a donc crû & enſeigné une eſpece de Trinité, un Pere Dieu, un Verbe Dieu,

un Esprit Dieu, & il s'est donné beaucoup de peine pour addoucir & faire goûter ce dogme ; il le croyoit donc indubitable, car s'il avoit osé le rejetter, il ne se seroit pas tourmenté pour le rendre croyable : & qui l'en avoit pû persuader si fortement, sinon une tradition incontestable, & ce raisonnement aussi solide qu'ingénieux du P. Mourgues ? Un dogme si impénetrable à la raison, & tout ensemble si inutile à la cupidité, n'est point une invention humaine ; l'imagination a ses bornes aussi bien que la raison, on n'invente un dogme que pour être crû, on ne hurte les premiers principes que quand un grand interêt y oblige, & quand on compte sûrement qu'on aura pour soi le cœur contre l'esprit ; mais qu'un fondateur de Religion, sans esperance de flater les passions des hommes, leur propose pour premier principe de religion que *trois sont un*, cela est absolument impossible. Ce dogme porte donc avec lui le caractere de la revelation divine, & Platon n'en pouvant douter, n'a tâché qu'à

le rendre moins choquant. Platon s'eſt trompé, vouloir addoucir ce dogme, c'eſt l'alterer ; on lui ôte autant de la verité, qu'on lui donne de conformité à nos idées, il faut le laiſſer dans ſon infinité, & ne pas vouloir le proportionner à des eſprits finis.

Ce deſſein de rabaiſſer le dogme de la Trinité à la portée de l'eſprit humain, a jetté Platon dans beaucoup d'erreurs, que les Peres lui reprochent vivement, & que Saint Cyrille a ramaſſées en peu de mots. *Il eſt vrai*, dit ce ſçavant Pere, *que des hommes enflez de la ſageſſe mondaine ont reconnu trois hypoſtaſes, ou trois principes, qu'ils ont étendu la Divinité juſqu'à ces trois hypoſtaſes, & qu'ils ont même quelquefois employé ce terme de Trinité, conformes en cela au ſentiment des Chrétiens. Il ne leur manqueroit pour la conformité entiere que d'admettre la conſubſtantialité des trois hypoſtaſes, pour faire entendre l'unité de la nature divine à l'excluſion de toute triplicité, par rapport à la diſtinction de nature, & de ne plus prétendre qu'il ſoit neceſſaire de concevoir aucune inferiorité*

respective des hypostases : car ils placent à l'avanture au dessus de tout la premiere cause ; ils veulent que ce soit quelque chose de fixe, d'immobile, & dans une inaction generale ; c'est ce qu'ils nomment le bien. Ils ajoutent que l'intelligence prend de lui son origine, & qu'elle devient parfaite par la contemplation du bien ; ils la nomment encore le second Dieu, l'ouvrier du monde, & celui qui est plus proche du bien ; ils l'abaissent d'un degré, & lui donnent la seconde place au dessous du premier. Ils mettent dans le troisiéme rang l'ame du monde, qui n'est point parfaite de son propre fonds, mais elle se perfectionne & se divinise par ses relations avec l'intelligence qui a une superiorité d'excellence sur elle. Ce seul passage suffit pour prouver les deux dernieres propositions que le P. Mourgues a prétendu prouver dans cette lettre, *que Platon avoit mêlé beaucoup d'erreurs à ce qu'il avoit appris de la Trinité*, & *que les Peres ne l'ont cité aux payens que comme un témoin du fonds du Mystere que ces payens ne pouvoient reprocher.* D'où il s'ensuit, que rien n'est plus temeraire & plus insensé, que

de faire paſſer le dogme de la Trinité de l'Ecole de Platon dans l'Egliſe, & de recourir *au Platoniſme des ſaints Peres*, pour décréditer leur autorité ſur cette grande verité.

EXTRAIT DE LA 6ᵉ. LETTRE

Des trois hypoſtaſes en particulier.

L'Auteur étend & confirme dans cette lettre ce qu'il a dit dans la précedente; il s'arrête principalement à y découvrir ce que les Platoniciens ont penſé du Pere & du Verbe. La lettre finit par trois obſervations d'une grande importance. La premiere & la derniere regarde les Traducteurs. Leur peu d'exactitude à choiſir les mots propres déguiſe beaucoup la penſée de l'Auteur: *ratio*, *ſermo*, raiſon, parole, mis au lieu de *Verbum*, Verbe, dans l'Ecriture, ou dans les Philoſophes, change abſolument le ſens, & anéantit les veſtiges de la venerable tradition qui a conſervé les dogmes. On doit la même fidelité à d'autres termes eſſentiels. L'Auteur donne

plusieurs exemples de ces traductions vitieuses tirées des versions Françoises de l'Ecriture, & des versions Latines de Platon. La seconde observation est pour les Critiques ; quand les passages de Platon, ou des autres Philosophes citez par les Peres, ne s'accordent pas avec nos manuscrits, n'est-il pas raisonnable de corriger les manuscrits sur les citations des Peres, qui plus près de la source ont eû sans doute des manuscrits moins corrompus ?

EXTRAIT DE LA 7^{e}. LETTRE.

Sur les Dieux inferieurs, & premierement sur les Dieux visibles.

Voici la partie tenebreuse de l'ancienne Philosophie, nous allons voir ces hommes dont on veut faire les maîtres du Christianisme, tomber d'erreur en erreur, & faire autant de honte à la raison humaine, qu'ils lui ont fait d'honneur. Quelques-uns ont crû le monde éternel, tous l'ont crû animé, & en ont fait

un Dieu, ils ont poussé plus loin l'extravagance ; ils ont animé, ils ont divinisé les parties du monde, les astres, la terre, l'eau, les fleuves. Le P. Mourgues développe habilement tous les mysteres de cette Théologie insensée, il en presse les inconveniens, & il explique fort nettement la doctrine bizarre de Platon sur l'animation du monde, par la troisiéme hypostase du Dieu supreme, le partage de cette ame en une infinité d'ames, la descente de ces ames dans les corps, qui leur servent de prison, & où elles expient je ne sçai quelles fautes.

EXTRAIT DE LA 8^e^. LETTRE.

Sur les Dieux invisibles, les Génies, les Démons, les Heros, les Dieux de nouvelle création.

Les Peres ont reproché à Platon qu'il avoit appris des Hebreux ce qu'il enseigne touchant les Génies, mais qu'il avoit beaucoup alteré cet article de la saine Théologie. Il avoit appris des Hebreux qu'il y

avoit des esprits, dont les uns, bons & vertueux, étoient en partie dans le Ciel heureux, joüissans de la presence du Dieu supreme; en partie répandus sur la terre pour executer les ordres de Dieu & secourir les hommes : les autres, méchans & malfaisans, répandus dans l'air, ne cherchoient qu'à nuire aux hommes; que Dieu avoit assigné un bon Génie, non seulement à chaque Communauté, mais à chaque homme, pour le défendre de la violence & des artifices des méchans Génies. A ces veritez venuës des Hebreux, ou de la plus ancienne tradition, Platon avoit mêlé ses visions; que les Génies étoient increéz, que c'étoient des émanations de la substance du Dieu supreme. Ce Philosophe & ses disciples ont étrangement abusé de cette doctrine ainsi corrompuë; ils s'en sont servis pour excuser l'idolatrie, ils ont fait des Génies autant de Dieux, ils n'ont pas même refusé la divinité aux Démons, bons & mauvais : ils l'ont encore comuniquée à deux classes de Dieux invisibles, aux Heros nez de l'amour des

Génies, ou des Demons, pour quelques femmes, & à certains grands hommes que leur merite avoit élevez aux honneurs divins. Platon à la verité n'a pas tant parlé des Demons que ſes diſciples. Quand le Platoniſme dégenera en magie vers le commencement de l'Egliſe, les Demons commencerent à être de tout dans la Théologie Platonicienne. Faiſons remarquer au Lecteur qu'il ne trouvera point ailleurs ce qui regarde les Génies, & les differentes claſſes des Dieux du Paganiſme, auſſi détaillé & auſſi éclairci que dans cette lettre.

EXTRAIT DE LA 9e. LETTRE.

Sur les Dieux de la fable.

Pour achever de donner quelque couleur à l'idolatrie, il falloit ſauver en quelque maniere que ce fût l'indécence de ce que l'on racontoit des Dieux. Les Philoſophes s'y appliquerent, & tournerent les fables en allégories. Le P. Mourgues produit ici les Poëtes même, pour témoins de l'infamie & de la groſſie-

reté des fables ; il commet les Philoſophes avec le peuple, enfin il fait remarquer l'inutilité des allegories forcées, pour ôter à la religion payenne ce qui dans elle choque le bon ſens & la pudeur.

Extrait de la 10^e^. Lettre.

Sur les Idoles.

Le peuple & les Philoſophes ont regardé differemment les idoles. Le peuple les adoroit ſottement comme ſes Dieux. Pour les Philoſophes, les uns tournoient en ridicule le culte idolatrique, d'autres idolatroient avec le peuple, & parloient du culte idolatrique comme de ſuperſtition commode pour amuſer le peuple. D'autres enfin, ſur tout les nouveaux Platoniciens, poſtérieurs à Jesus-Christ, reconnoiſſoient quelque choſe de divin dans les idoles, ils prétendoient par certaines operations magiques faire deſcendre la divinité dans l'idole, & l'y attacher pour tout le tems que le Prêtre vouloit. Ils ſe vantoient auſſi de purger

l'ame par ces mêmes operations, juſqu'à la rendre capable de voir, non pas les Dieux, mais les Démons, ſous des formes d'une beauté admirable. Porphire décria fort cet art dans *ſa lettre à Anebon.* Jamblique Magicien de Julien l'Apoſtat en entreprit la défenſe dans *ſon livre des myſteres.* Le P. Mourgues nous donne ici l'analyſe de ces deux ouvrages, avec d'excellentes reflexions, qui perſuadent qu'aucun livre ne détrompe mieux de la magie, que celui de Jamblique, & qu'il peut encore ſervir à confirmer que les Peres ont eû raiſon de reprocher aux Platoniciens de leur tems, que la magie & le commerce avec les Démons leur tenoit lieu de religion & de Philoſophie.

Extrait de l'onzième Lettre.

Des trois principales fonctions du culte idolatrique, la divination, les ſacrifices & les fêtes.

Nous ne pouvons qu'indiquer la matiere des deux dernieres lettres, matiere importante & parfaitement

éclaircie. Le P. Mourgues marque par ordre les dogmes Philoſophiques ſur la divination, les differentes manieres dont on la pratiquoit, les lieux où l'on prétendoit qu'elle avoit le mieux réüſſi ; cette partie de l'onziéme lettre eſt pleine d'une érudition fort choiſie & fort agréablement détaillée.

En parlant des ſacrifices, l'Auteur oppoſe encore Porphire à Jamblique : le premier condamne les ſacrifices ſanglans, le ſecond tâche de les juſtifier : l'Auteur rapporte & peſe leurs raiſons, & développe ainſi tout le ſyſteme philoſophique ſur les ſacrifices.

L'hiſtoire des principales fêtes du Paganiſme vient enſuite, entremêlée de ce que les Peres, Seneque, Quintilien, ont dit de plus fort contre ces abominables ſolemnitez. *Si Dieu nous contraint à de tels excès*, dit Quintilien, *qu'il eſt en colere !*

EXTRAIT DE LA DERNIERE LETTRE.

Sur les trois principes de la morale payenne, l'immortalité de l'ame, le jugement des morts, & la metempsycose.

Cette lettre meriteroit seule un long extrait ; l'Auteur y suit la même méthode qu'il a suivie dans l'exposition des dogmes Théologiques, il débroüille la doctrine des Philosophes sur ces trois points, il en montre l'origine dans la veritable religion ; la metempsycose est le dogme de la resurrection mal entendu & défiguré ; il marque enfin les erreurs mêlées à ces dogmes par les Philosophes ; il compare sur ces trois points la doctrine des Philosophes Grecs avec la doctrine des Philosophes Indiens. Fidelle à copier partout les Peres, fidelle à faire remarquer leur vigueur inflexible contre les Philosophes sur la moindre alteration des dogmes, il acheve ainsi l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur la Théologie payenne, l'ouvrage le plus propre à faire sentir la superiorité de la religion Chrétienne sur la Philosophie.

Le second tome va paroître incessamment. C'est la traduction du plus sçavant ouvrage de Théodoret, *sa Therapeutique*, avec une dissertation *sur les oracles*, & une autre dissertation *sur le tems où Semiramis a vécu.*

ARTICLE XXII.

A DISCOURSE CONCERNING some Antiquities lately found in Yorkshire. C'est à dire, *Dissertation sur quelques Antiquitez trouvées depuis peu dans la Province d'York. Par Thomas Hearne. In 8°.* A Oxford, de l'imprimerie du Theatre aux frais de l'Auteur. 1710.

IL n'y a point de païs en Europe, si on en excepte l'Italie, l'Espagne & les Gaules; où les Romains ayent laissé plus de monumens d'antiquité qu'en Angleterre. Camden s'en étoit apperçu il y a plus d'un siécle; mais comme ce sçavant Antiquaire s'attacha principalement aux inscriptions, aux tombeaux, aux urnes, il négligea les medailles, les monnoyes, & plusieurs instrumens militaires & me-

caniques, qui étoient en usage du tems que l'Angleterre étoit sous la domination Romaine. Le siécle passé a fourni un grand nombre de Curieux, qui ont ramassé avec soin tous les débris de l'antiquité qui pouvoient être de quelque utilité à l'histoire. Les Transactions Philosophiques en sont pleines. Voici ce qui a donné occasion à la presente dissertation.

Quelques paysans travaillant dans un champ près de Bramham-moor dans la province d'York, trouverent il y a quelques années cinq ou six petits instrumens de cuivre de differentes grandeurs depuis trois jusqu'à quatre pouces de longueur, & larges d'un pouce & demi. Ces instrumens ont la forme d'un coin, le bout le plus afilé est tranchant, à l'autre bout il y a une espece de trou, ou de cavité, & à côté il y a un anneau, ou petite anse.

Quelques Antiquaires ont pris ces instrumens pour des pointes de fleches, ou de haches d'armes des anciens Bretons. D'autres ont crû que c'étoient des têtes des *Catapultes* des Romains &c. Mr. Thoresby, qui est

lui même un des plus ſçavans & des plus curieux Antiquaires d'Angleterre, n'a oſé prononcer ſur l'uſage de ces inſtrumens, & il écrivit il y a près de trois ans à Mr. Hearne pour ſçavoir ce qu'il en penſoit.

Ce ſçavant homme ne croit pas que ces inſtrumens ayent jamais ſervi aux anciens Bretons, quoique l'Hiſtorien Speed leur en ait donné à peu près de pareils. Les pieces antiques dont nous parlons ſont parfaitement conformes à quelques outils militaires repréſentez ſur la colonne de Trajan. D'ailleurs les livres qui traitent des armes des anciens Romains ſont auſſi mention de ces ſortes d'inſtrumens. Pour ce qui eſt de l'autorité de Speed, elle n'eſt pas aſſez bien établie, pour qu'on puiſſe s'y fier; & il n'y a point d'anciens Auteurs qui nous ayent laiſſé une deſcription exacte des armes des Bretons. Tout ce que l'on en trouva en Angleterre, par rapport à ces armes, ſont des pointes de fleches faites pour l'ordinaire de pierres à fuſil. On y trouve auſſi de ces pierres taillées en forme de

hache ; & Mrs. Dugdal & Plot croyent que ce sont des haches d'armes des anciens Bretons ; mais cela n'est que pure conjecture , car il est certain que les Romains mêmes se sont longtems servis des armes de pierre, & c'est d'eux que les Bretons en ont appris l'usage.

Puis donc que les anciens Auteurs n'ont point parlé des armes dont les Bretons se servoient, il est necessaire, dit M. Hearne, d'examiner de quelles armes se servoient les peuples de qui les Bretons ont tiré leur origine. Sheringham , qui étoit un des plus sçavans Hommes de son tems , embrasse le sentiment de Geofroi de Montmouth , & fait descendre les Bretons de Brute , & des Troyens ; mais ce sentiment paroît si fabuleux, qu'il ne merite pas qu'on le refute. Camden croit que les Bretons ont tiré leur origne des Gaulois , & c'est l'opinion de tous le Sçavans. En effet, si l'on considere la conformité qu'il y avoit entre les mœurs des Gaulois & des Bretons , il faudra necessairement avoüer que ce n'étoit que le même peuple. Pour ce qui est

maintenant des armes des Gaulois, Cluvier & Boxhorne les réduisent à celles-ci : *Spatha* , *gessum* , *lancea* , *sparum* , *cateia* , *mataris* , ou *materis* , *tyreos* , & *cetrum.* Or il est certain , & c'est aujourd'hui le sentiment commun , que le *gessum* étoit une espece de javeline ; le *sparum* , le *cateia* & le *materis* , étoient des dards ; le *tyreos* & le *cetrum* étoient des boucliers. Il n'est point necessaire de parler ici de la lance , tout le monde en sçait la figure ; ainsi il ne reste qu'à considerer le *spatha* , que les Italiens nomment *spada*. Isidore , qui en a laissé la description , dit que c'étoit une épée à deux tranchans ; & Tite-live assûre que les Gaulois se servoient de ces sortes d'épées , qu'il appelle , *gladii prælongi ac sine mucronibus.* Or il est certain que les instrumens de cuivre trouvez depuis peu ne peuvent convenir à aucune de ces armes Gauloises , il faut donc examiner s'ils ne servoient point aux Saxons , ou aux Danois.

Pour ce qui est de ces peuples , Verstegan assûre qu'ils ne se ser-

voient à la guerre que de piques, de halebardes, de boucliers, d'arcs & d'épées. Il nous a même laiſſé la figure de la plûpart de ces armes; mais il n'y en a aucune qui reſſemble aux inſtrumens de cuivre trouvez à Bramham-moor. Il eſt vrai que Vormius fait mention de quelques inſtrumens militaires à peu près ſemblables à ceux dont nous parlons, & que cet Auteur appelle des *coins*, parce qu'ils en ont la figure. Il prétend que ces ſortes de coins étoient d'un grand uſage aux ſoldats dans la mêlée; mais comme au haut de ces coins il n'y a point de trou, Mr. Hearne croit que ceux que l'on a trouvez en Angleterre ſervoient à d'autres uſages. Un curieux Antiquaire a trouvé depuis peu dans l'Iſle de Man pluſieurs de ces coins dont nous parlons, il y a trouvé auſſi un grand nombre d'urnes & d'inſcriptions Runiques, ce qui lui fait croire que ce ſont des monumens Danois; puiſqu'il eſt certain, dit-il, que les Romains n'ont jamais été dans cette Iſle. Mais Mr. Hearne n'eſt point de ſon avis, il eſt

persuadé que les Romains y ont été. Le silence des Historiens n'est, dit il, qu'une preuve négative & ne sert de rien ; car il est hors de doute qu'ils ont eû en Angleterre même plusieurs stations, dont les Historiens, aussi bien que l'Itineraire d'Antonin, ne font aucune mention. Plutarque dit formellement, qu'un nommé Demetrius fut à l'Isle de Man du tems de l'Empereur Adrien. Il ne faut donc pas s'étonner que l'on ait trouvé dans cette Isle des antiquitez Romaines & des inscriptions Runiques ; car les Saxons & les Danois y auront pû laisser ces inscriptions longtems après que les Romains s'en furent retirez.

Mais enfin que penser de ces instrumens ? Mr. Hearne a crû d'abord que ce pouvoient être des haches qui servoient aux sacrifices ; mais ayant consulté les livres qui traitent des sacrifices des Romains, il n'y a trouvé aucun instrument semblable à ceux dont nous parlons ; au contraire, dit-il, on voit dans les *suovetaurilia*, ou les *solitaurilia*

de la colonne de Trajan, que les inſtrumens qui y ſont repréſentez reſſemblent parfaitement à ceux dont on ſe ſert aujourd'hui; d'ailleurs les cabinets d'Auguſtin, de Grolæus, les antiquitez de Gruter, de Reineſius, de Spon, de Fabretti, de Græviu s, n'en font point de mention. Ainſi Mr. Hearne conclut que ces inſtrumens, quoiqu'ils ne fûſſent point des armes militaires, ſervoient cependant aux ſoldats Romains: c'étoient, dit-il, des ciſeaux pour polir les pierres dont ils entouroient leurs camps. Car il eſt certain que dans les troupes Romaines on enrolloit un grand nombre d'habiles ouvriers, qui étoient d'un grand ſecours à l'armée, car non ſeulement ils ſervoient à fortifier le camp, mais c'étoient eux qui applaniſſoient les chemins publics & militaires, qui bâtiſſoient les ponts &c. Et c'eſt aux ſoins de ces ouvriers, que l'on doit les quatre grands chemins dont les débris ſont encore ſi remarquables en Angleterre.

Il eſt vrai, dit M. Hearne, que

quelques Auteurs ſe ſont perſuadez que ces ouvriers ne faiſoient que ſuivre l'armée, qu'ils ne combattoient pas, & ne faiſoient pas les fonctions des ſoldats ; mais c'eſt une erreur, comme Fabretti le démontre, car on ne trouve pas ſur la colonne de Trajan que les ouvriers ſoient autrement diſtinguez des ſoldats, que par les outils qu'ils portoient avec leurs armes.

Pour accommoder cette conjecture de M. Hearne à la forme de ces ciſeaux, il dit que le trou que l'on y voit au haut a été fait pour y mettre un manche, que l'anſe, ou petit anneau qui eſt à côté, ſervoit à pendre ces outils à la ceinture des ſoldats, & en effet, c'eſt en cette poſture que les ſoldats ſont repréſentez ſur la colonne de Trajan. Pour ce qui eſt du métal dont ces ciſeaux ſont faits, il n'y avoit rien de plus commun parmi les Anciens que les inſtrumens de cuivre. Tous les Auteurs en parlent. Camden prouve que non ſeulement les outils, mais les armes des Grecs, des Cimbres, des Bretons, étoient toutes de cui-

vre. Il eſt bien vrai que les Anciens avoient une maniere particuliere de le tremper qui nous eſt à preſent inconnuë.

ARTICLE XXIV.

DISCOURS DU PERE *Ajiroli de la Compagnie de Jeſus, ſur les ſeptante ſemaines de Daniel.*

ON a parlé dans ces Memoires, à l'article des Nouvelles Litteraires du mois de Février mil ſept cent ſix, de l'établiſſement & des exercices d'une Academie formée par le P. Aijroli dans le College Romain, pour apprendre l'Hebreu. En une ſcéance publique le 15. de Septembre 1712. & en preſence d'un nombre conſiderable de perſonnes de diſtinction, les Sujets qui compoſent cette Academie donnerent des preuves de leur application & de leurs progrès, par des traductions en Hebreu des Livres ſaints que nous n'avons qu'en Grec : enſuite le P. Aijroli prononça un diſcours qui fut approuvé de l'aſſemblée, & dont on a reçu une copie.

Ce qu'il s'y proposa, ce fut de montrer que les septante semaines de la celebre Prophetie de Daniel, ont été terminées à JESUS-CHRIST : point d'autant plus important aux Chrétiens, qu'il confond l'opiniâtreté des Juifs, en assignant précisément le tems de la venuë du Messie. C'est, dit-il, nous désarmer & nous exposer aux chicanes de nos ennemis, de fixer le terme de ces semaines à la mort du Grand-Prêtre Onias, tué l'an 153. avant la naissance de JESUS-CHRIST.

Afin de mettre ses Auditeurs au fait, il rapporta la Prophetie de Daniel, & l'explication d'un sçavant homme. Daniel ch. 9. raconte, que l'esprit plein des soixante & dix ans que devoit durer la désolation de Jerusalem selon la prédiction de Jeremie, il se mit en prieres ; & que dans le fort de son oraison l'Ange Gabriel lui apparut sous la forme d'un homme, & lui dit : » Ecoutez » attentivement la parole, & com» prenez la vision. Septante semai» nes sont abregées, *abbreviatæ sunt*, » sur vôtre peuple & sur vôtre sainte

» Cité, afin que la prévarication soit
» consommée, & que le peché
» prenne fin, & que l'iniquité soit
» effacée, & la justice amenée,
» & que le Saint des Saints soit oint.
» Sçachez donc & soyez attentif:
» de la sortie de la parole que Jerusa-
» lem sera réédifiée jusqu'au CHRIST
» Chef, *ad Christum ducem*, il y au-
» ra sept semaines & soixante deux
» semaines, & la place sera réédifiée
» avec les murs dans la brieveté
» & dans la difficulté des tems, *in*
» *angustia temporum.* Et après soixan-
» te & deux semaines, le CHRIST
» sera mis à mort; & le peuple qui
» le niera, ne sera plus son peuple.
» Un peuple, avec un Chef qui vien-
» dra, détruira la Cité & le sanctuai-
» re, & sa fin sera la ruine, & la
» guerre finira par la désolation:
» mais il confirmera son pacte avec
» plusieurs dans une semaine, & au
» milieu de la semaine, il n'y aura
» plus ni victime, ni sacrifice; &
» l'abomination de la désolation sera
» dans le Temple, & la désolation
» durera jusqu'à la consommation &
» la fin.

Février 1713.

Voilà la Prophetie, voici l'explication. Cette parole, à laquelle Daniel est averti de se rendre attentif, est celle de Dieu même, annoncée par Jeremie ch. 25. v. 11. & 12. en la quatriéme année de Joakin Roi de Juda, & la six cens sixiéme avant JESUS-CHRIST, pour déclarer aux Juifs qu'en punition de leurs pechez ils seroient soixante & dix ans en captivité à Babylone. Car selon le stile le mot Hebreu דבר, *dabar*, rendu en Latin, *sermo*, & en François, *la parole*, pris absolument & seul, comme en cet endroit, ne peut se rapporter qu'à une prédiction, ou une promesse de Dieu, & par conséquent il signifie ici la prédiction faite par Jeremie. Et c'est l'époque d'où il faut commencer à compter les semaines.

2°. Or depuis la quatriéme année de Joakin jusqu'à la premiere du regne de Cyrus en Babylone, & qu'il permit aux Juifs de retourner en leur patrie & de rebâtir le Temple, il y a sept semaines, ou quarante neuf ans. De la même quatriéme année de Joakin jusqu'à Judas

Macchabée, il y a soixante deux semaines, ou 434 ans. Ce qui est dit de Christ Chef dans la prophetie, se rapporte à Cyrus & à Judas Macchabée, l'un & l'autre est le Christ Chef prédit. Car outre que Cyrus est nommé Christ par Isaïe, le mot Hebreu נגיד *Nagid*, en Latin *Dux*, qu'on a traduit *Chef*, ne se prend dans l'Ecriture que pour un General d'armée, & ne s'attribuë jamais à Dieu, ni à JESUS-CHRIST.

3°. Ainsi les sept semaines jusqu'à Cyrus & les soixante deux jusqu'à Judas Macchabée commencent ensemble, à sçavoir, à la quatriéme année de JOAKIN, & ne coulent pas les unes après les autres. Et c'est ce que la prophetie donne à entendre, disant qu'elles sont abbregées, *abbreviatæ sunt*, συντετμήθησαν, נחתך, & la racine Hébraïque חתך signifie seulement couper, retrancher, abbreger.

4°. La prophetie porte, qu'après soixante deux semaines le Christ sera mis à mort. Ce n'est plus le Christ Chef, ou General d'armée; mais simplement le Christ. Ce qui

s'est accompli en la personne d'Onias Grand-Prêtre, que le Roi Antiochus fit mourir, comme il est raconté au l. 2. des Macchabées ch. 4. Onias étoit le type, ou la figure de Jesus-Christ, & la mort de celui là représentoit la mort de celui-ci.

Le P. Aijroli repassant sur cette nouvelle explication dit, que pour la refuter il lui suffit d'examiner trois racines Hebraïques, & d'établir leur signification. Il laisse les autres raisons, & il ne s'attache qu'à celles qui conviennent à une Academie destinée à l'étude de l'Hebreu.

Il commence par le mot נגיד, *Dux*. Prétendre, dit-il, que ce nom signifie uniquement un General d'armée, & qu'il ne soit nulle part attribué à Dieu, ou au Messie, c'est avancer une chose insoutenable. Car évidemment Isaïe ch. 55. v. 3. désigne le Messie. *Ecce testem populis dedi eum Ducem, & præceptorem gentibus.* » Voilà le Chef que j'ai » donné pour témoin aux peuples ; » & pour maître aux nations. Le Prophete quelques lignes auparavant

vant avoit invité tous ceux qui ont ſoif de venir puiſer des eaux, mais de ces eaux de ſalut, dont il avoit parlé au ch. 12. v. 3. & que le Meſſie fait couler avec abondance. S. Paul dans les Actes des Apôtres ch. 13. v. 34. rapporte les mêmes paroles à Jesus-Christ. Tous les Interpretes en conviennent, nonſeulement les Chrétiens, mais auſſi les Juifs. Le P. Aijroli cite David Kinchi, & le Rabbin remarque que cet endroit d'Iſaïe eſt conforme à un autre d'Ezechiel ch. 35. v. 25.

Quand même, continuë le P. Aijroli, il ſeroit vrai que ce terme n'eſt pris dans l'Ecriture que pour un General d'armée, toutefois il convient au Meſſie, & partant il le déſigne dans la Prophetie de Daniel. Comme la racine eſt נגד *en preſence, devant, vis-à-vis*, il ſignifie proprement, ſelon Pagnin, celui qui eſt devant les autres & qui excelle, ſoit en l'état Eccleſiaſtique, ſoit dans le Civil; dans l'état Eccleſiaſtique au l. 2. d'Eſdras ch. 11. v. 11. dans le Civil, au l. 3. des Rois ch. 1. v. 35. Or l'une & l'autre ex-

cellence convient certainement au Meſſie, à raiſon de ſon Sacerdoce & de ſa Royauté ſur toutes les Nations.

De plus, à s'en tenir à la ſeule ſignification de General d'armée, le Meſſie n'eſt-il pas repréſenté en cette qualité au Pſeaume 44. v. 4. & au Pſeaume 23. v. 8?

Il ne reſte donc, conclut le P. Aijroli, à l'Auteur de la nouvelle explication, qu'à tenir la parole qu'il a engagée, de s'en départir dès qu'on lui auroit montré dans l'Ecriture le mot *nagid*, en une autre ſignification que celle de General d'armée.

Le P. Aijroli vient au mot דבר *ſermo*, qu'il aſſûre être pris indifferemment pour toute parole, ſoit de Dieu, ou des hommes. Ainſi David accuſé de vanité par ſon frere Eliab, de ce qu'il étoit venu au camp, répondit, comme il eſt rapporté au l. 1. des Rois ch. 17. v. 29. *Quid feci nunc? Numquid non verbum eſt?* » Qu'ai-je fait de mal en cela? » Tout le monde ne parle-t'il pas de » Goliath? L'Eccleſiaſte prononce

au ch.7.v.9. » Que la fin du discours » vaut mieux que le commence- » ment, c'est-à-dire, qu'il vaut mieux cesser, que de commencer de parler. Or en ces deux passages le mot *davar*, est mis absolument & seul, pour signifier la parole des hommes. Il insiste principalement sur le ch. 18. v. 22. du Deuteronome, où ce mot signifie la parole portée par de faux Prophetes, comme si elle venoit de Dieu.

D'ailleurs la racine de *davar* est *dabar*, qui signifie *parler*, sans porter en soi aucune distinction de la personne qui parle, que ce soit, ou Dieu, ou un homme.

Afin de montrer plus évidemment que *davar* n'a pas une signification si restreinte que l'Auteur de la nouvelle explication se l'est persuadé; il ajoûte que ce mot se prend même pour la chose énoncée, comme en l'Exode ch. 18. v. 18. au l. 3. des Rois ch. 3. v. 11. & en d'autres endroits. A quoi se rapporte ce que disent les Bergers en S. Luc ch. 2. v. 15. *Videamus hoc verbum, quod » factum est.* » Voyons la parole

 qui

, qui a été faite. Voyons ce qui eſt
rrivé.

Quelques Interpretes à la verité,
itez par Pererius, ont penſé que
es mots de la prophetie, *ab exitu*
ermonis, de la ſortie de la parole,
nt rapport à une parole de Dieu;
nais aucun n'avoit dit que *davar* pris
bſolument ne ſignifiât que la pa-
ole de Dieu.

A l'égard de la troiſiéme racine
חתך pour ſçavoir ſi elle ne ſignifie
que *couper*, *retrancher*, *diminuer*, *ab-*
reger, & nullement *fixer*, *déterminer*,
l n'y a, pourſuit le P. Aijroli, qu'à
onſulter les Dictionnaires & les
exicons Hebreux, qui unanime-
nent lui donnent cette ſeconde
ignification. Il cite Pagnin, Reuc-
lin, Marin de Breſſe, Forſter, Con-
ad Kircher, Buxtorf. Il leur joint
es Rabbins David Kimehi, Da-
id Ganz, dans le livre *Semach Da-*
id, mais il faut mettre David de
Pomis, qui eſt Auteur de ce livre;
Rambam, ou Maïemonide.

Comme ce mot ne ſe trouve en
nul autre endroit de l'Ecriture;
e P. Aijroli a recours à la paraphra-

ſe Chaldaïque du livre d'Eſther ch. 4. v. 5. qui dit que Daniel fut nommé *Atach*, parce qu'il décidoit des affaires du Royaume, faiſant venir le nom d'*Atach*, de la racine חתך. Quand même le Paraphraſte, quel qu'il ſoit, ſe ſeroit trompé en confondant l'Eunuque Atach, avec le Prophete Daniel, & en tirant mal l'étymologie de ſon nom, il eſt néanmoins conſtant qu'il a attribué à la racine dont il s'agit la ſignification de *décider*, *regler*, *déterminer*.

Quant au verbe Grec συνετμήθησαν de la Verſion Grecque, & qui a paſſé dans la Latine, Theodoret [a] & Euſebe [b] l'entendent au même ſens, *ont été déterminées.* Ce qui ſemble déciſif, c'eſt que la Verſion Grecque en cette prophetie de Daniel ch. 9. v. 26. employe le même verbe au même ſens, ἕως τέλους πολέμου συντετμημένου, *juſqu'à la fin de la guerre qui eſt déterminée*, ou qui doit arriver ſelon les decrets de Dieu.

Le P. Aijroli après avoir examiné les trois racines Hebraïques, de la maniere qu'on vient de voir, ajou-

a *L. 9. in Daniel.* b *L. 8. Demonſtr. Evang.*

e quelques reflexions. La premiere
ſur ces mots, *le Chriſt ſera mis à
mort.* Puis, dit-il, que de l'aveu de
l'Auteur de la nouvelle explication
le nom de Chriſt mis abſolument
ne ſçauroit déſigner que le Meſſie,
que ne reconnoît-il, le même Au-
teur, que ſon calcul n'eſt pas juſte
dans le commencement & dans la
durée des ſemaines, qui, ſelon lui,
n'atteignent pas à la venuë & à la
mort du Meſſie?

Car penſer comme lui, qu'il ſuf-
fit qu'elles ſe terminent à la mort
d'Onias, type, ou figure du Meſ-
ſie, c'eſt s'écarter viſiblement de
la regle que ſuivent tous les Inter-
pretes, qui mettent conſtamment
l'accompliſſement réel des Prophe-
ties, non dans la figure, mais dans
la choſe figurée.

Ainſi les magnifiques promeſſes
du Pſeaume 71. n'ayant pas eû leur
accompliſſement en Salomon, qui
eſt la figure, doivent être rappor-
tées à Jesus-Christ, qui étoit
figuré. Au lieu que l'Auteur de la
nouvelle explication, par le renver-
ſement de cet ordre, place l'accom-

pliſſement réel & veritable dans la figure.

La ſeconde. Bien loin que la nouvelle explication puiſſe être utile à faire revenir les Juifs de leur obſtination, elle n'eſt propre qu'à les y confirmer, eux qui ſçavent que la ſignification des trois mots qui ſont en queſtion, eſt de ſoi indéterminée à toute parole, ou de Dieu, ou des hommes, à tout Chef, ou conducteur, à *retrancher*, ou *déterminer.* En effet, un ſçavant Juif à qui le P. Aijroli la propoſa, s'en mocqua, & la traita de chimerique. Ce n'eſt pas le plus grand mal; mais ſi les Juifs ſe trouvent preſſez par les propheties qui annoncent la venuë du Meſſie, ils trouveront incontinent par où évader, en avoüant même qu'elles ſont veritablement accomplies : c'eſt, diront-ils, en figure, & il faut encore attendre les choſes figurées. On ajoutera la remarque de Munſter, que les Juifs pour détourner le ſens de la prophetie, prétendent qu'elle a été accomplie au tems des Macchabées.

La troiſiéme. S'il eſt vrai que les

ſemaines furent terminées à la mort d'Onias, il s'enſuit que le tems précis de la venuë du Meſſie n'eſt point prédit, & qüe cette celebre prophetie de Daniel eſt dépoüillée de ce qui la rend ſinguliérement eſtimable aux Peres & aux Interpretes. Que devient l'éloge qu'en fait Saint Jerôme dans la préface de ſon commentaire? » J'avertis, dit-il, qu'au- » cun autre des Prophetes n'a parlé » ſi clairement de Jesus-Christ. » Car non ſeulement il a prédit qu'il » viendroit, tous les autres l'ont auſſi » prédit; mais il nous a appris le tems » de ſa venuë. Il expoſe la ſuite des » regnes, il compte le nombre des » années, & il déclare les ſignes les » plus manifeſtes de ſon arrivée. Dire que le tems eſt au moins déterminé, en ce que la mort du Meſſie a dû préceder la derniere déſolation du Temple, comme celle d'Onias en a précedé la profanation, ce n'eſt pas aſſez. Les Peres & les Interpretes voyent le tems même marqué de la mort du Meſſie.

La quatriéme. A la verité la nouvelle explication n'eſt pas nouvelle

en toutes ſes parties. L'impie Porphyre avoit dit, que ce que les Chrétiens appellent prophetie, n'eſt que le narré de ce qui s'étoit paſſé du tems d'Antiochus Epiphane, où l'illuſtre Marsham avoit avancé que ce Chriſt Chef, *Chriſtus Dux*, eſt Cyrus, & que le reſte convient au tems des Macchabées. Mais de tels Auteurs ne font pas qu'un ſentiment ſoit plus recevable.

ARTICLE XXV.

DE LA DIGESTION, ET DES maladies de l'eſtomac, ſuivant le ſyſteme de la trituration & du broyement, ſans l'aide des levains, ou de la fermentation, dont on fait voir l'impoſſibilité en ſanté & en maladie. A Paris, chez François Fournier Libraire, en la maiſon de Frederic Leonard ruë Saint Jacques 1712. *In* 12. *pag.* 442.

NOus avons parlé plus d'une fois des ouvrages de ces fameux Medecins, qui, renouvellant la doctrine d'Eraſiſtrate, ont appli-

qué la mecanique à la Medecine, pour en éclaircir les difficultez. Dans ce nouveau ſyſteme qui a fait beaucoup de bruit, le reſſort des parties ſolides du corps eſt le principe de tout ce qui s'y fait; la contraction, ou le relâchement des fibres, s'ils paſſent les bornes que la nature leur a preſcrites, deviennent la cauſe de toutes les maladies. On voit bien que dans ce ſyſteme, dont on ne peut trop loüer la ſimplicité, les levains ſont inutiles, & que la digeſtion s'explique aiſément par une eſpece de trituration. Mr. Hecquet s'étoit déclaré, dans *ſon traité des diſpenſes du Carême*, pour cette maniere d'expliquer la digeſtion. *Mr. de Vieuſſens le pere* attaqua ſur cela Mr. Hecquet par un *écrit* inſeré dans nos *Memoires du mois de Janvier* 1710. Nous ſaiſimes l'occaſion qui ſe préſentoit d'éclaircir une queſtion ſi importante, en commettant deux Medecins d'une capacité & d'une expérience reconnuë de tout le monde. Nous invitâmes Mr. Hecquet à répondre. Il dit dans ſa préface que le Public doit ſon livre à nôtre in-

vitation, ce n'eſt pas une petite obligation que le Public nous aura.

Le défenſeur du ſyſteme de la trituration craint que le ſeul nom de ſyſteme ne décrie l'opinion qu'il défend, & il employe une préface ſenſée, ſçavante, ingénieuſe, à combattre ce préjugé. Il n'y diſſimule pas les inconveniens des ſyſtémes dans la Medecine, mais il en découvre le veritable uſage ; il propoſe des regles pour diſcerner les ſyſtemes qu'on doit rejetter, de ceux qu'on doit admettre. Celui de la trituration lui paroit digne qu'on y faſſe attention. Nous nous ſervirons des termes de l'Auteur pour expoſer clairement ce fameux ſyſteme, dont il eſt un des plus habiles défenſeurs.

» Tout eſt vaiſſeau dans le corps; „ donc tout y eſt creux, puiſque ce „ ſont autant de tuyaux percez pour „ le paſſage de quelque liqueur. Tout „ y vit à ſa maniere ; donc tout y „ eſt en mouvement, puiſque la „ vie animale n'eſt qu'un mouve- „ ment; donc tous ces vaiſſeaux ſe „ meuvent. Les parties d'un corps

„ qui doivent ſe mouvoir, ſe meu-
„ vent vers les endroits où ils trou-
„ vent moins de réſiſtance; l'endroit
„ de la moindre réſiſtance dans des
„ tuyaux eſt l'endroit le plus vui-
„ de, ou ſa partie cave; donc le
„ mouvement des parties des vaiſ-
„ ſeaux ſe fera vers leur partie ca-
„ ve. Les parties qui ont à ſe mou-
„ voir dans les vaiſſeaux ſont leurs
„ parois, parce qu'ils ſont flexibles
„ & élaſtiques, & ce mouvement
„ ne peut ſe faire que par le rap-
„ prochement de ces parois; donc
„ ce mouvement des vaiſſeaux eſt le
„ rapprochement de leurs parois;
„ c'eſt donc un reſſerrement, une
„ preſſion, une contraction, qui ſe
„ fait en eux; donc toutes les par-
„ ties du corps n'étant que des vaiſ-
„ ſeaux, ont un mouvement de com-
„ preſſion, de ſyſtole, de contrac-
„ tion.

„ Tous ces vaiſſeaux contiennent
„ des liqueurs dans leurs cavitez,
„ toutes les liqueurs du corps hu-
„ main ſont donc continuellement
„ preſſées. Cette preſſion eſt l'ac-
„ tion d'une force élaſtique; donc

„ cette preſſion ſera telle que cette
„ force. Cette force eſt alternative ;
„ donc cette preſſion ſera alterna-
„ tive. Une preſſion alternative eſt
„ un battement ; donc la preſſion
„ des liqueurs ſera un battement ;
„ donc ces liqueurs ſeront bat-
„ tuës. Ces liqueurs ſont très-di-
„ viſibles ; elles ſeront donc con-
„ tinuellement diviſées. Enfin, une
„ diviſion procurée par un batte-
„ ment eſt un broyement, ou une
„ trituration ; donc les liqueurs du
„ corps humain ſont continuelle-
„ ment triturées, ou broyées.

„ Si on demande la raiſon pour-
„ quoi la force qui preſſe doit être
„ alternative, elle ſe préſente na-
„ turellement dans la ſtructure des
„ vaiſſeaux. Les membranes qui les
„ compoſent ſont tiſſuës de deux
„ plans de fibres, les unes longitu-
„ dinales, les autres circulaires, qui
„ coupent les longitudinales à an-
„ gles droits. Les longitudinales ſont
„ tendineuſes & élaſtiques, les cir-
„ culaires ſont muſculeuſes, ou mo-
„ trices. Les longitudinales ſont au
„ deſſous des circulaires: les circu-

» laires ſont au deſſus des longitu-
» dinales, qu'elles ceignent & em-
» braſſent. Celles-ci ſont élaſtiques;
» les circulaires ſont motrices, ſem-
» blables à des ſphincteres qui com-
» priment. Or l'élaſticité des longi-
» tudinales réſiſte à la compreſſion,
» & de cette réſiſtance naît une ac-
» tion & une réaction reciproque :
» c'eſt cette force alternative &
» broyante qu'on cherche.

» Eſt-il ſyſteme qui trouve plus
» d'avance & de fondement dans la
» nature ? Car eſt - il certain que
» tout ſoit vaiſſeaux, que ces vaiſ-
» ſeaux ſoient élaſtiques, qu'ils
» ayent des fibres motrices, que
» les liqueurs qui roulent dans
» leurs cavitez ſoient très - diviſi-
» bles, ce ſont aujourd'hui des faits
» avoüez, ce ſont donc des prémi-
» ces accordées, les conſéquences
» qu'on en a tirées ſont juſtes; les
» preuves de la trituration, ou du
» broyement dans l'état de ſanté,
» ſont donc tirées du fonds de la na-
» ture. Dans ce même principe, &
» par des preuves auſſi naturelles, on
» découvre les cauſes des maladies.

„ 1°. La nature qui broye les li-
„ queurs en ſanté, qui les travaille
„ & les raffine pour ſervir aux ſécre-
„ tions, en quoi conſiſtent les fonc-
„ tions du corps, & toute l'œcono-
„ mie animale, elle même en mala-
„ die travaille à rectifier ces liqueurs,
„ à redreſſer leurs mouvemens, ou à
„ les contenir, à les briſer, à les at-
„ tenuer, à les digerer, à les cuire,
„ c'eſt à dire, à les mettre à portée
„ de ſe diſtribuer & de s'évacüer.
„ *Morbus eſt naturæ conamen, materiæ*
„ *morbificæ exterminationem in ægri ſa-*
„ *lutem omni ope molientis.* Or pour
„ cela elle ne change, ni d'inſtru-
„ mens, ou d'organes, ni de manie-
„ re, ou de loix, *morbis quoque le-*
„ *ges natura poſuit.* Son objet eſt le
„ même, c'eſt de porter les ſucs à une
„ certaine maturation, ce qui eſt
„ appellé dans Hippocrate, *matu-*
„ *ratio, permixtio, contemperatio*; elle
„ meurit ces ſucs en les rendant cou-
„ lans, & c'eſt en les broyant qu'elle
„ les rend fluides. C'eſt pourquoi
„ en maladie, comme en ſanté, tout
„ eſt en battement, en broyement,
„ en trituration, laquelle eſt redou-
„ blée, ou rallentie.

„ La fievre qui commence, ou qui
„ accompagne la plûpart des mala-
„ dies, en eſt la preuve; car ce n'eſt
„ qu'un redoublement de ſyſtole
„ dans les arteres, dont les vibra-
„ tions devenuës plus vives & plus
„ fréquentes, ſont autant de coups
„ portez contre des ſucs qui leur
„ réſiſtent. De là vient la force du
„ pous, les battemens de tête, l'a-
„ gitation du corps, l'anxieté &
„ les mouvemens involontaires des
„ membres, les tremouſſemens &
„ les ſoubreſauts des tendons, les
„ mouvemens convulſifs des muſ-
„ cles, tous ſymptomes qui re-
„ préſentent une nature ſoulevée,
„ qui met tout en œuvre pour ſe dé-
„ barraſſer, & qui lutte vigoureu-
„ ſement contre le mal, *Naturæ mo-*
„ *limina tonica.* Or cette lutte, qui
„ eſt une alternative de coups reci-
„ proquement portez, vient mani-
„ feſtement de l'effort que les vaiſ-
„ ſeaux, ou les ſolides, font ſur le
„ ſang, ou les fluides; c'eſt donc
„ une pulſation, une preſſion, un bat-
„ tement, un broyement.

Mr. Hecquet, après avoir expli-

qué si nettement les principes de la trituration, les applique aux symptomes des diverses maladies ; la pleuresie, les esquinancies, la dissenterie, les rhumatismes, la petite verole, l'hydropisie, les pâles couleurs, les écrouelles, & il conclut en ces termes.

„ La méthode de guerir n'est donc „ que l'art de régir le broyement „ du sang, pour le rappeller à son „ équilibre ; en cela consiste l'opera„ tion des grands remedes. La sai„ gnée, par exemple, en diminuant „ le volume du sang, en rompt la ré„ sistance, & le soumet à l'action des „ solides ; la purgation change les „ oscillations de ceux-ci & les dé„ terminations des autres ; les dé„ layans, en humectant les solides, „ rabattent de leurs forces ; les cor„ diaux, donnant plus de ressort „ aux liquides, font qu'ils contre„ pesent l'énorme pression des soli„ des ; les apéritifs forcent leurs os„ cillations, & les redressent ; les „ anodins les calment & les recti„ fient. . . . . .

„ Dira-t'on qu'on en fera faire

» autant à la fermentation ? Mais il
» faudroit que cette fermentation
» du sang fût sensible comme la
» trituration, que la presence de ses
» sels, de ses soufres &c. fût prou-
» vée comme celle des fibres, de
» leur systole, de leurs oscillations.
» Un avantage donc qu'on ne peut
» contester à la trituration, c'est
» que ses instrumens sont réels, &
» que ses moyens sont sensibles,
» tandis que ceux de la fermenta-
» tion sont imaginaires.

Une préface si curieuse prévient favorablement pour l'ouvrage. Il est partagé en deux livres. Le premier explique & refute les autres systemes de la digestion, & prouve qu'elle se fait par le broyement. Le second applique les principes établis dans le premier aux maladies de l'estomac, pour en déterminer les causes, & pour en indiquer les remedes.

La digestion est une operation très-simple, qui n'a pour but que de rendre les alimens assez fluides pour pénetrer dans toutes les parties du corps qu'ils doivent nour-

rir ; c'eſt plûtôt une ſéparation de parties, qu'une diſſolution de principes : ce n'eſt point une tranſmutation, c'eſt, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, un affinage, qui fait paſſer dans nôtre ſubſtance les ſucs qui ont déja ſervi à nourrir les animaux & les plantes.

Sur cette idée de la digeſtion le ſçavant Auteur examine les differentes manieres de l'expliquer ; il rejette celles qui ſuppoſent *l'élixation*, *la putrefaction*, *la maceration*, *l'extraction* : il ne s'arrête pas beaucoup à ces ſyſtemes, qui n'ont aujourd'hui que fort peu de défenſeurs, mais il s'attache avec plus de ſoin à ruiner le ſyſteme de la digeſtion par la fermentation.

Il rend d'abord le ſyſteme de la fermentation fort ſuſpect, par les variations continuelles de ſes défenſeurs, qui n'ont pû encore s'accorder, ni ſur les conditions, les principes, les effets de la fermentation, ni ſur la nature des fermens. Il leur montre, que le ſang ne peut être ſuſceptible de fermentation, que les levains, s'il y en avoit dans le

corps en ſanté, ſeroient dans le ſang, ou dans les viſceres; qu'ils ſeroient inutiles, & même dangereux, dans le ſang; qu'il eſt impoſſible qu'il y en ait dans les viſceres; qu'on ne peut donc ſuppoſer des levains dans le corps, tandis qu'il joüit de la ſanté. Rien, dit Mr. Hecquet, n'a tant contribué à établir la croyance des levains, que les fauſſes idées que la Chymie a données du ſang. On a crû qu'en le *décompoſant* on parviendroit à en diſtinguer les principes, & l'on ne s'eſt pas apperçu qu'on confondoit les productions de la nature avec les productions du feu, & qu'on prenoit pour vrai & pour naturel l'état violent où les operations chymiques avoient mis le ſang. Le plus celebre & le plus ſincere des Chymiſtes, Boyle, avoit ſuffiſamment averti ſes confreres du danger où l'on eſt de ſe mécompter dans les analyſes chymiques: la complaiſance pour cet art ſéducteur les a emportez, & ſans conſulter la raiſon, ils n'ont crû que leurs yeux & leur goût, & n'ont pû cependant ſur leur autorité établir rien de cer-

tain, ni s'accorder entre eux. Les uns ſoutiennent que le ſel du ſang eſt acide, tandis que le plus grand nombre le croit alkali, & que quelques conciliateurs en font un ſel ſalé, qui tient beaucoup du ſel ammoniac artificiel. Le ſçavant Auteur détruit ces ſuppoſitions par des preuves ſenſibles. Il propoſe enſuite une maniere plus ſimple de découvrir la nature du ſang : c'eſt de reflechir ſur l'action par laquelle il ſatisfait aux beſoins de la nature. Cette action eſt la circulation à travers un million de tuyaux très-étroits. Pour le bien connoître, il ne faut que concevoir une liqueur très-affinée, douce, molle, legere, capable de tout mouvement, ſuſceptible de toute ſituation, qui s'allonge ſans ſe diſſiper, qui s'attenuë ſans s'uſer, qui ſe communique ſans ſe conſumer, dont les parties ſe mêlent ſans ſe confondre, s'approchent ſans s'unir, ſe choquent ſans ſe déranger; ce ſera une liqueur ſans ſaveur, ſans mouvement inteſtin, ſouple, d'une tiſſure ſimple, unie. Tel eſt le ſang, mais étant tel, ſa conſtitution

naturelle exclut les levains. Mr. Hecquet le fait voir, il fait voir ensuite que la ſtructure des parties ſolides & des organes exclut pareillement les levains; mais on remarque dans les liqueurs de nos corps des eſpeces d'effervéſcence, des apparences de fermentation; il faut donc accorder qu'elles contiennent des fermens. Mr. Hecquet ayant ainſi pénetré juſqu'au fondement du ſyſteme qu'il combat, s'attache à le détruire, en montrant que ce qui a paru fermentation, & ferment, ne ſont, ni l'un, ni l'autre. Le ſuc nerveux ne tient rien, ni des ſoufres, ni des acides, ni des volatils, que la fermentation produit toujours, & quel déſordre mettroit-il dans le corps, s'il étoit tel que les Chymiſtes l'imaginent? La bile a plus de reſſemblance avec les levains, ce n'eſt pas pourtant un levain, c'eſt plûtôt un ſoufre noyé dans l'eau. Mr. Hecquet refuſe auſſi à la ſalive la qualité de ferment: ce n'eſt, ſelon lui, qu'une eau inſipide deſtinée à delayer les alimens.

Il s'agit principalement du ſuc

ſtomacal, Mr. Hecquet prouve que ce ne peut être un levain, par ce raiſonnement ſoutenu de pluſieurs autres. La fonction de l'eſtomac eſt de digerer; la digeſtion eſt une ſolution; pour préparer cette ſolution il faut amollir. Le propre des levains acides eſt de ronger les matieres les plus dures & de durcir les molles, d'épaiſſir les liquides, de figer les graſſes, de coaguler les laiteuſes; l'acide eſt donc contraire à la digeſtion; donc le ſuc ſtomacal n'eſt point acide, n'eſt point levain.

Si l'on exclut abſolument les levains du corps, comment ſe feront les ſécrétions? Difficulté conſiderable que Mr. Hecquet n'a pas négligée; il s'en débarraſſe par une explication mecanique des ſécrétions, qui ſe réduit à ſuppoſer que ce ne ſont pas les glandes qui ſéparent le ſuc nerveux, la bile, l'urine, le lait; mais que des ſéroſitez déja ſéparées dans le ſang parcourent un long eſpace de vaiſſeaux repliez par pelotons, le long deſquels elles s'amolliſſent en faiſant effort pour cou-

ler, & ſe ſubtiliſent, autant qu'il eſt neceſſaire pour enfiler les canaux excretoires qui ſont continus avec les arteres, d'où elles ſortent ſous la forme de bile, d'urine, de lait, de ſuc nerveux. C'eſt la force du cœur qui pouſſe ces liqueurs, & c'eſt la preſſion des arteres qui, en pouſſant & broyant le ſang, acheve l'ouvrage des ſécrétions, qui ſont donc préciſément des filtrations, où un levain n'eſt pas neceſſaire.

Mr. Hecquet a juſqu'ici refuté les ſyſtemes ſur la digeſtion contraires au ſien : dans le chapitre XIV. il l'expoſe ; il le prouve d'abord par l'autorité, & enſuite par des raiſonnemens fondez ſur l'experience. Trois choſes, ſelon lui, concourent à la digeſtion : une liqueur qui delaye les alimens, une force qui les broye, un vaiſſeau qui les comprime & qui les concentre ; ce vaiſſeau eſt l'eſtomac, ſon mouvement eſt la force broyante, la ſalive & le ſuc ſtomacal ſont les liqueurs qui delayent. L'eſtomac eſt un ſac membraneux, dont les fibres forment de vrais muſcles; on a crû remarquer

dans ces fibres cinq mouvemens differens, qu'un grand Physicien réduit à un seul mouvement, mais alternatif & reciproque de haut en bas, lequel par les differentes inflexions qu'il occasionne, ou qu'il détermine dans les fibres de l'estomac, agite & remuë ce viscere en differens sens. Rien certainement n'est si propre que cette alternative de mouvement pour remuer, pour pétrir, pour broyer une matiere; c'est aussi l'action propre & principale de l'estomac, & l'impression qu'en reçoivent les matieres qui y ont été enfermées, & qui ont été assujetties quelque tems à ce mouvement, ne permet pas d'en douter; des matieres minerales, par exemple, que le suc stomacal ne peut dissoudre, se trouvent usées & polies, après avoir séjourné dans l'estomac. Or la polissure est un effet, non de la corrosion, mais du broyement: les pelotons de fils entassez & roulez qu'on trouve dans l'estomac des bœufs prouvent la même chose, ils sont lissez & polis, & ne portent aucun signe de corrosion:

enfin la diſpoſition où ſe ſont trouvez des cloux & des aiguilles qui ſe ſont rencontrées dans l'eſtomac d'une vache, comme Peyerus l'aſſûre, confirme la même choſe ; car ils étoient diminuez & polis : la digeſtion eſt donc une ſolution ſans fermentation & ſans corroſion.

Il faut à la verité une terrible force pour broyer les alimens, juſqu'à les réduire en chyle; mais les muſcles de l'eſtomac ont toute la force qu'il faut pour cet affinage. On a calculé que la puiſſance de mouvoir qui eſt dans ces muſcles équivaut à un poids de 248235 liv. ajoutez que la force de l'eſtomac tout ſeule équivaut à un poids de 12951 livres, & qu'ainſi ces deux forces unies équivalent à un poids énorme, à un poids de 261186 livres ; puiſſance ſuperieure à celle d'une des plus puiſſantes meules.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans les détails où il entre pour appuyer ſon ſyſteme, & pour montrer que dans tous les animaux la digeſtion ſe fait par le broyement, & que ce broyement a beaucoup de part aux digeſtions qui ſe font dans les vegetaux & dans les mineraux.

Venons donc aux objections de Mr. de Vieussens, & aux réponses de Mr. Hecquet. Le poids des alimens doit empêcher le mouvement des fibres, dit Mr. de Vieussens; oüi, dit Mr. Hecquet, si on parle de longitudinales qui tombent à plomb; non, si on parle des circulaires. Le mouvement de l'estomac est trop foible pour suffire au broyement; il ne suffit pas pour faire frotter ses parois l'un contre l'autre, dit Mr. de Vieussens. Mr. Hecquet répond, qu'il n'est pas necessaire qu'ils se frottent, c'est par la collision des matieres tournées & retournées continuellement entre ces parois que la digestion s'acheve. Si l'action du diaphragme & des muscles du bas ventre presse l'estomac, elle empêche son mouvement, dit Mr. de Vieussens. Ces parties, dit Mr. Hecquet, n'agissent que l'une après l'autre, l'estomac n'est jamais trop pressé.

Mr. Hecquet avouë que l'objection tirée de la digestion des hydropiques est spécieuse, les muscles étant trop tendus, trop allongez, ne peuvent se raccourcir pour servir à

la trituration. Voilà l'objection. Mr. Hecquet en augmente la force par cette reflexion, que l'estomac pressé par les eaux dont le ventre est inondé paroît hors d'état de se relever : un hydropique ne devroit donc pas digerer, il digere pourtant.

La réponse de Mr. Hecquet est fort étenduë, & roule sur ces principes, que le ressort d'une fibre augmente à mesure qu'elle est allongée, & que les fibres de l'estomac ont tant de mouvement, qu'elles peuvent en perdre beaucoup & suffire encore à la digestion. L'exemple de la respiration dans une personne attaquée de vapeurs est sensible ; les organes de la respiration sont aussi embarrassez dans ces personnes que les organes de la digestion dans un hydropique, & cependant la respiration se fait assez pour entretenir la vie. Nous ne nous arrêtons pas à diverses objections, que Mr. Hecquet résout par les principes que nous avons exposez : nous renvoyons le Lecteur au livre même, où il trouvera mis dans tout son jour, & soutenu d'une érudition surprenante, ce que les bornes

d'un extrait nous forcent d'abreger peutêtre un peu trop. On ne comprend pas comment un Medecin s'est occupé à trouver le tems de lire tous les Auteurs dont les citations remplissent le bas de chaque page ; ce ne sont pas, au reste, des citations simplement transcrites qui ne fatiguent que la main ; Mr. Hecquet reflechit sur ce qu'il prend d'ailleurs, & se le rend propre.

Sans les bornes étroites qui nous gênent, nous nous étendrions avec plaisir sur la maniere dont Mr. Hecquet explique dans son systeme les sécrétions, & toutes les maladies de l'estomac, sur les conclusions qu'il tire de ses principes pour la cure de ces maladies.

L'Auteur a fait imprimer à la fin de son ouvrage un mémoire de Mr. Astruc, celebre Medecin de Montpellier, sur la digestion. C'est une refutation fort travaillée du systeme de la trituration. Mr. Astruc conteste fortement le calcul qui fait monter si haut la force mouvante des fibres de l'estomac. La force des muscles de l'estomac n'équi-

vaut, selon lui, qu'à trois onces, celle des muscles du bas ventre n'excede pas quatre livres, & après d'autres objections qui reviennent à celles de Mr. Vieussens, il se déclare pour la fermentation & tâche de l'établir. Mr. Pitcarn, zelé défenseur de la trituration & attaqué personnellement par Mr. Astruc, a répondu à son mémoire. Cette réponse n'est pas encore tombée entre nos mains.

Mr. Hecquet répond ici à ce mémoire article par article : on se reproche de part & d'autre des paralogismes. Mr. Astruc, dit Mr. Hecquet, en diminuant les forces mouvantes de l'estomac, n'a eû égard qu'à la pression laterale. Ces forces viennent de la pression directe. C'est donc lui qui en accusant Mrs. Pitcarn & Borelli d'un paralogisme, tombe dans l'erreur qu'il leur reproche. Le dernier chapitre du livre est encore employé à résoudre de nouvelles difficultez contre le systeme de la trituration, & contre la pratique de Medecine qu'on veut fonder sur ce systeme.

Peu de tems après que ce livre eut paru Mr. Procope, Docteur Regent de la Faculté, fit paroître *une analyse du systeme de la trituration, tel qu'il est décrit par Mr. Hecquet.* Ce n'est qu'une brochure imprimée *chez la veuve Muguet.* Cet essai critique tourné en forme de lettre devoit être suivi de sept autres lettres qui n'ont point paru. Dans cette premiere lettre l'Auteur n'attaque que la préface du livre de Mr. Hecquet.

ARTICLE XXVI.

DESCRIPTIO JURISDICTIONIS Ecclesiasticæ circa Appellationes ab Officiali Leodiensi &c. Teutodicœopoli, anno 1711. *C'est-à-dire, Défense de la Jurisdiction Ecclésiastique touchant les appels de l'Official de Liege, dans les causes séculieres & entre des personnes laïques. Par Joseph Sacripante Sousdataire du Pape Innocent XI. & Avocat consistorial. Imprimée à Rome, en 1688. & réimprimée avec une préface pour soutenir la Jurisdiction séculiere des Tri-*

bunaux souverains d'Alemagne. In 12. *pages* 23. *pour la préface*, & 158. *pour l'ouvrage.*

IL n'y a proprement que la préface qui semble être de nôtre competence & devoir entrer dans nos Memoires, où nous nous sommes proposé de parler seulement des livres qui se composent en ce siécle. Mais comme on n'en pourroit donner qu'une idée confuse, si l'on n'exposoit pas la question dont il s'agit, qui n'est point connuë en ces païs-ci, & qui merite de l'être, on s'est résolu de commencer par l'ouvrage de l'Eminentissime Cardinal Sacripante. On a pris ce parti d'autant plus volontiers, qu'on est sûr que nos Lecteurs nous approuveront, de leur avoir donné la connoissance d'un livre, que la méthode & la justesse doivent rendre recommandable. Il est divisé en quatorze chapitres.

Le premier chapitre contient l'exposition du fait. L'Official de Liege est ce qui s'appelle *de gremio Capituli*, c'est à dire, qu'il est Chanoine, &

de plus il est dans les Ordres sacrez : il rend la justice, *intra septa Ecclesiæ Cathedralis*, dans le terrein de l'Eglise Cathedrale, & revêtu des habits propres de son état ; de sorte qu'il paroît sur son Siege comme Juge d'Eglise. Cependant il est en possession de tems immémorial de recevoir des Causes purement séculieres & civiles contestées entre des personnes laïques, quand les parties les lui portent, & préviennent les Juges laïques : il en connoît, & il en juge. Les appels de ses sentences, soit avant, soit depuis la création de la Chambre Imperiale de Spire, qui fut établie en 1495. ont été à l'Official de Cologne, ensuite aux Déleguez du Pape en la même ville de Cologne, & en derniere instance à la Rote, qui est comme le Parlement du Pape à Rome.

Cette suite de procedure de Cour Ecclésiastique en Cour Ecclésiastique est confirmée par divers exemples, la Chambre Imperiale ayant rejetté des appels interjettez des sentences de l'Official de Liege. Ce ne fut qu'en 1625. & 1626. qu'elle commença à prétendre d'en changer l'ordre, à l'occasion d'un nommé Herman Libert, détenu en prison pour dettes. Cet homme, condamné par trois sentences de l'Official de Liege & par deux des Déleguez du Pape, se pourvut à la Chambre de Spire, qui envoya des Commissaires informer sur les lieux. La commission néanmoins demeura sans effet,

par l'opposition du Nonce à Cologne, Pierre-Loüis Caraffe, qui depuis a été Cardinal, & de toute la ville de Liege, qui s'addressa au Pape Urbain VIII. Depuis il est intervenu de celebres Arrêts de la Rote, à sçavoir, en *1636.* & *1637.* & ils ont été mis à execution, nonobstant une cassation obtenuë en la Chambre Imperiale.

Il est à remarquer que les Evêques de Liege font serment de maintenir cette forme de Jurisdiction; & si feu l'Electeur de Cologne Evêque de Liege se laissa surprendre deux Edits contraires le troisiéme de Mars & le sixiéme de Mai 1672. il les revoqua en 1674. à la sollicitation des Nonces Bonvisi & Pallavicin, qui depuis ont été Cardinaux, & mieux instruit par les doctes écrits de François Tucci leur Auditeur.

Deux habiles Jurisconsultes ont composé des traitez exprès pour soutenir ce qu'on vient de dire. Jean de Chokier, *vindiciæ libertatis Ecclesiasticæ*, & Charles de Mean, *observationes ad jus Civile Leodiense.*

Le chapitre 2e. promet de démontrer que ce droit est appuyé sur quatre fondemens solides, sans pouvoir être ébranlé par cinq objections qui ont été faites.

Les trois chapitres suivans sont employez à poser le premier fondement, qui n'est autre que la nature & l'ordre de la

jurisdiction considerée en general. C'est une chose manifeste & reconnuë par toute la Jurisprudence, que si un Prélat est en même tems Seigneur temporel, Baron, Comte, Duc, & qu'en cette derniere qualité il donne des sentences, l'appel appartient au tribunal du Seigneur Suzerin dont il tient sa Baronie, son Comté, ou son Duché ; & s'il prononce comme Juge Ecclésiastique & spirituel, il n'est permis de se pourvoir contre ses jugemens, que devant un autre Juge Ecclésiastique son superieur. S'il est vrai que l'Official de Liege n'agit que comme Juge Ecclésiastique dans les jugemens qu'il rend sur les affaires civiles entre des personnes Laïques, il faut convenir qu'elles doivent passer par appel de son tribunal à un autre tribunal Ecclésiastique.

Or il n'est rien qui ne fasse reconnoître en cet Official un Juge Ecclésiastique : il est Ecclésiastique, Chanoine, & dans les Ordres sacrez : il prononce revêtu des habits propres de son état, & dans la Cour d'Eglise. De plus, le Serenissime Electeur de Cologne Evêque de Liege, dans le serment de maintenir la jurisdiction de son Official, assûre qu'il en est en possession depuis trois cens ans & davantage : le Cardinal de Groesbech en 1578. & Ernest de Baviere en 1603. ont confirmé cette possession ; le tribunal de la Rote la soutient, en fulminant des Censures con-

tre ceux qui lui donnent atteinte : enfin la Chambre Imperiale de Spire l'a reconnuë contre ses propres interêts. De sorte qu'on peut assûrer qu'il n'y a pas au monde un meilleur tître, soit que dans son origine ç'ait été concession des Papes & des Empereurs, ou pacte & convention, ou quelque autre chose semblable. Il est vrai que le Juge Laïque ne sçauroit prévenir le Juge Ecclésiastique en matieres spirituelles, non seulement par raison d'incompétence ; mais parcequ'il est incapable d'en juger : au lieu qu'il n'y a nulle incapacité de la part du Juge Ecclésiastique à l'égard des affaires civiles, & il peut user de la compétence, lorsqu'elle lui est attribuée.

Puis donc que l'Official de Liege connoît de ces sortes d'affaires comme Juge Ecclésiastique, il s'ensuit necessairement, que par voïe d'appel elles ne sçauroient plus sortir du For Ecclésiastique ; la nature & la suite de la jurisdiction étant telle, que la sentence d'un Juge inférieur ne peut être reformée que par son supérieur. Quoique civiles en elles mêmes, elles sont devenuës Ecclésiastiques en entrant dans la Cour d'Eglise. C'est ce qu'assûrent nettement & unanimement les Jurisconsultes, même Alemans, Wames, Jean & Erasme Chokier, Zipeus, Bocer ; & deux ardens Défenseurs de la Chambre de Spire, Rausin & Klockius, n'ont pû en disconvenir.

Le Concile de Lyon sous Innocent I V. est exprès sur cet article, de même que le Code *De Episc. aud.*

Au reste, l'Official de Liege exerce cette jurisdiction de tems immémorial; & c'est le second fondement sur quoi elle est appuyée dans le chapitre sixiéme, & le septiéme. Le fait est notoire, & attesté par tous les Auteurs qu'on vient de nommer, sans excepter ceux-là même qui s'efforcent de le faire passer pour abusif. Tout Liege, le Clergé, les Consuls, le Conseil de Ville, l'Université, rendirent le même témoignage en 1625. s'opposant aux nouvelles prétentions de la Chambre Imperiale.

Est-il personne qui ignore de quel poids est une possession & une coûtume si ancienne; laquelle d'ailleurs est favorable? Car il est libre aux habitans de Liege de s'addresser en premiere instance aux Echevins de leur Ville, & de poursuivre ensuite leurs affaires devant les Juges Laïques; c'est seulement de leur gré qu'ils ont recours à la Cour d'Eglise. Mais s'ils l'ont choisie, il leur est défendu de l'abandonner. Ainsi des Arrêts émanez de la Rote ont eû leur plein effet, malgré d'autres Arrêts en cassation obtenus de la Chambre Imperiale; & Mr. de Mean en cite des exemples.

Supposé, ce qui toutefois n'est pas vrai, que l'Official de Liege pût être regardé comme Juge Laïque par rapport aux matieres civiles, qui naturellement devroient

aller par appel aux Juges Laïques supérieurs, & par degrez à la Chambre Imperiale, cependant la possession & la coûtume par leurs anciennetez auroient encore la force de changer cet ordre. Le cas est proposé dans la Glose. *C. solitæ verb. de Major. & obed.* Et *C. licet ex suscepto : De form. compet.* C'est aussi le sentiment commun des Jurisconsultes, qui observent que dans ces affaires l'appel des sentences de l'Evêque & Seigneur temporel appartient à l'Empereur, & non pas au Pape, s'il n'y a point une coûtume contraire.

Ce n'est pas raisonner conséquemment, d'accorder aux parties qui ont plaidé devant l'Official de Liege, d'appeller à l'Official de Cologne ; & de les transporter de là à la Chambre Imperiale. Car enfin sur quoi l'Official de Cologne fonde-t'il son droit de revoir & de réformer les sentences de celui de Liege, sinon sur la dignité de Métropole, dignité purement Ecclésiastique ? Il prononce donc comme un Juge Ecclésiastique supérieur, après un Juge Ecclésiastique inférieur ; & ses sentences sont encore sujettes à revision dans un tribunal plus élevé, & pareillement Ecclésiastique. C'est le troisiéme fondement & le sujet du huitiéme chapitre.

Le quatriéme fondement exposé dans le chap. neuviéme, consiste en deux considerations. 1°. Les Empereurs Arcadius, Honorius & Theodose, ont accordé, ou,

pour mieux dire, confirmé aux Evêques le pouvoir de juger les cauſes civiles, lorſque les contendanrs le requereroient; Charles-Magne l'a de même ordonné : d'où il s'enſuit évidemment, que la juriſdiction de l'Official de Liege ne ſort point de la regle, & n'eſt point une innovation contre le droit commun. Mais pour approcher de ce qui le regarde en particulier, Maximilien I. en 1518. & Charles-Quint en 1521. ont approuvé par leurs Conſtitutions Imperiales tous les privileges & uſages de la ville & du païs de Liege, & conſéquemment la forme d'y adminiſtrer la juſtice. 2°. Les Etats de l'Empire dans les griefs qu'ils propoſerent à la Diette de Nuremberg en 1522. & qu'ils appellerent, *Gravamina nationis Germanicæ*, ne diſent rien qui puiſſe avec quelque vraiſemblance ſe rapporter à l'affaire preſente. A la verité dans le grief cinquiéme & dans le quarantiéme ils remontrent que les perſonnes Laïques ſont forcées de s'addreſſer à Rome en premiere inſtance, ce qui n'a nulle liaiſon avec la pratique de l'Officialité de Liege, où les Laïques ne plaident que de leur gré & ſans contrainte, & d'où leurs affaires ne vont à Rome qu'après pluſieurs inſtances.

Les cinq derniers chapitres ſont deſtinez à répondre à autant d'objections. Celle qui eſt priſe de la diſpoſition du Droit *C. Romana. De appellat. in* 6°. qui ren-

voye à l'Empereur l'appel interjetté d'un Prélat qui a jugé entant que Seigneur temporel, cette objection, dis-je, ne fait pas de difficulté, après ce qui a été démontré, que l'Official de Liege est simplement Juge Ecclésiastique.

La seconde tirée de divers actes, ne cause pas plus d'embarras. Car on a déja vû que les griefs de la nation Alemande proposez à Nuremberg ne sçauroient être alleguez : outre qu'ils ont été composez par des personnes qui manquoient d'autorité pour restreindre la jurisdiction Ecclésiastique, que ce sont seulement des remontrances qui n'ont jamais eû force de loi, ni jamais été mises en pratique.

Quant au mandement de Charles-Quint du troisiéme d'Octobre 1548. qui défend aux sujets de l'Empire de comparoître en nul tribunal étranger pour les biens qu'ils possedent dans l'étenduë du même Empire, il y a à repliquer 1°. Que l'Empereur n'y parle que de la conservation des droits de l'Empire. Or ce n'étoit pas un droit de l'Empire, de ramener aux Juges Laïques ce qui avoit passé par l'Officialité de Liege. 2°. Qu'il est demeuré sans effet à cet égard. 3°. Qu'il est subreptice, ne faisant aucune mention de la pratique de cette Officialité, que lui même néanmoins & son ayeul avoient approuvée, en confirmant tous les privileges & les usages de la ville & du païs de Liege. 4°. Qu'il est censé être

abrogé par un Mandement posterieur de Maximilien II. qui confirme les mêmes usages.

Il n'y a pas plus de fonds à faire sur le Decret des Etats de l'Empire, appellé *Recessus*, en 1654. qui défend de se pourvoir devant les Nonces Apostoliques par Appel des sentences des Officiaux de Cologne, de Liege & de Munster. Car 1º. Le Decret n'est pas énoncé en termes absolus; mais il porte seulement, que le Pape sera supplié de défendre à ses Nonces de recevoir les Appels en matieres civiles & entre des personnes Laïques. 2º. Le Nonce & les Electeurs Catholiques ont protesté contre. 3º. Le Decret traite d'illicites ces Appels, & on a montré qu'ils sont selon la justice. 4º. Il a plûtôt la forme d'une plainte que d'un reglement. 5º. Enfin si c'est une contestation entre le saint Siege & l'Empire, les Jurisconsultes conviennent que la décision appartient au saint Siege.

Il en faut juger de même des Capitulations de Ferdinand IV. & de Leopold I. contre lesquelles les Nonces ont protesté, & que les Electeurs Catholiques ont reputé être nulles, quant à ce point des appellations.

Ceux qui les combattent, produisent une lettre de l'Empereur Leopold à l'Electeur de Cologne, dattée du 27. de Septembre 1674. par laquelle l'Empereur mande à l'Electeur de revoquer son nouvel

Edit en leur faveur. Nonobſtant cette lettre les choſes allerent leur train, & l'Electeur en 1681. donna encore un édit en confirmation des droits de ſon Official de Liege.

Que répondre aux oppoſitions réïterées de la Chambre Imperiale ? Qu'elles ſont nulles, non ſeulement parce qu'il ne lui appartient pas de donner des bornes à la juriſdiction Eccléſiaſtique, ſur tout après l'avoir reconnuë en pluſieurs occaſions; mais auſſi parcequ'elle ſuppoſe faux, que l'Official de Liege à l'égard des cauſes civiles n'eſt pas Juge Eccléſiaſtique.

En dernier lieu, n'y a-t'il point d'inconvenient, que des procès mûs en Alemagne ſoient jugez par des étrangers, vû qu'il eſt à préſumer qu'ils ne ſont pas ſi bien inſtruits des loix du païs, que ceux qui y ont leur établiſſement ? Il y a d'autant moins d'inconvenient à apprehender, que preſque toutes les affaires ſe terminent devant le Nonce, ou les Deleguez du Pape, qui ſont leur réſidence à Cologne : le peu qui va juſqu'à Rome, ne peut tomber à un tribunal plus éclairé & plus integre, qui eſt celui de la Rote, où il y a toujours un Auditeur de la nation Alemande.

Voilà en ſubſtance ce que contient le livre de l'Eminentiſſime Cardinal Sacripante, & c'eſt une inſigne hardieſſe à l'Auteur de la préface, de prétendre le détruire en peu de pages. En vain prétexte-t'il, qu'il n'a pas eû le tems d'en écrire da-

vantage; le Lecteur judicieux ne pardonne point à un Auteur sa précipitation, & principalement à un Auteur qui s'éleve contre une personne si distinguée. Voyons ce qu'il dit.

Il remonte au tems des Empereurs Romains, qui administroient la justice dans les Provinces par les Officiers qu'ils y envoyoient; & il passe sous silence, que les Empereurs Chrétiens permettoient aux Contendans & aux parties de s'addresser aux Evêques. Les Rois de France & les Empereurs François, poursuit-il, garderent le même ordre; les Comtes & les Ducs jugeoient dans les affaires civiles, les Evêques dans les Ecclésiastiques, sans empiéter les uns sur les autres, mais s'observant mutuellement, afin que la justice fût renduë à tous. Dans la suite, & sous les Empereurs de la Maison de Saxe, non seulement les Duchez & les Comtez passerent en biens hereditaires & patrimoniaux, mais les Evêques devinrent aussi Seigneurs temporels.

En cette derniere qualité leur pouvoir est subordonné à celui de l'Empereur, ou du Seigneur supérieur, duquel ils tiennent leurs Seigneuries en Fiefs, de sorte qu'à l'égard de la jurisdiction temporelle dont ils joüissent, ils ne peuvent être considerez que comme tenant la place des Officiers autrefois envoyez par les Empereurs. Toute cette jurisdiction, dit-il, *est inhérente*

aux os de l'Empire, & abſolument inſéparable : elle en tire ſon origine, & y doit retourner par la voïe des appellations.

De ces principes il infere, que l'Official de Liege ne reçoit les cauſes civiles entre des perſonnes Laïques, qu'entant qu'il repreſente un Officier de l'Empereur, & non comme Juge d'Egliſe ; & conſéquemment elles doivent par appel être portées au tribunal de l'Empereur.

Il va plus loin ; car il nie que JESUS-CHRIST ait laiſſé à l'Egliſe d'autre pouvoir, que de remettre, ou de retenir les pechez ; & il s'explique là deſſus en Proteſtant. Selon lui, les Empereurs ont déja trop fait, de ſouffrir que les Officiaux de Cologne, de Liege, de Paderborn & de Munſter, reçoivent les cauſes civiles ; & il ne peut ſouffrir qu'elles ſoient reputées Ecléſiaſtiques, pour avoir été portées à une Cour d'Egliſe.

Il met en œuvre les Griefs de la nation Alemande, des Arrêts émanez de la Chambre Imperiale en caſſation d'Arrêts obtenus de la Rote, les capitulations du dernier Empereur Joſeph & des précedens ; & il prétend que les proteſtations des Nonces & des Electeurs Catholiques ſont de nulle valeur.

Nul uſage, dit-il, quelque ancien qu'il ſoit & immémorial, ne ſçauroit preſcrire contre le droit naturel de la ſouveraineté.

ARTICLE XXVII.

SERMONS DE MORALE PRECHEZ devant le Roi par Mr. Flechier Evêque de Nismes, avec ses discours synodaux, & les sermons qu'il a prêchez aux Etats de Languedoc & dans sa Cathedrale. A Paris, chez Guillaume Cavelier, & chez Raymond Mazieres Libraires ruë St. Jacques à la Providence, 1713. *in* 12. *trois tomes. Tome premier pages* 436. *Tome second pages* 472. *Tome troisiéme pages* 492.

CEux qui, entraînez par un préjugé temeraire, s'étoient persuadez que Mr. Flechier, si distingué par ses panégyriques, n'avoit pas au même degré le talent des sermons de Morale, n'ont pour se détromper qu'à ouvrir un des trois tomes qu'on donne au Public. Ce ne sont point ici de ces pieces rebutées par l'Auteur, que l'avarice des heritiers abandonne à l'avidité des Libraires, qui croyent pouvoir les produire à la faveur d'un grand nom. Mr. Flechier n'a jamais prétendu supprimer les sermons qu'on nous donne, il les avoit revûs dans le dessein de les faire imprimer.

L'Avent prêché devant le Roi, qui remplit le premier tome, est peutêtre ce que l'éloquent Prélat a le plus travaillé : ce n'est pas un essai de son éloquence naissan-

te, c'eſt un fruit de ſon éloquence parvenuë à ſa maturité : c'eſt un ouvrage digne de l'auditoire devant lequel il fut prononcé avec un applaudiſſement univerſel. Les ſermons ſur quelques Evangiles du Carême, ſur les fêtes des Rois, de Pâques, de la Pentecôte, de la Transfiguration, ſont l'élite de ces ſermons auxquels Mr. de Niſmes doit ſa grande reputation : on voit bien qu'il n'a pas pû ſe négliger, lorſqu'il a eû à parler devant les Etats de Languedoc, ou devant l'aſſemblée provinciale de Narbonne ; mais l'on peut aſſûrer, ſans crainte d'être démenti par le Lecteur, que Mr. Flechier paroît grand Orateur, dans tout ce qu'on nous donne de lui, & qu'en changeant de caractere ſelon les occaſions, populaire & Theologien exact en annonçant le Jubilé, en ouvrant une Miſſion, en inſtruiſant les nouveaux convertis ſur la Meſſe ; grave & majeſtueux dans ſes diſcours ſynodaux ; inſinuant, preſſant dans les diſcours faits à ſon Chapitre, il conſerve toûjours ſous ces differentes formes la juſteſſe & les charmes de ſon éloquence. Quand nous parlons d'un Auteur nouveau, nous ne manquons pas de mettre le Lecteur en état d'en juger, par des extraits copiez mot à mot qui font connoître ſa maniere d'écrire. Mr. Flechier eſt aſſez connu pour nous diſpenſer de cet uſage. La préface, qui ſe fait lire agréablement, eſt de Mr. l'Abbé du Jarry.

ARTICLE XXVIII.

***METHODE NOUVELLE POUR** couvrir les places de guerre contre les batteries de l'ennemi, avec un projet d'une nouvelle enceinte de Place, tiré de douze des plus celebres Fortificateurs. Par Mr. Parent Professeur de Mathematique.*

PErsonne ne doute que la maniere dont on fortifie les places aujourd'hui dans la plus grande partie de l'Europe, ne tende à ces deux fins principales, sçavoir, de couvrir un petit nombre de troupes & de citoyens contre une puissante armée, & de lui résister le plus longtems qu'il est possible. De sorte qu'une méthode qui parviendra à ces deux fins par la voïe la plus certaine, & avec le moins de dépense, doit être estimée la plus avantageuse. Depuis la derniere reforme, que feu Mr. le Maréchal de Vauban a employée dans la fortification de Béfort, de Landau, de Brizac, & en quelques autres occasions, les plus habiles Ingénieurs conviennent que les anciennes manieres de fortifier les places de guerre, (y comprise même celle de Mr. de Vauban) ont absolument besoïn d'être corrigées, parceque leur rempart étant exposé aux batteries que l'assiegeant dresse dans la campagne, & l'assiegé ne pou-

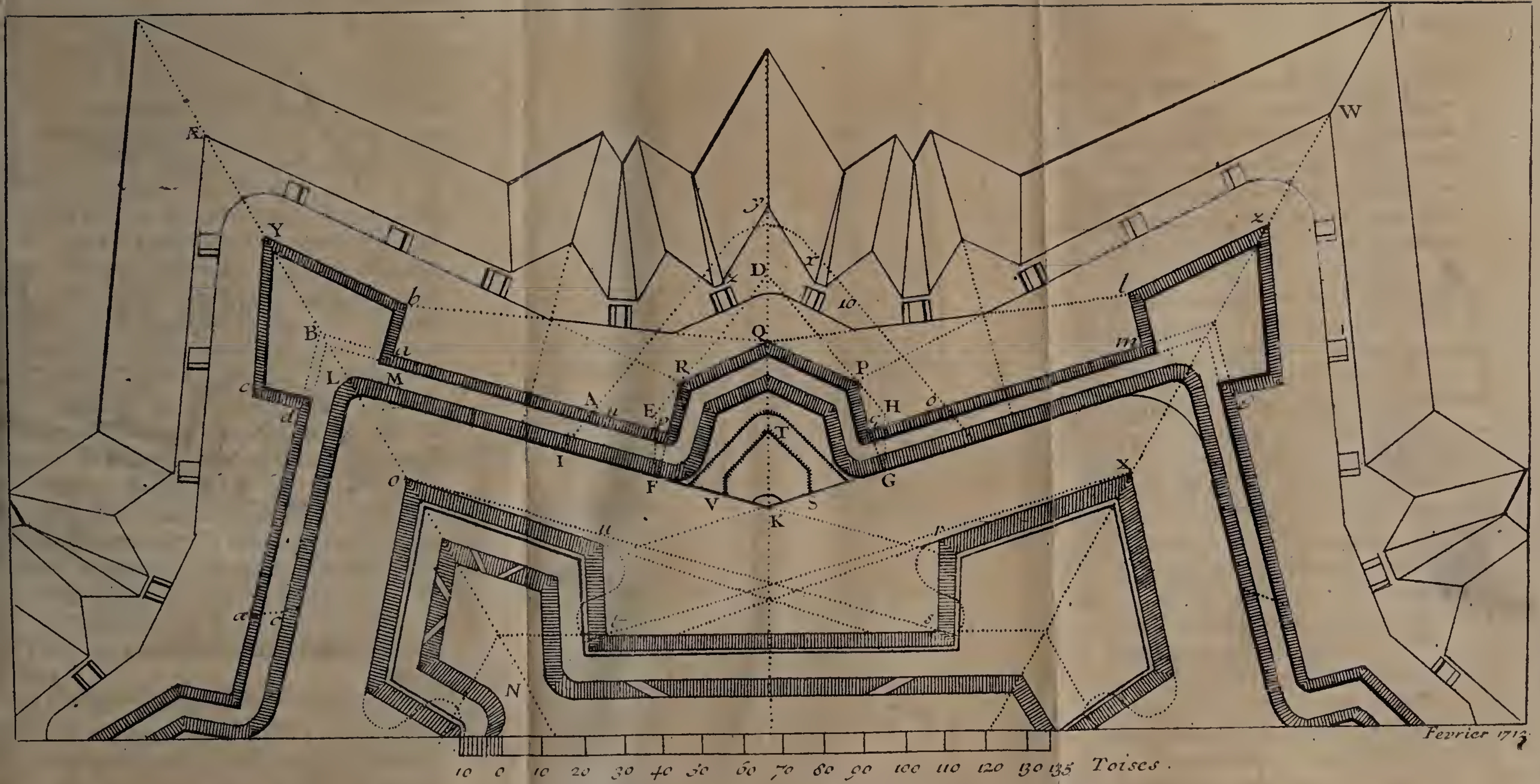
Fevrier 1712
10 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 135 Toises.

vant lui opposer qu'une médiocre quantité de pieces de canon à la fois, contre un nombre beaucoup supérieur, l'ennemi a dans peu de tems ruiné toutes les défenses du corps de la Place, & fait breche aux faces des bastions, après quoi l'assiegé ne peut plus se mettre à couvert de sa poursuite, que derriere des retranchemens faits à la hâte au dedans des bastions, lesquels n'étant d'ailleurs flanquez d'aucun autre ouvrage, exposent la place au péril eminent d'être pillée, supposé qu'il voulût y soutenir l'assaut general. C'est ce qui oblige les Places de guerre à capituler dès que la breche est faite, & leurs défenses ruinées. D'où l'on voit la raison pour laquelle les sieges, même ceux des plus fortes places, durent si peu que l'on n'a pas le tems de rassembler des forces suffisantes pour tenter de les secourir; à plus forte raison ne peut-on pas esperer de prolonger un siege jusqu'au milieu de l'hyver, & de contraindre par ce secours l'ennemi de quitter ses tranchées & les lignes de son camp.

Ce sont sans doute ces considerations qui ont engagé l'illustre Mr. de Vauban à changer lui même son premier systeme, bien que beaucoup plus parfait qu'aucun qui eût paru avant lui, ayant reconnu que ses flancs, qui d'ailleurs fournissent la plus forte défense qu'on en puisse tirer, étoient cependant toûjours très-foibles,

par rapport aux batteries que l'ennemi peut leur oppoſer. Il eſt vrai qu'il les couvroit en partie par les grandes contregardes A B C, dont il environnoit les faces de ſes baſtions; mais ces contregardes étant obligées de tirer leurs défenſes des demi-lunes voiſines D E F G H, ne pouvoient réſiſter longtems après la priſe d'une de ces demi-lunes. D'un autre côté la demi-lune prenant ſa défenſe des faces des baſtions voiſins, laiſſoit neceſſairement une eſpace A E F I entre elle, & ces mêmes contregardes, par où l'ennemi pouvoit détruire les deux orillons, & une partie de la face & de la courtine, & par là battre de revers les flancs ouverts par ces orillons. Deplus, le peu d'épaiſſeur qu'il donnoit à ſes contregardes facilitoit le moyen à l'ennemi d'en faire ſauter le rempart avec la mine, ce qui découvroit alors la face du baſtion, & rendoit ſa contregarde inutile, outre que ce peu d'épaiſſeur ôtoit le moyen d'y faire aucuns retranchemens pour en ſoutenir les aſſauts.

Pour remedier au premier de ces trois inconveniens, Mr. de Vauban mit au jour ſon ſyſteme des tours baſtionnées, dont on trouve des veſtiges dans quelques autres qui l'ont précedé; auſſi bien que de ſes flancs couverts & arrondis, de ſes orillons ronds, & des contregardes à flancs dont il couvre ſes tours; comme on peut

le voir, dans les livres d'Errard, de Marolois, de Stévin, de Marchi, de Sardi, du Chevalier de Ville, & du Comte de Pagan. Dans ce nouveau ſyſteme les grandes contregardes, avec la demi-lune qui en tire ſes défenſes, font comme une nouvelle enceinte qui couvre davantage celle de la place des batteries de la campagne. Et il ne faut point d'autre preuve de la réüſſite de cette méthode, que deux ſieges de Landau qui ont duré 3 ou 4 fois plus de tems de tranchée ouverte, que d'autres places fortifiées par les anciennes méthodes des plus habiles Ingénieurs, quoique les ennemis n'ayent manqué de rien de tout ce qui pouvoit en avancer la priſe. Mais malgré les avantages de ce ſyſteme, il lui reſte encore pluſieurs des inconveniens des anciens, ſçavoir, que ſes contregardes â flancs peuvent être aiſément bouleverſées par le canon & la mine, à cauſe du peu de ſolidité de leur rempart, qu'elles ne ſont ſuſceptibles d'aucuns retranchemens, & qu'elles découvrent encore à l'ennemi une bonne partie de la courtine. J'avouë que les tours de ce nouveau ſyſteme ont l'avantage, par leur petiteſſe, de n'être pas fort expoſées aux diverſes chicanes dont l'aſſiegeant incommode ordinairement les baſtions Royaux, tels que la chûte des bombes, les bonds des ricochets, la grêle des pierres ou perdreaux; &c. Mais tous ces

avantages enſemble ne ſçauroient recompenſer les défauts de leurs défenſes petites & éloignées, & de leurs foſſez étroits. Si l'on peut donc par quelque autre méthode que ce ſoit remedier encore aux inconveniens de cette nouvelle reforme, on pourra eſperer de prolonger par ce moyen la défenſe des places autant de tems, que la défenſe des anciennes méthodes a été prolongée par le ſecours de celle-ci. Enſorte que ſi un ſiege, qui, par les anciennes méthodes, ne devoit pas durer un mois ſelon toute ſorte d'experience, a duré 3 ou 4 mois par cette premiere reforme, il y a lieu d'eſperer que par cette ſeconde reforme un ſiege pourra être prolongé au moins 6 ou 8 mois, ſi la place eſt ſuffiſamment pourvûë d'hommes & de toutes ſortes de munitions, ce qui ôtera ſans doute à l'ennemi l'eſperance de s'en rendre le maître, lorſqu'il verra ſon armée expoſée au danger de périr par les injures de l'hyver.

Les differentes reformes que le Baron Minno de Coëhorn, le Vauban des Hollandois, donne dans ſa nouvelle Fortification imprimée en 1706. font voir encore la neceſſité qu'il y a de reformer les anciennes méthodes, même celles de Mr. de Vauban, que cet Auteur prend pour le ſujet de ſes corrections, & pour en faire enſuite le parallele avec celles qu'il propoſe; & cela afin de mettre le corps de la place

 entie-

entierement à couvert. Et si cet Auteur ne s'est pas servi des tours bastionnées de Mr. de Vauban, plûtôt que de ses bastions Royaux, c'est une preuve convaincante qu'il a reconnu que leurs avantages n'étoient pas capables de recompenser leurs défauts essentiels, comme nous l'avons déja remarqué. Au reste, l'autorité d'un tel Ingénieur ne doit pas être d'un petit poids en matiere de fortification, puisqu'il paroît assez par l'ouvrage qu'il a mis au jour, que personne n'a été plus au fait que lui, en ce qui regarde l'attaque & la défense des places. Mais quoique cet Auteur s'efforce de nous persuader qu'il n'employe pas plus de materiaux dans ses nouvelles enceintes, qu'il en entre dans celles de Mr. de Vauban, il ne faut cependant que jetter les yeux sur les bastions, & demi-lunes doubles, & sur les contregardes de la premiere reforme de son livre, pour être pleinement convaincu du contraire. A l'égard des autres reformes qu'il propose dans la suite de son ouvrage, elles sont plus propres à faire voir la fécondité de son imagination, & son grand usage dans l'art de fortifier, qu'à nous enseigner une méthode praticable, à cause des dépenses excessives que ces nouvelles idées supposent. Enfin il est aisé de voir que toutes ces méthodes tendent à une même fin, qui est de mettre le corps de la

place hors de l'atteinte des batteries de la campagne. Nonobstant cela les contregardes que cet Auteur joint à ses demi-lunes à flancs dans sa premiere reforme ont encore les défauts des anciennes, d'avoir peu de solidité, & de n'être pas susceptibles de retranchemens; outre que sa demi-lune ne tire de ses contregardes que de foibles défenses, ce qui l'expose à être prise en peu de tems, après quoi ces contregardes elles mêmes ne peuvent plus tenir. C'est ce qui a obligé cet Auteur à faire encore d'autres contregardes devant ses demi-lunes, & à augmenter par là considerablement la défense de ses fortifications.

Après toutes ces remarques, si je n'ose pas me flater d'avoir à beaucoup près autant d'experience & d'étenduë dans l'art de fortifier, que ces grands Hommes, du moins ai-je l'avantage d'avoir pû profiter de leurs vûës, de leurs desseins, & de la résistance du nouveau systeme de Mr. de Vauban. Au moyen de ces secours, & de ceux qu'un peu de Geometrie & d'experience peut fournir d'ailleurs, j'ai crû pouvoir hazarder une nouvelle maniere d'environner le corps de la place, & de le couvrir entierement des batteries de but en blanc de la campagne, sans presque augmenter la dépense necessaire pour construire les demi - lunes retranchées de Mr de Vauban devant les courtines, & se

grandes & anciennes contregardes devant les bastions ; & un nouveau moyen de défendre ces mêmes demi-lunes, beaucoup mieux qu'elles ne le sont ordinairement du corps de la place ; & les contregardes des bastions, plus qu'elles ne le sont ordinairement par les demi-lunes voisines ; & j'ai encore moins hesité à le faire, depuis que j'ai vû que toutes les méthodes de Mr. de Coëhorn tendoient à la même fin que je m'étois proposée dans l'execution de mon projet, & depuis que j'ai appris que quelques habiles Ingénieurs travailloient sur le même sujet, par des vûës à peu près semblables.

Je suppose donc premierement une enceinte de la place telle qu'on voudra, qu'il s'agit de mettre entierement à couvert des batteries de la campagne. Pour cet effet je prolonge les contrescarpes KM, en L jusqu'aux rayons indéfinis N o L de la place menez par les angles flanquez o des bastions, & je trace sur chacune, comme sur un côté interieur de polygone irrégulier K L, un front de fortification selon les maximes & dans les bornes reçûës de tous les Ingénieurs. Alors il est aisé de voir que les demi-lunes GPQRF de la place deviennent de veritables bastions, (que j'appelle à cause de cela demi-lunes bastionnées) auxquelles on peut donner, si on le juge à propos, des flancs couverts avec des orillons, ou faire des demi-lu-

nes retranchées S T V au dedans de leurs gorges G F, qui sont très-spacieuses, le tout à la maniere de Mr. de Vauban. Il se forme de plus devant les pointes O, X, des bastions de la place, de nouveaux bastions a b Y c d, qui tiennent lieu des anciennes demi-lunes, dont on couvroit leurs angles flanquez, & que je nomme à cause de cela contregardes bastionnées, dans lesquelles on peut faire aussi des flancs couverts & orillons, & même des retranchemens dans leurs gorges qui en sont susceptibles. Au reste, les angles flanquez Y, Z, de ces nouvelles contregardes, ne sont point encore au dessous du terme communément reçu de 60 degrez, lorsque ceux de la place ne sont pas moindres que de 80 degrez, comme dans l'exagone. A l'égard des angles flanquez Q des demi-lunes bastionnées G Q F, ils sont à la verité très-obtus, de même que ceux de tous les bastions construits sur des lignes droites, ou autour d'angles rentrans ; mais en recompense le passage du fossé de la demi-lune est vû en partie des deux flancs a b f m, des contregardes voisines à la fois, & d'un très-grand feu de courtine, a n, m o ; & ces deux contregardes bastionnées a Y c, m z g, avec la demi-lune G Q F qu'elles renferment, forment deux fronts de fortification Q R p a b Y, Q P q m l Z, au devant de chacun de ceux de la place X r s t u lesquels battent d'un feu croisé

tout le terrein qui est devant ce front de la place; ce qui rend l'approche de sa demi-lune C Q F d'autant plus perilleuse pour l'ennemi, qu'il est comme impossible qu'il ne soit enfilé, ou vû de revers dans ses approches, au dedans de l'angle rentrant W y Æ, du chemin couvert. Au reste, ces deux nouveaux fronts Q p a Y, Q q m z, ont les mêmes fossez & revétemens que les demi-lunes & contregardes anciennes, & ne demandent presque pas plus de circuit que tous ces ouvrages ensemble, comme il est facile d'en juger, en ce que si d'un côté j'ajoute deux flancs, a b, m l, à chaque contregarde bastionnée, mes demi-lunes n'ont pas à beaucoup près les faces Q R, Q P si longues, que les demi-lunes ordinaires G H D E F à flancs de Mr. de Vauban, & n'ont pas besoin de contregardes, comme celles de Mr. Coëhorn, encore bien moins d'ouvrages à cornes, ou à couronne, de lunettes, ou autres ouvrages étrangers, non plus que les nouvelles contregardes bastionnées, cette nouvelle enceinte se défendant suffisamment par sa figure propre. Je ne change rien non plus dans la disposition du chemin couvert, que Monsieur de Vauban a si fort perfectionné par les places d'armes X y Z, & les traverses qu'il y a multipliées, & Mr. de Coëhorn aussi par les redoutes qu'il y ajoute.

Il est donc manifeste que par cette nou-

velle reforme le corps de la place est entierement à couvert des batteries de la campagne, supposant la premiere enceinte ZQY plus basse seulement de trois pieds que celle de la ville. De plus, mes contregardes a b Y c d ont un terrein suffisant pour y faire plusieurs retranchemens les uns derriere les autres, sans crainte d'être pris d'assaut. Et si d'ailleurs elles sont minées dans leur centre, & contreminées dans leur contour, elles auront toute la résistance qu'on en peut attendre. Car l'ennemi les ayant emportées après un ou plusieurs assauts, & forcé leurs retranchemens l'un après l'autre, ne pourra y dresser de batterie de canon contre le corps de la place, lequel foudroye de toutes parts dans cette nouvelle enceinte, & supposé qu'il osât en soutenir le feu, l'assiegé feroit sauter ses batteries par une premiere mine, après que l'ennemi y auroit perdu bien du monde, & employé beaucoup de tems à s'y loger. Si l'assiegeant avoit encore après cela l'obstination de se loger dans la fosse de la mine, une seconde mine plus basse que la premiere l'en puniroit bientôt & lui feroit perdre l'esperance de s'y établir. S'il revenoit à la demi-lune, il n'y trouveroit pas de moindres difficultez à surmonter. Desorte que toutes ces fatigues jointes à celles qu'il auroit essuyées pour se rendre maître du chemin cou-

vert, seroient capables de déconcerter l'ennemi le plus opiniâtre. Si cependant il ne se rebutoit pas après tant de tems & de monde perdu, un corps de place qui resteroit encore tout entier à attaquer seroit l'épreuve, & en même tems la punition, d'une perseverance temeraire & outrée. A l'égard des bombes, des ricochets, & des pierres qu'il pourroit jetter dans les bastions de la place par des batteries dressées sur la contrescarpe, il est évident qu'elles ne pourroient avoir qu'un effet fort incertain, étant tirées de loin dans un endroit qui n'est pas vû; outre que le jet des pierres s'écarte, & se disperse, à mesure qu'il vient d'un lieu plus éloigné.

Je puis donc maintenant me flater, sans trop de vanité, d'avoir rempli la premiere fin de la fortification, en couvrant le corps de la place des batteries de la campagne, sans presque multiplier la dépense, & sans tomber dans les inconveniens des méthodes connuës. Car si l'on se donne la peine de mesurer le contour de ma nouvelle enveloppe, & de le comparer avec celui de Mr. de Vauban composé de demilunes & de contregardes, que l'on y a ajouté en points seulement, on verra que le mien ne surpasse ce dernier que de ($\frac{1}{6}$), ce qui ne va pas sur la fortification entiere, y compris le chemin couvert, arcenal, magazins, cazernes &c. à ($\frac{1}{14}$) de la dépense totale, qui est une quantité insensi-

ble par rapport à l'utilité qu'on en peut retirer.

Enfin, à l'égard du choix d'un systeme par l'enceinte du corps de la place, quoique je croye qu'il soit très-difficile d'imaginer rien de plus parfait, que l'ancien de Mr. de Vauban (que Mr. de Coëhorn appelle Fortification à la Françoise, & dont il s'est servi) j'ai crû cependant qu'on ne seroit pas fâché de voir les avantages qu'on pourroit tirer d'un parallele des systemes des Auteurs du premier ordre, chacun d'eux appuyant sa méthode de raisons tirées de l'usage & de l'experience. J'en ai donc choisi dix-huit des douze Auteurs suivans, sçavoir, Erard, Marolois, Stevin, Fritac, Dogen, Marchi, Alvare, Sardy, Deville, Pagan, de Vauban, & Mallet, & j'en ai composé une enceinte qui tient le milieu entre celles de ces dix-huit systemes, & dont les principales proprietez sont telles. Le polygone que j'ai pris est un exagone, dont la ligne de défense s'est trouvée fort précisément égale à son côté interieur. Les bastions en sont spacieux, & capables de flancs couverts, de retranchemens, de quantité de soldats, & de canon. Les orillons y sont fort solides, leur diametre étant plus de la moitié du flanc naturel, les flancs sont presque un angle droit (quoi qu'obtus) avec la courtine, ce qui met leur canon plus à l'abri des batteries de la campagne; il y a un feu

de courtine presque égal au premier flanc, ce qui fait que celui-ci voit de revers dans la breche avec plus d'avantage : le fossé est un peu plus large vers les épaules des bastions ; la contrescarpe prolongée arrive fort près de ces épaules. En un mot, la ligne de défense étant supposée de 135 toises, les flancs en ont chacun environ 22 ; chaque demi gorge a à peu près 25 : le fossé environ 20 de largeur à l'angle flanqué ; & le reste dans la proportion ordinaire des dehors.

ARTICLE XXIX.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE. DE LUBEK.

ON voit ici depuis plus d'un an une *Histoire complete de la guerre presente entre les Rois de Suede & de Dannemark.* Elle est écrite en Aleman, & remplit un volume *in* 4°. on en espere une traduction Latine.

DE LICHTEMBERG.

L'Histoire des Pietistes, qui paroît depuis quelque tems écrite en Aleman, est imprimée ici : si on s'en rapporte au titre, c'est un *in* 8°. Vous n'ignorez pas que cette secte, qui se répand fort en Alemagne, est

une espece de Quietisme plus outré que celui que l'Eglise Romaine a condamné. Les Pietistes ont beaucoup d'affinité avec les Trembleurs d'Angleterre. Ils méprisent lu jurisdiction Ecclésiastique, la Théologie Scholastique : ils n'estiment que sa contemplation, & la Théologie mystique; ils renouvellent les erreurs des Origenistes, des Anabaptistes, & cachent ces grossieres erreurs sous un extérieur de pieté qui impose à bien du monde. Il faut avoüer que la haine des Théologiens contre cette secte a été trop loin, & qu'ils ont enveloppé dans la même cause des personnes fort éloignées des erreurs énormes des Pietistes, parcequ'elles s'addonnoient aux mêmes exercices de pieté.

DE BERLIN.

Mr. l'Enfant fera bientôt paroître *son Histoire du Concile de Constance*, il l'a fort travaillée, & on espere d'y trouver de nouvelles découvertes. Mais Mr. l'Enfant est Protestant, & je ne vous réponds pas que les préjugez de religion n'entrent point dans son histoire. Je sçai cependant de lui-même, qu'il avouëra que le Concile de Constance n'a point défini qu'il *est permis de manquer de foi aux heretiques*. C'est en Hollande que son Histoire s'imprime; il a fait graver les portraits des Hommes illustres dont il parle.

Février 1713.

D'EYSENACH.

Mr. Junker a donné en Aleman *une description du Duché & de la Ville d'Eysenach*, *in* 8°.

D'HELMSTAD.

Les Proteſtans mettent dans les Baptiſteres & ſur les Chaires des Prédicans des Colombes pareilles à celles dont on ſe ſert aujourd'hui, & dont on ſe ſervoit autrefois dans l'Egliſe Grecque & dans l'Egliſe Latine pour ſuſpendre le Saint Sacrement. Cet uſage a déplû à quelques Théologiens Lutheriens. Mr. *Jean André Schmid*, fameux Profeſſeur de cette Univerſité, en a entrepris la défenſe, dans une diſſertation qu'il vient de donner, *de columbis in Eccleſia Græca & Latina uſitatis*.

DE LIPSIC.

Mr. Blumius s'eſt un peu trop hâté de rendre publics les fruits de ſon travail ſur les ſaints livres. *Animadverſionum ſacrarum pentas ad Commata ſelecta fœderis antiqui*, *in* 8°. Il n'y apprend rien de nouveau, & l'on a peine même à démêler dans ſes notes prolixes quel ſentiment il embraſſe.

DE NUREMBERG.

Voici le tître d'un Dictionnaire François imprimé dans cette ville, je ne crois pas que le tître, tout magnifique qu'il est, contribue à vous le faire acheter. *Le vrai & unique parfait Dictionnaire Royal, radical, étymologique, synonimique, phraseologique & syntactique, François-Aleman, ouvrage nouveau & accompli, par le Sieur Matthieu Cramer, in folio.*

DE BASLE.

Mr. Zuinger, dont on a tant d'ouvrages estimez, vient de donner un traité des maladies des enfans. *Theodori Zuingeri Anatomiæ & Botanices Professoris pædoiatreia, sive, tractatus de morbis infantium & puerorum, cui junguntur observationes medicæ, consilia & epistolæ, in 4°. Basileæ, apud Thurnisios fratres.*

L'ouvrage de feu Mr. Bernoulli sur l'art de conjecturer, où il prétend réduire le hazard aux loix de l'Algebre, paroît enfin. *Jacobi Bernoulli de arte conjectandi, libri quatuor, in quarto.*

D'ITALIE, DE FLORENCE.

Mr. l'Abbé Casotti a heureusement achevé *la nouvelle édition des œuvres du fameux*

Giouanni Casa. Le quatriéme & dernier tome paroît depuis quelque tems. Le soin qu'on prend de tous côtez en Italie, de faire de nouvelles éditions des meilleurs Auteurs Italiens du seiziéme siécle, est glorieux aux Italiens : il marque que le bon goût, opprimé pendant plusieurs années par les disciples du Cavalier Marin & de Chillini, reprend sur les excellens esprits que l'Italie est en possession de voir naître, l'empire qu'il y doit avoir, & que détrompez du faux sublime, des metaphores perpetuelles & redoublées, des comparaisons forcées, des allegories outrées, ils reviennent à la noble simplicité à la vivacité mesurée, des Ecrivains du siécle d'or de la langue Italienne.

DE LUQUES.

On a imprimé ici les poësies du Seigneur Ludovico Adimari Noble Florentin, un des plus grands Poëtes Italiens de nôtre siécle ; d'autant plus estimable, qu'il a fait un meilleur usage de ses talens en les consacrant à la morale & à la Religion. Sa paraphrase des sept Pseaumes en vers lyriques sera un ouvrage immortel. Il mourut à Florence au mois de Juin 1708.

Poësie sacré e morali del Signor Ludovico Adimari Nobil Patrizio Fiorentino e Academico della Crusca, parte prima e secunda. In Lucca, appresso Pellegrino Frediani

in 8°. Nous avons une autre édition de ces poësies faite à Florence par Cecchi *in folio.*

DE PARME.

Le P. Joseph Marie Torré, *Genois*, de l'Ordre de S. Dominique, a fait imprimer ici un livre destiné à faciliter l'étude de l'Ecriture sainte. *Institutiones ad Verbi Dei scripti intelligentiam.* L'ouvrage partagé en quatre tomes renferme tout ce qu'on traite d'ordinaire dans les prolegomenes de l'Ecriture. Le P. Torré fait profession de copier ceux qui ont travaillé sur le même dessein, & il ne se reserve que la gloire d'avoir choisi parmi le grand nombre de ces Auteurs, ceux qui sont les plus generalement estimez.

DE VERONE.

Il est dans tous les Arts des erreurs inveterées qui ont pris la place des principes, sur lesquelles on raisonne, on décide, on agit, sans les rappeller à un examen qu'elles ne pourroient soutenir. Les Medecins se sont accoûtumez à regarder un petit ulcere dans la partie superieure de l'estomac, observé dans un corps mort, comme une marque infaillible de poison ; le Docteur Sebastiano Rotari n'a point craint de s'opposer sur cette maxime au torrent des Me-

decins anciens & nouveaux, dans un *in* 4°. de peu de pages imprimé chez les Merli sous le titre *d'allegazione medicofisica.* Il rend fort suspecte la prétenduë marque de poison, en découvrant plusieurs causes qui peuvent ulcerer cette partie de l'estomac. Nous avons du même Auteur deux traitez, l'un contre l'usage de la saignée, *contra l'uso del salasso*; l'autre contre l'usage des ventouses & des sangsuës. *Contra l'uso delle ventosee sanguettole.*

D'ANGLETERRE, DE CAMBRIGE.

Mr. Needham a donné une nouvelle édition des caracteres de Theophraste.

Theophrasti caracteres Græcè & Latinè cum notis & emendationibus Isaaci Casauboni & aliorum. Accedunt Jacobi Duporti prælectiones jam primùm editæ; Græca cum vetustissimis manuscriptis collata recensuit & notas adjecit Petrus Needham, in 8°. Le texte dans cette édition est plus correct qu'il ne l'est dans aucune autre. Mr. Needham a tiré de grands secours des manuscrits de Rome, dont on lui a communiqué les variantes & des manuscrits d'Angleterre, avec lesquels il a lui-même conferé le texte : il a aussi retouché la version en beaucoup d'endroits.

DE HOLLANDE, D'UTRECHT.

Mr. Smouth a traduit les Pseaumes en vers Hollandois.

DE LA HAYE.

On vient d'imprimer chez Ellinckuisen *le second volume des sermons sur divers textes de l'Ecriture de Mr. Jacques Saurin.* C'est un *in* 8°. qui contient dix sermons. 1. Sur l'assûrance du salut. 2. Sur l'immensité de Dieu. 3. Sur les dévotions passageres. 4. Sur la divinité de JESUS-CHRIST. 5. Sur les tourmens de l'Enfer. 6. Sur le ravissement de S. Paul. 7. Sur les frayeurs de la mort. 8. Sur les malheurs de l'Europe. 9. Sur les passions. 10. Sur la necessité des progrès de la sanctification.

D'AMSTERDAM.

Les Sermons du Docteur Fleetvood Evêque de S. *Asaph, & la préface que l'Auteur y avoit ajoûté*, & qui fut cause que le livre fut condamné au feu à Londres, viennent d'être *traduits en François*, le Traducteur y a joint *quelques reflexions sur les affaires presentes.* C'est *Pierre de Coup* qui les a imprimez.

Février 1713.

D'AVIGNON.

Le P. Seraphin de Gautier, Gardien des Recollets d'Avignon, y a publié (1712) un ouvrage qui a pour tître, *Abregé de l'éloquence Apostolique in* 12. p. 72. Il l'a dédié à Mr. l'Archevêque d'Avignon. Il est divisé en quatre chapitres, & chaque chapitre en plusieurs reflexions. Il donne d'abord quelques regles pour expliquer l'Evangile au peuple d'une maniere intelligible. La premiere, qu'il faut bien étudier l'histoire de l'Evangile qu'on a à expliquer, & prendre de ce qui précede immédiatement l'Evangile du jour, d'où venoit le fils de Dieu, où il étoit, à quelle occasion il fit un tel miracle, où il donna une telle instruction, à qui il parloit, en quelle année de sa prédication cela s'est passé. De toutes ces choses, dit le P. Seraphin, on doit tirer le dessein principal de JESUS-CHRIST, dans l'action, ou instruction, qu'on a à expliquer, & s'arrêter principalement sur ce qu'on a à dire au peuple. Bien rempli de l'histoire & de la fin principale de l'Evangile, il la faut bien mediter devant Dieu dans la priere, en tirer d'abord sa propre utilité, & examiner ensuite comment on en peut faire l'application aux besoins de ceux qu'on a à instruire. S'il y a des termes dans l'Evangile qu'on n'entende pas, il en faut chercher l'explication

dans quelques commentaires, parceque l'éclaircissement de la difficulté peut fournir des pensées que l'on n'auroit pas eûes sans cela. Si c'est une histoire, poursuit nôtre Auteur, il faut bien connoître les personnes qui y entrent, sçavoir, par exemple, ce qu'étoient les Pharisiens, les Sadducéens, & connoître leur esprit, leurs mœurs, leurs dogmes &c. S'il y entre des malades, connoître autant qu'on pourra les causes, les qualitez, les effets des maladies &c. dont ils étoient attaquez. Il faut encore peser chaque verset de l'Evangile, pour s'appliquer à soi-même, ou à autrui, chaque parole, ou action qui est rapportée dans l'histoire, car il faut poser pour principe, ajoûte t'il fort judicieusement, que tout ce qui est écrit, est écrit pour nôtre instruction. Par cette regle on peut juger des autres & du livre.

DE PARIS.

Le P. Honoré de Ste Marie, Carme Déchaussé, connu par d'autres ouvrages que le Public a reçus si favorablement, en va faire paroître un très-important. *Des reflexions sur les regles & sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Peres, les actes des anciens Martyrs, les vies des Saints, & sur la methode qu'un Auteur a donnée pour avoir une version de la Bible plus exacte que tout ce qui a paru jusqu'à present, avec des notes historiques, chronologiques, & critiques.*

La fin qu'il se propose dans cet ouvrage,

eſt de montrer que la critique n'eſt pas encore arrivée au degré de perfection où l'on ſe flate de l'avoir portée de nos jours. Pour executer ce deſſein il tâche. 1o. De convaincre par beaucoup d'exemples que la critique eſt encore très-défectueuſe ; s'il en faut juger par l'emploi qu'en ont fait les plus ſçavans dans ce grand Art. 2o. De découvrir les ſources & l'origine de ce peu d'exactitude. 3o. D'indiquer en general les moyens qu'on pourroit employer pour redreſſer la critique.

Cet ouvrage contient ſept diſſertations. Dans la premiere, qui eſt comme préliminaire, l'Auteur donne une idée generale de la critique, il marque quels ſont ſes uſages, & quelle a été ſa neceſſité, pour rétablir les Sciences & les beaux Arts. Enfin, après avoir rapporté les excellens fruits qu'elle a produits dans ces derniers ſiécles, il fait en peu de mots l'hiſtoire de la critique & de ſon rétabliſſement.

L'autorité & la conjecture étant les deux fondemens de la critique, il examine d'abord dans la ſeconde diſſertation les regles établies ſur l'autorité des Auteurs Ecléſiaſtiques, & des Ecrivains, qui ont vécu longtems après que les faits ſont arrivez ; ou qui ſont peu accréditez, ſoit que leurs ouvrages ſoyent legitimes, ou ſuppoſez, manuſcrits, ou imprimez. Dans la troiſiéme diſſertation, il fait pluſieurs reflexions ſur les regles établies ſur la conjecture,

soit que l'on considere les conjectures sé-parément, ou jointes ensemble. Les regles pour faire le discernement des actes autentiques des anciens Martyrs, d'avec ceux qui sont faux, & les regles qu'on a données pour avoir une bonne version de l'Ecriture, sont la matiere de la IV. & V. dissertation.

Après avoir examiné toutes ces regles de critique, il passe dans la VI. dissertation aux divers usages qu'on a faits de la critique, & qu'on en peut faire; & après avoir marqué dans la VII. dissertation les sources d'où naissent tant de preuves si foibles & si peu solides, soit que ces preuves soient tirées de l'autorité des Anciens, ou établies sur la conjecture, il donne les moyens dont on pourroit se servir pour redresser la critique. L'impression de cet ouvrage est presque achevée.

Les amusemens de Monseigneur le Duc de Bretagne depuis Dauphin, imprimez *par Cavelier fils*, sont un devoir que Mr. Trepagne de Menerville rend à la mémoire de ce jeune Prince, qui marquoit une inclination particuliere pour lui: une reconnoissance si vive & si désinteressée fait un grand honneur à Mr. de Menerville du côté du cœur; le livre lui en fera du côté de l'esprit. Les vers qu'on y trouve ont ce tour naturel qu'il est si difficile d'attraper, & tout ce qui entre dans ce recueïl porte le caractere d'une imagination heureuse, jointe à un jugement so-

lide. Il paroît, ce jugement, jusques dans les jeux inventez par Mr. de Menerville pour amuser le Prince. Qu'il seroit à souhaiter qu'on amusât ainsi ceux qui doivent commander un jour ! Le jeu deviendroit pour eux une étude des vertus qui leur sont propres ; étude dont le succès seroit infaillible, parcequ'il seroit fondé sur le plaisir qu'elle leur donneroit. Quelques paroles de Monseigneur le Duc de Bretagne, qu'a recueillies Mr. de Menerville, quelques maximes dont il paroissoit pénetré, nous font sentir que nous avons perdu trois excellens Rois.

Les amusemens de Monseigneur le Duc de Bretagne, Dauphin, avec le discours sur sa mort ; & autres petites pieces, par M. R. Trepagne de Menerville, Curé de Suresne & de Puteaux. A Paris, chez Guillaume Cavelier fils ruë St. Jacques, 1712.

Mr. de la Monnoie a traduit en vers François *l'éloge de Mr. le premier Président composé en vers Latin par M. Guerin.* On admire l'exactitude de la traduction : l'exactitude est le caractere de Mr. de la Monnoie, on admire encore plus que l'âge ait respecté dans lui ce beau feu qui a emporté tant de prix de l'Academie. Cette traduction se vend chez Etienne.

Robustel vend le seiziéme tome de l'histoire Ecclésiastique de feu Mr. de Tillemont.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Fév, 1713.

ARTICLE XVII. IMperium Orientale, sive antiquitates Constantinopolitanæ &c. *L'Empire d'Orient, ou les antiquitez de Constantinople &c.* Page. 189
ART. XVIII. Don Isaaci Abrabanielis &c. *Le Prédicateur du salut. Par Don Isaac Abrabaniel.* p. 201
ART. XIX. The life and character of Doctor Edward Stillingfleet lord Bishop of Worcester. *La vie & le caractere du Docteur Edoüard Stillingfleet Evêque de Worcester.* p. 222
ART. XX. *Oraison funebre de Mr. de Vendôme, prononcée par le P. Germain Jesuite.* p. 232
ART. XXI. *Nouvelle dissertation touchant le tems auquel la religion Chrétienne a été établie dans les Gaules.* p. 239
ART. XXII. *Plan Théologique du Pythagorisme & des autres sectes sçavantes de la Grece. Par le Pere Mourgues Jesuite.* page. 258
ART. XXIII. A Discourse &c. *Dissertation sur quelques antiquitez trouvées depuis peu dans la Province d'York. Par Thomas Hearne.* p. 281
ART. XXIV. *Discours du Pere Aiiroli de*

la Compagnie de Jesus, sur les septante semaines de Daniel. p. 296

ART. XXV. *De la digestion, & des maladies de l'estomac, suivant le systeme de la trituration & du broyement, sans l'aide des levains, ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie.* p. 310

ART. XXVI. Descriptio Jurisdictionis Ecclesiasticæ circà appellationes ab Officiali Leodiensi &c. *Défense de la Jurisdiction Ecclésiastique touchant les appels de l'Official de Liege. Par Joseph Sacripante Sousdataire du Pape Innocent XI.* page. 332

ART. XXVII. *Sermons de Morale prêchez devant le Roi par Mr. Flêchier Evêque de Nismes, avec ses discours Synodaux, & les sermons qu'il a prêchez aux Etats de Languedoc & dans sa Cathedrale.* p. 346

ART. XXVIII. *Méthode nouvelle pour couvrir les places de guerre contre les batteries de l'ennemi &c. Par M. Parent Professeur de Mathematiques.* p. 348

ART. XXIX. *Nouvelles Literaires.*

D'Alemagne, de Lubek. p. 361

De Berlin, p. 362

D'Eysenac. p. 363

De Lipsic. ibid.

De Nuremberg. p. 364

De Bâle. ibid.

D'Italie, de Florence. ibid.

De Luques. ibid.

De Parme. p. 366
De Verone. ibid.
D'Angleterre, de Cambridge. p. 367
D'Hollande, d'Utrecht. p. 368
De la Haye. ibid.
D'Amſterdam. ibid.
D'Avignon. p. 369
De Paris. p. 370

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1713.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	3. v.

On trouve à Paris chez E. GANEAU *les Journaux de Verdun depuis leur commencement jusqu'à present, & tous les mois il debite les nouveaux.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1713.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU Libraire, & Directeur de l'Imprimerie de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1713.

ARTICLE XXX.

LE GUERRIER PHILOSOPHE, où l'on verra la refutation de divers systemes des Philosophes anciens & modernes, & l'établissement d'un nouveau systeme, pour expliquer le mystere de la machine de l'univers, suivant les regles des mécaniques. Par Mr. de Rassiels du Vigier. A Paris, chez Nicolas Pepie, ruë St. Jacques au Grand St. Basile, 1712. *In* 8°. *pages* 371.

LE métier de la guerre n'a pas tellement occupé Monsieur du Vigier, qu'il ne lui ait laissé des tems de loisir pour l'étude de la

Philoſophie, & il eſt un Guerrier Philoſophe. La main de Pallas n'étoit pas toûjours armée du javelot, & s'appliquoit quelquefois aux beaux Arts. Cette Déeſſe aprés avoir conduit les Heros dans les combats, trouvoit ſes momens pour aller viſiter les Muſes ſur le Parnaſſe & s'entretenir avec elles. Ce qui fait encore je ne ſçai quel plaiſir en la lecture de cet ouvrage, c'eſt d'y voir, non ſeulement un Guerrier, mais un jeune Philoſophe, attaquer avec confiance ceux de la plus haute reputation, & aſpirer à la gloire de l'invention comme à une couronne de laurier.

Unde priùs nulli velarint tempora Muſæ.

Tout l'ouvrage eſt diviſé en vingt-deux chapitres, dont le premier porte pour tître. *Que les Anciens n'ont d'autre avantage ſur nous, que celui d'avoir précedé, comme les Gaulois qui ont occupé ce Royaume plûtôt que les François.* Il le commence par la neceſſité que Mr. Deſcartes a ſi juſtement remarquée, de rappeller à un

nouvel examen les jugemens portez pendant l'enfance, ou, pour mieux dire, pendant tout celui qui a précedé une recherche sérieuse de la verité: il veut qu'on s'en défie comme de ceux qui sont échapez dans l'ivresse, ou dans le transport d'une passion. Il remarque que les objets extérieurs, par les diverses impressions qu'ils font sur nos sens & sur nôtre corps, ne se font connoître que par rapport à nous, entant qu'ils sont agréables, ou désagréables, utiles, ou nuisibles, sans se découvrir tels qu'ils sont en eux mêmes.

Quelque déraisonnable que soit l'entêtement d'adhérer à ses premiers jugemens; il a fait moins de mal qu'une aveugle prévention en faveur des Anciens; & c'est pour la combattre, que Mr. du Vigier ramassant toutes ses forces, dit, après le Marquis de l'Hôpital, qu'avant Mr. Descartes toute la science de la Philosophie consistoit en de respectueux commentaires sur Aristote, & que c'est depuis lui qu'on a commencé à penser. Les Anciens, pour avoir laissé des leçons à ceux qui les

ont ſuivis, ne leur ſont pas pourtant préferables : il en eſt comme d'un fils, comme de l'éleve d'un Ingénieur, qui aux inſtructions qu'ils ont reçûës, ajoutant leurs propres experiences & leurs reflexions, viennent à un degré de prudence & d'habileté où le pere & le maître n'avoient point atteint.

D'ailleurs, continuë-t'il, ce qui doit meriter le nom de vieux & d'ancien Philoſophe, ne ſe meſure pas par le nombre ou la ſuite des années, mais par la multitude des experiences qui l'avancent dans ſes recherches, & le rendent plus juſte & plus ſûr dans ſes raiſonnemens. Comme celui-là n'eſt pas un vieil Officier, qui eſt entré tard dans le ſervice, ni un Officier experimenté, qui a été longtems enfermé dans une garniſon au milieu du Royaume, il faut avoir vû l'ennemi, s'être trouvé à des ſieges & à des batailles : la Philoſophie à ſa naiſſance ne s'eſt formée que ſur des experiences au hazard, qui eſt un maître tardif ; elle a profité de celles-là, & en a depuis cherché d'autres avec ſoin. Ain-

ſi c'eſt celle d'aujourd'hui qui peut juſtement être appellée la vieille & l'ancienne Philoſophie, dans les premiers tems c'étoit la nouvelle Philoſophie.

Peutêtre ceux qui s'y appliquerent alors, avoient de plus grands avantages pour y réüſſir, du côté de l'eſprit, de la longueur de leur vie, de l'adreſſe, de la force, pour entreprendre & ſoutenir le travail?

Mr. du Vigier refute d'une maniere vive, & animée de reflexions ingénieuſes, cette belle idée que la plûpart des gens ſe font de ceux qui les ont dévancez. On dira ſeulement, qu'il doit paſſer pour conſtant qu'au tems que les hommes ont tourné leur attention vers les Sciences & les Arts, ils étoient faits comme nous le ſommes, & que celles qui ne dépendent pas entierement de l'eſprit & de l'imagination, mais qui demandent de l'uſage & de l'experience, ſe ſont perfectionnées dans la ſuite. Il s'attache à montrer que les hommes n'étoient pas anciennement plus courageux qu'à preſent, & il fait conſiſter le courage naturel, dans la

disposition des muscles à avancer le corps vers le péril ; il les appelle antagonistes, par rapport à ceux qui porteroient à la fuite : il est vrai que l'anatomie n'a pas reconnu de muscles destinez à ces usages particuliers. Il entreprend à cette occasion un long parallele de Louïs le Grand avec Alexandre & Cesar.

Dans le chapitre second il rejette les définitions ordinaires de la Physique & de la nature ; que celle-là est une science contemplative du corps naturel en tant que naturel, & que celle-ci est le premier principe du mouvement & du repos en chaque chose. Il leur substituë ces deux autres : la Physique est la connoissance de la nature & de ses effets, & la nature est le mouvement que Dieu a donné à la matiere après la création.

Le troisiéme ch. est employé à refuter divers systemes d'Epicure, des quatre élemens, des Chymistes de Cabée, qui admit trois principes, ou trois substances ; une fixe & crasse, la seconde agile & agissante, la troisiéme visqueuse pour lier les

deux premieres ; de Magnan, qui, aprés Anaxagore, a prétendu que les corps ſont compoſez de petites parties ſemblables ; des Péripateticiens, qui enſeignent qu'il y a une matiere premiere & des formes ſubſtantielles. Il impute à Epicure d'avoir fait tomber ſes atomes avec des vîteſſes inégales , & il penſe qu'une maſſe compoſée de plus d'atomes devroit tomber avec plus de vîteſſe.

Dans le quatriéme il prouve, contre Mr. Deſcartes, que l'eſſence de la matiere n'eſt, ni l'étenduë, ni l'impénetrabilité, mais en ce qu'elle a des parties. Il remarque que les Carteſiens n'ont inventé tant de ſubtilitez, & ne cherchent de fauxfuyans, lorſqu'il s'agit de l'état du corps de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie, que pour échaper à l'objection , & qu'ils n'y ſont pas conduits par l'idée qu'ils ſe forment de la matiere, ou du corps. Les deux chapitres ſuivans ſont pour expliquer les proprietez & la diviſibilité de la matiere.

Il ſoutient au chapitre ſeptiéme, que non ſeulement il eſt poſſible,

mais qu'il est même necessaire que dans le monde il y ait de petits espaces vuides ; ne se pouvant faire que deux corps solides, quelque petits qu'ils soient, se séparent, sans laisser un espace que ni l'air, ni la matiere subtile, ne sçauroient remplir en un instant.

Touchant le mouvement local dont il traite au chap. huitiéme, il soutient que c'est mal le définir, un changement de voisinage par rapport aux corps d'alentour : il veut que ce soit une application propre du corps qui est mû, à d'autres corps. Car, dit-il, il se peut faire qu'un corps parfaitement en repos change pourtant de voisinage, par la diverse application des autres corps qui l'environnent. Le repos, selon lui, n'a rien de positif, & n'est que la négation du mouvement.

Dans les cinq chapitres suivans il embrasse les sentimens de Mr. Descartes, touchant la cause, la continuation & la cessation, la détermination, la reflexion & la refraction du mouvement. Et selon sa méthode ordinaire il refute les

opinions contraires, & répond aux objections.

Il expose brievement dans le chapitre quinziéme ce qui regarde l'équilibre des corps solides par rapport aux liquides, & dans le seiziéme il préfere le systeme de Copernic, comme le plus dégagé, à celui de Tycho-Brahé.

Les deux suivans contiennent une exposition fort abregée, & une refutation un peu plus étenduë du systéme de Mr. Descartes. Après des loüanges, qui ne cedent pas à celles que Lucrece donne si liberalement à Epicure, d'avoir ouvert le chemin à la connoissance de la construction & de l'arrangement de l'Univers, il lui objecte de s'être trompé, & de n'avoir pas suivi ses propres principes.

Mr. Descartes s'est trompé en faisant consister l'essence de la matiere dans l'étenduë, & en ne donnant point de bornes au monde, & il n'a pas suivi ses propres principes en ces articles. 1°. Les astres devroient être allongez en cylindre selon l'axe de leur tourbillon, ou enfermez de

deux cones qui se touchent par la pointe. 2°. La matiere canelée, ou celle du troisiéme élement, comme la moins propre au mouvement, devroit être repoussée & enfermée au centre du tourbillon, sans pouvoir s'élever & former des croûtes sur la surface de l'astre : car si l'écume surnage sur l'eau, c'est à raison de sa legereté, ce qui ne peut pas se dire du troisiéme élement. De plus, le premier par sa violente agitation sous ces sortes de croûtes, bien loin de les endurcir, ne seroit capable que de les dissiper. Enfin, nous aurions perpetüellement à craindre que le soleil ne se couvrît entierement de croûtes, ou que le premier élement renfermé sous la croûte de la terre que nous habitons, venant à prévaloir & sortant par quelque crevasse, nous embrasât tous. 3°. Depuis qu'on observe le Ciel, on n'y a point apperçu les grands & fréquens changemens qui devroient arriver selon le systeme de Mr. Descartes. 4°. Puisque les tourbillons engloutis tournoient en divers sens, d'où vient qu'aucune des planetes ne

tourne ſur ſon axe, du ſeptentrion au midi, ou du midi au ſeptentrion?

C'eſt enfin au chap. dix-huitiéme que Mr. du Vigier développe ſon ſyſteme du monde. On en remarquera les principaux points, & ceux qui lui ſont particuliers, laiſſant le reſte en quoi il convient avec Mr. Deſcartes. 1. Il ſuppoſe que Dieu ait renfermé la matiere dont le monde eſt compoſé ſous une enveloppe, & comme dans une grande boëte ronde & très-dure, afin d'empêcher que les tourbillons ne ſe diſſipent dans un vuide infini. 2. Le premier mouvement n'a pas été communiqué à toutes les parties de la matiere, mais ſeulement à quelques-unes; & ce mouvement a pouſſé des extremitez vers le centre celles qui étoient oppoſées entre elles. 3. leur choc mutuel les a déterminées à commencer un tourbillon, de même qu'il arrive à l'eau d'une riviere à la rencontre d'un pont, & elles ont communiqué de leur mouvement aux autres parties de la matiere qui n'en avoient point, & les

ont entraînées avec elles. 4. De ce que le mouvement n'a pas été donné à toutes en même tems, il infere que l'astre a dû s'arrondir, & non pas s'allonger en cylindre.

5. Les parties du troisiéme élement se sont unies en des masses solides, qui forment les planetes & les cometes. 6. Les globules dont le tourbillon est composé venant à rencontrer les planetes, prennent leur cours par dessus avec plus de force que par dessous, les obligent à tourner sur leur axe, & forment un petit tourbillon autour d'elles. Ce qui n'arrive pas néanmoins à l'égard de la lune, parce que la partie d'elle la plus éloignée de nous a plus de solidité, & par conséquent plus d'avantage à s'écarter du centre du tourbillon de la terre. 7. Comme il est impossible moralement que diverses causes n'obligent les planetes à quitter de tems en tems la circonference du cercle où elles sont emportées; de là viennent leurs perihelies & leurs aphelies, de même que le perigée & l'apogée de la lune. 8. Les planetes ne s'arrêtent point sous

l'équateur, à cauſe qu'elles ne ſçauroient ſuivre la rapidité du tourbillon en cet endroit: elles ſont repouſſées vers les poles, d'où elles reviennent par la force qu'elles ont de ſe mouvoir.

9. Le premier élement ſortant d'un tourbillon, & coulant dans l'axe d'un autre, entraîne des parties du troiſiéme élement, leſquelles ayant plus de diſpoſition au mouvement, s'élevent ſur la ſuperficie de l'aſtre, & cauſent des taches.

10. Il eſt arrivé au commencement que ces parties du troiſiéme élement étant plus abondantes, ont peu à peu formé un anneau très-ſolide, qui s'éloignant enſuite du centre du tourbillon, eſt parvenu à la hauteur de Saturne; & cette planete, afin de continuer ſon mouvement avec plus de facilité, s'eſt placée dans le centre de l'anneau.

Enfin Mr. du Vigier parle des cometes comme Mr. Deſcartes, & les conduit de tourbillon en tourbillon. On n'a point pourtant vû, que dans la formation du monde il ait fait mention ſi non d'un tourbillon prin-

cipal, qui eſt celui du ſoleil; & ce ſeul tourbillon eſt encore plus que le jeune Auteur ne ſçauroit faire avec ce qu'il a imaginé de la détermination & de la diſtribution d'un premier mouvement, qui en effet ne pourroit commencer. On croit qu'il a oublié de donner un tournoyement à chaque petite partie de la matiere. On ne comprend pas comment il prétend éviter le grand reproche qu'il fait à Mr. Deſcartes, que l'aſtre s'allongeroit en cylindre : cette difficulté, à laquelle Mr. Deſcartes a crû obvier, nait de ce que les globules hors de l'équateur ont le centre de leur mouvement dans l'étenduë de l'axe; ce qui arrive toujours, ſoit que le tourbillon ſe ſoit formé d'une maniere, ou d'une autre.

Il n'y a rien à remarquer dans le chapitre vingtiéme, où il traite du ſon, ſi ce n'eſt que ſon Colonel, parmi le fracas des bombes & dans la tranchée, lui faiſoit des queſtions de Philoſophie.

L'effort, ou la *tendence* des globules à s'écarter du centre du tourbil-

lon, dit-il au chapitre vingt-uniéme, ne contribuë rien à produire la lumiere : il faut un mouvement actuel pour faire impreſſion ſur nos yeux. La raiſon qu'en apporte M. du Vigier eſt ſinguliére : deux colonnes, dit-il, inclinées l'une vers l'autre & ſe ſoutenant ainſi, ne font aucune impreſſion ſur la main qui les touche ; ce qui eſt bien vrai, parce qu'elles n'appuyent par ſur la main : mais elles font impreſſion l'une contre l'autre, & en feroient une terrible ſur la main priſe entre deux, ſans néanmoins être en mouvement. La diverſité des couleurs provient de la continuité, ou de l'interruption des rayons.

Il dit dans le dernier chapitre, que le feu & la flâme conſiſtent dans un mouvement circulaire & de tourbillon ; ce qu'il confirme par une obſervation qu'il a faite aux batteries de canons & de mortiers, où la fumée qui s'éleve prend la figure circulaire qui lui reſte de l'impreſſion du feu. Generalement la chaleur eſt cauſée par le mouvement des parties inſenſibles d'un

corps, & le froid est causé par le repos.

ARTICLE XXXI.

COMMENTAIRE LITTERAL *sur tous les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, par le* R. P. D. *Augustin Calmet Religieux Benedictin de la Congregation de saint Vanne & de saint Hydulphe. Le quatriéme livre des Rois & les deux livres des Paralipomenes.* A Paris, chez Pierre Emery au milieu du quai des Augustins 1712. *In quarto, pages en tout* 857.

LA premiere des quatre dissertations ajoutées au commentaire selon la coûtume du R. P. Calmet, regarde le fameux cas de conscience proposé à Elisée par Naaman. Ce Favori du Roi de Syrie gueri miraculeusement par le Prophete, aprés avoir abjuré l'idolâtrie, demande à Elisée, s'il lui est permis de rendre à son Prince le service qu'il avoit accoûtumé de lui rendre, lorsque ce Prince alloit adorer Rimmon. *Quand*

le Roi mon maître entrera dans le temple de Rimmon pour y adorer, & qu'il s'appuyera sur mon bras lorsqu'il adorera dans ce temple, si j'adore aussi avec lui, que le Seigneur me pardonne cette action, ou, selon le Syriaque & l'Arabe, *le Seigneur me pardonnera-t'il cette action?* Elisée répond : *Allez en paix.* Les Peres, & tous les Interpretes Catholiques & presque tous les Interpretes Protestans, ont approuvé la décision d'Elisée ; & ils l'ont approuvée, sur ce principe de Tertullien, que le service que Naaman rendoit à son Prince en cette occasion, étoit rendu au Prince, & non à l'idole ; *homini, non idolo.* Ils font remarquer, qu'il ne faut pas prendre ce mot, *adorer*, selon la signification qu'il a presentement, qu'il ne signifioit alors que *fléchir le genou* ; s'abaisser, que le Roi de Syrie appuyé sur Naaman s'abaissant, il falloit bien que Naaman s'abaisśât aussi, que s'étant déclaré hautement ennemi des idoles, on ne pouvoit plus regarder cette genuflexion comme un acte de religion, mais comme une fonction indispensable de sa charge.

Le P. Calmet ne peut goûter cette décision, elle lui paroît favoriser la dissimulation de religion, & s'il ne pouvoit donner au passage une autre explication, il prendroit, dit-il, le parti de condamner Naaman & Elisée. Pour éviter cette fâcheuse extremité, il adopte l'opinion singuliere de Bochart, qui suppose que Naaman n'interrogeoit pas sur une action future, mais qu'il demandoit pardon d'une action passée, qu'il prioit le Prophete d'obtenir que Dieu oubliât les idolatries qu'il avoit commises dans le temple de Rimmon à la suite de son Roi. Ce sentiment est insoutenable : Naaman n'avoit-il point fait d'autre acte d'idolatrie, que d'adorer auec le Roi dans le temple de Rimmon ? Pourquoi ne demanderoit-il pardon que de celui-là seulement ? On n'en apportera jamais une raison tolerable ; d'ailleurs le texte, les versions, marquent toutes le present, ou le futur ; aucune n'exprime, aucune n'insinuë le passé. Il faut donc s'en tenir au sentiment de tous les Interpretes Catholiques.

Mars 1713.

Les Interpretes Juifs donnent à cette difficulté une ſolution digne d'eux, & qui ſuffiroit ſeule pour faire connoître leur génie. Eliſée, diſent-ils, a pû permettre à Naaman d'idolâtrer en Syrie, parceque Naaman n'étoit pas né Jſraëlite, il étoit né Gentil, & quoiqu'il eût embraſſé la religion des Juifs, il n'étoit pas obligé, ſelon ces Docteurs, non plus que les autres Proſelytes, à s'abſtenir du culte exterieur & public des idoles ailleurs que dans la terre d'Iſraël, & qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit quelque Rabin obſcur qui debite cette morale impie & extravagante, c'eſt Ben Maïemon.

Extrait de la diſſertation ſur la retrogadation du ſoleil dans l'horloge d'Achas.

On lit dans le quatriéme liv. des Rois ch. xx. qu'Ezechias fils d'Achas étant malade à la mort, le Prophete Iſaïe le vint trouver & lui dit : Vous mourrez ; qu'Ezechias pria Dieu avec une grande abondance de larmes de lui conſerver la vie ; que le Prophete, qui s'en retournoit, n'avoit pas encore paſſé la moitié du

vestibule, lorsque le Seigneur lui dit: Retournez, dites à Ezechias : J'ai entendu vôtre priere, j'ai vû vos larmes, & je vous ai guéri ; vous irez dans trois jours au temple, & j'ajouterai encore quinze années aux jours de vôtre vie, & je vous délivrerai du Roi des Assyriens. Ezechias lui demanda un signe, & le Prophete lui offrit de la part de Dieu de faire avancer l'ombre du soleil de dix lignes dans l'horloge d'Achas, ou de la faire reculer de dix degrez. Ezechias souhaita que l'ombre reculât, & elle recula en effet. Le même miracle est raconté dans le chapitre XXXVIII. de la Prophetie d'Isaïe, & on y lit en termes exprès, que le soleil retrograda de dix lignes par les degrez par les quels il étoit descendu.

Le P. Calmet, pour ne laisser rien à désirer sur un prodige si éclatant, recherche quelle pouvoit être l'horloge d'Achas, & il remonte jusqu'à l'origine des horloges: il traite la matiere en habile Critique, & sépare avec beaucoup de discernement le certain de l'incertain, les preuves douteuses, des preuves incontestables.

Herodote assûre, que les Grecs ont reçû des Babyloniens les cadrans solaires & l'aiguille : c'est Anaximandre, mort vers la fin de la captivité de Babylone, qui leur en enseigna l'usage qu'il avoit appris des Caldéens. Pline dit, que ce fut Anaximene disciple d'Anaximandre, mort le jour que Cyrus prit Sardis. Les Hebreux plus voisins de Babylone ont connu plûtôt une invention si utile : quelques Sçavans ont prétendu qu'avant la captivité les Juifs ne distinguoient pas même les heures, & qu'ils n'avoient point dans leur langue de mots qui signifiassent heure & horloge. Le P. Calmet remarque judicieusement, que ces Sçavans n'ont pas fait attention à un passage de Tobie, qui écrivoit sous Manasses fils d'Ezechias : on y lit que le pere & le fils furent prosternez *pendant trois heures.*

Les horloges à eau ont commencé en Egypte. Les Romains n'eurent qu'assez tard l'usage des horloges, & Scipion Nasica consacra une horloge d'eau comme une rareté, l'an de Rome cinq cens quatre vingt

quinze. L'ancienne maniere de mesurer le tems demeura longtems depuis en usage parmi les paysans. Pallade Auteur du second siécle de l'Eglise en parle. On mesuroit le tems par pieds sur l'ombre de son corps, on comptoit jusqu'à vingt-deux pieds d'ombre.

Il manqueroit quelque chose aux sçavantes recherches du P. Calmet, s'il ne nous décrivoit les differentes formes qu'on donnoit d'abord aux horloges. On éleva des colomnes, dont l'ombre marquoit les heures, on pratiqua des degrez disposez avec tant d'art, que l'ombre y faisoit connoître les heures. Des Interpretes ont crû que l'horloge d'Achas avoit cette figure ; la forme la plus ordinaire des cadrans étoit un hemisphere, dans la concavité duquel les heures étoient marquées par des lignes inégales, à cause de l'inégalité des heures du jour ; cette inégalité faisoit paroître ces lignes comme des degrez ; on mettoit dans l'ouverture de cet hemisphere un globe, dont l'ombre désignoit l'heure presente : les expressions de l'E-

criture ſur l'horloge d'Achas conviennent parfaitement à cette eſpece d'horloge.

Il faut maintenant examiner la maniere dont Dieu opera le miracle. Les Interpretes ſont partagez en deux opinions : les uns ſoutiennent que le ſoleil retourna en arriere, les autres croyent qu'il n'y eut que l'ombre du cadran qui retrograda, ſans que le ſoleil ait interrompu ſa courſe.

Le plus grand nombre des Interpretes s'attache aux termes précis de l'Ecriture, *ſol reverſus eſt per gradus quos deſcenderat*, le ſoleil retourna par les degrez qu'il avoit parcouru en deſcendant ; ils ne comptent pour rien les difficultez réelles, ou prétenduës, qu'on leur oppoſe ; le fait eſt certain, diſent-ils, il eſt miraculeux, laiſſons à Dieu qui l'a operé & qui l'a revelé, la connoiſſance de la maniere dont il l'a operé ; il eſt auſſi déraiſonnable de vouloir expliquer un miracle par des principes naturels, que de vouloir expliquer les phenomenes ordinaires de la nature par des cauſes ſurnaturelles : tout l'embar-

ras vient de divers systêmes de Philosophie, mais sont-ils aussi certains que les termes de l'Ecriture sont clairs? N'est-il pas juste que la Philosophie se conforme à la revelation, que les opinions cedent à la verité?

La Pereire & Spinosa n'ont pû s'empêcher de reconnoître quelque chose de miraculeux dans ce signe donné à Ezechias. C'est un parelie, dit Spinosa, qui s'étant formé vis à vis du soleil, fit refléchir sa lumiere d'un côté opposé à lui même; & tomber l'ombre du cadran ailleurs qu'il ne falloit. Ce parelie se forme bien à propos si tôt qu'Ezechias l'a souhaité, & que le Prophete l'a demandé à Dieu: l'impieté a beau chercher des détours, elle ne peut obscurcir l'éclat de ce miracle.

Des Interpretes Catholiques ont crû qu'on pouvoit expliquer l'Ecriture, en supposant que l'ombre seule retrogada. L'Ecriture ne parle que de l'ombre dans le IV^e^. livre des Rois, & s'il est parlé du soleil dans la Prophetie d'Isaïe & dans l'Ecclésiastique, c'est par une figure qui n'est pas inconnuë aux Ecrivains sa-

crez, & qui met la cauſe à la place de l'effet. Ils remarquent que le retour miraculeux de l'ombre ſuffiſoit pour aſſûrer Ezechias de ſa gueriſon future, c'étoit le ſigne que le Prophete lui avoit propoſé, c'étoit le ſigne qu'il avoit choiſi, il n'étoit donc pas neceſſaire que Dieu fît un miracle plus grand, & dérangeât tout l'Univers. La ſageſſe infinie prend ordinairement les voïes les plus ſimples & les plus aiſées, & le Seigneur toutpuiſſant ne déploye pas toujours toute la force de ſon bras ; il ne s'écarte que le moins qu'il eſt poſſible des loix qu'il a établies dans la nature. Ces Interpretes remarquent encore, que les Ambaſſadeurs du Roi de Babylone vinrent à Jeruſalem s'informer du prodige qui avoit paru dans la Judée ; s'il eût paru à Babylone, il n'eût pas été neceſſaire de venir s'en inſtruire en Judée : ce ne fut donc pas le ſoleil qui retrograda, on eût pû l'obſerver à Babylone comme à Jeruſalem, mais ſi l'ombre ſeule retrograda, on ne s'en apperçut qu'au cadran d'Achas. Ils confirment cette objec-

tion par le ſilence de tous les Auteurs profanes ſur un prodige ſi ſingulier. Cette inſtance n'eſt pas fort preſſante ; il ne nous reſte aucun ouvrage des Ecrivains Egyptiens, Caldeéns, Pheniciens, on ne peut donc aſſûrer qu'ils n'en ayent pas fait quelque mention. Il y a plus, Herodote dit, qu'il apprit des Prêtres d'Egypte que le ſoleil s'étoit levé deux fois là où il ſe couche ; voilà le miracle de Joſüé & le miracle d'Ezechias. Ces Prêtres ajoûtoient que par une eſpece de compenſation il s'étoit couché deux fois à l'Orient ; mais on ſent bien dans cette addition le génie fabuleux des Egyptiens.

Nouvelle difficulté que ces Interpretes font valloir, ſi le ſoleil après avoir parcouru dix lignes étoit retourné en arriere, & avoit de nouveau fait ſa courſe ordinaire, ce jour auroit été plus long que celui qu'on vit ſous Joſüé, puiſque le jour de la victoire de Joſüé ne fut au plus que de vingt-quatre heures, & que le jour de la gueriſon d'Ezechias auroit été de trente deux heures. Ce

pendant l'Ecriture assûre, qu'aucun jour n'a été, ni ne sera, aussi long que celui de la victoire de Josué. Cette objection n'est pas sans réponse : il n'est pas sûr que les lignes de l'horloge d'Achas marquassent des heures, il est même probable, que pour distinguer l'inégalité des heures on les divisoit sur les cadrans en demi heures & quarts d'heures ; le jour ainsi n'aura été plus long que de cinq heures.

Enfin les Interpretes, qui ne peuvent accorder que le soleil même retrograda, opposent le dérangement de l'univers. Le soleil n'a pû changer de mouvement sans en faire changer à tous les astres, leur retour n'a pû être précipité, sans concevoir dans ces vastes corps une vîtesse absolument incroyable : il faut néanmoins supposer que la retrogradation s'est faite subitement, car Isaïe avoit proposé l'alternative de l'acceleration du mouvement ordinaire qui se seroit faite en un instant, & qui n'auroit rien eû de miraculeux, si le mouvement avoit été lent; il n'est donc pas permis de supposer que la retrogra-

dation ait été lente. Ce mouvement extraordinaire des aſtres renverſeroit tous les principes, broüilleroit tous les calculs des Aſtronomes : ces principes & ces calculs ſont pourtant confirmez par les obſervations plus anciennes que ce prodige, que Ptolomée nous a conſervées.

On évite tant de difficultez, concluent ces Interpretes, en diſant que l'ombre ſeule retrograda : c'eſt un miracle, que le mouvement du ſoleil, & la ſituation du cadran ne changeant point, le mouvement de l'ombre change ; mais nous convenons, diſent-ils, qu'il s'eſt fait un miracle en faveur d'Ezechias, nous refuſerons d'en admettre pluſieurs inutiles, & qui auroient troublé toute l'œconomie du monde.

Ce dérangement de l'univers qui les effraye eſt-il donc inévitable dans l'opinion la plus commune, qui fait retrograder le ſoleil & tous les aſtres ? Leur retrogradation a pû ſe faire en peu de minutes, & leur retour vers le couchant fut auſſi ſubit que leur retrogradation : celui qui leur a donné le mouvement, a pû

ſans doute l'augmenter audelà de ce que nous concevons ; ainſi rien n'a été dérangé dans la machine du monde,& ce peu de minutes ne change rien aux obſervations des Aſtronomes. Uſſerius a imaginé un autre moyen de remedier à ce dérangement : il veut que la nuit fût abregée, à proportion que le jour avoit été prolongé. Les Rabbins tranchent la difficulté par une fable, c'eſt leur maniere ordinaire de répondre. Selon eux, Dieu retrancha dix heures au jour de la mort d'Achas, pour empêcher qu'on ne fît les funerailles de ce Prince impie, & il rendit ces dix heures au jour de la guériſon d'Ezechias.

Extrait de la Préface ſur les Paralipomenes.

Quelques Commentateurs ont crû que les livres des Rois & les livres des Paralipomenes étoient d'un même Auteur ; le P. Calmet refute ſolidement cette conjecture : il auroit aſſez de penchant pour l'opinion qui fait Eſdras Auteur des Paralipome-

nes, une difficulté le retient ; & elle eſt grande. L'Auteur des Paralipomenes pouſſe la genealogie de Zorobabel juſqu'à la douziéme generation, il faut donc qu'il ſoit poſterieur à Eſdras. Qui que ſoit cet Auteur, ſon but n'a pas été de compoſer un ſupplément du livre des Rois, le P. Calmet le prouve, & il nous découvre habilement le veritable but que cet Ecrivain ſacré s'eſt propoſé : il a voulu tirer de pluſieurs mémoires qui ſubſiſtoient encore, ce qui pouvoit ſervir à diſtinguer les familles & leurs poſſeſſions, ſurtout les familles des Prêtres & des Levites, leurs fonctions, le miniſtere du temple, & les traits d'hiſtoire qui pouvoient affermir la Religion du peuple Juif. Le P. Calmet fait connoître toute l'excellence & toute la certitude des mémoires que cet Hiſtorien ſacré a eû entre les mains, & dont il rapporte ſouvent les propres termes. Le docte Benedictin fait des reflexions très-juſtes & très-ſenſées ſur les contradictions apparentes des livres des Rois & des livres des Paralipomenes ; & il avertit, que la

plûpart des Commentateurs ont négligé ce dernier ouvrage, ſuppoſant que ce qu'ils avoient dit ſur le livre des Rois ſuffiſoit. Pour lui, guidé par Saint Jerôme, il a reconnu que les Paralipomenes renfermoient beaucoup de veritez importantes qu'on n'apprenoit point ailleurs, & dont l'éclairciſſement jettoit un grand jour dans les autres livres de l'ancien Teſtament, & il n'a rien omis pour les éclaircir.

Extrait de la diſſertation ſur les Officiers de la Cour & des armées des Rois Hebreux.

Les Rois Hebreux avoient un grand ſoin de bien élever leurs enfans; ils leur choiſiſſoient des Nourriciers & des Gouverneurs d'un merite diſtingué: Jonathan oncle de David étoit Gouverneur de ſes enfans. Pour les former de bonne heure au gouvernement, ils leur donnoient les premieres charges de la Cour, ils en faiſoient leurs premiers Miniſtres; enfin, ils aſſocioient d'ordinaire à la ſouveraine puiſſance celui qui devoit leur ſucceder.

La premiere charge de la Cour étoit celle de Grand-Maître de la maiſon du Roi, ſon autorité approchoit de celle de nos anciens Maires du Palais.

La ſeconde charge de l'Etat étoit celle de Secretaire des memoriaux, c'eſt à dire, de celui qui recevoit tous les placets, & qui en rendoit compte au Roi. Il étoit encore chargé de donner au Roi tous les avis neceſſaires pour le bien du Royaume & pour regler la conduite du Roi. On l'appelloit en Perſe, les yeux & les oreilles du Roi.

Les Rois avoient pluſieurs Secretaires : l'un écrivoit les ordres que le Roi donnoit, l'autre tenoit Regiſtre des revenus, l'autre avoit le département de la guerre.

On conçoit aſſez que les Rois Hebreux avoient un Conſeil. Les Prophetes du Seigneur y tenoient un rang conſiderable ; ils parloient aux Rois avec autorité, & on les conſultoit ſur toutes les affaires.

Les revenus des Rois conſiſtoient en terres qu'ils faiſoient valoir, en ſervices perſonnels, & en tributs,

dont une partie se levoit en especes : ils avoient des Intendans chargez de l'œconomie de ces revenus, & douze Maîtres d'Hôtel qui servoient chacun un mois. Salomon nourrissoit cinquante mille domestiques, & sa garde étoit de vingt-quatre mille hommes. Les Portiers des appartemens, les Officiers de la Chambre & de la Garderobe, s'appelloient Eunuques, quoiqu'ils ne le fûssent pas ; leur pouvoir étoit grand.

Les armées n'étoient presque que des milices. Les Rois Hebreux avoient toûjours sur pied deux cens quatre vingt huit mille hommes commandez par un General. Les autres Officiers étoient les Capitaines de mille hommes, les Capitaines de cent hommes, les Capitaines de cinquante hommes ; les Commandans de terce *Schalischim,* les Capitaines de dix hommes, des Ecrivains, ou Commissaires, des Intendans, ou Juges de Police. Ils mêloient à leur milice quelques corps étrangers ; les Cerethims & les Phelethims sont celebres dans l'Ecriture. Au reste, le sçavant Auteur fait plus que ne pro-

met le tître de ſa diſſertation. Dans un parallele continuel de la Cour & des armées des Rois Hebreux, avec la Cour & les armées des Rois de Perſe, il inſtruit ſes Lecteurs de l'état de l'Empire Perſan, auſſi exactement que de l'état du Royaume d'Iſraël.

Extrait de la diſſertation ſur les païs où les dix Tribus furent tranſportées, & ſont encore aujourd'hui.

Le ſçavant Auteur traite dans cette diſſertation un ſujet qui a été pour les Rabbins la ſource féconde d'une infinité de fables : on en découvre ici la fauſſeté. Le P. Calmet démêle la vérité au travers des nuages dont ces fables l'ont couverte. Les dix Tribus furent tranſportées par les Rois d'Aſſyrie dans les montagnes de Medie, d'où elles ſe répandirent dans la Meſopotamie, la Cappadoce, le Pont, la Galatie, la Bithinie, l'Armenie, l'Iberie, la Colchide, la Sarmatie & la Tartarie. Une partie de ce malheureux peuple s'étoit retirée en Egypte ; Artaxerxes Ochus

en transporta une multitude sur les côtes de la mer Caspienne, il en resta beaucoup en Egypte, il en revint un grand nombre dans la Terre sainte; mais il en resta aussi une grande partie dans leur exil. Pour ce que racontent les Juifs de Cochin, d'un Royaume fondé par les Juifs dans la Chine, c'est une invention aussi fabuleuse que le voyage du Rabbin Benjamin & la relation de Montesinos. Le P. Calmet convainc ces pieces de fausseté, & il détruit absolument le passage des dix Tribus dans l'Amerique. Il remarque, que les dix Tribus sont aujourd'hui dans une confusion qui ne permet plus de les distinguer, que cette confusion a commencé peu après leur captivité, que depuis leur derniere deportation ils ne se sont jamais rassemblez pour former un peuple, & l'oracle de l'Ecriture a été parfaitement verifié: *Desinet Ephraim esse populus.*

Nous donnerons dans peu les extraits des deux autres tomes de l'ouvrage du P. Calmet qui ont déja paru. *L'un contient les livres de Tobie,*

Judith, Eſther, les livres d'Eſdras & de Nehemie. L'autre contient le livre de Job, & les deux livres des Macchabées. Le commentaire ſur les Pſeaumes partagé en deux tomes, va paroître.

ARTICLE XXXII.

REFLEXIONS SUR LES *grands Hommes qui ſont morts en plaiſantant. Par Mr. D.* A Amſterdam, chez Jacques Deſbordes près la Bourſe. 1712. *In* 12. *pages* 172.

NOus aurions négligé ce libelle impie, ſi nous ne ſçavions que les libertins triomphent ſur le ſilence qu'on garde en de ſemblables occaſions, & qu'ils oſent faire paſſer le mépris de ces ouvrages de tenebres, pour une adroite diſſimulation qui cache la difficulté d'y répondre. Le Public jugera, par le compte que nous allons lui rendre de celui-ci, s'il eſt fort difficile de faire ſentir le ridicule de ces productions de l'impieté.

L'Auteur dit dans ſa préface, qu'il

a voulu écrire & ſe faire imprimer, que dans ce deſſein il a étudié le goût du Public; qu'il a remarqué que les Romans n'avoient plus de cours; qu'on étoit las des reflexions morales, que la Philoſophie étoit cependant fort à la mode, non pas cette Philoſophie auſtere qui regle les mœurs, mais une Philoſophie audacieuſe qui combat les ſentimens communs. Nôtre Provincial, l'Auteur nous apprend qu'il écrit au fond d'une Province, auſſi paroit il aſſez mal inſtruit du goût de Paris & de la Cour, nôtre Provincial *s'eſt ſenti trop foible pour un ouvrage Philoſophique; un mélange d'érudition & de critique ne lui a pas paru être au-deſſus de ſes forces*: il parle plus juſte, quand il définit ſon livre un mélange de ſérieux & de badinage; car on n'y apperçoit, ni érudition, ni critique; *ſon ſérieux même peut paſſer pour une débauche d'eſprit*: il a, dit-il, affecté un certain *déſordre dans l'arrangement des matieres*; un peu d'embarras, c'eſt toûjours lui qui parle, *étonne l'imagination.* Diſons qu'elle eſt bien plus étonnée de voir dès le

tître la mort jointe à la plaiſanterie; l'aſſemblage eſt aſſûrément très-ſurprenant.

On ſera curieux de connoître l'Auteur, & l'occaſion d'un livre dont le deſſein eſt ſi extraordinaire. L'Auteur nous déclare ſans façon, page 14. *qu'il pourroit reſſembler en quelque choſe à l'Empereur Caligula, qui, entendant ſe plaindre un Comedien qu'on foüettoit, trouva ſa voix ſi harmonieuſe, qu'il fit durer le ſupplice pour faire durer ſon plaiſir.* Ce ſeul trait peint au naturel l'eſprit & le cœur de l'Auteur.

Des converſations de l'Auteur avec Mr. D. L. C. ont été l'occaſion du livre, ils les ont eûës tandis que leurs amis s'occupoient au jeu & à la chaſſe. Les fréquentes digreſſions, dont on n'apperçoit aucune liaiſon avec le ſujet principal, auroient aſſez fait connoître ce que l'Auteur veut bien nous avoüer, & pour imiter ſa franchiſe nous lui dirons, & tous les Lecteurs ſenſez le penſeront, qu'il auroit mieux employé ſon tems à chaſſer, ou à joüer, qu'à chercher le moyen de plaiſanter en mourant.

Il entre en matiere par cette proposition, *la mort est plus à souhaiter qu'à craindre.* Il la prouve par un détail des miseres de la vie qui n'a rien de singulier ; mais cette preuve est appuyée de deux autres très-singulieres, & sur lesquelles l'Auteur a plus compté. Voici la premiere. *Il se joue une comedie dans le monde dont tous les rôles sont ennuyeux, ou ridicules.... Le genre humain est si bizarre, qu'on doit s'en séparer avec plaisir : on ne doit donc plus craindre la mort.* Voici la seconde preuve. *Celui qui considere ce qui se passe pendant une année, connoît ce qui se passera dans la suite des tems : on ne doit donc pas souhaiter une longue vie.*

En effet, qui ne mépriseroit la vie, qui voudroit joüer long-tems un rôle ennuyeux, ou ridicule ; que faire sur la terre, quand on sçait qu'après avoir vû ce qui se passe pendant une année, on n'a plus rien à voir de nouveau ?

Fier de ces preuves, l'Auteur propose sans ménagement son dogme capital, *qu'on peut & qu'on doit badiner avec la mort.* Ce n'est que par

foiblesse, dit-il, qu'on s'en fait une affaire d'importance. Il en appelle au jugement de Mr. de Fontenelle, qui a blamé Caton d'Utique, *d'avoir quitté la vie trop sérieusement.* Nôtre Auteur trouve que les Poëtes sont presque les seuls dans le monde sçavant qui ont bien parlé de la mort, » Cette vûë leur a fourni, » dit il, mille pensées vives & agréa-» bles, dont les Connoisseurs sen-» tent la beauté; le vulgaire igno-» rant peut s'en choquer, mais le » vulgaire sçait-il ce que c'est que » délicatesse. Les Poëtes du tems » d'Auguste s'excitoient au plaisir » par la pensée de la mort: c'est là » leur systeme, continuë l'Auteur, *systeme assez rafiné pour n'être pas criminel.* Voilà une conclusion qui ne sera pas entenduë de tout le monde, peut-être ne l'entent-il pas lui-même; il seroit au moins fort intrigué, s'il lui falloit expliquer & prouver, comment *le rafinement d'un systeme en ôte le crime.*

Il croit cependant avoir démontré que la mort peut être agréable, & même plaisante; il s'en applau-

dit, & renonçant à toute pudeur, il en apporte plusieurs exemples. Il préfere la mort de Petrone aux plus grandes actions des Heros ; il ne faut pas en être surpris, *il n'est pas content des idées qu'on a sur l'heroïsme, il veut qu'on meure nonchalamment, les rêveurs ne peuvent atteindre à cette perfection, ils veulent mourir sérieusement.* La mort de Pindare & celle de Politien sont des modeles dont il est charmé : les idées qu'elles présentent choquent la nature même, & feroient horreur à la plûpart des débauchez ; l'approbation que l'Auteur y donne découvre les abominations secrettes de son cœur, & les sources honteuses de son impieté.

Tout se tourne en preuve entre ses mains. Il est charmé du Sceptique Pirrhon, qui ne trouvoit aucune difference entre la vie & la mort. Longueil, homme d'esprit, mais nullement impie, écrit à ses amis d'un stile assez ferme sur les approches de la mort. Thomas Morus, veritable Chrétien, conserve toute la vivacité de son esprit dans le supplice qu'il souffre injustement.

Mr. Tſchirnaüs, plein des idées de ſa ſecte Lutherienne, s'écrie en mourant, *triomphe*, *victoire*. Democrite, Atticus, préferent la mort aux langueurs de la vieilleſſe & de la maladie. Othon vaincu prend le parti de prévenir le vainqueur & de ſe donner la mort. Jerôme Cardan entêté de l'Aſtrologie prédit ſa mort, & ſe laiſſe mourir de faim, pour vérifier ſa prédiction. Anne de Boulein donne des marques de folie ſur l'echaffaut. Des Poëtes, Calentius, Paſſerat, ſaint Gelais, compoſent en parfaite ſanté des épitaphes badines. Tout autre que l'Auteur n'auroit pas imaginé que ces exemples fûſſent propres à montrer qu'on peut badiner avec la mort.

N'en cite-t'il point qui ayent plus de rapport à ſon ſujet ? Oüi ſans doute, il en cite, de ces hommes qui ont rempli l'idée particuliere qu'il s'eſt faite de l'heroïſme. L'Athée Vanini brûlé à Toulouſe, Dolet brûlé à Lyon, Buchanan mort à force de boire dans une fievre, étouffant par l'yvreſſe les cruels remords que lui cauſoient ſes débau-

ches ; sa double apostasie , sa revolte & ses atroces calomnies contre sa Reine & sa bienfactrice ; Rabelais ; deux autres impies déclarez, deux ou trois femmes d'une débauche outrée : terribles exemples de l'abandon de Dieu, & d'un désespoir , qui dans la perte de tout le reste cherche à sauver l'estime des impies , & la fausse gloire d'une fermeté à l'épreuve de la mort. Que ce soient là les veritables dispositions des impies mourans avec une fermeté apparente, nôtre Auteur ne peut le nier. Il nous raconte, après Brantosme, la mort de Mademoiselle de Limeuïl, Fille d'honneur de Catherine de Medicis : elle avoit déshonoré sa naissance par une vie libertine.
» Quand l'heure de sa mort fut pro-
» che, elle fit venir à soi son valet,
» qui s'appelloit Julien, & qui sça-
» voit très-bien joüer du violon. Ju-
» lien , lui dit-elle , prenez vôtre
» violon , & sonnez moi toujours ,
» jusqu'à ce que vous me voyiez
» morte, la défaite des Suisses, & le
» mieux que vous pourrez ; &
» quand vous serez sur le mot *tout est*

» *perdu*, sonnez par quatre ou cinq » fois le plus piteusement que vous » pourrez : ce que fit l'autre ; & elle » même lui aidoit de la voix, & » quand ce vint *tout est perdu*, elle » reïtera par deux fois ; & se tour» nant de l'autre côté du chevet, el» le dit à ses compagnes, *tout est per*» *du à ce coup, & à bon escient* ; & » ainsi déceda. Est ce là une mort paisible, ou un désespoir qu'on veut étourdir & dissimuler ? Rabelais dit en mourant, *qu'il va chercher un grand peut être*, & pour nous servir de l'expression de Montagne adoptée par l'Auteur, *il donne tête baissée dans l'éternité, sans la considerer, ni la reconnoitre.* Voilà les modeles que l'Auteur propose, c'est-là le secret qu'il a trouvé pour joindre la mort & la plaisanterie ; voilà à quoi se réduit, dit il à la fin de son livre, *le nouveau systeme que j'ose présenter au Public : systeme fondé sur les lumieres de la droite raison.* Quoi ! La droite raison enseigne qu'on doit mourir gayement, en avoüant que *tout est perdu, qu'on va chercher un grand peut-être*, d'où dépend une éternité de

 malheurs

malheurs extremes ? La droite raiſon enſeigne qu'il faut joyeuſement *donner tête baiſſée dans l'éternité, ſans la conſiderer, ni la reconnoitre*, qu'il faut ſe raſſûrer ſur un doute que le ſens commun condamne, & qui ne ſe ſoutient que par les plus étranges paradoxes? Quoi ! La droite raiſon enſeigne qu'on peut hazarder ſur un doute ſon bonheur, ou ſon malheur éternel, & plaiſanter même dans l'inſtant fatal qui en décide ? Si l'on manquoit d'exemples convainçans pour montrer que l'affectation d'incrédulité conduit juſqu'à l'extravagance, le livre dont nous parlons ſuffiroit pour le perſuader à tous ceux qui font quelque uſage de leur raiſon.

L'Auteur n'a-t'il pas vû, que ſon beau ſyſteme d'une mort badine ne peut être établi que ſur une démonſtration exacte & ſenſible, qu'il n'y a, ni Dieu, ni autre vie, & que par conſéquent l'univers eſt l'ouvrage du hazard ; que les pierres penſent à leur maniere ; que l'homme eſt ſa derniere fin ; qu'il doit ſe procurer du plaiſir à quelque prix que

ce ſoit ; qu'un parricide commis pour joüir plûtôt du bien paternel, & fournir à ſes plaiſirs ; eſt une action loüable ; qu'en un mot les vices ſont des vertus, & les vertus des vices ; que tous les miracles ſont faux, toutes les propheties ſuppoſées ; qu'il n'y a rien que d'humain dans l'établiſſement & la conſervation du Chriſtianiſme ; que des perſonnes d'une probité, d'un déſintereſſement admirable, ont été des fourbes, & ſont morts pour confirmer leur fourberie ; que les plus grands génies qui ayent paru dans dix-ſept ſiécles ont été groſſierement trompez ? Jamais libertin a-t'il prétendu avoir une pareille démonſtration ?

Deux autres paradoxes de nôtre Auteur meritent qu'on y faſſe attention. Selon lui, *c'eſt une injuſtice que de traiter en criminel celui qui hâte ſa mort.* Nous acquerons, dit-il, en naiſſant un droit ſur nôtre vie qui nous met au deſſus de la nature même : il ne produit au reſte d'autres titres de ce droit que trois vers de Seneque, ſur la facilité de ſe donner

la mort. *Ubique mors eſt. . . . mille ad hanc aditus patent.* Et comment établiroit il ce droit ? Il faut convenir dans le ſyſteme le plus impie, que nous n'avons pas la vie de nous-mêmes : c'eſt un dépôt, il faut attendre qu'on le reprenne.

Voici un paradoxe encore plus ridicule. Tout le ſoin qu'on doit avoir des mourans ſe réduit, ſelon l'Auteur, à leur procurer des plaiſirs ſelon leur goût ; Edoüard VII. Roi d'Angleterre a bien de l'obligation à cet Ecrivain, il le juſtifieroit, s'il étoit crû, des reproches que toute la poſterité lui a faits, & qu'il ſe fit lui-même juſqu'à la mort, d'avoir fait noyer George Duc de Clarence ſon frere dans un tonneau de vin de malvoiſie. Selon les principes de nôtre Dogmatiſte provincial, il lui donna la marque la plus ſolide d'une tendre amitié.

Ne finiſſons pas, ſans découvrir à nos Lecteurs l'heureux ſecret de rendre la mort tranquille, & même délicieuſe. Ils l'apprendront des Martyrs, ils l'apprendront des veritables ſerviteurs de Dieu. *Je ne*

croyois pas, disoit prêt d'expirer le sçavant & pieux Suarez, *je ne croyois pas que la mort fût si agreable.* Vivre en Chrétien est le seul moyen raisonnable de changer en douceur toute l'amertume de la mort. Les vrais Chrétiens sont, selon la belle expression de Tertullien, *des hommes toûjours prêts à mourir, expeditum morti genus.* Saint Augustin s'exprime encore plus fortement : *Le parfait Chrétien*, dit-il, *souffre patiemment la vie pour la mort, il s'en fait un plaisir. Patienter vivit, & delectabiliter moritur.*

ARTICLE XXXIII.

LETTRE EN FORME DE *dissertation sur les bois sacrez. A Mr. Moreau de Mautour Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire de la Chambre des Comptes, de l'Academie Royale des medailles & Inscriptions.* De l'Imprimerie de S. A. S. à Trevoux, & se vend à Paris, chez Etienne Ganeau Libraire ruë S. Jacques, vis-à vis la fontaine S. Severin aux

Armes de Dombes, 1712. *Brochure 37. pages in 12.*

L'Auteur de cette dissertation est le P. Poupart Religieux de Picpus, qui voyant, dit-il, que personne n'avoit traité à fond des bois sacrez des Anciens, a entrepris d'éclaircir un point de litterature qui a son utilité. Son sujet, par l'union qu'il a avec les Autels, l'a obligé de parler aussi de ceux-ci.

Nous entendons, dit-il, par un bois sacré, un lieu qui étoit couvert d'arbres consacrez à quelque divinité. C'étoit communément des bosquets, & rarement de grands bois & des forêts entieres. Ils étoient nommez *Luci* à contre sens, parce-qu'ils étoient toufus, qu'ils faisoient de l'ombre, & excluoient la lumiere. Les abattre, les couper, étoit une irréligion & une profanation punissable sur le champ; & chacun étoit persuadé, que la hache poussée contre eux, retourneroit contre celui qui la tenoit. Les soldats de Cesar au siege de Marseille, prévenus de cette opinion superstitieuse, n'o-

ſoient toucher à un bois ſacré, dont ils avoient beſoin pour faire des machines de guerre : Ceſar s'en mocqua ; prenant la cognée & donnant les premiers coups, il fortifia leur eſprit contre le ſcrupule & la crainte.

La ſuperſtition à l'égard des bois eſt très-ancienne, s'il eſt vrai que Dodanim fils de Javan & petit fils de Japhet établit l'oracle des chênes de Dodone, & que Cham ſoit Jupiter-Hamon ; & elle s'eſt étenduë & a duré autant que le Paganiſme. Comme ils étoient ordinairement plantez à l'entour de quelque temple prophane, ou qu'au milieu il y avoit une idole érigée, ou un autel, Dieu avoit commandé à ſon peuple de les couper & de les détruire, & l'Ecriture reprochant à ce peuple ſes fréquentes rechûtes dans l'idolatrie, n'oublie pas ſa veneration pour les bois.

Grecs, Romains, Egyptiens, Germains, Gaulois, étoient imbus de cette ſuperſtition. Le P. Poupart, pour s'épargner une compilation inutile de paſſages d'Auteurs, cite ſeulement pour les Romains qu'Auguſte fit planter un bois autour de

son tombeau ; que Martial & Ciceron font entendre que cela se pratiquoit souvent, & que Servius observe que ces sortes de bois étoient consacrez aux Dieux Manes. Pour l'Egypte, le temple de la Déesse Bubassis, dans une ville qui portoit son nom, étoit respectable par les grands arbres qui l'environnoient, & par ceux qui formoient une longue & large avenuë.

Il dit dans une digression, qu'il n'est pas vrai generalement de tous les Germains qu'ils n'adorassent aucunes statues. Tacite qui l'assûre, donne sujet d'en douter, quand il rapporte, sur le témoignage de ces peuples, qu'Ulysse avoit été en leur païs. Or est-il vrai-semblable qu'Ulysse ne leur eût pas appris à adorer les Dieux de la Grece ? Au reste, le P. Poupart trouve ce voyage d'Ulysse assez croyable, & il ne parle pas favorablement de Penelope.

De cette digression il rentre, dit-il, dans ces bois sacrez. Le premier culte exterieur de religion, soit qu'elle fût sainte, ou profane, se borna à des autels ; les temples & les

idoles ne furent inventez que longtems après. Or le silence & l'obscurité des bois parurent convenir aux sacrifices, en ce qu'ils frapoient l'esprit de je ne sçai quelle horreur, & qu'ils cachoient la cruauté & l'obscenité qui souvent accompagnoient ces ceremonies ; enfin ils servoient de demeure la plus ordinaire aux hommes, auxquels, comme Pline le remarque, un chêne donnoit le couvert & la nourriture. C'est ainsi que vivoient les anciens Germains, selon ce que Tacite rapporte de leurs mœurs ; & les Gaulois dans leur premiere barbarie, avant que d'être instruits par les Grecs, ne differoient point des Germains. Les uns & les autres consacroient des bois, c'est à dire, quelques endroits de ces vastes forêts qui couvroient tout leur païs. Lucain traduit par Brébeuf dit, des Druides,

Au milieu du silence & des bois solitaires
La nature en secret leur ouvre ses mysteres.

La retraite pour eux épuise ses fa-
veurs,
Les sages veritez & les belles erreurs.

Il est écrit d'Abraham, qu'il planta un bois à Bersabée, & qu'il y invoqua le Seigneur. Ce n'est pas à dire qu'il le consacra, mais il pouvoit s'y retirer pour faire sa priere.

ARTICLE XXXIV.

EXPLICATION D'UNE CORNALINE *antique du Cabinet de Mr. Masson, où Antinoüs est représenté se devoüant pour Adrien. Par le Pere Tournemine Jesuite.*

LA mort de Madame le Hay ne fera point rentrer dans l'obscurité des cabinets les merveilleux ouvrages de l'antiquité qu'elle avoit commencé d'en tirer, elle a laissé deux Eleves capables de continuer ce beau dessein, de donner une suite de pierres antiques : dessein auquel tous les Curieux ont applaudi. On a parlé dans nos Journaux de la plûpart de celles qui ont paru, &

on a donné des explications de celles qui ont semblé en avoir besoin; plusieurs ont paru depuis la mort de Madame le Hay gravées sur ses desseins. *Les têtes d'Hector, d'Andromaque & d'Astianax sur la même pierre; Icarius étouffant un bouc qui mangeoit le fruit de sa vigne*, c'est un jaspe Oriental du Cabinet de Mr. de Bourdalouë; *Thesée levant la pierre sous laquelle Egée son pere avoit caché l'épée qui devoit servir, & qui servit en effet à sa reconnoissance; une tête de Marc-Aurele gravée sur une cornaline du cabinet de Mr. Heßelin; la tête d'un vainqueur des jeux Olympiques couronné d'olivier, dont les cheveux sont treßez*, semblent indiquer qu'il a vaincu à la course, c'est une sardoine du cabinet de Madame, qui parmi tant d'autres grandes qualitez a un goût exquis pour les antiques. Mr. le Hay a en même tems donné au Public *la fable de Narcisse*, gravée sur un dessein très-ingénieux de Madame sa femme. Je ne m'arrêterai point à faire valoir l'art de l'ancien Graveur de ces belles antiques, ni le talent admirable de l'illustre personne qui

les a données au Public ; la Cour la plus délicate de l'Europe, & tous les Connoisseurs, en ont porté un jugement que le mien ne feroit qu'affoiblir.

Je ne m'arrêterai qu'à une seule de ces belles antiques. C'est une cornaline du cabinet de Mr. Masson : on l'a prise, & on a eû raison de la prendre, pour un sacrifice à Esculape ; mais on n'a deviné l'enigme qu'à demi ; ce n'est pas un sacrifice ordinaire qu'on a représenté sur cette pierre ; c'est un sacrifice fameux dans l'histoire. Dion & Spartien * nous apprennent qu'Adrien, qu'on sçait avoir donné dans toutes les superstitions où peut tomber un esprit foible, se laissa persuader aux Magiciens d'Egypte qu'il pouvoit prolonger sa vie par un sacrifice abominable où quelqu'un s'offrît à la mort pour lui ; qu'Antinoüs son infame favori fut le seul qui voulut être la victime de ce sacrifice, & qu'après les ceremonies usitées dans ces occasions, dont un sacrifice à Esculape faisoit partie, Antinoüs

* *Dion liv. lxix. Spart. dans Adr.*

s'immola en se précipitant dans le Nil. Le lâche Adrien pleura une mort dont il étoit la seule cause, & qu'il avoit voulüe, & crut bien de dédommager Antinoüs, en lui faisant bâtir des temples & rendre les honneurs divins, Dieu permettant cet effroyable excès d'aveuglement dans le Prince, & de flaterie dans les peuples, pour décrier l'idolatrie. Les Peres en ont profité, ils reprochent aux payens dans les termes les plus forts la honteuse apotheose de cette indigne Divinité.

Mr. Basnage de Flotemanville & le sçavant Pere Pagi ne sont pas d'accord sur l'année de la mort d'Antinoüs. Les raisons de Mr. Basnage me paroissent fortes, & je crois avec lui qu'il faut rapporter cet évenement à l'année cent trente deux de Jesus Christ.

Le Graveur ancien, qui a voulu représenter le devoüement d'Antinoüs, a choisi le sacrifice fait à Esculape avant sa mort pour le sujet de sa gravure: on voit sur la cornaline le serpent, qui figure Esculape, s'entortiller autour d'une colonne con-

ſacrée à ce Dieu, une Magicienne le flatte; Adrien couronné de laurier, & Verus ſon nouveau favori, ſont attentifs à ce que fait la Magicienne. Il paroît de l'embarras & de la triſteſſe ſur le viſage d'Adrien ; mais c'eſt dans la figure d'Antinoüs que paroît tout l'art du Graveur. Il eſt aſſis, d'une main il tient une lyre dont il ne jouë pas, il laiſſe tomber nonchalamment l'autre main ; il paroît tout occupé de ſa mort prochaine. La ſituation où doit être ſon eſprit eſt parfaitement exprimée ſur ſon viſage. Ceux qui ont manié des medailles d'Adrien, & des antiques où Antinoüs eſt repréſenté, reconnoîtront ici leurs traits.

On ſera ſans doute bien aiſe de connoître l'illuſtre perſonne qui avoit réüni dans elle tant de talens ; l'extrait de ſon éloge imprimé, où nous mêlerons quelques circonſtances que nous avons appriſes d'une perſonne très-bien inſtruite & très-digne de foi, ſatisferont un peu la curioſité du Public.

ARTICLE XXXV.

ELOGE FUNEBRE DE MADAME *le Hay, connuë ſous le nom de Mademoiſelle Cheron, de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture. Par Mr. Fermelhuis Docteur en Medecine de l'Univerſité de Paris, & Conſeiller honoraire de l'Academie de Peinture & de Sculpture.* A Paris, chez François Fournier 1712. *In* 8°. *pages* 43.

MAdame le Hay, qui avoit reüni les talens de la Poëſie, de la Peinture & de la Muſique, a un Panégyriſte qui lui convient dans Monſieur Fermelhuis, Medecin eſtimé, membre de l'Academie de Peinture, & qui par ce ſeul éloge feroit aſſez connoître que ſes talens ne ſont pas bornez à la Medecine & à la Peinture, ſi d'autres ouvrages ne l'avoient appris au Public.

Eliſabeth Sophie Cheron naquit à Paris, le troiſiéme Octobre mil ſix cens quarante huit. Son pere, Henri Cheron, originaire de la ville de

Meaux, s'étoit mis en reputation par quelques portraits : il étoit Calviniste relaps & opiniâtre. Sa mere, Marie le Febvre, étoit Catholique. Le talent de Mademoiselle Cheron pour la Peinture se déclara de bonne heure, à sept ans elle enseignoit le dessein à une éleve de trente ans; elle fit à onze ans un ouvrage qui passoit tous ceux de son pere.

Le portrait de Madame la Présidente de Croismare est celui de tous ses ouvrages qui lui a le plus valu, il fut l'occasion d'un voyage à l'Abbaye de Joüars, & ce voyage commença sa conversion. Mr. de la Reade, Gentilhomme Anglois attaché à Charles premier, s'étoit retiré à Joüars depuis la mort de ce Prince : de zelé Protestant il étoit devenu Catholique encore plus zelé, son zele eut pour objet la jeune Peintre; il profita du goût qu'elle avoit pour la lecture, il lui prêta des livres de controverse. Mademoiselle Cheron avoit l'esprit droit & juste, elle vit la verité, & ne put lui résister, & les raisons des Catholiques lui parurent si fortes, qu'elle

n'eut plus d'autre reſſource pour les éluder, que d'accuſer la fidelité des citations. Comme Mr. de la Reade la convainquit aiſément de l'injuſtice de ce ſoupçon, elle revint à Paris fort ébranlée. Mr. de Pouſſé Curé de Saint Sulpice acheva de vaincre ſon obſtination, & après un an d'épreuve, elle fit ſon abjuration, chez Madame de Miramion. La fuite de ſon pere, & l'état où il laiſſa ſa mere & ſes ſœurs, accablées de debtes, la déterminerent à revenir auprès de ſa mere. Le gain qu'elle faiſoit changea bientôt la ſituation de ſa famille, les debtes furent payées, & ſa mere ſe fit un bien aſſez conſiderable; mais elle le mit ſous ſon nom, & après s'être emparée du prix des travaux de ſa fille, elle eut la dureté de refuſer de lui en faire part, & même de lui faire dans la ſuite payer le loüage d'une maiſon rebâtie à ſes dépens. Mademoiſelle Cheron malgré ce traitement injuſte, conſerva pour ſa mere tous les égards dûs à la meilleure & à la plus tendre mere: auſſi bonne ſœur que fille, elle n'oublia rien pour l'éducation

de ſes ſœurs & de ſon frere, aujourd'hui Peintre celebre en Angleterre.

Comment auroit-elle manqué à ſa famille, elle qui porta ſi loin la ſenſibilité pour ſes amis & pour ſes domeſtiques? Mr. Soleras, qui avoit été ſon maître de luth, étant tombé dans une indigence d'autant plus cruelle, qu'elle étoit jointe à la vieilleſſe & à l'infirmité, elle le reçût dans ſa maiſon, & eut ſoin de lui juſqu'à ſa mort. Elle a eû la même generoſité pour des domeſtiques qui n'étoient plus en état de lui rendre ſervice, ſa maiſon étoit l'azyle du merite négligé par la fortune. Ce n'eſt pas au reſte une compaſſion purement naturelle qui la faiſoit agir; ſa ſenſibilité, ſa profuſion pour les pauvres, & les meſures extraordinaires qu'elle prenoit pour cacher ſes liberalitez, marquent aſſez qu'un motif plus relevé lui faiſoit oublier ſes interêts, & tenter l'impoſſible pour ſatisfaire ſa charité: elle étoit encore plus touchée des beſoins de l'ame que des beſoins du corps, elle eut la conſolation de

contribuer beaucoup à la converſion de ſes ſœurs, & elle a ſouvent tiré du peril des jeunes filles dont la pauvreté expoſoit la vertu : on ne comprenoit pas qu'avec un bien fort borné elle pût ſuffire à tant de ſaintes entrepriſes ; mais la charité peut beaucoup, quand elle inſpire une prudente œconomie, & un genereux oubli de ſoi même.

Sa pieté étoit ſolide, ſans oſtentation, parcequ'elle avoit pour fondement une foi vive & un cœur droit. Dieu l'a recompenſée dès cette vie, par la douce ſocieté d'un mari, dont l'eſprit & le cœur étoient conformes au ſien ; & par la tranquillité de ſa mort : elle l'enviſagea ſans frayeur, c'eſt trop peu dire, elle la reçut avec plaiſir, & elle rejetta avec une eſpece d'indignation les eſperances de gueriſon qu'un de nous voulut lui faire concevoir.

Nous paſſons tout ce que Mr. Formelhuis dit du nombre & du choix de ſes amis, & de ce talent admirable de ſe proportionner à l'eſprit de ceux qu'elle entretenoit, & d'en donner même à ceux qui en avoient le moins.

La Musique l'auroit distinguée, si l'éclat qu'elle a reçu de la Peinture & de la Poësie n'eut fait oublier les heureuses dispositions qu'elle avoit pour cet Art; & combien de talens faut-il reünir pour exceller dans la Peinture?

L'Auteur de son éloge porte sur ses tableaux un jugement approuvé de tous les Connoisseurs. Elle ajouta, dit-il, à la correction du dessein & à la suavité de la couleur, l'ajustement convenable à ses figures, un choix heureux, la verité des caracteres, la naïveté des passions, la pureté de l'histoire, l'unité de lieu & d'action si rarement pratiquée, les épisodes necessaires pour faire valoir le sujet, la difference des tems & des païs, la justesse des allegories soutenuë de la vraisemblance, & tout ce qu'un esprit cultivé puise dans d'autres sources que dans les préceptes de la Peinture; elle rendit tous les autres arts tributaires de cet art, & l'esprit brille dans ses ouvrages encore plus que l'art; c'est ce qu'on admire dans les tableaux qu'elle a laissez, entre autres dans

ceux de la ſepulture de Nôtre-Seigneur, dans celui de la fuite en Egypte, dans celui où la Vierge endormie de laſſitude donne lieu aux ſoins que ſaint Joſeph & les Anges prennent de l'Enfant Jeſus. Elle avoit une execution ſi facile, que ni la converſation, ni l'attention qu'elle donnoit quelquefois à d'autres ouvrages en travaillant, ne troubloient point ſes idées. Elle ne s'eſt pas bornée à une ſeule maniere de peindre, elle les a toutes embraſſées, & a réüſſi partout, en hurle, en mignature, en émail, en gravure, & ſurtout dans les admirables deſſeins qu'elle a traduits, pour ainſi dire, des pierres antiques. Ce qu'elle a eû de plus ſingulier, & qui marque la force de ſon imagination, c'eſt la facilité qu'elle avoit de faire des portraits de ſeul reſſouvenir. Elle fit dans ſa jeuneſſe un portrait très-reſſemblant de Dona Hipolita d'Arragon, ſans l'avoir jamais vûë, & ſur la deſcription que Madame la Comteſſe d'Illes lui en fit : Caſimir Roi de Pologne, Monſeigneur fils de Loüis le Grand, les Princes ſes en-

fans, Mademoiſelle de Montpenſier, l'Empereur Joſeph, ont voulu être peints de ſa main ; l'Empereur l'invita de venir à Vienne, & lui propoſa des avantages conſiderables, & n'ayant pû la déterminer à quitter ſa patrie, il lui envoya des maſques pour avoir d'elle ſon portrait, & celui des Archiducheſſes ſes filles ; le grand Condé vint pluſieurs fois chez elle pour ſe faire peindre. L'Academie de Peinture ne la reçut que ſur la propoſition qu'en fit Mr. le Brun, & l'Academie des Ricourati de Padoüe lui a fait l'honneur de l'aggreger, ſans qu'elle l'eut demandé.

Son talent pour la Poëſie a paru dans la traduction de pluſieurs Pſeaumes, dont elle donna en 1693. *un recueil in* 8°. enrichi de pluſieurs figures deſſinées & gravées par Loüis Cheron ſon frere : elle apprit l'Hebreu, pour entrer mieux dans le ſens du Prophete, & l'on peut aſſûrer ſans flaterie, qu'elle a plus fait qu'elle ne prétendoit, qu'elle eſt entrée dans ſon eſprit, & que nulle traduction n'a mieux conſervé le

ſublime des Pſeaumes. Peu de tems avant ſa mort le Pere Tournemine l'engagea à continuer cet ouvrage, & elle á achevé la traduction des Pſeaumes de Veſpres, & du Cantique d'Habacuc & du Pſeaume cent troiſiéme. Elle traduiſit dans ce même tems le Pſeaume XVIII. & la ſeconde ode du premier livre des odes d'Horace, dont les penſées ont aſſez de rapport à celles que Daniel exprime dans le Pſeaume; elle les traduiſit, dans la vûë de faire ſentir la ſuperiorité du Poëte ſacré, ſur le Poëte profane : elle a composé beaucoup d'autres poëſies de differens caracteres, que le Public recevroit agréablement, & qu'on lui donnera ſans doute. Elle avoit commencé de traduire en vers François l'Oedippe de Sophocle.

Madame le Hay mourut le troiſiéme de Septembre de l'an mil ſept cens onze, après avoir reçu deux fois le Corps du Seigneur avec une pieté exemplaire.

ARTICLE XXXVI.

TRAITÉ DE LA DISSENTERIE, *dans lequel on trouvera le plan d'un nouveau ſyſteme de Medecine qui s'accorde également avec les obſervations des Anciens, & les découvertes des Modernes. Par M. Maubec, Medecin ordinaire de S. A. S. Madame, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier.* A Paris; chez François de Laulne place de Sorbone à l'image de S. François, Jean Muſier à l'olivier à la deſcente du Pont neuf, & Etienne Ganeau ruë S. Jacques aux armes de Dombes. 1712. *in octavo, pages* 383.

LEs recherches que Mr. Maubec a faites ſur la matiere qu'il traite en cet ouvrage, l'ont engagé à tracer le plan d'un nouveau ſyſteme de Medecine, & par conſequent à donner un précis de ce qu'il y a de plus important dans cette ſcience; de ſorte que le Lecteur en apprenant à ſe défendre d'une maladie très-dangereuſe, aura encore le plaiſir de

s'inſtruire de ce qui eſt en nous le principe de la vie & du mouvement.

Il diviſe ſon traité en 19. chap. On voit dans le premier une deſcription exacte de la dyſſenterie. Ce terme dans ſa ſignification particuliere déſigne cette eſpece de flux de ventre, qui eſt caracteriſé par la fréquence des dijections, l'épanchement du ſang, & les tranchées. La fievre, l'ulcere, &c. ne ſont pas de l'eſſence de cette maladie. Après une explication détaillée de ces ſymptomes, tant eſſentiels, qu'accidentels, l'Auteur s'applique à rechercher la cauſe immédiate des premiers, & il trouve qu'elle conſiſte dans l'épaiſſiſſement & l'acrimonie de l'humeur qui ſe ſépare dans quelques glandes des inteſtins. Cette humeur s'altere juſques à dégenerer en glaires. Au reſte, une alteration ſi conſiderable n'a rien qui doive nous ſurprendre; on en obſerve de pareilles dans d'autres humeurs; il eſt bien plus étonnant que la plûpart des Anciens, & des genies du premier ordre parmi les Modernes,

prétendent que l'ulcere eſt de l'eſſence de la dyſſenterie, & que cependant Mr. Maubec ait trouvé tant de facilité à démontrer le contraire.

Il ne rencontroit pas ſi heureuſement, ainſi qu'il le déclare dans le deuxiéme chapitre, lors que pour déterminer la cauſe primitive de la dyſſenterie & des autres maladies, il avoit recours à la coagulation, à la diſſolution, à la ſalure; en un mot, aux vices generaux de la maſſe du ſang. Il ſuppoſoit alors 1. Que dans les maladies le ſang eſt tantôt dans un état d'épaiſſiſſement, & tantôt dans un état de diſſolution. 2. Que les humeurs ſont du même caractere que le ſang, qui en eſt la ſource. Les conſéquences qu'il tiroit de ces principes, ont une liaiſon neceſſaire entre elles, & ſe préſentent comme d'elles-mêmes; mais elles ſont directement oppoſées au fait & à l'obſervation; l'erreur eſt donc dans les principes. L'Auteur les abandonne, & raiſonnant ſur un ſyſteme qui n'a pas encore vû le jour, il dit à l'égard de la dyſſenterie, qu'il eſt évident que l'épaiſſiſſement du ſang

n'eſt pas la cauſe de l'épaiſſiſſement de l'humeur dans les inteſtins.

Après avoir fait ſentir la force de ſes raiſons, il employe le troiſiéme chapitre à prouver principalement que le corps du ſang n'eſt point alteré dans la plûpart des maladies, & qu'elles ſont cauſées par des humeurs vicieuſes qui roulent dans le ſang. Les faits juſtifient ces propoſitions, & on en tire deux conſéquences. La premiere, c'eſt qu'on ne peut pas concl[ur]re de l'état des humeurs à l'état du ſang. La deuxiéme, c'eſt que ce qu'il y a d'eſſentiel dans la connoiſſance des maladies, conſiſte dans la connoiſſance des humeurs vicieuſes qui ſe mêlent avec le ſang.

Elles tirent leur origine des premieres voïes, dans leſquelles ſe forment les cruditez dont il s'agit dans le quatriéme chapitre. L'Auteur y indique les ſymptomes qu'elles cauſent, les divers effets qu'elles produiſent, les cauſes propres à les delayer, comme la diette, le travail &c. Et pour mieux expliquer comment elles ſe forment dans les

premieres voïes, & comment elles coulent dans les voïes du ſang, il donne une idée de la digeſtion, & il remarque, qu'elle ſe fait également dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & par conſéquent, qu'il peut ſe former des cruditez & dans l'eſtomac & dans les inteſtins, ce que l'experience confirme.

Pour connoître comment les cruditez agiſſent ſur le ſang, il eſt neceſſaire d'examiner la compoſition de cette liqueur. C'eſt ce que fait Mr. Maubec dans le cinq & ſixiéme chapitre. L'analyſe & la conſideration des principes qu'on en retire par la diſtillation, n'eſt pas une voïe ſûre pour découvrir la nature du ſang; puiſque quelque homogene qu'il paroiſſe à nos yeux, c'eſt un composé de diverſes humeurs immiſcibles entr'elles, que l'analyſe chymique détruit abſolument. Par la même raiſon il eſt viſible que l'on ne connoit la nature du ſang, qu'autant qu'on connoit les differentes humeurs dont il eſt composé; c'eſt pourquoi Mr. Maubec s'attache à en obſerver les principales, telles que

ſont la lymphe, la ſeroſité, les globules rouges.

Il eſt certain que ces trois humeurs forment preſque tout le corps du ſang ; mais elles ne ſuffiſent pas pour expliquer le mouvement qui l'anime, ainſi il détermine au ſeptiéme chapitre en quoi conſiſte la fermentation du ſang. L'acide & l'alkali n'en ſont pas les principes ; le fluide, auquel Mr. Chirac attribuë le mouvement du cœur, paroit propre à la produire. La verité eſt qu'on ne parle pas de ce fluide, pour l'avoir vû ; il échape à tous nos ſens, on ſçait ſeulement qu'il eſt d'une vivacité étrange.

On conſidere les globules qui donnent la teinture au ſang, comme l'aliment de ce fluide ſulfureux, de cette huile ètherée ; car ce ſont là les noms qu'on lui donne. Cette nouvelle conſideration conduit inſenſiblement à la ſeparation des humeurs, laquelle fait la matiere du huitiéme chapitre, où l'on examine ſur tout la nature du chyle & les alterations qu'il ſouffre.

Les principes établis dans les ex-

plications précedentes préparoient à traiter de l'action des remedes & des cruditez sur le sang ; on développe ces deux grands mysteres dans le neuviéme & dixiéme chapitre.

Il tardoit à l'Auteur de rentrer dans le sujet principal de son livre ; il le reprend, en faisant voir comment les cruditez causent diverses maladies, & en particulier la dyssenterie ; il repasse les symptomes qui y surviennent quelquefois, & ceux qui l'accompagnent d'ordinaire ; il s'étend ensuite sur les diverses manieres dont elle se termine, sur les raisons de cette varieté, sur les signes par lesquels on peut connoître le tems que la maladie doit finir, & quelle en doit être l'issuë. Le 11. 12. 13. 14. chap. sont autant de sçavantes leçons sur tous ces points. A l'égard des pronostiques de la dyssenterie, on ne peut manquer de s'en rapporter à Mr. Maubec, sans commettre l'autorité d'Hyppocrate dont il s'appuye.

Le but qu'il se propose dans le quinziéme chapitre est de persuader, *que pour traiter les maladies il ne*

ſuffit pas de connoître un certain nombre de remedes, mais qu'il faut ſçavoir la Medecine. Ce tître ſemble menacer d'une digreſſion; mais les reflexions de l'Auteur ſur cet article ſont ici dans leur place, & ſervent à juſtifier ſes recherches. Il eſt d'ailleurs de ſon interêt, comme de celui du Public, qu'on ſçache diſtinguer les habiles Medecins, de ces Avanturiers, qui ont l'art de changer en poiſon les plus excellens remedes.

Il y en a une infinité contre la dyſſenterie; mais celui qu'on employe avec le plus de ſuccès, c'eſt l'hypecacuana, dont on doit la découverte au celebre Mr. Helvetius. Ce remede a cela de ſingulier, qu'il corrige le levain dyſſenterique à meſure qu'il l'évacuë, c'eſt à dire, qu'il eſt ſpécifique pour cette maladie. Mais comment en détruit-il le principe? C'eſt ce que perſonne n'avoit encore expliqué, & ſur quoi Mr. Maubec nous communique ſes lumieres. Il donne enſuite des éclairciſſemens ſur les indications que l'hypecacuana eſt propre à remplir, c'eſt à dire, qu'il fait voir dans quel

cas il peut être d'uſage. Car après tout, il ne faut pas s'imaginer que ce remede tant vanté ſoit toûjours infaillible ; il eſt même pernicieux en certaines occaſions. De là vient que l'Auteur, après nous avoir appris l'uſage de l'hypecacuana, nous propoſe quantité d'autres remedes, dont on ſe peut ſervir utilement. Il ne paſſe pas legerement ſur tous ces points, il les examine à fond dans les quatre derniers chap. & donne à chacune de ſes explications tout le jour & toute l'étenduë neceſſaire.

On peut dire que ce traité fait honneur aux autres ouvrages que nous avons de la même main.

ARTICLE XXXVII.

HISTOIRE DU NOUVEAU Teſtament, ou du ſixiéme âge du monde, diviſée en deux parties, avec des reflexions théologiques, morales, critiques & chronologiques. Par le R. P. Emond Maclot, Docteur en Théologie & Abbé d'Etanche, de l'étroite Obſervance de Prémontré. A Paris, chez Nicolas Pepie au Grand Saint Ba-

sile, ruë Saint Jacques, 1712. *In* 4°. *pages* 806.

LE sujet que traite le R. P. Maclot a déja passé par bien des mains, & ne sçauroit être remis trop souvent devant les yeux des Chrétiens ; n'y ayant pas pour eux de lecture plus consolante & plus utile, que celle de la vie de Jesus-Christ, & de l'établissement de l'Eglise par les Apôtres. D'ailleurs, chaque Auteur a sa maniere particuliere, & les reflexions pieuses, judicieuses & sçavantes, que celui-ci mêle dans la narration, peuvent le distinguer ; avec cela son stile pur, sans affectation, & coulant, entretient l'attention du Lecteur.

La préface contient ce qui s'appelle les prolégomenes touchant la verité, l'autenticité, le canon, les Auteurs des livres du nouveau Testament. On ne remarquera que deux endroits. Le premier „ l'original de „ Saint Matthieu, dit-il, subsistoit „ encore du tems de Saint Jerôme, „ *usque hodie* *, à Césarée de Palesti„ne dans la bibliotheque du Saint

* *S. Hieron. l. de Scriptor. Eccles. in Matth.*

„ Martyr Pamphile. Les Nazaréens
„ de Bérée, ville de Syrie, en avoient
„ un exemplaire qu'il copia. On fit
„ une traduction en Grec de cet
„ original Hebreu, peutêtre même
„ dès le tems de Saint Matthieu,
„ où le Traducteur ajouta du sien
„ l'interpretation de quelques mots
„ Hebreux. Comme l'Eglise ap-
„ prouva sa traduction, elle fut re-
„ çuë avec autant de respect que
„ l'original même, & Saint Jerôme
„ s'en servit pour corriger l'ancien-
„ ne version Latine. Il est toutefois constant, par le témoignage même de Saint Jerôme, par celui d'Origene & d'Eusebe, que l'Evangile Hebreu, ou Syriaque, à l'usage des Nazaréens & des Ebionites, & qu'ils appelloient selon les Apôtres, ou selon Saint Matthieu, étoit different de celui que nous avons, rempli de discours bas, & indignes de la gravité de Jesus-Christ. Les Latins n'en avoient eû aucune connoissance avant la traduction qu'en fit Saint Jerôme sur l'Hebreu. Enfin ce faux Evangile rebuté par l'Eglise, tomba dans le mépris, comme plu-

ſieurs autres pareils, & a diſparu avec eux.

On ſouſcrit volontiers à ce que dit l'Auteur, » que la difference des „ Ecrivains ſacrez, non plus que la „ diverſité dans l'ordre des faits „ qu'ils rapportent, ne paroiſſent „ pas concluantes, pour prouver que „ le Saint Eſprit ne leur a inſpiré „ que les choſes & les penſées, & „ nullement les paroles, ni les ex- „ preſſions. Il en eſt de celles-ci, comme de l'ordre que Saint Auguſtin attribuë expreſſément à l'inſpiration.

„ Le St. Eſprit les aura ſuggerées „ aux Evangeliſtes & autres Ecri- „ vains ſacrez; & ſans rien changer „ de leur maniere naturelle de par- „ ler & d'écrire, ils auront en tout „ cela écouté & ſuivi ſon inſpira- „ tion. La ſingularité de leur ſtile, „ à exprimer les plus grandes cho- „ ſes d'une maniere dont pas un au- „ tre Ecrivain n'a pû imiter la ſim- „ plicité, accompagnée d'une force „ qui perſuade la verité; cette ſin- „ gularité, dis-je, porte le caractere „ d'une inſpiration divine, & qui eſt „ au deſſus de l'humain.

Touchant les traductions il dit, que l'Ecriture n'eſt pas moins parole de Dieu dans une verſion, ou traduction fidelle & autentique, que dans les originaux. On en croit dans le civil autant aux copies qu'aux originaux ; & des heritiers ne s'aſſûrent pas moins par un extrait fidelle & autentique d'un teſtament, des dernieres volontez de leur pere ; que par ſon olographe. C'eſt d'où l'on comprend, que l'Egliſe ayant reçu de tous tems & déclaré autentique nôtre Vulgate, elle doit tenir lieu des Autographes que l'on n'a plus, & des textes originaux de l'Hebreu & du Grec. Il eſt vrai, pourſuit-il, que la traduction n'eſt point la prophetie même, *aliud eſt eſſe Vatem, aliud Interpretem* ; le Prophete eſt inſpiré de Dieu, ce que l'on ne peut pas toûjours dire de l'Interprete : mais ce n'eſt point auſſi parceque la traduction Latine, ſoit l'ancienne, ſoit la nôtre, eſt l'ouvrage d'un Interprete, qu'elle eſt inſpirée de Dieu, & parole de Dieu & Ecriture ſainte, c'eſt qu'o-

„ riginairement les Autographes,
„ sur lesquels les premiers Interpre-
„ tes, ou Traducteurs, avant Saint
„ Jerôme ont travaillé, avoient
„ ce caractere d'inspiration divine,
„ & que l'Eglise, à qui il appartient
„ d'en juger, l'a reçûë dès lors, &
„ que depuis elle a continué de re-
„ cevoir la traduction de l'Hebreu
„ de l'Ancien Testament faite par ce
„ sçavant Pere, avec sa correction
„ du Nouveau.

La premiere partie de l'ouvrage comprend en huit sections la vie de Jesus-Christ. La premiere section commence au tems que l'Ange annonça à Zacharie qu'il auroit un fils, & finit à la douziéme année de Jesus-Christ, dont il fixe la naissance à l'an 4009. du monde, le 454. des septante semaines prédites par Daniel, & commencées à la vingtiéme année d'Artaxerxes, surnommé Longuemain, le 42. d'Auguste, & le dernier d'Herode. En la suite de sa narration il refute les heresies contre la divinité & l'humanité de Jesus-Christ, & celle d'Helvidius contre la virginité de

la mere du Sauveur. Touchant le massacre des Innocens, il dit, „ que „ Saint Matthieu ne dit que dans un „ sens approprié des Innocens, ce „ que Jeremie avoit dit à la lettre „ du peuple conduit à Babylone, à sçavoir, qu'un grand bruit s'est élevé dans Rama, avec les cris de Rachel pleurant ses enfans.

La seconde section va jusqu'à la premiere Pâque après le Baptême de JESUS-CHRIST, qui alors étoit en sa trente-uniéme année commencée.

Les sections suivantes sont distinguées par les Pâques. Dans la troisiéme il dit, que les Disciples de JESUS-CHRIST dès qu'ils se mirent à baptizer par son ordre & de son vivant, userent de la même forme dont l'Eglise se sert. Il ne reconnoît qu'un emprisonnement de St. Jean Baptiste, qui fut arrêté par l'ordre d'Herode-Antipas, & renfermé dans le château de Macheronte. Il dit, que Philippe fut le seul des Apôtres qui s'attacha d'abord à la personne de JESUS-CHRIST, qu'André & ses compagnons demeurerent

auprès de Saint Jean-Baptiſte juſqu'à ſon emprisonnement, qu'enſuite ils ſe retirerent chez eux, & qu'enfin ils ſe donnerent entierement à JESUS-CHRIST, après leur ſeconde vocation ſur le bord du laç de Genezareth.

Dans la quatriéme, il juge que la vertu miraculeuſe des eaux de la Piſcine, dont il eſt parlé dans Saint Jean, ne commença à ſe faire ſentir que quelque tems avant la naiſſance de JESUS-CHRIST, & qu'elle ceſſa après ſa mort. Il change la ponctuation dans les paroles de JESUS-CHRIST en Saint Matthieu ch. 11. v. 11. & il les explique, comme ſi elles portoient, que celui qui au ſentiment des Phariſiens eſt plus petit que Jean-Baptiſte, eſt dans le Royaume des Cieux & veritablement plus grand. Il inſinuë, que la femme pechereſſe dont parle St. Luc ch. 7. n'eſt point Marie Magdelaine.

Les trois dernieres ſections renferment le tems depuis la celebration de la derniere Pâque que JESUS-CHRIST fit avec les Juifs, juſqu'à l'Aſcenſion.

La ſeconde partie de l'ouvrage, auſſi diviſée en huit ſections, décrit l'hiſtoire de la propagation de l'Evangile, depuis l'Aſcenſion de Jesus-Christ, juſqu'à la mort de Saint Jean arrivée en 102. Les Actes des Apôtres ſont le fond de cette Hiſtoire, à quoi le Pere Maclot a ajouté ce qui peut en être connu par les Epitres de Saint Paul, & par les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques. Il y fait une brieve analyſe des Epîtres des Apôtres & de l'Apocalypſe, & touche quelques points controverſez ; comme du Baptême au nom de Jesus-Christ, qu'il aſſûre avoir été adminiſtré en la forme de l'Egliſe ; du ſymbole, qu'il ſoutient avoir été compoſé par les Apôtres ; du dernier voyage de St. Pierre à Rome, qu'il fixe en l'année quarante ſeptiéme, & la cinquiéme de l'empire de Claude ; des Therapeutes, qu'il dit avoir été Chrétiens.

ARTICLE XXXVIII.

SUPPLEMENT AU DICTIONNAIRE Oeconomique ; contenant des moyens pour conserver & augmenter son bien, & même sa santé ; l'explication des termes de l'Agriculture, de la Chasse, de la Pêche & de la Chymie. Par Mr. Chomel Curé de St. Vincent de Lyon. A Lyon, chez Jacques Guerrier & Antoine Besson 1712. *In folio, pages* 136. *Planches* XI.

LE zele d'être utile au Public, dont Mr. Chomel est enflamé, n'a pû se borner à son Dictionnaire Oeconomique, il a rassemblé ce qui manquoit à cet ouvrage, & il le donne sous le tître de *Supplément*. Les termes de l'Agriculture, de la Chasse, de la Pêche, de la Chymie, remplissent la moitié de ce nouvel ouvrage, & cela suffiroit pour le faire rechercher ; mais l'Auteur y a encore fait entrer un grand nombre de secrets útiles, entre autres, celui de faire l'ambre de vie, pour conserver la jeunesse & la santé, l'or

otable ſans addition, le ſoufre ſo-
aire, des remedes éprouvez contre
aſtme, les vapeurs, l'eſquinancie,
apoplexie, le coleramorbus, l'é-
ilepſie, la rage, la pthyſie, la pul-
nonie, la pleureſie, les loupes,
luſieurs ſecrets de Botanique; beau-
oup de préparations utiles dans le
ménage; le détail exact de la com-
oſition propre à multiplier les
leds. Il faudroit copier huit pages
n folio à deux colonnes, pour indi-
quer tout ce que ce Supplément
ontient de curieux & d'utile.

ARTICLE XXXIX.

DEMONSTRATION DE L'EXISTENCE *de Dieu, tirée de la connoiſſance de la nature, & proportionnée à la foible intelligence des plus ſimples.* A Paris, chez Jacques Etienne 1712. *In* 12. *pages* 314.

QUoique ce livre ait paru ſans porter le nom de ſon Auteur, e Public ne s'eſt point mépris, il l'a econnu d'abord, & il ne pouvoit as ſe méprendre. Le ſoin d'appro-

fondir les matieres, l'art de les embellir & de les rendre ſenſibles, l'élevation des penſées, la délicateſſe des tours, la nobleſſe des expreſſions, ſont réünies dans peu de perſonnes auſſi parfaitement que dans l'Auteur. C'eſt encore un larcin qu'on lui a fait, larcin innocent, & que l'utilité publique juſtifie.

L'Auteur de la préface fait remarquer, qu'en écrivant ſur l'exiſtence de Dieu, ce n'eſt pas pour les veritables Athées qu'on écrit, il n'en fut jamais ; ce n'eſt donc pas une erreur établie qu'on combat, ce ſont des doutes qu'on veut prévenir & diſſiper : il n'eſt pas queſtion de déſabuſer des eſprits convaincus, il s'agit ſeulement d'affermir des eſprits ébranlez, d'écarter les tenebres que les paſſions répandent ſur une verité qui les gêne, & de forcer les hommes qui voudroient être incrédules malgré leur raiſon, de voir Dieu dont ils détournent les yeux.

On ne manque pas de démonſtrations pour confondre ces Athées prétendus, & toutes les veritez,

comme le remarque judicieusement l'Auteur de la préface, sont tellement liées avec cette premiere verité, que chacune d'elles en peut devenir la preuve. L'esprit ne s'applique à rien qui ne lui presente Dieu. Que le Metaphysicien s'enfonce dans les subtilitez de cette science abstraite, qu'il entre dans des routes où peu de gens peuvent le suivre, il y rencontre Dieu. Que le Mathématicien s'occupe uniquement des corps & de leurs mesures sensibles, il y découvre Dieu, quoique Dieu soit esprit. Qu'un amateur de l'Histoire charge sa mémoire d'évenemens; la sagesse, la justice, la bonté de Dieu, maître des évenemens, ne lui peut être inconnuë; & l'histoire de la Religion, à laquelle il voit tout rapporté par une intelligence supreme, devient pour lui une forte démonstration de l'existence de cette intelligence supreme. Qu'un voyageur erre en divers païs, il trouve partout Dieu connu au moins confusément, & se persuade aisément qu'il faut être bête pour l'ignorer.

Mars 1713.

Mais de toutes les preuves la plus évidente, eſt celle qui ſe tire de la connoiſſance de l'Univers, & de la connoiſſance de l'homme en particulier. Que les hommes, dit l'illuſtre Auteur de la démonſtration, accoûtumez à méditer les veritez abſtraites, & à remonter aux premiers principes, connoiſſent la divinité par ſon idée, c'eſt un chemin ſûr pour arriver à la ſource de toute verité; mais plus ce chemin eſt droit & court, plus il eſt rude & inacceſſible au commun des hommes, qui dépendent de leur imagination; c'eſt une démonſtration ſi ſimple, qu'elle échape par ſa ſimplicité aux eſprits incapables des operations purement intellectuelles; plus cette voïe de trouver le premier être eſt parfaite, moins il y a d'eſprits capables de la ſuivre.

Mais, c'eſt toûjours l'Auteur qui parle, il y a une autre voïe moins parfaite qui eſt proportionnée aux hommes les plus médiocres. Les hommes moins exercez au raiſonnement, & les plus attachez aux préjugez ſenſibles, peuvent d'un ſeul

regard découvrir l'admirable Ouvrier qui se peint dans ses ouvrages. On ne peut y faire attention, sans être frapé de l'art qui éclate dans toute la nature, le moindre coup d'œil suffit pour appercevoir la main qui fait tout.

Oüi, toute la nature montre l'art ensin de son Auteur; oüi, l'univers porte le caractere d'une cause infiniment puissante & industrieuse. Le hazard, c'est à dire, le concours aveugle & fortuit des causes necessaires & privées de raison, ne peut avoir formé ce tout, ne peut en avoir formé la moindre partie, une fourmi, une plante. Avant que d'entrer dans le détail le plus exact pour rendre cette verité sensible, l'illustre Auteur rappelle les comparaisons dont on se sert, pour mettre dans tout son jour l'extravagance des prétendus Athées. Que penseroit on d'un homme qui soutiendroit sérieusement, que l'Iliade, qu'une statuë merveilleuse, qu'un tableau achevé, un palais, une ville, sont des productions du hazard? Un homme qui ne connoît point

d'autre cauſe de l'univers que le hazard, eſt d'autant plus inſenſé, que l'univers eſt un ouvrage plus admirable.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans l'examen qu'il fait de toutes les parties de l'univers, nous renvoyons nos Lecteurs au livre même, ſûrs du plaiſir extreme & de l'utilité qu'ils en retireront, s'ils aiment la verité, & s'ils ont du goût pour la veritable éloquence.

Après avoir développé le plus nettement, pouſſé le plus vivement l'argument que fournit l'inſtinct des bêtes pour établir l'exiſtence d'une intelligence ſupreme, l'Auteur paſſe à l'examen des merveilles renfermées dans la ſtructure du corps humain, moindres néanmoins que celles que ſon ame renferme. Tout eſt exposé avec la même force; il fait reconnoître dans le corps *une boüe travaillée d'une main divine*, & dans l'ame un eſprit entierement different du corps, & qui n'y peut être uni que par un Dieu.

Il eſt vrai que l'Auteur, juſqu'ici fidelle au titre de ſon livre, s'éleve

ici audessus de la portée des plus simples, & qu'il ne se borne plus *à ce que tout le monde sçait.* Ce qu'il a dit jusqu'ici lui a paru suffire pour les simples, il parle désormais aux Philosophes, & emprunte une partie de ses preuves de quelques opinions qui ne sont pas les plus communes.

Telle est l'opinion qui, distinguant nôtre raison d'une raison supérieure & universelle qui l'éclaire & qui la corrige, suppose que nôtre raison n'est que tenebres, & qu'il faut, pour qu'elle connoisse, que Dieu par une operation immédiate l'éclaire continuellement à proportion de son attention, qu'il soit comme le soleil des esprits, auxquels la presence de cette lumiere intellectuelle est aussi necessaire pour connoître, que la presence de la lumiere corporelle est necessaire aux yeux pour voir; en sorte que nôtre entendement ne soit pas à proprement parler une faculté intelligente, mais une faculté propre à être éclairée.

Qu'on ne soupçonne pas néanmoins l'Auteur d'embrasser tous les

ſentimens des défenſeurs modernes de cette opinion, & de croire avec eux *qu'on voit tout en Dieu*, & que *dès cette vie on voit la ſubſtance de Dieu*; il ne va pas juſques-là. Toujours également circonſpect, s'il admet comme un préjugé, & ſans le prouver, *que Dieu ſeul eſt la cauſe immédiate de toutes les modifications des créatures*, ſon diſcernement lui fait appercevoir les conſéquences qu'on peut tirer de ce principe contre la liberté; & pour les prévenir, il s'applique tout entier à mettre dans leur plus beau jour les preuves convaincantes de la liberté de l'homme, dont il fait un argument ſenſible de l'exiſtence de Dieu.

Il conclut en ces termes: Nous avons vû, pour ainſi dire, l'architecture de l'univers, la juſte proportion de toutes ſes parties, & le ſimple coup d'œil nous a ſuffi partout, pour trouver dans une fourmi, encore plus que dans le ſoleil, une ſageſſe & une puiſſance qui ſe plaît à éclater en façonnant ſes plus vils ouvrages. La concluſion eſt juſte, un ouvrage qui porte tant de ca-

 racteres

ractere d'une ſageſſe infinie eſt certainement la production d'une intelligence infiniment ſage.

En vain les Epicuriens oſeront ſuppoſer des atomes éternels, toujours en mouvement, qui formant ſucceſſivement par leurs accrochemens divers toutes les combinaiſons poſſibles, ſeront enfin parvenus à former cet univers que nous admirons. Cette ſuppoſition, avant même qu'on l'examine en détail, choque le bon ſens, & ſe fait d'abord rejetter : le concours fortuit des atomes peut donc former l'Iliade, l'Hercule de Farneſe, les batailles de Conſtantin, de Raphaël, l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, des inſtrumens de Muſique les plus parfaits & les mieux travaillez. Quand on eſt réduit à de pareilles ſuppoſitions pour combattre l'exiſtence de Dieu, on l'établit en la combattant. Nôtre illuſtre Auteur ne s'arrête pas cependant à cette réponſe generale, il examine à fond tout le ſyſteme des Epicuriens ; il démontre que chaque partie de ce ſyſteme n'a aucune ſolidité, qu'en accordant aux Epi-

curiens presque toutes leurs suppositions, une seule qu'on nie, & qu'ils ne prouveront jamais, renverse tout le systeme : il les suit de principe en principe, ou plûtôt de chimere en chimere ; il les force dans tous leurs retranchemens ; tout est impossible dans leur bizarre Philosophie, il le montre : le nombre infini des atomes, leur éternité, le mouvement essentiel aux atomes, l'inflexion arbitraire de ce mouvement, la transformation des atomes en esprits, sont des absurditez dont la passion la plus aveugle est seule capable de cacher le ridicule. Mais je ne sçai si la passion la plus aveugle pourra défendre ces fables, contre les reflexions aussi solides que subtiles de l'illustre Auteur.

Restera-t'il quelque ressource à l'incredulité dans les défauts de l'univers ? Non, les défauts qu'on y trouve viennent de la volonté libre & dereglée de l'homme, ou de la volonté de Dieu toûjours sainte & toûjours juste, qui veut tantôt punir les hommes infidelles, & tantôt exercer les bons & les perfection-

ner par la perſécution des méchans : ſouvent même ce qui paroit défaut à nôtre eſprit borné dans un endroit ſéparé de l'ouvrage, eſt un ornement par rapport au deſſein general, que nous ne ſommes pas capables de regarder avec des vûës aſſez étenduës & aſſez ſimples : ce ſeront, ſi on veut, des imperfections que Dieu a laiſſées dans ſon ouvrage, pour nous avertir qu'il l'a tiré du néant. Il n'y a rien dans l'univers qui ne porte & qui ne doive porter également ces deux caracteres ſi oppoſez ; d'un côté le ſceau de l'Ouvrier, de l'autre côté la marque du néant, d'où il a été tiré, & où il peut à toute heure retomber : c'eſt un mélange divin de baſſeſſe & de grandeur, de fragilité dans la matiere, & d'art dans la façon ; la main de Dieu éclate partout juſques dans un ver de terre ; le néant ſe fait ſentir partout juſques dans les plus vaſtes & les plus ſublimes génies.

Comment Dieu, ſi viſible dans ſon ouvrage, a t'il été méconnu ? Il répond lui même, par les Ecri-

vains ſacrez, que les Philoſophes *ſe ſont evanoüis dans leurs penſées ; ſe croyant ſages, ils ſont tombez dans la plus groſſiere extravagance*, il répond, *que la malice a aveuglé les peuples*, que *l'impie a deſiré qu'il n'y eut point de Dieu*, & qu'il s'eſt efforcé de le croire. En effet, l'orgueïl a éloigné les Philoſophes de la route commune & naturelle qui les auroit conduits à la verité, la diſſipation continuelle, l'enchantement des biens ſenſibles, les plaiſirs charnels, ont abruti les peuples les plus éclairez en apparence, & les plus polis comme les plus ſauvages ; l'eſprit enfoncé dans la chair eſt preſque devenu chair, incapable de goûter les choſes de Dieu, incapable d'écouter la pure raiſon : & qui le croiroit ? Il prend cette foibleſſe pour une force d'eſprit, il ſe glorifie de ne pas penſer comme le reſte des hommes ; c'eſt comme ſi un monſtre ſe glorifioit de n'être pas formé ſelon les regles communes de la nature, ou comme ſi un aveugle né triomphoit de ſon incrédulité, pour la lumiere & pour les couleurs, que le reſte des hommes apperçoit.

ARTICLE XL.

TRACTATUS PHILOSOPHICO-Theologicus de Perſona. Or a Treatiſe of the word Perſon. C'eſt à dire, *Traité ſur le mot de Perſonne. Par Jean Clendon.* A Londres, chez Jean Walthoe 1710. *In octavo pages 224.*

C'Eſt pour expliquer un acte du Parlement d'Angleterre, ſi nous en croyons nôtre Auteur, qu'il a entrepris cette diſſertation. Il y a quelques années, dit-il, qu'une foule d'Ecrivains hardis & temeraires ſe donnoient la liberté d'écrire ſur le Myſtere de la Trinité : cette licence alla ſi loin, que le Parlement, pour l'arrêter, fut obligé de faire un acte, par lequel il eſt ordonné *à tous les Anglois qui ont été élevez dans la Religion Chrétienne, de faire profeſſion de cette même Religion, & de reconnoître qu'il y a un Dieu en trois perſonnes &c.*

Nous ne ſçavons pas quels ſont les Ecrivains hardis & temeraires, dont Mr. Clendon a voulu parler ;

mais il est difficile qu'aucun d'eux ait poussé la temerité plus loin que lui. Il juge que sa dissertation sera utile, & que même elle est necessaire dans le tems present ; mais nous sommes bien assûrez que tous les veritables Chrétiens ne sçauroient la regarder, que comme un livre pernicieux & detestable, fait uniquement pour détruire le Mystere de la Trinité, & pour renverser les fondemens du Christianisme.

Elle est divisée en trois chapitres. Dans le premier l'Auteur entreprend d'établir ce que l'on doit entendre par ce mot, *personne*. Il se propose dans le second de déterminer le tems, où les Chrétiens ont commencé à se servir de ce mot, par rapport à la Divinité. Dans le troisiéme chapitre il promet de faire voir, comment, & en quel sens, l'Eglise d'Occident l'a appliqué à Dieu. Enfin, dans la conclusion de tout l'ouvrage, il explique son sentiment sur le mot de *personne*. Ce sentiment paroît être le pur Sabellianisme. Les Lecteurs jugeront par la suite de cet extrait, s'il étoit en effet de l'inte-

rêt de la Religion, qu'un auſſi mauvais Théologien que Mr. Clendon entreprît d'expliquer ſes Myſteres.

1. La notion que Mr. Clendon donne du mot de *perſonne* eſt celle-ci : *Une perſonne*, dit-il, *eſt un individu de la nature humaine, comme diſtingué des autres individus de la même nature par ſes propres accidens qui ſont la perſonalité. Un homme, entant qu'il eſt créature raiſonnable, eſt un homme ; mais par rapport à ſes qualitez accidentelles, il eſt une telle perſonne. Pierre, Jacques & Jean, ſont hommes ; mais entant que Pierre eſt ſage, Jacques eſt vaillant, Jean eſt ſçavant &c.* ce ſont autant de perſonnes differentes.

Cette définition ſeule, toute embarraſſée qu'elle eſt, fait aſſez ſentir quel eſt le but de l'Auteur. Un homme qui reconnoîtroit en Dieu trois perſonnes réellement diſtinguées, ne s'aviſeroit pas de dire qu'il n'y a que les qualitez accidentelles qui diſtinguent les differentes perſonnes les unes des autres ; car il eſt évident que la nature divine n'étant ſuſceptible d'aucun accident, il ne pourroit

y avoir en Dieu aucune distinction de personnes, s'il étoit vrai qu'il n'y a que la difference des accidens qui fasse la distinction de personnes. Que si Mr. Clendon répond, que par le mot *d'accident* il entend toutes sortes de proprietez, même celles qu'on nomme *essentielles*, comme la sagesse de Dieu, sa puissance, sa justice. 1°. Il se contredira lui-même. 2°. Il ne pourra pas dire pour cela que ces proprietez fassent la distinction des personnes; car il faudroit avoir perdu l'esprit pour dire sérieusement, qu'il y a en Dieu autant de personnes differentes, qu'on y connoît d'attributs differens. Mr. Clendon auroit bien mieux fait de s'en tenir au sentiment general des Ecoles Catholiques & Protestantes, qui s'accordent toutes à définir la personne *un suppôt d'une nature raisonnable*, & à prouver qu'il y a en Dieu trois personnes réellement distinguées, parcequ'il y a en Dieu un Pere qui engendre, un Fils qui est engendré, & un Saint Esprit qui procede du Pere & du Fils.

Mars 1713.

Le mot Grec πρόσωπον, dit nôtre Auteur, qui signifie *personne*, marque assez que la notion de *personne* vient des qualitez, ou accidens extrinseques, qui ne dépendent pas de l'essence. Il est vrai, ajoute-t'il, que le mot ὑπόστασις est exprimé dans les traductions Angloises, dans celle de Beze, dans les versions Arabes & Ethiopiennes, par le mot de *personne*; mais la Vulgate, continuë-t'il, & la version Syriaque, qui sont beaucoup plus anciennes, l'expriment par le mot de *substanse* : Erasme & Tremellius traduisent aussi le mot ὑπόστασις, l'un par le mot de *substance*, l'autre par le mot *d'essence*. Quoi qu'il en soit du mot ὑπόστασις, auquel les Grecs ont quelquefois donné des significations differentes, selon les diverses occasions où ils l'ont employé, on ne voit pas comment Mr. Clendon peut conclure de là que la distinction des personnes vient uniquement des differens accidens, soit que ces accidens soient involontaires & naturels, comme il les appelle, soit qu'ils soient volontaires & acquis. Il le soutient néanmoins;

& c'est en ce sens, dit-il, qu'un même homme peut avoir differentes personalitez, en tant qu'il est sage, qu'il est robuste, qu'il est vaillant : c'est en ce sens que Ciceron a écrit, *Sustineo tres personas, mei, Adversarii, Judicis*; que Machiavel a dit de Laurent de Medicis; qu'il renfermoit en lui deux personnes differentes, *duas personas distinctas diceres*. C'est ainsi, continuë-t'il, que la Reine par rapport à ses trois Royaumes a trois personalitez differentes ; aussi il ajoute qu'elle est une vive image de la Trinité. C'est là la notion generale que Mr. Clendon donne du mot *personne*. Voici maintenant comme il prétend que ce mot s'est introduit dans la Religion.

II. La Philosophie, dit-il, de Pythagore, de Platon & d'Aristote, étoit en vogue à Athenes du tems d'Alexandre le Grand. Ce Prince ayant conquis une partie de l'Asie & de l'Egypte ; y établit des Colonies Grecques. Alexandrie & Ephese devinrent celebres par le nombre des Philosophes qui s'y rendirent de toutes parts. En ce tems-là les

Juifs dispersez parmi les nations, abandonnant le sens de l'Ecriture, commencerent à s'appliquer à la Philosophie payenne, & à mêler dans leur religion des idées & des notions purement Philosophiques. Ils inventerent une Théologie mysterieuse inconnuë à leurs peres, & qui ne se trouvoit pas dans l'Ecriture ; mais qu'ils disoient fondée sur la seule tradition. Qui peut douter, dit nôtre Auteur, qu'ils n'ayent tiré leur *Tetragrammaton* du *Tetractys* de Pythagore. La combinaison des lettres, des mots, des nombres, qui fait la Cabale, ajoute-t'il, vient encore de la même source. Leurs *dix Sephiroth*, leur *Aziluth*, sont certainement fondez sur la doctrine de Platon.

La Philosophie Grecque, continuë toûjours Mr. Clendon, ne se maintint pas seulement en Orient, où elle avoit pris sa naissance ; elle s'étendit jusque dans l'Occident, où elle étoit seule en vogue du tems de la naissance de Jesus-Christ. Il est vrai que les Philosophes n'ont pas compris, comment Jesus

avoit pû naître d'une vierge, ni pourquoi l'Ange avoit prédit qu'il seroit appellé Fils de Dieu. Mais aussi, répond nôtre Auteur en prenant ouvertement le parti des Sociniens, JESUS-CHRIST lui-même n'a pris que rarement la qualité de Fils de Dieu : il s'est presque toûjours contenté de celle de Fils de l'homme, & quand même il a pris la qualité de Fils de Dieu, il a eû soin d'expliquer en quel sens il la prenoit. N'est-il pas écrit, dit-il aux Juifs, *Ego dixi, Dii estis.* » Je l'ai dit, Vous „ êtes des Dieux. ? La bonne foi demandoit que Mr. Clendon ajoutât les paroles que JESUS-CHRIST dit immédiatement après, & qui démontrent évidemment qu'il faisoit aux Juifs l'argument qu'on appelle dans l'Ecole du petit au grand, *à minori ad majus. Si donc vôtre loi*, continuë le Sauveur en parlant aux Juifs, *appelle Dieux ceux à qui la parole de Dieu a été addressée, & que l'Ecriture ne puisse être détruite, comment me dites vous, à moi, que le Pere a sanctifié & envoyé dans le monde, vous blasphemez; parceque j'ai dit, je suis Fils*

de Dieu. Si je ne fais pas les œuvres de mon Pere, ne me croyez pas; mais si je les fais, & si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres: & sçachez & croyez que le Pere est en moi & moi dans le Pere. C'est à ces dernieres paroles que Mr. Clendon devoit s'attacher. S'il en avoit pénetré le sens, il auroit compris ce que les Juifs comprirent eux mêmes, que Jesus-Christ y enseigne qu'il est veritablement & par nature Fils de Dieu, & que la maniere dont ce nom lui convient est bien differente de celle dont il convenoit aux Prophetes. On pouvoit dire des Prophetes, en un certain sens, que Dieu étoit en eux; mais on n'a jamais pû dire d'eux dans le même sens, qu'ils étoient en Dieu. Au lieu que le Sauveur étant consubstantiel à son Pere, il a pû dire absolument sans figure, sans restriction aucune, que son Pere étoit en lui, & que lui étoit dans son Pere. C'est donc une prévarication insigne à Mr. Clendon, de dire, comme il fait, que Jesus-Christ n'est appellé Fils de Dieu, que parce que Dieu habitoit en lui

d'une maniere plus particuliere que dans les autres hommes.

Nôtre Auteur continuë ainſi : ſi la naiſſance du Sauveur étoit au deſſus du raiſonnement des Philoſophes, la doctrine qu'il prêcha, ſa vie, ſa mort, ſa reſurrection, la miſſion des Apôtres, la deſcente du Saint Eſprit, ne leur étoient pas moins incompréhenſibles. Les Apôtres cependant prêcherent cette doctrine celeſte ; & ils répandirent leur ſang pour en défendre la verité. Il eſt vrai, dit toûjours Mr. Clendon, que Saint Jean étant de retour à Epheſe ſe ſervit du mot λόγος, ce qui a fait croire qu'il l'avoit tiré de la Philoſophie de Platon. Mais comme ſi ce Saint Apôtre avoit beſoin de juſtification pour s'être ſervi de ce terme, Mr. Clendon entreprend de l'excuſer, en diſant que les textes formels qui ſe trouvent dans ſa premiere Epître, font clairement voir qu'il ne reconnoiſſoit qu'un ſeul Dieu. Mais cette prétenduë juſtification n'eſt qu'un mauvais artifice de l'Auteur, pour inſinuer qu'on ne peut admettre trois perſonnes réel-

lement distinguées dans la Trinité, sans devenir Trithéïste.

Les Apôtres étant morts, quelques-uns de leurs disciples, dit toûjours Mr. Clendon, se servirent du mot λόγος pour signifier le Messie. Les Evêques que l'on choisissoit parmi les Gentils, employerent le même mot : de là, continue-t'il, une infinité d'heresies diviserent les Fidelles. Justin le Martyr étant venu à Rome se déclara hautement pour la doctrine du λόγος, c'est lui qui introduisit le premier le mot de *filiation*, *Deus à Deo.* C'est lui qui établit la generation éternelle du Verbe ; doctrine, s'écrie nôtre Auteur, tout à fait inconnuë aux premiers Chrétiens,& qui manifestement établit le Trithéïsme.

En tout cet endroit Mr. Clendon fait voir, non seulement son impieté, mais encore son ignorance, ou sa mauvaise foi. Car il n'est pas possible qu'il ait lû avec quelque attention les saintes Ecritures & les Peres plus anciens que Saint Justin, sans y avoir trouvé les mêmes veritez que S. Justin a développées après

eux. Mr. Clendon pour ſoutenir tous les blaſphemes qu'on vient de rapporter, avance le paradoxe le plus inſenſé.

Il dit, que les livres orthodoxes & canoniques furent ſupprimez en ce tems-là, qu'on en fit d'autres ſous le nom de Denys l'Areopagite, de Clement de Rome, d'Ignace, &c. pour confirmer le Platoniſme du λόγος; que quelques Chrétiens pour rendre cette doctrine plauſible, ſe ſervirent de divers textes tirez des Auteurs payens, de Zoroaſtre, d'Hermes, d'Orphée, &c. Que d'autres prétendirent trouver dans l'ancien Teſtament la pluralité des hypoſtaſes & la generation éternelle du Verbe, & qu'ils ſoutinrent que ces mots *Elohim Bara* &c. qui ſe liſent au commencement de la Geneſe, ſignifient les trois perſonnes de la Trinité; que l'Auteur de la huitiéme lettre de S. Ignace au peuple d'Antioche pour établir la pluralité des hypoſtaſes, ſe ſervit de ces deux autres paſſages: *Faciamus hominem ad imaginem noſtram.* Gen. 1. v. 26. & *Pluit Dominus à Domino.* Gen. 19. v. 24.

que d'autres Chrétiens employerent encore d'autres textes de l'ancien Teſtament pour prouver les mêmes dogmes. Mr. Clendon les rejette tous : & croit les avoir bien refutez, quand il a dit d'une maniere vague que tous ces paſſages ne ſignifient rien. Mais quel ſera le Lecteur aſſez imprudent, pour s'en rapporter à la ſimple parole d'un Auteur, qui dans le même endroit où il ſe revolte contre les veritez les plus anciennes & les mieux établies, confond par une ignorance qui a peu d'exemples, les livres les plus certains & les plus inconteſtables, avec ceux qui ſont notoirement apocryphes, ſans diſtinguer les tems & les ſiecles où ces livres apocryphes ont été ſuppoſez ?

Les Platoniciens, continuë-t'il, non contens de forcer les textes de l'Ecriture, ont eû recours à la paraphraſe Chaldaïque. Maldonat & Cameron aſſûrent que partout où le Paraphraſte ſe ſert du mot *Memra* pour ſignifier Dieu, il entend la ſeconde perſonne, ou le Verbe. Nôtre Auteur eſt perſuadé que le premier

qui ait appliqué le *Memra* à la seconde personne est Galatinus, Religieux de S. François, & que Helvicus, Vechnerus, Heinsius, Rittangelius & plusieurs autres, ont depuis embrassé ce sentiment.

Mr. Clendon tâche ensuite de prouver, que la doctrine du λόγος est le pur Platonisme : il prétend que c'est pour cette raison que Meliton, Evêque de Sardes, appelle du nom de Philosophie la Religion Chrétienne, ἡ καθ' ἡμᾶς φιλοσοφία. Il ajoûte, que Clement Alexandrin, Origene, Eusebe & quelques autres, se déclarerent ensuite pour le sentiment de Meliton.

Mais quels sont les Heros que Mr. Clendon fait profession de suivre, après avoir ainsi abandonné les plus grands Hommes du Christianisme? C'est Ebion, c'est Cerinthe, que les Apôtres & leurs disciples regarderent toûjours avec execration. C'est Praxeas, sur lequel Tertullien a répandu un si juste mépris. C'est Artemon, Paul de Samosate, Noëtus, Sabellius, Photin, Arius, à qui les Peres & toutes les Eglises ont

tant de fois dit anatheme. Ce sont-là les uniques témoins de la tradition de Mr. Clendon. En vain tâche-t'il de commettre l'Eglise d'Orient, & le Concile d'Alexandrie, avec l'Eglise d'Occident. Il faut n'avoir pas les premieres teintures de la Théologie, pour s'imaginer que les Orientaux, en reconnoissant trois hypostases en un seul Dieu, ayent pensé autrement que les Occidentaux, qui ont toûjours enseigné qu'il y a trois personnes réellement distinguées dans la nature divine.

III. Pour entendre, dit Mr. Clendon, en quel sens l'Eglise d'Occident se sert du mot de *personne*, il faut sçavoir les differentes significations de ce mot; il en apporte trois. 1°. *Persona*, dit il, signifie un individu particulier, comme réellement distingué d'un autre. 2°. Il signifie quelquefois, ou la personne représentée, ou la personne qui représente, & c'est en ce sens que les Auteurs Latins disent, *persona personans, persona personata*. 3°. Les Auteurs classiques lui donnent une autre signification; & c'est lorsque

le même homme a differentes perſonalitez, par rapport à ſes differentes qualitez accidentelles. Nôtre Auteur ſoutient temerairement, que c'eſt en ce dernier ſens que l'Egliſe d'Occident a adopté le mot de perſonne par rapport à la Trinité.

Il rapporte enſuite les differentes définitions que l'on a données à ce mot, depuis qu'il a été introduit dans le Chriſtianiſme : Boëtius le définit ainſi : *Perſona eſt naturæ rationalis individua ſubſtantia*; c'eſt la ſubſtance individuelle de la nature raiſonnable. Saint Thomas ſemble admettre la même définition. Laurent Valle ſoutient, que le mot de perſonne ſignifie la qualité par laquelle nous differons les uns des autres. *Perſona ſignificat qualitatem quâ alius ab alio differimus* &c. Schiblerus dit, qu'une perſonne eſt, *ſuppoſitum intelligens, ſuppoſitum rationale.* Adrien Hereboord l'appelle *ſubſtantia ſingularis, completa, intelligens, quæ non eſt pars alterius, nec ab alio ſuſtentatur.* Mr. Clendon cite enſuite le ſentiment de Mr. Sherlok dernier Doyen de Londres, celui de Mr.

Stillingfleet Evêque de Worcester, & celui de quelques autres Anglois; & il conclut faussement, à son ordinaire, que quelque signification que l'on donne au mot de *personne*, il faudra toûjours admettre, ou que c'est un individu qui a une essence & une subsistance particuliere, & alors les trois personnes de la Trinité auroient trois essences réellement distinguées; ou qu'il faut admettre que les personalitez resultent des seules qualitez accidentelles. Par où l'on voit, que ce n'est pas seulement à la seconde personne de la très-sainte Trinité que Mr. Clendon en veut; mais qu'à l'exemple des Ariens, il tâche aussi de détruire la divinité du S. Esprit.

IV. La conclusion de ce livre n'est qu'un abregé de tout ce que l'Auteur a dit dans son ouvrage. Il y soutient la même doctrine qu'il debite dans ses trois chapitres, avec cette difference néanmoins, qu'il l'y soutient avec tout l'artifice dont les heretiques & les novateurs ont coûtume de se servir pour déguiser leurs vrais sentimens. Si on

l'en croit, personne n'est plus attaché à la doctrine Catholique que lui, & cependant il n'admet, ni Trinité de personnes en Dieu, ni union hypostatique en JESUS-CHRIST: il réduit le dogme de la divinité de JESUS-CHRIST à dire, que Dieu *a résidé*, *a habité*, *dans l'homme appellé Jesus.* Mais il nie expressément que JESUS fût en même tems Dieu & homme.

Le symbole des Apôtres, ajoute-t'il, ne reconnoit qu'un seul Dieu. La lithurgie de l'Eglise Anglicane fait profession qu'il n'y a qu'un Dieu. Le Catechisme de la même Eglise dit formellement: *Je crois en Dieu le Pere qui m'a créé. Je crois en Dieu le Fils qui m'a racheté. Je crois en Dieu le S. Esprit qui m'a sanctifié.*

Il n'y a point de vrai Chrétien qui n'admette cette profession de foi; mais il n'y en a point aussi qui n'ait horreur de la reflexion qu'ajoûte Mr. Clendon, que par là on ne reconnoît que trois dénominations extrinseques à Dieu, & non pas trois personnes intrinsequement & réellement distinguées: comme si être

Pere & engendrer un Fils, être Fils & être engendré par le Pere, être S. Esprit & proceder du Pere & du Fils, étoient des dénominations purement extrinseques, & n'exprimoient pas ce qui est veritablement en Dieu.

Mais, dit Mr. Clendon, la doctrine que j'ai proposée tend au pur Sabellianisme. Il l'avouë de bonne foi, & ne fait aucune difficulté d'embrasser cette heresie. Il fait plus, il tâche de justifier Sabellius, & Socin même. Il dit assez ingenüement, que dans ces derniers tems les plus grandes lumieres de l'Eglise Anglicane ont été accusez de soutenir les sentimens de ces deux heretiques. L'Evêque Pearson, Tillot son Archevêque de Cantorbery, Patrik Evêque d'Ely, furent tous soupçonnez de favoriser les erreurs des Sociniens. L'Archevêque de Cantorbery d'aujourd'hui, dans le traité qu'il composa autrefois de l'idolatrie, ne fut pas exemt du même soupçon; car dans le quatorziéme chapitre, où il parle de *schechina*, ou des apparitions de Dieu, il avance des

choses qui confirment la *simple inhabitation de Dieu dans l'homme Jesus.* C'est à ceux de ces Messieurs qui vivent encore, ou aux amis de ceux qui ne vivent plus, de refuter Mr. Clendon, supposé qu'il les accuse faussement. Le silence sur une accusation de cette nature augmenteroit beaucoup le soupçon, & causeroit un grand scandale.

ARTICLE XLI.

L'IDEA D'UN GOVERNARE paterno &c. *C'est à dire, Idée d'un Gouvernement paternel, proposée à tous les Princes dans l'exposition de la parabole de l'enfant prodigue. Discours fait par le P. Cesar Calino de la Compagnie de Jesus, dans la salle du Senat de la Serenissime Republique de Luques.* A Luques, 1711. *In* 4°. *pages* 20.

PUisque Dieu a voulu nous reveler dans cette parabole la maniere paternelle dont il gouverne les hommes, on ne doit pas être surpris que le Pere Calino la propose pour

modele aux Princes. Après avoir fait ſentir les difficultez qui auroient dû le détourner des ſon deſſein, il fait une application ſi juſte de ſa parabole à ſon ſujet, qu'elle fait diſparoître toutes ces difficultez. Il montre dans le pere de la parabole, qui écoute avec bonté les propoſitions déſagréables de ſon cadet, qui partage de bonne heure entre ſes enfans le bien qu'ils pouvoient prétendre ; qui par ſa vigilance met ce malheureux cadet dans la neceſſité de s'éloigner, s'il veut vivre dans le déſordre ; qui lui pardonne avec tant de bonté, quand il rentre dans ſon devoir ; le P. Calino, dis-je, montre dans ce pere, l'affabilité, le déſintereſſement, l'équité, la vigilance, la clemence, qui forment le caractere du Prince accompli, & cette homelie donne une grande idée de celles que l'Auteur va bientôt donner au Public ſur le livre des Rois.

ARTICLE XLII.

CHRONO-HISTORIA de la Compañia de JESUS en la Provincia de Toledo &c. *C'est à dire, Histoire Chronique des Peres de la Compagnie de Jesus de la Province de Tolede &c. Par le Pere Barthelemy Aleazar de la même Compagnie. Deux tomes* in folio. *Tome I. pages* 402. *Tome II. pages* 442. A Madrid, chez Jean Garcia Infançon Imprimeur de la sainte Cruzade 1710. avec privilege.

NOus nous contenterons de donner ici une idée generale de l'ouvrage du P. Aleazar, sans entrer dans le détail des choses qu'il écrit. C'est une histoire des Peres de la Compagnie de la Province de Tolede. Il la commence à l'année 1541. & il la continuë jusqu'à l'an 1580. Il ne se borne pas à décrire les vertus & les actions heroïques de plusieurs hommes Apostoliques qui ont vécu & qui sont morts dans sa Province, il rapporte aussi la mort glorieuse

de plusieurs de ses freres, qui ont eû le bonheur de répandre leur sang pour la défense de la foi. L'établissement des Missions dans les païs infidelles, les travaux des Missionnaires parmi les barbares, les benedictions abondantes qu'il a plû au Seigneur de répandre sur leur zele, sont des choses capables d'instruire & d'édifier les Lecteurs. Nous pouvons même dire, que cet ouvrage contient un grand nombre de faits qui ne se trouvent pas ailleurs, & qui pourront un jour servir de mémoires à l'Histoire Ecclésiastique de ces derniers tems.

Nôtre Auteur fait profession, en écrivant cette histoire, d'imiter le stile du Pere Ribadineyra, un des plus polis Ecrivains qui ayent jamais été en Esgagne; aussi pouvons nous dire, & le Public en conviendra, qu'il y a parfaitement réussi: la maniere d'écrire du P. Alcasar, aisée, polie, naturelle, engageante, marque assez qu'il pourra lui même un jour servir de modele aux autres Ecrivains.

Les deux tomes dont nous par-

lons ici ſont diviſez en quatre *Decades*, ou livres. L'Auteur a crû qu'une expoſition generale de l'Inſtitut des Jeſuites ſerviroit à détromper ſes Lecteurs de pluſieurs fauſſes idées que la calomnie avoit autrefois répanduës contre eux. C'eſt pour cette raiſon qu'il employe tout le premier livre à décrire les vies de St. Ignace & de ſes premiers Compagnons, leurs travaux, leurs miſſions, l'établiſſement & la confirmation de leur Ordre. Le Pere Aleazar a inſeré dans cet ouvrage un grand nombre de lettres écrites par Saint Ignace & par S. François de Borgia; dont les originaux ſe gardent dans les Colleges que les Jeſuites ont en Eſpagne.

ARTICLE XLIII.

EXERCICES DE PIETE' *pour tous les jours de l'année, contenant l'explication du Myſtere, ou la vie du Saint de chaque jour, avec des reflexions ſur l'Epître, & une meditation ſur l'Evangile de la Meſſe, & quelques pratiques de pieté propres à* Mars 1713.

toutes sortes de personnes. Par le Pere Jean Croiset de la Compagnie de Jesus. A Lyon, chez Antoine Boudet, 1712. *In 12. Janvier pages* 615. *Février, pages* 665.

LE Pere Croiset, connu *par la retraite pour se préparer à la mort* imprimée tant de fois, tant estimée, & qui a operé des conversions si celebres, n'est pas le premier qui ait donné aux ames devotes un cours de meditations & de pratiques conformes à l'esprit de l'Eglise. Le Pere Suffren Jesuite, ce modele des Prédicateurs Chrétiens, qui, Confesseur en même tems du Roi Loüis XIII. & de la Reine sa mere, Marie de Medicis, renonça à l'emploi de Confesseur du Roi, pour suivre la Reine dans son exil, nous a donné *une année Chrétienne* en quatre tomes *in* 4. il y suit l'ordre des offices Ecclésiastiques; explique les vûës de l'Eglise dans l'institution de l'Avent, du Carême, des Fêtes; fournit chaque jour aux personnes addonnées à la pieté une meditation propre du tems, beaucoup de pratiques, & la

vie d'un Saint. Le ſtile de cet excellent livre n'a jamais été fort travaillé, & il a beaucoup vieilli; c'eſt le ſeul défaut qu'on puiſſe lui reprocher.

Le Pere Grozés Jeſuite a ſuivi le même plan dans *ſon Journal des Saints*; mais tout y eſt fort abregé, & il n'a pas eû aſſez de ſoin du ſtile. Ce n'eſt pas qu'il manquât de goût, il en paroît beaucoup dans le choix des paſſages des Saints Peres, qu'il met à la fin des meditations; ſon ouvrage a eû pluſieurs éditions.

L'infidelle Traducteur de Saint Chryſoſtome, Mr. Fontaine, a donné auſſi un ouvrage imprimé chez Roulland en 1677. ſous le titre *d'Année Chrétienne*, titre trop magnifique pour des reflexions ſur les Evangiles de chaque jour, dont l'unique but eſt de détourner de la Communion. L'Auteur eſt ſur ce ſujet d'une fertilité, d'une pénetration qui étonne; il trouve des motifs d'effrayer les ames & de les éloigner de l'Autel, dans des endroits de l'Evangile où perſonne n'auroit ſoupçonné qu'on en pût

trouver. Le ſuccès de ce livre n'a pas été fort grand, il fut étouffé preſque en naiſſant, par *l'année Chrétienne de feu Mr. le Tourneur*, à laquelle un parti puiſſant a donné tant de vogue. On ne peut nier que le deſſein n'en ſoit bien pris, & même aſſez bien executé. L'explication de l'Epitre & de l'Evangile de chaque jour eſt litterale & claire, les reflexions ſont naturelles, & l'abregé de la vie du Saint, quoique très-court, le fait aſſez connoître. Mais ce livre, d'un Auteur à qui la prédication fut interdite, inſinuë en mille endroits le poiſon des erreurs de Janſenius d'une maniere d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt plus ſubtile, & le Saint Siege l'a condamné.

On ſouhaitoit depuis pluſieurs années qu'un livre pareil nous vint d'une main Catholique. Le P. Croiſet remplit avantageuſement ce pieux ſouhait : ſon ouvrage renferme la vie du Saint de chaque jour, ou un diſcours dogmatique, hiſtorique & moral, ſur le Myſtere qu'on ſolemniſe, l'Epître qu'on lit à la Meſſe traduite avec des reflexions, l'E-

vangile auſſi traduit ſuivi d'une courte meditation, l'oraiſon du jour en François, quelques aſpirations tirées de l'Ecriture, quelques pratiques de pieté propres de la Fête.

Perſuadé que le goût du ſiécle eſt de lire peu, & de ne rien ignorer, il a tâché en écrivant les vies des Saints de trouver un milieu entre la longue narration qui ennuye, & l'abregé trop concis qui n'apprend rien : il ſe flate de n'avoir omis aucun fait qui merite la curioſité du Lecteur, il a puiſé dans les meilleures ſources, & profité des lumieres des plus ſçavans Critiques, & s'il a déferé quelquefois à une ancienne & venerable tradition, quoique dépourvûë du témoignage des Hiſtoriens, ce ne ſont pas les préjugez, ce ſont les preuves qui l'ont déterminé.

Le même Evangile & la même Epitre reviennent aſſez ſouvent ; mais les mêmes reflexions ne reviennent pas. L'Auteur a eû ſoin de les varier, il a eû encore plus de ſoin de lier entre eux les exercices

de pieté de chaque jour, & de les rapporter à une même fin.

Il a ſuivi l'ordre de l'année civile, & proportionné les exercices qu'il propoſe, aux Fêtes dont le jour eſt fixe, & aux ſolemnitez des Saints dont l'Egliſe fait l'office, ou dont l'éloge ſe lit dans le Martyrologe. Mais il donnera dans les derniers tomes, qu'on n'attendra pas longtems, des exercices de pieté pour les Fêtes mobiles, pour tous les Dimanches de l'année, & pour chaque jour du Carême.

ARTICLE XLIX.

MELCHIORIS PASTORIS Juris Canonici, in alma Aquiſextienſi Academia Profeſſoris, opera omnia. *C'eſt à dire, toutes les œuvres de Melchior Paſtor, Profeſſeur du Droit-Canon en l'Univerſité d'Aix, avec les Notes de Solier, Avocat au Parlement de Toulouſe & Expéditionaire en Cour de Rome, & de très amples ſcholies du même qui n'avoient point encore paru; nouvelle édition très-exacte.* A Toulouſe, Mars 1713.

chez J. F. Caranove, Imprimeur de l'Univerſité, à la Bible d'or, ruë Saint Romain, 1712. *In-folio*, *pages* 490.

L'Auteur des ouvrages compris en cette nouvelle édition, plus connu par le nom Latin, *Paſtor*, qu'il s'eſt donné, que par ſon nom François Berger, eſt depuis longtems en reputation parmi les Canoniſtes, & par conſéquent hors du terme qu'on s'eſt preſcrit par ces Memoires. Si l'on en parle, c'eſt à raiſon de ce que l'Editeur y a ajouté de nouveau.

Les traitez de Paſtor ſont au nombre de 4. Des Beneficcs, des biens temporels de l'Egliſe, de la juriſdiction Eccléſiaſtique, du Droit de Fief & du Droit Emphytéotique. Les deux derniers étoiẽt devenus ſi rares, qu'il étoit comme impoſſible de les trouver, & l'Imprimeur ſe plaint de ce que lui a coûté un exemplaire de celui de la Juriſdiction Eccléſiaſtique. De ſorte que ſi ce traité n'eſt pas nouveau, il doit au moins être conſideré, comme reſſuſcité.

Mars 1713.

Solier avoit ajouté des notes très-utiles & estimées aux deux premiers traitez. Dans la suite le grand usage des affaires lui fit faire de nouvelles reflexions qui sont ici imprimées pour la premiere fois.

C'est le même ordre dans Pastor que dans les autres Canonistes. Il divise le traité des Benefices en trois livres, & chaque livre en plusieurs titres. Le 1^er^ livre est de l'origine & de la difference des Benefices, de l'élection, de la postulation, confirmation, translation, collation, reservation, de la Regale, des Expectatives, des Graduez, & des Indultaires, de la prévention, des dévolus. Le second livre explique ce qui concerne les lettres Beneficiales, la datte, la signature, les clauses, l'execution, l'insinuation, le possessoire & le petitoire, l'option. Le troisiéme contient les diverses manieres dont un Benefice devient vacant, & les inhabilitez à en obtenir, ou à en posseder.

Il est à propos de rapporter quelques-unes des nouvelles additions de Solier, où tantôt il éclaircit &

explique Paſtor, tantôt il le corrige.

Sur la regle commune de donner les Benefices ſéculiers aux Clercs ſéculiers, & les Réguliers aux Réguliers, il fait les obſervations ſuivantes. 1°. Elle n'a point de lieu à l'égard des Evêchez. La raiſon, dit-il, eſt que l'Evêque par ſon état eſt plus parfait que les Religieux, & même que l'Abbé. 2°. Selon le Droit commun un Religieux, de quelque Ordre qu'il ſoit, peut être pourvû d'une Cure, à condition d'avoir un Compagnon, à l'exception des Chanoines Réguliers, qui peuvent être ſeuls. Il a été dérogé à ce droit, & il faut maintenant une diſpenſe du Pape à un Régulier pour poſſeder une Cure. 3°. Quoiqu'un Clerc avant que d'avoir fait profeſſion ſolennelle de Religion, ne puiſſe être mis en poſſeſſion d'une Abbaye, d'un Prieuré, & d'autre Benefice qui donne Juriſdiction; il le peut néanmoins être ſur la reſolution & la promeſſe de prendre l'habit & de faire profeſſion.

Paſtor aſſûre au liv. 1. tître 4. que l'autorité de l'Evêque eſt ſuffiſante

pour introduire la régularité en une Eglise Collegiale : Solier veut que celle du Pape soit requise.

Touchant les procurations pour une élection, il remarque au titre suivant 1°. Que celui qui donne procuration, doit être absent pour cause legitime, & en lieu où il ait pû & dû être appellé à l'élection. 2°. Qu'il ne peut en charger qu'une personne qui ait voix à l'élection ; parceque les autres à qui elle appartient, ne sont pas obligez d'admettre un étranger parmi eux. 3°. Si la procuration est generale, & seulement de concourir à l'élection, sans désigner nommément un sujet à élire, alors celui qui la porte a obligation de joindre le suffrage qu'elle met en sa disposition, à son propre suffrage, à peine de les perdre tous deux. Il n'est pas inutile d'avertir à cette occasion, qu'un suffrage conditionnel & alternatif est reputé nul.

Il soutient, contre le sentiment de Pastor, que les causes dévolues à l'Evêque, & les permutations des Benefices, ne sont pas de la competence du Chapitre pendant la vacãce

du Siege. Il entre ſur pluſieurs ſujets en des détails omis par Paſtor.

Il rapporte la maniere dont on ſe ſert en Eſpagne pour éluder la loi, qui défend abſolument en ce Royaume de créer aucune penſion ſur les Benefices en faveur des étrangers. C'eſt qu'il y a à Rome un Eſpagnol, ſur la tête duquel ſont miſes toutes les penſions dont il a plû de gratifier les étrangers, & qui les leur fait toucher comme par fidéïcommis, ou par confidence : il eſt nommé pour cette raiſon *Capodiferro*.

Le ſecond traité eſt des biens Eccléſiaſtiques, de la maniere dont l'Egliſe les acquiert, les conſerve, les aliene. Paſtor y explique en huit titres ce qui concerne le bâtiment des Egliſes, les dixmes, les oblations, les privileges de l'Egliſe, lorſqu'il s'agit d'acquerir, ſoit par teſtament, ſoit par donation, où autrement; des charges auxquelles elle peut être aſſujettie, de ſes privileges pour la conſervation de ſes biens, de la preſcription à ſon égard, du retour dans les biens alienez.

Comme le troiſiéme traité de

Pastor, qui est de la jurisdiction Ecclésiastique, étoit disparu, on s'arrêtera davantage à marquer ce qu'il contient. Il est divisé en trois livres, dont le premier est destiné à expliquer l'origine & l'étenduë de la jurisdiction Ecclésiastique. J. C. l'établit, en donnant à S. Pierre & à ses successeurs deux clefs, l'une d'Ordre, & l'autre de Jurisdiction ; & en enseignant la maniere de proceder à la correction fraternelle. D'ailleurs, il est essentiel à toute Societé & à tout Etat d'avoir ses Magistrats & ses Juges ; & une autorité de direction devient inutile & est nulle, si elle manque de force pour la correction. A la verité l'Eglise sous la persecution des Empereurs Payens n'avoit pû s'ériger un Tribunal ; mais les Empereurs Chrétiens ont reconnu son droit, & l'ont confirmé par leurs constitutions, sans que celle de Valentinien III. y donne atteinte. Sa competence s'étend sur les personnes Ecclésiastiques, & sur ce qui regarde l'administration des Sacremens & les choses saintes. Elle n'a, ni territoire, ni Fisc, elle n'est point

armée de l'épée, ne se faisant obéïr que par les censures & les excommunications, & ne punissant que par des jeûnes & des prieres.

D'où il s'ensuit, que le Juge d'Eglise ne sçauroit condamner un criminel, ni à la mort, ni aux galeres, ni au bannissement, ni à l'emprisonnement : il peut néanmoins faire arrêter & mettre en prison une personne qui se trouve dans son Prétoire, ou dans le lieu où il rend la justice. Il ne sçauroit non plus ordonner une confiscation au profit de son Eglise, mais seulement des aumônes. Lors donc qu'il s'agit d'un crime atroce, il est contraint d'implorer le Juge séculier, qui par son devoir est tenu de lui prêter la main, après avoir revû la procedure Ecclésiastique pour s'assûrer du crime.

Il n'en est pas de la puissance de Jurisdiction, comme de celle d'Ordre : l'Evêque exerce celle-ci indifferemment dans toute l'étenduë de son Diocese, & il est obligé d'assigner un lieu particulier & un Prétoire pour l'autre. Toutefois dans le cours de ses visites, sans observer la forme judi-

cielle, il peut ordonner de ce qui concerne le bon ordre des Egliſes & leurs reparations, punir les fautes par des cenſures, & ſes ſentences ſont executoires, nonobſtant appellation quelconque.

A l'égard des lieux exemts, ſi l'Evêque en reçoit des plaintes, il en avertit le Superieur : & au cas que ſon admonition n'ait rien produit, après ſix mois il fait ſa viſite, & remedie aux déſordres. Les Egliſes & les Chapelles dépendantes des lieux exemts ſont ſujettes à la viſite de l'Evêque, de même que les Religieux qui les deſſervent, en ce qui regarde les fonctions Curiales, & ce qui s'appelle les défauts *quoad omnes*, ſans leur demander compte de l'obſervation de leur regle : ce qui doit pourtant s'étendre avec reſtriction par rapport aux Monaſteres où réſide un Abbé general, ou qui jouïſſent de la juriſdiction Epiſcopale ſur quelques Paroiſſes. En toute Egliſe exempte, même avec la juriſdiction Epiſcopale, l'Evêque Dioceſain a droit d'uſer de la Clef, & de la puiſſance de ſon Ordre : il y peut officier pontificale-

pe, mais ſeulement de leur execution.

Il finit par le reſpect qui eſt dû aux Conſtitutions des Papes, & en particulier à celles qui condamnent les cinq Propoſitions extraites de Janſenius.

Le dernier traité, diviſé en ſept livres; contient un grand détail de ce qui concerne les Fiefs & les Baux Emphytéotiques.

ARTICLE XLV.

SYSTEME DE LA VISION FONDE'ſur de nouveaux principes. Par Sebaſtien le Clerc Chevalier Romain, Deſſinateur & Graveur ordinaire du Cabinet du Roi. A Paris, chez Florentin de Laulne ruë Saint Jacques, 1712. *In* 8°. *pages* 151.

MOnſieur le Clerc a porté plus loin que perſonne la perfection de la Gravure en petit; & s'élevant au deſſus de l'Artiſte, il a tâché de connoître, de creuſer les principes de ſon Art; il ne s'eſt pas même borné aux parties de la Phyſique &

des Mathematiques, dont la Peinture & la Gravure dépendent, l'Anatomie & la Perſpective ; il eſt allé juſqu'à l'Aſtronomie, & il a propoſé un nouveau ſyſteme du monde, dont nous avons parlé dans les Memoires du mois de Decembre de l'année mil ſept cent ſix. Il travaille à le perfectionner, & à l'établir ſur de nouvelles preuves ; & cependant il expoſe à l'examen des Sçavans un nouveau ſyſteme de la viſion. Les leçons de Perſpective, qu'il a faites publiquement pendant pluſieurs années, ont été l'occaſion de cet ouvrage. Les principes ſur leſquels il appuyoit les regles de ſon Art, contraires aux principes de Mr. Deſcartes, lui attiroient ſouvent des objections, qui l'engagerent inſenſiblement à faire une étude toute particuliere de la maniere dont on voit les objets ; & c'eſt le fruit de cette étude qu'il offre maintenant au Public.

Il explique d'abord avec une extreme netteté la conformation de l'œil, & de l'uſage de ſes parties ; il prouve enſuite que tout ce qu'on voit

pe, mais ſeulement de leur execution.

Il finit par le reſpect qui eſt dû aux Conſtitutions des Papes, & en particulier à celles qui condamnent les cinq Propoſitions extraites de Janſenius.

Le dernier traité, diviſé en ſept livres, contient un grand détail de ce qui concerne les Fiefs & les Baux Emphytéotiques.

ARTICLE XLV.

SYSTEME DE LA VISION FONDE' ſur de nouveaux principes. Par Sebaſtien le Clerc Chevalier Romain, Deſſinateur & Graveur ordinaire du Cabinet du Roi. A Paris, chez Florentin de Laulne ruë Saint Jacques, 1712. *In* 8°. *pages* 151.

MOnſieur le Clerc a porté plus loin que perſonne la perfection de la Gravure en petit; & s'élevant au deſſus de l'Artiſte, il a tâché de connoître, de creuſer les principes de ſon Art; il ne s'eſt pas même borné aux parties de la Phyſique &

des Mathematiques, dont la Peinture & la Gravure dépendent, l'Anatomie & la Perſpective ; il eſt allé juſqu'à l'Aſtronomie, & il a propoſé un nouveau ſyſteme du monde, dont nous avons parlé dans les Memoires du mois de Decembre de l'année mil ſept cent ſix. Il travaille à le perfectionner, & à l'établir ſur de nouvelles preuves ; & cependant il expoſe à l'examen des Sçavans un nouveau ſyſteme de la viſion. Les leçons de Perſpective, qu'il a faites publiquement pendant pluſieurs années, ont été l'occaſion de cet ouvrage. Les principes ſur leſquels il appuyoit les regles de ſon Art, contraires aux principes de Mr. Deſcartes, lui attiroient ſouvent des objections, qui l'engagerent inſenſiblement à faire une étude toute particuliere de la maniere dont on voit les objets ; & c'eſt le fruit de cette étude qu'il offre maintenant au Public.

Il explique d'abord avec une extrême netteté la conformation de l'œil, & de l'uſage de ſes parties ; il prouve enſuite que tout ce qu'on voit

distinctement on ne le voit que d'un œil ; il le prouve par des experiences qui paroissent convaincantes.

Si fermant un œil vous regardez un objet au travers d'une vitre ; il vous paroitra dans un certain endroit de cette vitre, & vous ne pourrez le voir ailleurs sans changer de situation. Si ensuite fermant l'œil qui étoit ouvert, vous regardez le même objet de l'œil qui étoit auparavant fermé, vous le verrez dans un autre endroit de la vitre. Si après avoir marqué exactement ces deux endroits sur la vitre, vous regardez l'objet avec les deux yeux ouverts, sans néanmoins changer de situation ; l'objet ne vous paroîtra qu'à l'un des deux endroits marquez, & non dans un endroit mitoyen ; supposé que vous le voyez vis à vis de la marque qui répond à l'œil droit, il est manifeste que vous n'employez que cet œil pour le voir ; même en les ouvrant tous deux, car l'œil gauche ne peut le voir dans l'endroit où l'œil droit le voit, il ne le voit que dans l'endroit qui lui répond : donc, si ayant les deux yeux ouverts vous

ne voyez jamais l'objet que dans l'endroit qui répond à un des yeux ſeulement, & non à l'autre, il eſt certain que les objets ne ſont vûs que d'un œil. Voilà la premiere experience. La ſeconde & la troiſiéme ne different de la premiere, que parceque la ſeconde ſe fait dans un miroir, & la troiſiéme ſur une table.

Mr. le Clerc ne nie pas qu'il n'arrive quelquefois qu'en regardant l'objet des deux yeux tout à la fois, on le voye dans un lieu mitoyen ; mais ce n'eſt pas ainſi que la viſion ſe fait ordinairement & naturellement.

Il conclut, que les Peintres ont eû raiſon de n'admettre qu'un point de vûë pour le premier principe des regles de la Perſpective.

Mr. le Clerc ne ſe contente pas d'avoir établi ſon ſyſteme ſur des experiences ſenſibles, il attaque tous les ſyſtemes differens du ſien ; & prétend montrer, que ſi les deux yeux voyoient enſemble un même objet, toute l'œconomie de la viſion ſeroit troublée. Les ſenſations ſe font en nous par un ébranlement

des nerfs, & la vision n'est que l'action de la lumiere reflechie sur la retine, c'est à dire, sur cette production du nerf optique qui tapisse le fond de l'œil. Or l'experience nous apprend, que l'impression de la lumiere sur la retine y peint une image des objets. Mr. Descartes, considerant qu'un même objet peignoit son image dans les deux yeux, & que l'ame n'en avoit cependant qu'une perception, a crû que ces images des deux yeux se rassembloient dans le cerveau, & que de deux il ne s'en faisoit qu'une; mais s'il avoit fait un peu de reflexion sur les démonstrations qu'il en a voulu donner, il auroit reconnu que ces images sont differentes; & qu'étant differentes, la réünion en est impossible. Que les images d'un même objet vû soient differentes dans les deux yeux, Mr. le Clerc le prouve en cette maniere. Chaque œil voit l'objet par un point different, l'un le voit sous un angle d'environ quinze degrez, l'autre ne le voit que sous un angle de douze degrez: l'un le voit plus grand, l'autre le

le voit plus petit. Leurs images ſont donc differentes, & ne peuvent ſe réünir en une ſeule. Ce raiſonnement, & les autres preuves dont il eſt appuyé, ſont rendus plus ſenſibles par les figures dont le livre eſt plein ; nous y renvoyons le Lecteur, qui ſera content de la préciſion & de l'exactitude de l'Auteur.

Il prévient la penſée qui naît de ſon ſyſteme, ſi l'on ne voit que d'un œil l'autre eſt inutile : il la prévient, cette penſée, en faiſant remarquer qu'il y a des objets qu'on auroit peine à voir de l'œil droit, & qu'on voit facilement de l'œil gauche, & que le Créateur a voulu nous pourvoir abondamment des organes d'un ſens auſſi neceſſaire que la vûë.

Nous ne ſuivrons pas Mr. le Clerc dans toutes les autres découvertes ſur la viſion qu'il propoſe avec la même netteté, toûjours oppoſé aux Carteſiens, c'eſt aſſez pour nous de les indiquer.

Il montre qu'on ne voit point par des pinceaux optiques, tels que Mr. Deſcartes les a imaginez, c'eſt à dire, par un nombre infini de rayons de

lumiere qu'un ſeul & même point objectif reflechiſſe & renvoye à l'œil, & qui ſe réüniſſent dans le fond de l'œil. Selon Mr. le Clerc un ſeul point n'eſt vû que par un ſeul rayon: il ne s'accommode pas non plus d'une autre penſée de Mr. Deſcartes, qui ſuppoſe que l'œil s'allonge, ou s'étrecit, ſelon la diſtance de l'objet. Pour détruire abſolument cette ſuppoſition, il ne faut qu'obſerver que nous voyons en même tems des objets dont la diſtance eſt fort diverſe; il refute encore cette ſuppoſition, par l'experience de ce qui paſſe dans la Chambre optique.

Mr. le Clerc ne parle de la lumiere qu'en paſſant, il s'étendra davantage ſur cette matiere dans ſon ſyſteme du monde. Il approuve l'opinion qui explique la lumiere par un mouvement circulaire des globules de l'air autour de leur propre centre; mouvement qui leur eſt imprimé par le ſoleil & par les autres corps lumineux. S'il ne parle qu'en paſſant de la nature de la lumiere, il traite à fond de la reflexion & de la communication de la lumiere, &

s'applique à refuter tout ce que Mr. Descartes & Mr. Rohault en ont dit. Il croit que la seule modification des globules de l'air ne peut suffire pour expliquer les couleurs. On ne peut imaginer, dit il, comment un globule qui reçoit en même tems une infinité de modifications differentes, suffira pour donner à differens objets differentes couleurs, dans le tems même qu'il sert encore à communiquer les sens, les odeurs, la chaleur, ou le froid, la secheresse, ou l'humidité. Mr. le Clerc voudroit qu'on substituât à ces globules de petits balons pleins d'une matiere subtile toûjours en mouvement: on pourroit, dit-il, concevoir dans cette matiere subtile qui circule autour du centre de chaque petit balon, des rayons qui tendent partout vers la circonference; chacun de ces rayons pouvant recevoir en particulier une impression de mouvement qui ne sera point troublée par la modification d'un autre, portera sans peine jusqu'à l'objet l'impression qu'il aura reçûë,

& ainsi les impressions ne se confondroient point.

Achevons d'indiquer les matieres curieuses que renferme le livre de Mr. le Clerc. Il prouve, que les objets ne se peignent pas dans les yeux par autant de points qu'ils en renferment dans leur surface; que les rayons ne pénetrent pas dans les yeux, & qu'ils n'y agissent que par l'impression qu'ils font sur la cornée, qu'il n'y a que les rayons qui rencontrent la cornée à angles égaux qui causent la vision distincte, & qui doivent être appellez rayons visuels; que les rayons visuels s'entrecoupent dans l'œil à un seul point.

L'ingénieux Auteur se sert de ces principes établis, pour expliquer comment un objet, étant plus ou moins éloigné de l'œil, nous paroit plus ou moins petit; pourquoi un objet éloigné se voit moins distinctement qu'un objet qui est proche; pourquoi une infinité de grands objets éloignez ne peuvent faire aucune impression sensible dans nos yeux; pourquoi des objets, quoiqu'également éloignez des yeux, n'y peignent

pas également bien leurs images ; & pourquoi leurs images distinctes & bien formées y sont peu étenduës.

Il explique encore par les mêmes principes la maniere dont on regarde les objets, & comment la vision est distincte ; pourquoi les objets ne se peignent distinctement qu'à une certaine distance du cristalin ; pourquoi certaines personnes voyent mieux de loin que de près, & pourquoi d'autres personnes voyent mieux de près que de loin.

Il retombe encore sur Mr. Descartes ; & montre qu'il n'y a nulle apparence que les yeux s'applatissent, ou qu'ils s'allongent à nôtre volonté, pour s'accommoder aux divers éloignemens des objets.

Il applique ensuite ses principes à d'autres phenomenes de la vision, il explique comment les vieillards apperçoivent la lumiere sous la figure d'une rose rayonnante ; pourquoi la flamme qui est derriere un corps opaque, un barreau de fenêtre, par exemple, paroît être devant ce corps.

Enfin l'Auteur expose assez clai-

rement comment les rayons visuels peuvent se pénetrer l'un l'autre, en concourant ensemble vers un même point dans l'oeil, & il finit son traité par une conjecture sur la maniere dont l'ame connoît les objets vûs. Ce n'est pas, selon lui, par les images imprimées dans le cerveau; c'est par des rayons qu'elle dirige vers eux, & dont elle se sert comme un aveugle de son bâton pour tâter les corps. Ainsi voilà les especes expresses des anciens Philosophes, qu'un habile Physicien ramene sur la scene, par une de ces revolutions ordinaires aux opinions Philosophi ques.

ARTICLE XLVI.

REFLEXIONS NOUVELLES *& démonstrations de Mr. Parent, Professeur de Mathematiques, sur les regles d'alliage, & sur les fausses positions.*

CEs regles servent à résoudre les questions sur les équivalens, ou équipollens. Comme si l'on a 1°.

de la marchandiſe ; ou autre matiere quelconque à differens prix, ſçavoir, par exemple à 5, à 7, & à 12, & que l'on demande quel poids il en faut prendre de chaque eſpece pour faire en tout 100 liv. peſant, qui ſoient équivalentes ou équipollentes aux 100 liv. de pareille marchandiſe à 10 : c'eſt ce qu'on appelle allier les prix.

2°. Si un Ouvrier fait un certain ouvrage qui vaut 100, ſçavoir, 100 toiſes, ou 100 liv. &c. en 5 jours ; un ſecond le même ouvrage en 7, un troiſiéme le même en 12, & que l'on ſouhaite ſçavoir quelle partie chaque Ouvrier doit faire du même ouvrage, afin qu'il ſoit achevé en 10 jours, de même que par un ſeul Ouvrier qui le feroit ordinairement en cet eſpace de tems, c'eſt ce qu'on appelle allier les tems.

3°. Si un premier agent a 5 liv. de force, un ſecond 7, un troiſiéme 12, & qu'on déſire ſçavoir combien de jours chacun de ces agens doit travailler, afin que leur ouvrage ſoit fait en 100 jours, comme s'il avoit été fait par un agent qui eût 10 liv.

de force, c'est ce qu'on appelle allier ses forces.

4°. Si encore une piece de pur or étant pesée dans l'air, & ensuite dans l'eau, perd 5 drachmes de son poids; qu'une d'argent pur de même poids étant pesée de même en perde 7; qu'une de pur cuivre aussi pesante en perde 12; & qu'une composée de ces trois métaux, & toûjours de même poids, en perde 10, & qu'on veüille sçavoir combien il peut y avoir d'or, d'argent & de cuivre, dans la piece d'alliage, laquelle pese, si l'on veut, 100 marcs; c'est ce qu'on appelle allier les volumes.

5°. Si de quatre volumes de matiere, dont le quatriéme est composé des 3 premieres, le premier pese 5 marcs, le second 7, le troisiéme 12, que l'alliage en pese 10, & qu'on demande encore ce qu'il peut y avoir des trois premieres especes dans cet alliage, qui pese 100 marcs; c'est ce qu'on appelle allier les poids.

6°. Si un premier agent dépense 5, un second 7, un troisiéme 12, & qu'on veüille sçavoir combien il faut prendre de la premiere espece, de la seconde & de la troisiéme, afin que la dépense totale soit la même, que s'il y avoit 100 agens qui dépensassent chacun 10 sols; c'est ce qu'on appelle allier la dépense.

7°. Enfin, si l'on a des pieces de 5 livres, de 7, & de 12, qu'on demande le

nombre qu'il en faut prendre de chacune, afin de faire la même somme, que si l'on prenoit 100 pieces de 10 liv. ou 1000 liv. c'est ce qu'on appelle allier les especes; & ces trois derniers exemples retombent dans le premier, puisque les poids, la dépense & les valeurs des especes, peuvent toûjours être regardées comme des prix.

De sorte que toutes les regles d'alliage peuvent se réduire à trois especes generales, dont la premiere est celle des prix, ou valeurs quelconques, la seconde celle des tems, & la troisiéme celle des forces: celle des valeurs demande pour la réponse, ou résolution, des quantitez; celle des tems demande de l'ouvrage & non pas du tems; & celle des forces demande du tems & non pas de l'ouvrage; ce qu'on doit bien observer. Mais dans toutes ces especes on envisage toûjours la somme des produits de chaque espece par la quantité qui lui répond, sçavoir, de chaque prix, par la quantité qu'on en prend; de chaque tems, par la quantité d'ouvrage qui lui répond; & de chaque force, par la quantité de tems qui lui vient: on envisage, dis-je, tous ces produits ensemble, comme une valeur totale, qu'on appelle la valeur de l'alliage, laquelle valeur doit toûjours être la même, que le seul produit de l'espece moyenne, 10, par la quantité qui lui répond, sçavoir, par 100 liv. pour les prix; par 100 livres pesant, toises, aunes &c.

pour les tems, & par 100 jours pour les forces. C'est pour cela qu'on a raison d'appeller l'espece moyenne l'équivalent, ou l'équipollent, puisqu'elle produit seule autant que toutes les autres especes ensemble.

Pour l'ordinaire l'équivalent est donné par la proposition, comme dans les 5 premiers exemples; mais quelquefois aussi il est seulement sous-entendu; comme si l'on dit que 100 agens ont dépensé 1000 liv. que les premiers dépensoient 5 liv. les suivans 7, les derniers 12, & qu'on demande combien il y avoit de chaque espece, alors on trouve l'équivalent sousentendu 10, en divisant la valeur totale de l'alliage, sçavoir, 1000 liv. par le nombre de l'alliage qui est 100. Ou lors qu'on demande de faire une somme de 1000 liv. avec des pieces de 5 livres, de 7, & de 12, en ce cas l'équivalent & le nombre de l'alliage sont sousentendus, ou plûtôt, sont libres; c'est pourquoi on peut les prendre à souhait, ensorte que leur produit donne 1000; comme 100 pieces de 10 liv. 125 pieces de 8 livres &c. & réduire la proposition comme dans les exemples 6 & 7.

Où il faut remarquer, que quand il n'y a que 2 especes autour de l'équivalent, c'est à dire, au dessus & au dessous, la proposition ne sçauroit recevoir qu'une résolution; mais s'il y en a davantage, elle peut en recevoir une infinité, tant en en-

tiers qu'en parties. De plus, quand il y a plus d'especes d'un côté de l'équivalent, que de l'autre, comme ici 2, au dessous; sçavoir 5 & 7, & une seulement au dessus, sçavoir 12, il faut repeter l'espece seule 12, au moins une fois; afin que le nombre des especes soit égal de part & d'autre. On peut même repeter aussi les autres especes 5 & 7 à plaisir, comme l'espece 5 deux fois, & l'espece 7, 3 fois; pourvû qu'on repete 12, 5 fois, ensorte que le nombre d'especes soit toûjours égal, tant au dessus qu'au dessous; après quoi il ne reste que de résoudre une regle de societé, ce qui se fait ainsi.

5		2		$16\frac{2}{3}$
7		2		$16\frac{2}{3}$
10	12		100	
12	3	3	25	25 } $66\frac{2}{3}$
12		5		$41\frac{2}{3}$
				$66\frac{2}{3}$ 100

Ayant écrit l'équipollent (10) entre les especes (5, 7, 12, & 12), on prend la difference de 5 à 10, sçavoir 5; qu'on écrit au droit de 12, & celle de 7 à 10, sçavoir 3, qu'on écrit de même; on prend aussi la difference de 12 à 10, sçavoir, 2, qu'on écrit au droit de 7 & de 5, les unes sur les autres, comme les mises d'une regle de

société, on en fait une somme qu'on écrit au premier lieu de la regle, & l'on met au troisiéme lieu la quantité de l'alliage, sçavoir, ici 100; & la regle de societé étant resoluë à l'ordinaire, on trouve pour l'espece 5 la quantité de 16 $\frac{2}{3}$; pour l'espece 7 la même chose, & pour l'espece 12, les 2 quantitez 25 & 41 $\frac{2}{3}$, qui font ensemble 66 $\frac{2}{3}$, & ces quantitez ensemble font la quantité totale désirée 100, de l'alliage proposé, qui est la preuve de la regle de societé.

A l'égard de la preuve de l'alliage, on la trouve en multipliant 5 & 7 par 16 $\frac{2}{3}$, ce qui donne 200, & 12 par 66 $\frac{2}{3}$, ce qui fait 800; & ces deux valeurs font 1000 en tout, pour la valeur totale de l'alliage, qui est précisément la même que l'on trouve, en multipliant l'équivalent 10, par sa quantité 100. Ce qui prouve que les regles de societé résolvent les regles d'alliage; les fausses positions les résolvent aussi.

Mais comme cette preuve n'est pas generale, n'étant fondée que sur un exemple numerique, voici maintenant la démonstration de ces regles en general, 7 multiplié par la difference de 10 à 12, ou par 2, fait 14; & 12 par la difference de 7 à 10, ou par 3, fait 36, qui avec 14 font 50; ce qui est la même chose que si l'on ajoutoit 3 avec 2, & qu'on multipliât leur somme 5 par l'équivalent 10, ce qui feroit encore 50. Car ce n'est autre chose

que 7, plus 3; & 12 n'est rien autre chose que 7, plus 3, plus 2, plus 2. Il faut donc démontrer que 7 multiplié par 2, plus 7, plus 3, plus 2, le tout multiplié par 3, font ensemble autant, que 7 plus 3 par 2 plus 3; ou que 7 plus 3 par 2, plus 7, plus 3, par 3; ou enfin que 7 par 2, plus 3 par 2, plus 7 plus 3 par 3, ce qui est assez évident. On prouvera la même chose de 5 & de 12, à l'égard de 10. Donc aussi les 2 produits de 5 par 2, plus de 12 par 5; plus ceux de 7 par 2, plus de 12 par 3; ces quatre produits ensemble sont égaux au seul produit de 10 par 5, plus 2, plus 3, plus 2. Mais par la nature de la regle de societé, les quatre nombres $16\frac{2}{3}$, $16\frac{2}{3}$, 25, & $41\frac{2}{3}$ ont même rapport entre eux, que les quatre differences, 2, 2, 3, 5, & les représentent. Donc aussi le produit de 5 par $16\frac{2}{3}$, plus celui de 7 par $16\frac{2}{3}$, plus celui de 12 par 25, plus encore celui de 12 par $41\frac{2}{3}$, ces quatre produits ensemble sont autant que le seul produit de 10 par 100, lequel 100, est toujours égal à la somme des quatre nombres $16\frac{2}{3}$, $16\frac{2}{3}$, 25, $41\frac{2}{3}$, par la nature de la regle de societé.

Sur les fausses positions.

On se propose de donner dans ce mémoire une démonstration, & des remarques sur les fausses positions, qui en fassent voir l'étendue, & qui soient en même tems

à la portée de tout le monde ; ce qu'on ne trouve pas dans tous ceux qui en ont écrit. Mais avant d'entrer en matiere, je crois qu'il est à propos de proposer un exemple de ces sortes de regles, pour mettre au fait ceux qui n'en auroient pas de connoissance, ou pour en rappeller le souvenir à ceux qui l'auroient perdu. Supposez donc, par exemple, que l'on demande 3 nombres qui ayent même rapport entre eux, que les 3 nombres 3, 4, 5, & qui en se multipliant mutuellement, produisent 480 ; un homme qui ne sera point Algebriste, comme une infinité d'Ingénieurs, d'Architectes, de Marchands, & d'autres, doit avoir recours aux fausses positions, pour résoudre cette question, & une infinité de semblables. Pour cet effet on prendra d'abord un nombre à plaisir, comme 9, pour celui qui entre les 3 nombres desirez doit répondre à 3. Et faisant la regle de proportion ou de trois, [si 3 donne 4, combien donnera 9,] il viendra au quatriéme terme 12, pour le nombre desiré, qui doit répondre à 4. Faisant encore une seconde regle de proportion. [Si 3 donne 5, que donnera 9,] il viendra 15 au quatriéme lieu de la regle, pour le troisiéme nombre cherché qui doit répondre à (5). Ainsi suivant cette premiere supposition, les 3 nombres cherchez devroient être (9, 12, 15). Multipliant donc ces trois nombres entre eux, il vient 1620, au lieu de

(480) qu'on doit trouver, ce qui donne une premiere fausse égalité [1620 égal à 480]. Et prenant la difference de 1620 à 480, on a (1140) pour premiere difference.

Je fais donc une seconde supposition en prenant (1) au lieu de 9, & faisant deux regles de proportion pareilles aux précedentes [si 3 donnent 4, combien 1] il vient $\frac{4}{3}$ pour le nombre qui doit répondre à 4, & [si 3 donnent 5, combien 1] il vient $\frac{5}{3}$ qui doit répondre au 3^e. nombre 5. Ainsi, selon cette seconde supposition, les 3 nombres cherchez devroient être $(1, \frac{4}{3}, \frac{5}{3})$. Je les multiplie donc encore entre eux, ce qui produit $(\frac{20}{9})$ au lieu de 480, que je devrois trouver, ce qui me donne la 2^e. fausse égalité [$\frac{20}{9}$ égal à 480], & prenant encore la difference de ces 2 nombres, il vient $(\frac{4300}{9})$ pour seconde difference.

Et comme la premiere supposition (9) a trop donné, & que la 2^e. (1) a donné trop peu, je conclus de là, que le nombre desiré qui répond à 3 est entre les 2 nombres choisis 9 & 1. Je fais donc une somme des 2 differences trouvées 1140 & $\frac{4300}{9}$, sçavoir 14560, que je mets au premier lieu d'une regle de proportion; je mets au second lieu de la regle la premiere difference trouvée 1140, que 9 a donnée; & au troisiéme lieu je devrois mettre toujours la difference des nombres pris à plaisir 9 & 1, sçavoir, (8); & comme 9

est trop grand, je devrois retrancher de 9 le quatriéme terme de ma regle, ou si 9 étoit trop petit pour permettre ce retranchement, je devrois ajouter ce quatriéme terme à 9; pour avoir le nombre cherché qui répond à 3. Mais comme ayant au moyen de ce nombre cherché les deux autres, leur produit ne donne pas encore (480); comme il le devroit, je prens la difference des quarrez de 9 & de 1, sçavoir (80;) que je mets au troisiéme lieu de la regle de 3), & j'ôte le quatriéme terme qui me vient, du quarré de 9, c'est à dire, de 81; je tire la racine quarrée du reste, qui devroit être le nombre désiré; mais comme je ne trouve pas encore mon compte avec ce nombre, non plus que la premiere fois, je mets au troisiéme lieu de ma regle la difference des cubes de 9 & de 1, sçavoir (728,) ce qui me donne pour quatriéme terme (513) que j'ôte du cube de 9 qui est 729, le reste est 216 dont je tire la racine cubique, sçavoir (6) qui est enfin le premier des trois nombres cherchez, qui répond à (3), avec lequel je trouve les deux autres par deux regles de proportion, comme ci-dessus.

Si les nombres supposez 9 & 1 avoient tous deux donné trop, ou tous deux trop peu, j'aurois ôté une de mes differences de l'autre, comme, par exemple, $\frac{4320}{9}$ de 1140, & j'aurois mis le reste au premier lieu de ma regle de proportion, & continué comme ci-dessus.

Démonstration.

Pour comprendre la raison de ces pratiques, il faut sçavoir, que dans la fausse égalité ci-dessus [1620 égal à 480] par exemple, 1620 s'appelle le premier membre de l'égalité ; & 480 le second ; il faut de plus considerer, qu'il ne peut y avoir au plus dans chaque membre qu'un produit du nombre pris arbitrairement que je nomme, a ou a, par quelque entier ou fraction donnée D, ou *d* ; (pourvû qu'on se souvienne que multiplier un nombre par une fraction, $\frac{3}{4}$ par exemple, ou multiplier d'abord ce nombre par 3, & diviser ensuite le produit par 4 ; c'est précisément la même chose), ce que l'on marque ainsi (*D* a, *d* a, *D* a, *d* a) ; D multiplié par, a ; & outre ce produit il ne peut y avoir qu'un nombre donné ajouté à chaque membre, ou retranché, ce que j'exprime ainsi [D ± *D* a = *d* a ± *d*] c'est à dire, le nombre donné D, plus ou moins le produit du nombre arbitraire, a, par le donné *D*, le tout égal au produit *d* a, plus ou moins *d*. Car s'il y avoit plusieurs nombres donnez, comme 3 & 5 d'une part, & 4 & 9 de l'autre, il est évident qu'on ne feroit des deux premiers que 8 par addition, ou que 2 par soustraction, & que des deux derniers on

√ 2√
D ± *D* za. = *d* za. ± *d*
1f 2f
D ± *D* a. = *d* a. ± *d*
1f 2f
D ± *D* a. = *d* a. ± *d*

ne feroit que 13 par addition, & 5 par souftraction ; ainsi 3 & 5 seroient renfermez en D, & 4 avec 9 en *d*. De plus, si le nombre arbitraire a, étoit multiplié par plusieurs fractions à la fois, comme $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{5}{7}$, il est évident qu'elles se réduiroient toutes à une seule $\frac{30}{84}$, ou $\frac{5}{14}$, qui seroit renfermée sous la lettre *D*, ou *d*. Enfin le nombre arbitraire a, peut être multiplié plusieurs fois par lui-même, ce qu'on exprime ainsi (a^p.) c'est à dire, a, élevé à une puissance quelconque. Et il faut remarquer qu'il ne doit point avoir differens degrez de puissance, par exemple, il ne doit pas être simple dans le premier membre, & être un quarré dans le second, ou être un quarré dans le premier membre, & un cube dans le second; mais il doit avoir un même degré dans les deux membres. Cela étant supposé.

Soit (z) le nombre que l'on cherche, par ce qu'il est regardé comme la clef qui conduit aux autres membres cherchez, donc l'arrangement ($D \pm Dz^p = dz^p \pm d$), peut être regardé comme la formule de l'égalité que l'on devroit faire, si l'on connoissoit (z); & ($D \pm Da^p = da^p \pm d$), ou ($D \pm Da^p = da^p \pm d$) comme une fausse égalité faite sur l'exemple de la premiere, qui est veritable. Dans nôtre exemple, on auroit seulement ($Dz^p = d$), si l'on connoissoit z ; ou plutôt ($Da^p = d$) & ($Da^p = d$), parceque z, est inconnu, dans laquelle égalité a, marque, ou vaut 9, & *a*,

vaut 1, *a* vaut 480, *p* vaut 3, c'est à dire, la troisiéme puissance, ou le cube, à cause des trois membres (9, 12, 15) qui se multiplient entre eux, de 12, qui vaut $\frac{4 \times 9}{3}$, & de 15 qui est $\frac{5 \times 9}{3}$, où l'on doit se souvenir que le signe (x) marque la multiplication de 9 par 4 ou par 5, & la (—) exprime la division du produit par 3, comme la regle de proportion le demande. Ainsi les trois produisans (9, 12, 15) sont (9, $\frac{4}{3}$ x 9, $\frac{5}{3}$ x 9). C'est pourquoi leur produit est le cube de 9 multiplié par les 2 fractions $\frac{4}{3}$, & $\frac{5}{3}$, ou par $\frac{20}{9}$, sçavoir, ($\frac{20}{9}$ x 729 = $D\,a^p$ = $D\,a^3$). Enfin 1 V marque le premier membre vrai, & (2 V) le second membre vrai; de même 1 f, ou 1 *f* marquent les 2 premiers membres faux, & 2 f ou 2 *f* les 2 seconds membres faux; c'est à dire, le premier & le second membre des fausses égalitez.

Soit donc nommée la premiere difference, ou le premier excès 1 E, & la seconde 2 *e*; ainsi, 1 E est la difference de l'inégalité [D ⌶ $D\,a^p$ = $d\,a^p$ ⌶ *d*] & 2 *e*, celle de l'inégalité [D ⌶ $D\,a^p$ = $d\,a^p$ ⌶ *d*]. Or je remarque que D étant commun aux trois premiers membres 1 V, 1 f, 1 *f*, la difference de 1 f, à 1 V, sera la même que de $D\,a^p$, à $D\,z^p$, c'est à dire, la difference de a^p, à z^p, multipliée par D. Nommant donc encore la difference de a^p, à z^p, 1 R, c'est à dire, premier reste, & cel-

le de *a*ʹ, à *z*ʹ, 2V, on aura *D* x 1R pour la difference de 1 f à 1V, & *D* x 2V pour celle de 1 f, à 1V. De même la difference de 2 f, à 2 V, sera *d* x 1R, & celle de 2 *f*, à 2 V, sera *d* x 2 V.

Or à cause des deux nombres égaux 1 V, & 2 V, la difference de 1 f, à 2f, sçavoir 1 E, sera la même, que celle de *D* x 1 R, à, *d* x 1 R, sçavoir 1R multiplié par la difference de *D*, à *d*, que je marque ainsi *D* ⌶ *d* x 1 R. De même la difference de 1 *f*, à, 2 *f*, sçavoir 2 *e*, est la même que celle de *D* x 2 V, à *d* x 2 V, sçavoir, 2V multipliée encore par la difference de *D*, à *d*, ou *D* ⌶ *d* x 2V. D'où je tire la proportion [*D* ⌶ *d* x 1R. | *D* ⌶ *d* x 2V || 1R | 2V || 1 E | 2 *e*]. Donc aussi [1E ⌶ 2 *e* | $\frac{1\ E}{2\ e}$ || 1 R ⌶ 2 V || $\frac{1\ R}{2\ V}$]; c'est à dire, que si la premiere difference 1 E, plus ou moins, la 2ᵉ. 2 *e*, ou la 2ᵉ. plus ou moins la 1ᵉ. donne l'une ou l'autre des 2; la difference de 1 R. à 2 V, ou leur somme (qui est toujours la difference de aʹ, à aʹ) donnera la difference correspondante de aʹ, ou, *a*ʹ, à *z*ʹ.

Où il faut se souvenir d'ajouter 1 E avec 2 *e*, c'est à dire, les deux premieres differences, quand le nombre cherché *z* est entre les 2 pris à plaisir; ce qui oblige de prendre la somme des differences 1 R & 2 V, pour la difference totale des deux

nombres choisis. Mais il faut ôter une difference de l'autre, quand les deux nombres pris à souhait sont tous deux trop grands, ou tous deux trop petits, ce qui oblige de prendre alors la difference de 1 R à 2 V.——— Il faut considerer de plus, que quand z & a, *a*, sont simples; 1 R, & 2 V en sont les differences; mais quand z, a, *a*, sont des quarrez, ou des cubes, alors 1 R, & 2 V, sont les differences des quarrez & des cubes.

On trouve encore une nouvelle maniere de diviser, & une nouvelle preuve par 11, avec la démonstration de celle de 9, de l'Auteur, dans le Mercure de Paris, du commencement de l'année 1713.

ARTICLE XLVII.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALEMAGNE, DE KIEL.

MOnsieur Henri Opitius, qui nous avoit donné une si belle édition du texte Hebreu de la Bible, est mort l'an passé mil sept cens douze: son fils Paul Frederic Opitius est en état d'executer les desseins de son pere. Il a montré une grande

connoissance des langues Orientales, dans le traité qu'il vient de donner, *De custodia nocturna Templi Hyerosolimitani.* Il prétend que Constantin l'Empereur a eû tort de soutenir dans ses remarques sur le traité du Talmud, *Middoth, des mesures du temple*, que les seuls Levites veilloient pour garder le temple ; il prouve au long que les Prêtres partageoient avec les Levites cette pénible fonction ; il décrit l'ordre & la discipline de ces veilles.

D'HELMSTAD.

Le mariage du Prince de Moscovie avec une Princesse de Volfembutel a engagé Mr. Ekard à rechercher les anciennes alliances de la maison de Brunsvik avec les Czars. Il en a trouvé deux : la premiere vient de Marie femme de l'Empereur Andronic ; elle étoit fille d'Anne de Brabant & petite fille de Frederic Barberousse : d'elle sont descendus les derniers Empereurs Paleologues, & Sophie Paleologue Czarine de Moscovie, femme de

Jean Basilouvits, surnommé le Grand. L'autre alliance vient d'Helene de Dannemarc mere d'Othon, premier Duc de Brunsvic & de Lunebourg : elle étoit fille de Valdemar Roi de Dannemarc, & de Sophie fille de Volodimir premier Czar Chrétien.

DE GISSEN.

Mr. Langius a fait une nouvelle édition fort augmentée de son examen des jugemens opposez sur la Metaphysique, que les uns loüent comme la plus necessaire de toutes les Sciences ; & que les autres méprisent, comme l'occupation inutile des esprits plus subtils que solides. M. Langius prend un juste milieu entre ces éloges, & ces critiques outrées.

Dissertatio Academica, quâ summas inter laudationes ac vituperationes olim hodieque versanti doctrinæ Metaphysicæ seposito partium studio, ea quæ justa sunt visa, modestè asseruntur, de que ipsius natura, pretio & cultu, nonnihil pro temporis conditione agitur. Editio secunda novis quibusdam annotationibus ins-

structa. In 4°. *apud Sam. Tob. Hockerum & Henr. Mullerum Bibliop. Gißen.*

On attend de la même main plusieurs ouvrages.

Joh. Christ. Langii Prof. ord. in Acad. Gissenæ fasciculus diversarum commentationum ad Philosophiæ sermonatricis, quæ circa hominis sermonem occupatur cultum & actionem, pertinentium. In 8°. *Ffurt. apud Sam. Tob. Hockerum.*

Ejusdem praxis Hermeneutica monstrata per paucos quosdam Aphorismos practicos. Præmittitur his omnibus brevis propædia & pædia doctrinæ Hermeneuticæ 8°. *apud eumdem.*

Ejusdem prælectiones pathologicæ, seu propositiones fundamentales quibus doctrina de affectuum natura, moderatione, & investigatione, nervosè exhibetur. Præmittitur introductio, quâ ea quæ de natura & cultura ejus doctrinæ prænosci debent, ejusdem amatoribus sistuntur. Accedunt duæ appendices: altera Thesium de mysterio amoris: altera flosculorum pathologicorum ex aliorum scriptis decerptorum. 8°. *apud eumdem.*

Ejusdem brevis propædia Theologiæ naturalis. 8°. *apud eumdem.*

Ejusdem schediasma morale criticum,

in quo præter necessaria prolegomena, & ipsa præcepta, proponitur specimen exemplare legitimorum conaminum circa artem criticæ moralis pleniùs colendam. Subjiciuntur observationes ad dirigendam & judicandam humanam conscientiam pertinentes. 4°. *apud eundem.*

Ejusdem schediasma sistens prima quædam rudimenta ad criticæ sacræ historiam litterariam scribendam. 8°. *apud eundem.*

Le dessein de ce dernier ouvrage est plus grand, plus curieux & plus utile, que les autres; *une histoire litteraire de la critique sacrée*, qui en feroit connoître historiquement l'origine, le progrès, les abus, seroit bien reçûë du Public.

DE LEMGOU.

Mr. Rollius Henri, zelé pour la gloire de sa patrie, veut faire revivre la mémoire des Sçavans qui l'ont illustrée par leurs écrits, & empêcher que les Ecrivains qui l'illustrent aujourd'hui ne tombent dans l'oubli; il va faire imprimer une histoire des Doctes Vestphaliens, *Nova Vestphalia erudita*, & il

donnnera tous les six mois, *Nova literaria inferioris Saxoniæ.*

DE LIPSIC.

Fuhrman a imprimé un traité de Mr. Zichrius, qui explique clairement la matiere importante & difficile des liquidations de deniers.

Theodori Ernesti Zichrii J.U.D. statera liquidi & illiquidi tribus pensitationibus quotidianam hanc juris materiam exhibens, quarum 1a. tradit liquidi generalia. 2a. liquidi speciales contractus. 3a. illiquidi tractationem. 4o. Francofurti & Lipsiæ, apud Michaëlem Andræam Fuhrman.

DE FRANCFORT.

Jean d'André a achevé une nouvelle édition des ouvrages de Daniël Ludovici, Medecin generalement estimé, par le soin qu'il a eû de fonder tous ses préceptes sur des experiences réïterées, & de rapporter tout à la pratique. On avouë assez communément que personne n'a mieux écrit sur la Pharmacie.

Danielis Ludovici Archiatri quondam

Saxogothani opera omnia. 1°. De Pharmacia moderno sæculo applicandâ dissertationes. 2°. De volatilitate salis Tartari. 3°. De morbis castrensibus & dissenteria tractatulus, nunc primùm è Germanico idiomate ingratiam exterorum, & quo cum reliquis simul operibus extaret in Latinum translatus. 4°. Observationes Physico Chymico-Medicæ curiosæ 48. antehac Ephe meridibus naturæ curiosorum passim insertæ, nunc primùm seorsim editæ. Accessit præfatio nova vitam Authoris & ejus operum elogia simul exhibens. Operâ & studio Joh. Conradi Michaëlis Med. Lic. & Pract. Hanoviensis. 4°. apud Sam. Tob. Hockerum.

Sande a imprimé une seconde fois un ouvrage de Mr. Maïus sur l'ancien Testament, où il y a plus de Theologie Lutherienne que de critique.

Joh. Henr. Maji Oeconomia temporum veter. Testam. edit. secunda. 4°. apud Maximilianum à Sande. Francofurti.

D'ITALIE, DE REGGIO EN LOMBARDIE.

Le Seigneur Guasco a entrepris l'histoire de l'Academie de belles

Lettres établie en cette ville, sous le nom de *Muti*. L'ouvrage est fort avancé. Outre l'utilité & l'agrément qu'ont ces histoires Literaires, l'histoire de l'Academie de Reggio a quelque chose de particulier : l'Auteur y a inseré des ouvrages des premiers Academiciens, qui sont du siécle d'or de la langue Italienne.

DE ROME.

La nouvelle édition que Corbelleti va donner *de l'ancienne traduction des morales de St. Gregoire en Italien*, est une nouvelle preuve que l'Italie revient au goût du quinziéme siécle. Zenobio da Stratta, comtemporain de Petrarque, publia cette traduction en 1486. en deux tomes *in folio* : la Toscane n'a vû paroître rien de si pur & de si délicat ; en un mot, de mieux écrit. La premiere édition devenuë très-rare, étoit imprimée d'un si mauvais caractere & avec tant d'abbreviations, qu'on doit sçavoir gré à un homme de merite qui a le soin de la nouvelle édition, & qui la corrige avec une diligence dont le Public sera content.

Mr. l'Abbé Adami a publié des observations sur les fonctions des Musiciens de la Chapelle du Pape.

Osservazioni per ben regolare il Coro de Cantori della Cappella Pontificia, tanto nelle funzioni ordinarie che straordinarie. Roma, per Antonio Rossi, in 4°.

DE SIENNE.

Le Seigneur Mario Tolomeï a fait imprimer *la vie du Bien-heureux Bernard Tolomeï, Fondateur de l'Ordre du Mont-Olivet, écrite en Latin par l'Abbé Germanicus Tolomeï* oncle de l'illustre Editeur.

DE VENISE.

Le Comte Agostino Piovene, Auteur de quelques tragedies estimées, & dont le Tamerlan a été si bien reçu, a donné depuis peu une traduction de l'Oedippe de Sophocle en vers Italiens. Le succès a été extraordinaire : elle a été représentée pendant deux mois par des Nobles Venitiens avec un appareil magnifique ; l'effet n'en fut pas plus grand à

Athenes, & ce ſuccès a entierement déſabuſé ceux qui croyoient, que pour réüſſir il faut s'aſſervir au goût de ſon ſiécle, bon ou mauvais : cette piece ſans amour, a emporté tous les ſuffrages que les ouvrages galans ont tant de peine à obtenir.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Le Sr. Cok a publié *la relation d'un voyage qu'il a fait à la mer du Sud & autour du monde pendant les années* 1708. 1709. 1710. & 1711. Le livre eſt de ſaiſon. Il contient un Journal de tout ce qui eſt arrivé de plus conſiderable pendant ce voyage, un détail des vens, des courans, des variations de l'aiguille aimantée, la priſe de Puna & de Guayaquil, pluſieurs combats donnez ſur la mer; enfin, la deſcription des côtes de l'Amerique, depuis la terre de Feu vers le Sud, juſqu'à la Californie vers le Nord, tirée d'un manuſcrit Eſpagnol très-curieux intitulé, *Le Pilote des côtes.* Mr. Cok ne donne pas une deſcription de ces païs ſeche & propre aux Mariniers ſeulement, il a tiré

des meilleurs Auteurs tout ce qui peut les faire connoître, ſur tout la riviere des Amazones. Il a fait une nouvelle carte de tous les païs dont il parle: le ſuccès de cet ouvrage l'a engagé à publier un ſecond volume, c'eſt une eſpece de commentaire ſur le premier. On ne doute pas que les Libraires d'Hollande ne faſſent travailler à une traduction Françoiſe, où l'on réünira les deux parties de ce livre.

D'OXFORD.

Mr. Henri Dodwell eſt mort dans une ſi grande pauvreté, que l'Univerſité l'a fait enterrer à ſes dépens, quoiqu'elle l'eût chaſſé, après lui avoir ôté ſa Chaire de Profeſſeur, parce qu'il a refuſé juſqu'à la mort de reconnoitre le nouveau gouvernement. Sa vaſte érudition a paru dans ſes diſſertations ſur Saint Cyprien, *diſſertationes Cyprianicæ*, dans pluſieurs ouvrages de Chronologie; un gros traité des Cycles, *de Cyclis*, *les annales de Thucidide*, *de Xenophon*, *de Denys d'Halicarnaſſe*, *de Velleius*, *de Stace*, *de*

Quintilien, *de Pline le jeune*; ses leçons chronologiques sur l'histoire auguste, *Prælectiones*. J'omets beaucoup de dissertations, dont quelques-unes ont paru séparément, *De ætate Phalaridis & Pithagoræ*; quelques-unes dans les ouvrages d'autrui, comme dans les *Geographi Græci minores* de Mr. Hudson.

La bizarrerie des opinions qu'il a soutenuës sur la fin de sa vie, l'a rendu encore plus celebre que ses sçavans ouvrages. Il a soutenu, que l'ame mortelle de sa nature, n'étoit immortalisée que par l'esprit, qu'elle recevoit dans le Baptême conferé par des Evêques legitimes, ou par ceux que des Evêques legitimes commetoient pour l'administrer : il a soutenu ces paradoxes avec une étrange obstination, & il est un exemple, que les grands esprits ne sont pas exempts de travers, & que les travers de l'esprit n'empêchent pas le cœur d'être grand, ferme & genereux.

Mr. Edward est mort depuis peu. C'étoit un Theologien fort attaché aux sentimens rigides de Calvin sur la prédestination, & fort opposé aux Sociniens, il a beaucoup écrit contre

ces heretiques & contre les Remontrans.

DE HOLLANDE,

DE FRANEKERE.

Mr. Vitring a fait paroitre les deux derniers livres des ses observations sacrées, dont les quatre premiers livres ont déja eû plusieurs éditions.

Campegi Vitringæ observationum sacrarum libri VI. In quibus de rebus variis & utilissimæ investigationis Theologicè ac criticè dissentitur; sacrorum imprimis librorum loca multa obscuriora nova luce vel clariore perfunduntur. Franekeræ, Wibbius Blek 1712. In 4°. Deux volumes.

DE LEYDE.

Mr. Surenhusius, qui nous a donné une traduction entiere de la Mischne, met à profit la necessité où il a été de lire les Rabbins: il en a tiré des éclaircissemens sur les passages de l'ancien Testament citez dans le nouveau. ספר המשוה, sive Βίβλος καταλλαγῆς, *in quo secundùm veterum Theo-*

logorum Hebræorum formulas agendi & modos interpretandi, conciliantur loca ex V. Testamento in novo allegata. Auctore Guillelmo Surhenhusio, Profess. Amstelodamensi apud Joan. Boom 1713. In 4°.

Isaac Severin vend un traité de M. Hottinger sur les Decimes des Juifs.

Joannis Conradi Hottingeri commentarius Philologicus de Decimis Judæorum, decem exercitationibus absolutus. Præfixa est Hadriani Rellandi Epistola ad auctorem. Lugd. Batavor. Is. Severinus 1713. in 4°.

Les antiquitez Romaines de Kippingius étoient devenus rares, Vander Aa vient de les réimprimer *in* 8°.

Henrici *Kippingii Antiquitatum Ronarum libri quatuor, quibus continentur res sacræ, civiles, militares & domesticæ.* Cette nouvelle édition est enrichie de quantité de figures, & augmentée de divers traitez de Lipse qui ne se trouvent point dans le recueil de ses œuvres I. *De veterum Latinorum scriptura. II. De re pecuniaria.* III. *de Nominibus Romanorum. IV. De Ritu conviviorum. V. de censura & causa. VI. De anno, de que ejus diversitate & ratione intercalandi.*

Mars 1713.

&c. VII. De crucis supplicio apud Romanos usitato.

D'AMSTERDAM.

La mort du Prince de Frise, qui se noya si malheureusement il y a deux ans, nous a procuré plusieurs oraisons funebres ; en voici une imprimée magnifiquement à Franekere chez Fr. Halma, *in folio* 1712. *Oratio funebris in acerbissimum interitum Jo. Guil. Frisonis Arausionensium & Nassariæ Principis &c. A Guillelmo Cœtier habita &c.*

On vient de nous donner la vie de M. Boileau Despreaux imprimée chez H. Schelte 1712. *in*.12. Mais on ne nous y apprend rien de nouveau de cet illustre Poëte. Cette vie n'est composée que des avertissemens & des préfaces qu'il avoit mises aux differentes éditions de ses ouvrages, & ce n'est qu'une compilation assez indigeste de tout ce qu'on sçait déja de sa vie.

DE LYON.

La personne qui vous a envoyé un avis sur l'*édition de Richelet*, faite depuis peu à Geneve, auroit dû vous marquer qu'on n'en a retranché ni les ordures, ni les médisances.

Mr. l'Abbé le Peletier a executé un dessein digne de sa pieté. Il a tiré de l'Ecriture, & mis dans un bel ordre, exposé avec beaucoup de netteté, & d'un stile pur & coulant, *la pratique & les regles des vertus Chrétiennes.* C'est Boudet qui a imprimé ce livre, les trois tomes qui paroissent enseignent *la pratique de l'amour du prochain, de l'amour de Dieu, & de la pénitence.*

DE PARIS

Voici la liste des livres imprimez ici depuis quelque tems, & que nous n'avons point encore annoncez.

La Theologie morale du Pere Besombe de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. On la trouve chez Etienne; elle est écrite en Latin.

Une nouvelle édition des coûtumes des Juifs, traduites par feu Mr. Simon de l'Italien de Loüis de Modene; chez Cochart.

Cas de pratique, chez Pluquet.

Conduite de *Mars*, ou instruction complete des Officiers de guerre, *chez Girin.*

Nouvelle édition de l'histoire de l'Empire, par Puiss, augmentée, & conduite jusqu'à la mort du feu Empereur Joseph, *chez Nion.*

L'état present de l'Empire, par Mr. l'Abbé de Vairue, chez Coignard.

Les Interêts des Princes d'Alemagne, chez Ganeau.

La nouvelle édition de la recherche de la verité, chez David. In 4°. & in 12.

Toutes les réponses du Pere Malbranche à Mr. Arnaud, recueillies en quatre volumes in 12. Le caractere de Mr. Arnaud y est bien marqué.

Motifs de confiance envers la Sainte Vierge du Pere le Clerc Jesuite, Auteur de plusieurs autres livres de dévotion solides & touchans; *des considerations Chrétiennes pour tous les jours du mois; des reflexions sur les moyens & les obstacles du salut; des reflexions sur les quatre fins de l'homme.*

Le Manuel du Soldat Chrétien, & la préparation à la mort; traduits du Latin d'Erasme, chez Couterot.

Instruction pour les Chevaliers de Malte chez Simart.

De la connoissance & de l'amour de Dieu, & de l'usage des afflictions, par le feu Pere Lamy Bendictin, chez Mariette.

Traité des heures Canoniales, par un Chanoine de St. Quentin, chez le même.

Vies du Bien-heureux Loüis de Gonsague & du Bien-heureux Stanislas Kostka, nouvelle édition, chez Monge.

Cantates Françoises de M. Bernier, chez Foucaut.

Voyage de Paul Lucas dans la Grece, dans l'Asie mineure, la Macedoine & l'Egypte, chez Simart.

Mr. de Caux a traduit en vers François *l'ode du Pere Sanadon à Mr. de Villars.* Mr. de Caux paroit dans cette traduction capable de nous donner de fort belles odes.

On vient d'imprimer *trois poëme Latins* qui meritent l'attention des gens de Lettres; *une ode de Mr. l'Abbé Boutard*, où il explique ingénieusement les souhaits de toute la France, on peut dire, de toute l'Europe, pour

la conservation de la vie du Roi. Uranie prédit au Poëte la paix, & la durée de cette vie si précieuse & si necessaire pour l'affermir. On connoit, par un grand nombre d'odes & de poëmes, le talent de Mr. l'Abbé Boutard, & l'on en demande avec empressement le recueïl.

Le Pere Sanadon Jesuite, qui possede à un si haut point le bon goût, le goût antique de la poësie Latine, vient de donner *un dialogue de la nuit & du jour sur la naissance de Jesus-Christ.* C'est une ode d'une mesure qu'aucun Poëte n'a employé depuis Catulle, qui s'en est servi dans l'hymne qui commence, *Dianæ sumus in fide.*

La guerison de Mr. Huet, ancien Evêque d'Avranches, a fait naitre au Pere Brumoy Jesuite l'idée d'une fable très-ingénieuse, Atropos mécontente des Sçavans, qui font vivre en quelque maniere les hommes après leur mort en immortalisant leur mémoire, Atropos veut faire perir tous les Sçavans, & commencer par Mr. d'Avranches. Apollon vient demander grace pour un Poëte excellent, Uranie pour un défenseur de la Reli-

gion, Clio pour un Hiſtorien, Suade pour un Orateur ; les Graces de differens païs chacune pour un Ecrivain qui poſſede toute la fineſſe de leurs langues. Atropos croit qu'on veut ſauver une foule de Sçavans, elle reconnoît bientôt ſon erreur, c'eſt Mr. Huet ſeul pour qui on l'imploroit ; la délicateſſe du vers répond à la délicateſſe de l'invention,

De Launay ruë Saint Jacques, & Rondet ruë de la Harpe, vendent un Calendrier hiſtorique de l'année 1712 joint à un Almanac pour cette année 1713. Le deſſein de ce Calendrier eſt beau & utile : tous les évenemens de l'an paſſé y ſont rapportez au jour qu'ils ſont arrivez, & expliquez fort exactement. Une ſuite de ces Calendriers fournira des mémoires ſûrs pour écrire un jour l'hiſtoire de nôtre tems : il aura encore une utilité preſente, il ſoulagera la mémoire, qui retient ſi difficilement les dates des évenemens que l'on ſçait le mieux. Ce n'eſt pas ſeulement pour les Curieux que l'Auteur a travaillé, il a donné aux perſonnes qui ont des affaires un ſecours de grand prix, dans

les extraits du prononcé des édits, déclarations, arrêts du Conseil, & des autres Cours souveraines, lesquels ont été rendus publics.

F I N.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mars 1713.

ART. XXX. *Le Guerrier Philoſophe, où l'on verra la refutation de divers ſyſtemes des Philoſophes anciens & modernes, & l'établiſſement d'un nouveau ſyſteme, pour expliquer le myſtere de la machine de l'univers ſuivant les regles des mécaniques. Par Mr. de Raſſiels du Vigier.* Page 375

ART. XXXI. *Commentaire litteral ſur tous les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, par le P. Calmet. Le 4^e. livre des Rois & les deux livres des Paralipomenes.* p. 390

ART. XXXII. *Reflexions ſur les grands Hommes qui ſont morts en plaiſantant.* p. 410

ART. XXXIII. *Lettre en forme de diſſertation ſur les bois ſacrez.* p. 422

ART. XXXIV. *Explication d'une cornaline antique du Cabinet de Mr. Maſſon, par le P. Tournemine Jeſuite.* page 427

ART. XXXV. *Eloge funebre de Madame le Hay, par Mr. Fermelhuis Docteur en Medecine de l'Université de Paris, & Conseiller honoraire de l'Academie de Peinture & de Sculpture.* p. 432

ART. XXXVI. *Traité de la dissenterie, dans lequel on trouvera le plan d'un nouveau systeme de Medecine. Par M. Maubec Medecin ordinaire de Son A. S. Madame, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier.* p. 441

ART. XXXVII. *Histoire du nouveau Testament, ou du sixiéme âge du monde, divisée en deux parties, avec des reflexions théologiques, morales, critiques & chronologiques. Par le R. P. Emond Maclot, Docteur en Théologie & Abbé d'Etanche de l'étroite Observance de Prémontré,* p. 449

ART. XXXVIII. *Supplément au Dictionnaire Oeconomique, contenant des moyens pour conserver & augmenter son bien, & même sa santé; l'explication des termes de l'Agriculture, de la Chasse, de la Pêche & de la Chymie. Par Mr. Chomel Curé de St. Vincent de Lyon.* p. 458

ART. XXXIX. *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connoissance*

de la nature, & proportionnée à la foible intelligence des plus simples. page 459

ART. XL. Tractatus Philosophico-Theologicus de Persona. Or a Treatise of the Word Person. *Traité sur le mot de Personne, par Jean Clendon.* p. 471

ART. XLI. L'Idea d'un Governare paterno &c. *Idée d'un Gouvernement paternel, proposée à tous les Princes dans l'exposition de la parabole de l'Enfant prodigue. Discours fait par le P. Cesar Calino de la Compagnie de Jesus dans la Salle du Senat de la Serenissime Republique de Luques.* p. 490

ART. XLII. Chrono-Historia de la Compañias de Jesus en la Provincia de Toledo &c. *Histoire Chronique des Peres de la Compagnie de Jesus de la Province de Tolede &c. Par le Pere Barthelemi Alcazar de la même Compagnie.* p. 492

ART. XLIII. *Exercices de pieté pour tous les jours de l'année, contenant l'explication du Mystere, ou la vie du St. de chaque jour, avec des reflexions sur l'Epître, & une meditation sur l'E-*

vangile de la Meße, & quelques pratiques de pieté propres à toutes ſortes de perſonnes. Par le Pere Jean Croiſet de la Compagnie de Jeſus. p.494

ART. XLIV. Melchioris Paſtoris, Juris Canonici in almâ Aquiſextienſi Academia Profeſſoris, opera omnia. *Toutes les œuvres de Melchior Paſtor, Profeſſeur du Droit Canon en l'Univerſité d'Aix, avec les notes de Solier, Avocat au Parlement de Toulouze & Expeditionaire en Cour de Rome, & de très-amples ſcholies du même qui n'avoient encore point paru; nouvelle édition très-exacte.* p.499

ART. XLV. *Syſteme de la viſion fondé ſur de nouveaux principes. Par Sebaſtien le Clerc Chevalier Romain, Deſſinateur & Graveur ordinaire du Cabinet du Roi.* p.510

ART. XLVI. *Reflexions nouvelles & démonſtrations de Mr. Parent, Profeſſeur de Mathematiques, ſur les regles d'alliage & ſur les fauſſes poſitions.* p.520

ART. XLVII. *Nouvelles Literaires.*

D'Alemagne, de Kiel. p.535

D'Helmſtad. p.536

De Giſſen. p.537

De Lemgou. p.539
De Lipsic. p.540
De Francfort. ibid.
D'Italie, de Reggio en Lombardie. page 541
De Rome. p.542
De Sienne. p.543
De Venise. ibid.
D'Angleterre, de Londres. p.544
D'Oxford. p.545
De Hollande, de Franekere. p.547
De Leyde. ibid.
D'Amsterdam. p.549
De Lyon. p.550
De Paris. ibid.

Fin de la Table.